

• LE PÉTROLE SOUS L'EMPIRE DU MARCHÉ – Pages 29 à 32

LE MONDE diplomatique

N° 416 35e année — NOVEMBRE 1988

36 pages - 15 F

Algérie : 6 DA
Antilles fr. / Réunion : 19,00 F
Belgique : 95 FB
Canada : 2,75 $ C
C.-d'Iv. : 1 170 F CFA
Espagne : 300 PTA
Etats-Unis : 2,95 $ US
N.Y. City : 2,50 $ US
Roy.-Uni : 1,30 £
Irlande : 1,70 £
Italie : 3 700 lires
Maroc : 15,50 DH
P.-Bas : 5,00 Fl.
Sénég. : 900 F CFA
Suisse : 3,80 FS
Tunisie : 1 700 m

Abonnements : voir tarif page 2

Publication mensuelle – 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

L'Algérie sous le choc

(Pages 12 et 13.)

PLANETE

Par CLAUDE JULIEN

« Notre principale tâche est de profiter des changements en cours pour essayer d'influer sur les événements afin d'établir un monde sûr, plus humain, à l'abri du danger. »

MANFRED WORNER,
ancien ministre ouest-allemand de la défense, secrétaire général de l'OTAN (1).

DANS quel type de société voulez-vous vivre ? Dans une société libre, prospère, résolue à corriger inlassablement les injustices, capable d'offrir à chacun de bonnes chances de mettre en valeur ses dons personnels, de s'épanouir au service de la communauté humaine ? Cette société-là n'a rien de chimérique, mais elle ne peut prendre corps que dans la mesure où les grandes décisions qui façonnent la vie de chaque pays s'adaptent avec précision à une exacte perception de l'environnement international. Phénomène très rare...

Ainsi, les facilités qu'assurait un marché captif – l'ancien empire colonial – ont longtemps voilé aux gouvernements et à beaucoup de chefs d'entreprise l'âpreté de la compétition industrielle qui allait frapper de plein fouet. Une méconnaissance des courants d'échange a fait échouer la relance socialiste de 1981 : la stimulation de la demande interne a gonflé les importations et déséquilibré la balance commerciale, imposant un retour à la « rigueur ». Une confiance aveugle en l'idéologie libérale a permis au gouvernement Chirac d'être pris au dépourvu par le « hoquet » boursier d'octobre 1987, qui l'obligea à geler son programme de privatisations, sur lequel il fondait pourtant de si grands espoirs. Une surestimation de la menace extérieure peut détourner vers la production d'armements des ressources qui seraient plus rentables dans d'autres secteurs. Une attitude irréaliste à l'égard de l'endettement du tiers-monde a fermé aux pays industrialisés des débouchés qui, jusqu'alors, avaient soutenu leur production et donc contenu le chômage.

Dans les discours électoraux, ces grands problèmes sont, au mieux, vaguement évoqués par une rapide référence à la « contrainte externe », allusion sibylline aux réalités mondiales qui déterminent pourtant la prospérité de chaque pays, sa plus ou moins grande aptitude à assurer un minimum d'équité sociale, à garantir aux citoyens une élémentaire égalité des chances.

Les organisations syndicales en seront-elles surprises ? Toujours est-il que leurs revendications et mouvements de grève – infirmières, gardiens de prison, enseignants, fonctionnaires – lancés début octobre constituent, consciemment ou non, une réponse à une politique étrangère qui ne permet pas de satisfaire les aspirations d'importantes couches de la population. La défense du pouvoir d'achat passe par des actions menées à la base, mais elles-mêmes inscrites dans les grands affrontements économiques mondiaux.

Le niveau de vie de l'ouvrier et de l'instituteur, du postier ou du cultivateur, se joue dans la gigantesque partie de bras de fer engagée entre pays voisins ou fort éloignés, sûrs de leur puissance ou doutant de leur survie, vastes ou réduits à une minuscule tache sur les planisphères.

Chaque nation poursuit un objectif prioritaire, fin traditionnelle de toute politique étrangère : assurer sa sécurité. Essentiellement confiée, pendant des siècles, à la force de ses armées, cette sécurité nationale repose désormais sur une stratégie globale qui, en une délicate combinaison sujette à de changeants dosages, allie avec plus ou moins de bonheur ses composantes militaire et économique, mais aussi écologique et sociale : que deviendrait la sécurité d'un pays économiquement prospère et militairement fort en cas de détérioration aggravée de la couche d'ozone, ou devant l'afflux massif de populations fuyant leur pays d'origine pour échapper à un massacre, à un cataclysme, à la famine ?



JEAN LURÇAT
Le Chant du monde

La défense des libertés, des intérêts, du mode de vie de chaque citoyen se situe au point d'intersection des grands axes de la politique nationale et des lignes de force d'une nouvelle configuration mondiale en pleine mutation. Comment trouver sa place dans ce tableau mouvant ? Quels en sont les principaux éléments, militaires et civils ? Comment chacun d'eux influe-t-il sur tous les autres ?



MILITAIRE d'abord. De la massue de Cro-Magnon au missile nucléaire électroniquement programmé, l'homme ne cesse de perfectionner les armes par lesquelles il compte assurer sa sécurité. En 1981, dans le monde entier, environ 500 000 savants et ingénieurs de haut niveau travaillaient dans les laboratoires de recherche scientifique à des fins militaires. Par leur inlassable inventivité, ils multiplient des prouesses qui distancent souvent celles de la production civile. Leurs performances forcent l'admiration... Il est vrai qu'ils disposent d'un marché en constante expansion : mondialement, 1 000 milliards de dollars cette année – six fois le budget de l'Etat français...

(Lire la suite page 6.)

(1) *Newsweek*, 10 octobre 1988.

DE L'ÉCOLE A L'UNIVERSITÉ

L'injustice toujours recommencée

L'Europe des marchands est-elle en train de saper la culture de l'Europe ? Sous la pression du marché du travail, écoles et universités semblent avoir désormais pour principale mission de satisfaire les besoins à court terme des entreprises. Quels seront les besoins sociaux dans dix ou quinze ans ? Comment les nouvelles générations pourront-elles pleinement maîtriser la pensée ?

Ces jeunes qui, il y a deux ans, en France, crièrent dans la rue leur refus de la sélection et leur soif de solidarité, n'y songeaient peut-être point, mais la régression de la culture dans l'enseignement est une nouvelle injustice faite à la jeunesse. Tandis que persistent d'autres inégalités. Tout a changé, certes, en quarante ans, à l'école et à l'Université – plus ouvertes, plus démocratiques. Mais tout est resté pareil dans un système qui perpétue l'élitisme social.

Par GÉRARD COURTOIS

« *TOUS les enfants, quelles que soient leurs origines familiales, sociales, ethniques, ont un droit égal au développement maximum que leur personnalité comporte. Ils ne doivent trouver d'autre limitation que leurs aptitudes. L'enseignement doit donc offrir à tous d'égales possibilités de développement, ouvrir à tous l'accès à la culture. L'introduction de la « justice à l'école » par la démocratisation de l'enseignement mettra chacun à la place que lui assignent ses aptitudes, pour le plus grand bien de tous. La diversification des fonctions sera commandée non plus par la fortune ou la classe sociale mais par la capacité à remplir la fonction.* »

Tout est dit. En quelques lignes, le plan Langevin-Wallon trace, dès 1947, la philosophie humaniste et égalitaire qui a inspiré bien des réformes de l'enseignement depuis lors. On en retrouve l'esprit, dès l'année suivante, dans la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée par la toute jeune ONU : reconnaissance du *« droit à l'éducation », « enseignement élémentaire gratuit et obligatoire », « accès aux études supérieures ouvert en pleine égalité à tous, en fonction du mérite ».*

Ce texte de référence devient, surtout en France, la Bible de tous ceux qui souhaitent démocratiser l'enseignement et donner aux enfants de toute origine des chances égales d'accéder à la culture, aux savoirs et aux compétences. Bref, de tous ceux qui voient dans l'éducation un puissant levier de transformation de la société.

Vaste programme qui allait conduire aux profondes mutations des années 60 (allongement de la scolarité obligatoire jusqu'à seize ans, création des collèges d'enseignement secondaire, CES), des années 70 (création du collège unique) et des années 80. La perspective, maintenant admise de tous côtés ou presque, d'amener quatre jeunes Français sur cinq au niveau du baccalauréat ne rejoint-elle pas, à quarante ans de distance, l'allongement de la scolarité jusqu'à dix-huit ans que préconisait le plan Langevin-Wallon ?

(Lire la suite page 20).

DANS CE NUMÉRO : Incertaine mutation

Les *grands* affrontements économiques et la prolifération des armes couvrent toute la planète. L'environnement est menacé, comme la sécurité et le mode de vie de chacun. Une page se tourne. Et dans ce lent ébranlement des vieilles idées Claude Julien voit se dégager *« les lignes de force d'une nouvelle configuration mondiale » (pages 1, 6 et 7).* Mais cette mutation est obérée par l'hégémonie des *« multinationales, omniprésentes et... impuissantes ».* Oui, impuissantes à régler cette crise planétaire de civilisation *(page 8).*

UN CHOIX POUR L'EUROPE

Une Europe plus autonome, attentive à recentrer ses intérêts, peut influer sur le nouveau cours. Mais les forces de changement sont *affaissées (« Mortelle démission du syndicalisme », page 9).* Contre l'intérêt des citoyens, l'esprit des affaires façonne l'*ordre juridique* et *fiscal* du futur grand marché *(pages 22 et 23).* En France même, il dicte sa loi au système d'enseignement *(« A l'école et à l'Université, l'injustice toujours recommencée », pages 1, 20 et 21).* Et la politique de *dissuasion nucléaire* doit se garder du *rêve technicien (page 36).*

M 2136 - 416 - 15,00 F
3792136015009 04160

LE LIBÉRALISME SANS LA DÉMOCRATIE

Tant de richesses, et tant de misère : Michel Beaud s'interroge alors sur *« Les causes de la pauvreté des nations et des hommes »,* mais aussi sur les moyens d'y remédier *(pages 10 et 11).* Les pays producteurs de pétrole avaient cru pouvoir construire des économies prospères : aujourd'hui, les prix se sont effondrés *(« Le pétrole sous l'empire du marché », pages 29 à 32)* ; engagé dans une réforme libérale, le régime algérien écrase dans le sang la révolte d'une génération sacrifiée *(« L'Algérie sous le choc », pages 12 et 13).*

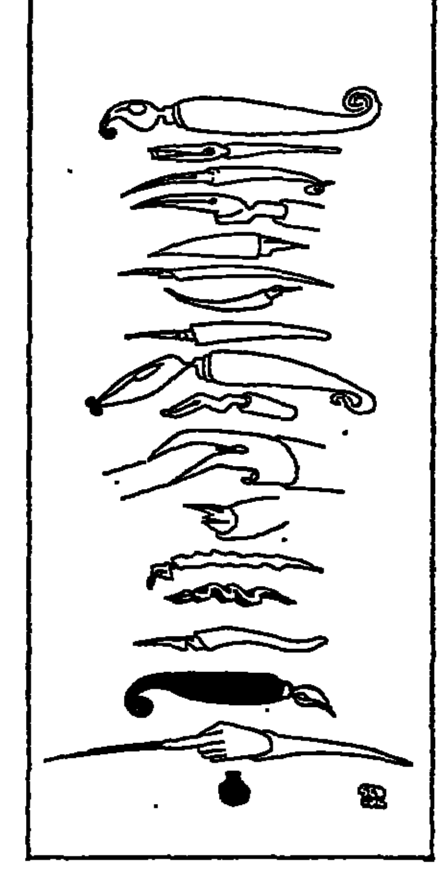
La libération des économies, qui partout se tente, pourrait-elle se passer de la démocratie ? L'agitation sociale dicte une pause à *« la Chine en crise »,* dont l'un des écrivains contestataires parle du *« Nécessaire combat contre les privilèges et pour la démocratie » (pages 15 à 18).* Même *attente* en *Amérique latine,* qui espère le soutien du nouveau président des Etats-Unis *(page 3).*

NOUVEAU « DEAL » ?

Mais huit ans de reaganisme ont durement frappé la société américaine, où cependant des initiatives locales redynamisent l'économie pour donner place à une nouvelle *« société de partenariat » (pages 4 et 5).* Une sorte de nouveau *deal,* qui s'apprêterait à réparer les dégâts du capitalisme global ?

Voir le sommaire détaillé page 36.

COURRIER DES LECTEURS



« Dans la jungle du grand marché »

M. Paul Collowald, ancien directeur général de l'information du Parlement européen, nous écrit à propos de l'article de Bernard Cassen, « Dans la jungle du grand marché », publié dans notre numéro de septembre dernier.

J'apporte aussi de l'eau à votre moulin lorsque vous notez très justement que *« la libre circulation des capitaux et des personnes peut donner son essor à une Europe marchande qui jamais ne suffira à définir une identité européenne »*.

Nous sommes bien au cœur d'un débat fondamental et passionnant. Faut-il alors donner la priorité aux problèmes « concrets » (chômage, inflation, monnaie européenne, défense, etc.) ou appeler l'attention sur les problèmes « institutionnels » (vote à la majorité, rôle de la Commission, pouvoir du Parlement européen, etc.) ?

Faux problème, car vous ne ferez pas de « marché unique » (normes, fiscalité, etc.), vous ne réduirez pas les inégalités sociales ou régionales, vous ne créerez pas la monnaie européenne sans politique, sans promouvoir *« l'amorce du gouvernement européen »* qu'évoquait Jacques Delors il y a quelques mois dans l'hémicycle du Parlement européen à Strasbourg.

Prenons une image en partant de ce double constat : les Français sont en majorité pour l'Europe et on les a réconciliés avec l'entreprise. Je suis sûr que des milliers de travailleurs, ingénieurs, cadres, étudiants, comprendraient facilement qu'une entreprise, pour exister et prospérer, doit être dirigée ! Mais qu'en est-il pour « l'entreprise Europe » ? Où est le management de l'Europe ? C'est bien l'imbrication de l'économique, du social, du politique, qui est posée en même temps que les finalités de la construction européenne.

Est-ce que cette prise de conscience est favorisée par les médias ? Est-ce que les partis politiques s'orientent vers juin 1989 avec un programme comportant des options de cette nature, ou bien ces élections européennes vont-elles être, à nouveau, un baromètre pour la politique intérieure ?

L'antimilitarisme : une utopie positive ?

L'article de Dominique Vidal « L'objection de conscience, marginale et pourtant révélatrice », paru dans notre numéro d'août 1988, a suscité cette lettre de M. René Cruse, de Genève :

... Personnellement je suis antimilitariste comme d'autres sont psychiatres, pour soigner les déviances mentales de la société. Mais je le suis aussi pour des raisons politiques claires, sachant que la finalité première des armées est de dynamiser les usines d'armements et par voie de conséquence le trafic des armes, source de revenus considérables réalisés sur le dos de ceux qui en sont les victimes.

Ce n'est qu'au second degré, et encore, qu'interviennent les concepts éculés de « défense nationale » ou de « dissuasion » faussement présentés comme vérités premières.

Pourquoi « éculés » ? Tout simplement parce qu'à l'ère atomique il n'y a plus aucun « sanctuaire » inviolable, ne serait-ce qu'en raison de l'existence des centrales nucléaires et de la sophistication des technologies de pointe qui fragilisent le tout en multipliant les chances d'erreurs et d'accidents. Certes, je ne crois pas à la suppression de l'armée dans quelque pays que ce soit. Mais je me bats pour cette utopie comme Don Quichotte, pour ne pas désespérer de la vie.

« Quand les catholiques inquiétaient l'Amérique »

A propos de l'article de Philippe Videlier « Quand les catholiques inquiétaient l'Amérique » (le Monde diplomatique, *juin 1988), cette remarque de M. Stéphane Marsalain, étudiant québécois :*

L'Histoire montre bien que l'immigration et la citoyenneté au dix-neuxième siècle étaient déjà à l'origine de polémiques. Toutefois, il est regrettable que vous n'ayez parlé que des immigrants catholiques européens puisque, au dix-neuvième siècle, un grand nombre de catholiques nord-américains ont immigré aux Etats-Unis : les Québécois. En effet, la conquête britannique avait enlevé à ce peuple, connaissant alors un taux de croissance démographique très fort, la liberté de s'établir où leur culture et leur langue prédominaient. Cette immigration amena en Nouvelle-Angleterre des villages catholiques tel Lowell, lieu de naissance de l'écrivain Jack Kerouac.

Maintenant il y a plus de Franco-Américains (Américains d'origine québécoise) qu'il n'y a de Québécois. Il s'agit donc d'une diaspora que le *melting-pot* a bien vite assimilée. C'est bien amicalement que je voulais vous faire part de cette facette de l'histoire du Québec.

« Le Monde diplomatique » en cour d'appel

L'appel du jugement du tribunal de Paris condamnant *le Monde diplomatique* pour injure publique et diffamation, sur plainte déposée par l'Institut de la désinformation, sera plaidé devant la cour d'appel à l'audience du 11 janvier 1989. L'audience du 21 septembre dernier a été de pure forme, pour éviter la prescription.

Le procès avait pour origine, rappelons-le, un article de Claude Julien intitulé : « L'art de la désinformation », paru dans *le Monde diplomatique* de mai 1987.

Dépassionner le débat proche-oriental

A propos de l'article d'Alain Chambon, « Proche-Orient : du conflit à la paix par l'internationalisation » (le Monde diplomatique, *juin 1988), M. Pierre Cohen, de Lima, nous écrit :*

Alain Chambon a le mérite de dépassionner le débat, de poser objectivement les données réelles du problème, de s'interdire de porter des jugements trop schématiques et de vouer aux gémonies le coupable (comme de bien entendu, Israël !) « ce pelé, ce galeux, dont nous vient tout le mal ».

Alain Chambon tient un langage de vérité. Il nous dit en quelque sorte ceci : Finie la langue de bois, finies les chamailleries : les deux frères ennemis sont *condamnés* aujourd'hui à *s'entendre*. Les solutions anciennes sont sans issue : trouvons-en d'autres, plus audacieuses, plus porteuses d'espoir. Seule une solution fédérale peut aujourd'hui assurer définitivement la paix et la stabilité à tous les Etats de la région. Voilà un langage de bon sens (...). Le phénomène des implantations juives dans les territoires occupés présenté par l'OLP comme une annexion, voire une judaïsation de ces territoires, ne se pose plus de la même manière aujourd'hui, car il n'est que le pendant d'un autre phénomène, celui de la *dé-israélisation* ou de la *déjudaïsation* de toute la contrée nord d'Israël, en particulier, la Galilée, où les Arabes israéliens constituent pour ainsi dire un Etat dans l'Etat. Il en est de même des Palestiniens des territoires occupés qui, venant travailler tous les jours en Israël, *« s'insèrent de plus en plus insidieusement dans l'infrastructure de l'édifice géographique et économique israélien »*. L'OLP, comme d'ailleurs le gouvernement israélien, observe un silence pudique sur ce phénomène nouveau et ce pour des motivations différentes.

S'adressant aux Israéliens, Alain Chambon ne manque pas de leur rappeler les *« renoncements douloureux »* auxquels ils devraient consentir s'ils veulent s'insérer un jour, d'une façon harmonieuse, dans l'ensemble proche-oriental, obtenir leur reconnaissance et assurer définitivement leur sécurité. Le Grand Israël envisagé par Begin, Shamir et d'autres ne peut pas être, leur dit-il, à juste titre, la copie conforme de la Palestine, version OLP...

« Munich ou l'illusion de la paix »

A la suite de l'article de René Bayssière « Munich ou l'illusion de la paix », paru dans le numéro de septembre 1988, Mme Pascale Casbi et M. Pascal Fleury, de Thonon-les-Bains, nous écrivent :

Il y eut un avant-propos à Munich, dont peu argumentent. *7 juillet 1938 :* l'annexion de l'Autriche est déjà acceptée par nos nations « démocratiques ». Reste le problème juif. Sur lequel se pencheront trente-deux pays. Une « conférence » ayant pour but d'apporter une solution à la douloureuse situation des juifs allemands et autrichiens. Le lieu choisi à cet effet fut Evian-les-Bains.

La conférence fut un échec. Et l'Europe vendit « ses juifs ».

Cinquante ans plus tard, des hommes et des femmes se sont souvenus. L'événement de cette commémoration ne fut pas médiatique puisque cette page d'histoire ne figure pas dans les manuels scolaires. Un dossier complet a été constitué et déposé au Centre de documentation juive et contemporaine, 17, rue Geoffroy-l'Asnier, à Paris.

« LECTEURS SOLIDAIRES »

Nous avons lancé dans nos précédents numéros, un appel à des « lecteurs solidaires » afin de constituer un fonds permettant d'abonner au Monde diplomatique *des institutions ou organismes situés dans des pays qui limitent strictement les sorties de devises, ou dans des pays dont le taux de change est très défavorable.*

En réponse à cet appel nous avions reçu, à la fin du mois d'octobre 1988, la somme de 61 512 F. Le comité de gestion de ce fonds, constitué par Mme Claire Brisset, MM. Jacques Chonchol, Pierre de Charentenay, Achille Mbembe et Edmond Jouve, a établi une première liste de bibliothèques, centres de recherche, universités, instituts, groupements associatifs, organisations humanitaires, etc., auxquels nous avons envoyé gratuitement notre journal. 171 abonnements ont déjà été établis : 97 en Afrique et au Proche-Orient, 62 en Amérique latine, 11 en Asie et 1 en Europe de l'Est.

Si vous souhaitez participer à ce mouvement de solidarité, remplissez le bulletin ci-dessous :

M. ou Mme ....

n°....., rue ....

à.............................. Code postal..............................

lecteur du *Monde diplomatique* depuis ..... ans, verse par

□ chèque bancaire □ chèque postal

la somme de :

□ 250 F pour un abonnement en Afrique ou au Proche-Orient.

□ 313 F pour un abonnement en Amérique latine.

□ 343 F pour un abonnement en Asie.

ou de □ 50 F □ 100 F □ 200 F, destinés au fonds commun « LECTEURS SOLIDAIRES » pour un abonnement attribué par le comité chargé de gérer le fonds.

(Chèques libellés à l'ordre du *Monde diplomatique* et adressés au *Monde diplomatique*, « Lecteurs Solidaires », 7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09).

DANS L'HÉRITAGE DU NOUVEAU PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS

L'attente de l'Amérique latine

LE prêt de 3,5 milliards de dollars accordé en catastrophe par les Etats-Unis au Mexique, le 19 octobre dernier, montre l'extrême sensibilité de Washington aux risques de déstabilisation de son voisin du Sud. Au-delà, on y verra la signe d'un intérêt soutenu pour un hémisphère où l'actuelle administration n'a pas atteint son objectif majeur : l'élimination du régime sandiniste au Nicaragua. Pour le successeur de M. Reagan, l'alternative est simple : ou consolider de fragiles démocraties, ou les laisser s'enliser dans leurs difficultés économiques.

Par FRANÇOISE BARTHÉLÉMY

« Je crois que, dès que nous cessons d'exercer des pressions féroces, le Nicaragua évolue vers un régime communiste. En refusant l'aide à la Contra au mois de février 1988, le Congrès a commis une grave erreur. Dire que notre politique en Amérique centrale nous a coupés de nos voisins latino-américains est aussi une erreur. Jamais nous n'avons eu de meilleures relations avec l'Argentine et l'Uruguay, pour s'en tenir à ces exemples. La raison ? Nombre de pays sont bien contents de nous trouver en cas de danger pour leurs démocraties renaissantes. Mais ils ne le proclament pas à haute voix, voilà tout. » Sous-secrétaire d'Etat aux affaires interaméricaines, M. Elliott Abrams affichait, lors d'un récent entretien, un air de satisfaction. Rien ne semblait troubler ses certitudes d'idéologue pur et dur. D'un revers de main, cet homme jeune — à qui M. George Shultz, fort occupé sur d'autres fronts, a paru donner carte blanche pour appliquer ses théories — balayait les arguments contenus dans des articles extrêmement critiques de la presse américaine, qui parlaient de *« gâchis »* et de *« travail bousillé »* à propos des initiatives du département d'Etat en Amérique latine (1).

Absurde, a répliqué M. Abrams en utilisant lui-même les voies de la presse (2). Jamais la démocratie n'avait gagné autant de terrain dans cette région que pendant les deux mandats du président Ronald Reagan, lequel s'est appuyé constamment sur deux valeurs fondamentales : forte croyance dans la liberté individuelle concernant tous les domaines de la vie, et volonté d'exercer partout l'influence américaine. Reste maintenant à consolider cet *« extraordinaire succès »*, contre lequel conspirent à la fois *« les groupes communistes et les extrémistes de droite voués à la violence »*.

Il faut un bel aplomb pour lier le retrait des militaires usurpateurs du pouvoir aux efforts de Washington, qu'il s'agisse de l'Argentine, du Brésil, de la Bolivie, du Guatemala et de l'Uruguay. Ce sont les peuples concernés, et maltraités, qui ont renvoyé les généraux dans leurs casernes. Ce que les Etats-Unis ont fait, lorsqu'ils ont senti le vent tourner, c'est « lâcher » les dictatures et tenter d'obtenir que la transition lèse le moins possible leurs intérêts.

Voilà ce qu'ils recherchent en ce moment au Chili, après avoir longtemps ménagé le général Augusto Pinochet, et au Paraguay, où le général Alfredo Stroessner n'a eu que fort récemment à se plaindre des activités de l'ambassadeur américain.

D'immense efforts ont été déployés, en revanche, pour déloger les sandinistes et promouvoir au Salvador une hypothétique « troisième voie » défendue par le président Napoleon Duarte : depuis 1980, les pays « alliés » de la région ont reçu 6 milliards de dollars en assistance militaire et économique. L'échec est évident et les faits parlent d'eux-mêmes, comme le soulignait un journal modéré (3). La Contra a abandonné ses prétentions à maintenir une présence en territoire nicaraguayen. L'insurrection révolutionnaire au Salvador se poursuit avec la même intensité, tandis que les exactions commises par les Escadrons de la mort se multiplient. Dans la région, pendant la dernière décennie, le revenu par tête d'habitant a chuté de 25 %.

Economies dévastées par la guerre, populations déplacées, appauvries. Aspiration désespérée à la paix.

Mais l'opinion publique américaine en sait moins là-dessus que sur les crimes supposés du général Manuel Antonio Noriega, l'« homme fort » du Panama. A lui seul, en excellente tête de Turc, il a occupé plus d'espace dans une campagne électorale menée à coups de « révélations » que les questions de fond préoccupant des millions de Latino-Américains.

Les « Latinos » dans la campagne

LE paradoxe veut qu'en même temps jamais les électeurs de souche hispanique — ils sont quelque 20 millions à vivre aujourd'hui, plutôt mal, aux Etats-Unis, et nombre d'entre eux aspirent à occuper des postes de responsabilité dans les affaires publiques — n'avaient été autant courtisés. Détail révélateur : tant M. George Bush que M. Michael Dukakis parlent l'espagnol.

Le premier s'est surtout efforcé de rassurer le lobby anticastriste de Floride, inquiet devant les marques récentes d'un certain dégel entre La Havane et Washington, en lui promettant que jamais, au grand jamais, il ne rétablirait les relations avec Cuba.

Le second, d'une autre sensibilité de par ses origines et sa propre expérience, a plaidé pour une politique de concertation à l'égard du Sud. *« Pendant l'été 1954, j'ai eu l'occasion de vivre chez une merveilleuse famille à Lima, au Pérou, et d'étudier dans la plus ancienne université de notre hémisphère. Là, j'ai appris à apprécier et à respecter le peuple latino-américain, son histoire et sa culture.* [...] *Chaque fois que nous sommes intervenus en Amérique latine, nous l'avons fait au nom de la démocratie et de la liberté. Et presque toujours ce que nous avons apporté, c'est la tyrannie et non pas la liberté.* [...] *L'aide à la Contra doit cesser. Ce que nous faisons en Amérique centrale est une violation du droit des Etats-Unis et du droit international. »*

Paroles courageuses, prononcées devant le City Club de Chicago, le 17 décembre 1987. Mais par la suite, tout en maintenant cette position de manière plus discrète, M. Dukakis jugea prudent de choisir un colistier ultraconservateur, partisan, lui, de l'aide à la Contra : le sénateur Lloyd Bentsen, dont les vues sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, concordaient avec celles du républicain George Bush. Ce dernier avait lui-même placé à sa droite un « faucon » de la plus belle espèce, M. Dan Quayle.

De tels choix en disent long sur l'Amérique telle qu'elle apparaît après huit ans de reaganisme : conservatrice, soucieuse de rester forte et préoccupée de régler ses problèmes intérieurs, au premier rang desquels la drogue. Là, qu'il s'agisse du discours démocrate ou républicain, point de réflexion sur le mécontentement des pays latino-américains, aux yeux desquels la drogue a été trop souvent, ces dernières années, un prétexte aux ingérences dans leurs affaires internes. Personne n'a remis en cause le « Drug Abuse Act » (1986), qui a causé de vives tensions avec le Mexique, le Panama, la Bolivie, la Colombie, les Bahamas, parce que cette loi lie étroitement l'aide américaine à la vérification des efforts entrepris localement pour lutter contre producteurs et trafiquants.

Point de réflexion non plus sur les termes inégaux de l'échange, alors que les prix des principaux produits latino-américains d'exportation sont en chute libre et que pour certains — le sucre par exemple — les quotas d'entrée sur le marché américain ont été brutalement réduits.

Point de réflexion, enfin, sur le lien entre dette et démocratie. Celle-ci est pourtant bien plus sûrement compromise à long terme par l'endettement que par une « menace communiste » qui a obsédé le président Reagan au point de lui faire négliger tout le reste.

« Les politiques adoptées à l'égard de l'Amérique latine ont été si manifestement erronées (demonstrably wrong) *qu'à des degrés divers des changements devront marquer la prochaine administration »*, estime M. Wayne Smith, l'un des meilleurs spécialistes de ces questions. Fonctionnaire du département d'Etat pendant vingt-cinq ans, il a démissionné en 1982, alors qu'il dirigeait la section des intérêts américains à La Havane, en raison de profondes divergences avec la philosophie qui guidait alors la Maison Blanche. Il enseigne aujourd'hui à la prestigieuse John Hopkins University School of Advanced International Studies (SAIS), à Washington.

Dans la capitale fédérale, tout près de la Chambre des représentants, des instituts tels que l'International Center for Development Policy, le Washington Office of Latin America et le Policy Alternatives for the Caribbean and Central America travaillent, chacun à sa manière, auprès de la classe politique et de l'opinion publique pour mieux faire connaître les réalités latino-américaines.

Qu'attend l'Amérique latine ? D'abord le respect des principes d'autodétermination et de souveraineté.

Le cas du Panama est à cet égard exemplaire. Dès le commencement de la crise, en juillet 1987, une résolution de l'Organisation des Etats américains (OEA), parrainée par dix pays — Argentine, Bolivie, Brésil, Colombie, Mexique, Nicaragua, Panama, Pérou, Uruguay, Venezuela, — exigeait la mise en œuvre complète des traités Torrijos-Carter, prévoyant la restitution du canal aux Panaméens (4).

Plus tard, en mars 1988, les membres du Système économique latino-américain (SELA) élevèrent une vigoureuse protestation contre les sanctions économiques et financières appliquées par les Etats-Unis à l'encontre d'un petit pays dont l'intérêt stratégique est exceptionnel. L'attitude de Washington, outre ses forfanteries, était jugée dangereuse.

Dangereuse, aussi, la manière de s'attaquer aux conflits centraméricains. D'où la formation du groupe de Contadora (1983) et du « groupe d'appui » (1986), l'adoption du plan Arias et des accords d'Esquipulas (1987) en vue d'une recherche de solutions négociées pour parvenir à la paix.

Que veut l'Amérique latine ? Toujours plus d'autonomie sur le plan politique. On l'a bien senti en décembre 1987, lors du sommet d'Acapulco, quand le groupe des Huit — Argentine, Brésil, Colombie, Mexique, Panama, Pérou, Uruguay, Venezuela (5) — s'est réuni en dehors de l'OEA. On l'a encore mieux senti à Quito, capitale de l'Equateur, le 10 août 1988, à l'occasion de la passation des pouvoirs entre le président conservateur Leon Febres Cordero et le social-démocrate Rodrigo Borja Caballos (6).

Invité pour la première fois à ce genre de cérémonie, le président Fidel Castro a reçu un chaleureux accueil, tant de la part de la population que des nombreux chefs d'Etat présents, toutes idéologies confondues. Cela sous l'œil chagrin du secrétaire d'Etat George Shultz.

Que souhaite l'Amérique latine ? Que s'engage une concertation multilatérale sur les grands défis à relever : la consolidation des libertés reconquises, la croissance économique — la Banque interaméricaine de développement, par exemple, est bloquée depuis deux ans par un contentieux entre ses actionnaires du Nord et du Sud, — des solutions à long terme pour le règlement de la dette, une paix durable en Amérique centrale.

Mais le dialogue devra s'instaurer sur un pied d'égalité.

C'est la condition pour que les Etats-Unis rétablissent un climat d'entente avec leurs alliés traditionnels, qui aujourd'hui regardent avec insistance du côté de l'Asie et de l'Europe, tant de l'Ouest que de l'Est.

Laffont-Sygma

ARRESTATION D'UN IMMIGRANT CLANDESTIN MEXICAIN A LA FRONTIÈRE
Echapper à la malédiction du chômage et de la faim

---

(1) Cf, par exemple, Carla Anne Robbins, « Central America : the Grand Botch », *US News and World Report*, 6 juin 1988, et « The Central America Mess », éditorial du *Washington Post*, 20 juin 1988.

(2) Voir Elliott Abrams, « The Reagan Policy for Latin America has Worked », *The New York Times*, 28 juillet 1988.

(3) Voir Robert Graham, « When Ideology Holds Sway », *Financial Times*, 8 août 1988.

(4) Voir Françoise Barthélémy, « Panama plus nationaliste que jamais », *le Monde diplomatique*, septembre 1987, et Jean Lapèze, « La croisade de Washington contre le général Noriega », *le Monde diplomatique*, avril 1988.

(5) L'« accord d'Acapulco pour la paix, le développement et la démocratie » fut adopté le 28 novembre 1987. Inquiets du poids de la dette, les participants résolurent de se rencontrer une fois l'an, dans le cadre d'un « mécanisme permanent de consultation et de concertation politique ».

(6) Voir « El encuentro de Quito », *El Pais*, 12 août 1988, et Jaime Galarza-Zavala, « La démocratie prend la relève en Equateur », *le Monde diplomatique*, septembre 1988.



UN FOISONNEMENT D'EXPÉRIENCES

Les prémices d'une société

LE néolibéralisme reaganien laissera au nouveau président américain la mission quasi impossible de combler les gigantesques déficits budgétaire et commercial. Mais il aura, par contrecoup, provoqué le réveil des Etats. Démocrates ou républicains, de nombreux gouverneurs prennent directement en main des dossiers laissés en friche à Washington : revitalisation du tissu industriel, recherche de la compétitivité, création d'emplois, etc. Autant d'expériences qui, un jour, pourraient fournir la matière d'un grand dessein.

Par PIERRE DOMMERGUES

Rien n'aurait-il changé dans la perception que les Américains ont de leur place dans le monde ? Le diagnostic, la vision, les programmes des partis seraient-ils parfaitement interchangeables ? Ou, au contraire, peut-on entrevoir – au-delà du discours-spectacle – les frémissements d'une conscience nouvelle confrontée aux nouvelles réalités ?

Même si les républicains clament que l'Amérique est la nation la plus puissante du monde (*« le prochain siècle, plus encore que celui que nous vivons, sera américain »*, affirmait le candidat Bush dans son discours de La Nouvelle-Orléans) ; même si les démocrates évitent leur catastrophisme coutumier (*« certes le monde est-il en train de changer*, précisait le gouverneur Dukakis devant les étudiants de l'université de Tufts en 1987, *mais l'ère de la suprématie industrielle de l'Amérique est loin d'être révolue »)*, chacun sait que rien n'est plus comme avant. Les rapports officiels, comme les recherches universitaires et les études des fondations, convergent dans leurs analyses et souvent dans leurs recommandations. Le ton est donné par le titre du rapport *A Nation at Risk* (« Une nation en danger ») (1), remis au président Reagan, à l'automne 1983, sur l'enseignement primaire et secondaire aux Etats-Unis.

Ces thèses sont diversement prises en compte par les partis ou les courants à l'intérieur de chacun d'eux, mais elles correspondent bel et bien à des réalités vécues dans la quotidienneté et l'ambiguïté par la majorité des Américains : les produits importés sont certes moins chers, mieux finis et toujours plus nombreux ; mais les Japonais ne sont-ils pas en train d'acheter l'Amérique ?

Quels sont les signes d'inquiétude les plus visibles ? *Le salaire* moyen des travailleurs américains a fléchi de 17 % depuis 1973 et, selon une étude du service des statistiques du ministère du travail des Etats-Unis, les revenus moyens de l'ouvrier ouest-allemand sont de 20 % supérieurs à ceux de son homologue américain. Quant au niveau de vie moyen, il aurait nettement fléchi, au cours des dix dernières années, si le nombre des foyers à double salaire n'avait très fortement augmenté. Autres sujets d'inquiétude, le déficit commercial (qui se creuse à partir de 1983 pour atteindre 174 milliards en 1986, 160 milliards en 1987 et sans doute encore 140 milliards environ en 1988, le déficit budgétaire (qui s'est massivement accru au cours des deux administrations Reagan), la concurrence *internationale, la globalisation de* l'économie, etc.

Face à ce défi, les Etats élaborent des stratégies individuelles adaptées à leurs spécificités. En Pennsylvanie, le gouverneur républicain Richard Thornburgh crée un modèle de développement économique à la fois global et décentralisé. En Arizona, le gouverneur Bruce Babbitt (démocrate) fonde sa stratégie sur la protection de l'environnement (en l'occurrence l'eau) qu'il réussit à associer à la croissance, et sur le remodelage des services sociaux. En Arkansas, le gouverneur Bill Clinton (qui fut l'un des candidats démocrates aux primaires présidentielles) fait le pari de l'intelligence en centrant sa politique économique sur le renforcement de l'enseignement primaire et secondaire (un budget en augmentation de plus de 40 % en deux ans). Au Michigan, l'objectif du gouverneur Blanchard (démocrate) est de créer l'usine du futur. Dans l'Ohio, le gouverneur Celeste (démocrate) opte pour une audacieuse politique de transferts technologiques en faveur des petites et moyennes industries (PMI). A New-York, le gouverneur Cuomo (démocrate) expérimente des programmes qui visent à enrichir le tissu économique local à partir d'une politique originale de logements sociaux. Au Massachusetts, le gouverneur Dukakis centre ses actions sur la redistribution de la croissance économique, entraînant les sous-ensembles régionaux défavorisés dans la spirale du « miracle » d'un Etat où le taux de chômage passe de 12 % en 1975 à moins de 4 % en 1985. *Véritables leaders de l'Etat,* les *gouverneurs* concentrent les pouvoirs d'initiative et d'exécution. Leurs seules limites sont les assemblées locales qui, notamment, votent les budgets.

Les gouverneurs n'œuvrent pas en ordre dispersé. Regroupés dans la puissante Association nationale des gouverneurs (National Governor's Association), ils utilisent l'expertise des consultants les plus expérimentés dans les pratiques de revitalisation régionale ; ils comparent et évaluent leurs expériences ; ils constituent un véritable *think-tank*, qui est en train de donner naissance à une nouvelle philosophie économique et sociale. Les premières conclusions sont publiées dans deux brochures surtitrées *Making America Work* (« Comment mettre l'Amérique au travail »), *Jobs, Growth and Competitiveness* (« Emplois, croissance et concurrence ») (2), qui proposent une stratégie économique décentralisée. *Bringing Down the Barriers* (« Briser les barrières ») jette les bases d'un programme social permettant aux plus défavorisés de s'insérer dans le tissu économique. Leurs remarques sont d'autant plus importantes que l'association regroupe les gouverneurs des deux partis et que les conclusions sont moins le résultat d'un compromis négocié que le produit original d'un consensus « post-partisan » reflétant plus un équilibre entre des sensibilités individuelles qu'entre des positions idéologiques préexistantes.

« APRÈS MOI, LE DÉLUGE ! »
Caricature parue dans l'International Herald Tribune (30 septembre 1988)

Créer un « environnement d'opportunités économiques »

POUR créer un « environnement d'opportunités économiques » *(Framework for Economic Opportunity)*, les gouverneurs proposent un programme en quatre points qui doit être mis en place sous la responsabilité de chaque Etat :

1) *Améliorer la productivité des travailleurs*, c'est-à-dire établir un pont entre l'école et le marché, accroître le nombre et la qualité des scientifiques et des ingénieurs, encourager le secteur privé à investir dans une formation qui développe les *compétences générales*, redéfinir les programmes de formation, élaborer des programmes qui améliorent la connaissance des problèmes internationaux.

2) *Créer des lieux de travail compétitifs.* Le rôle des Etats est de stimuler le développement technologique en encourageant les liaisons entre la recherche et l'industrie ; d'accroître le rythme des transferts technologiques en disséminant l'information en direction des PMI ; d'encourager la coopération entre employeurs et employés ainsi que la participation des salariés aux décisions ; de promouvoir les exportations en aidant les entreprises à identifier et élargir les marchés internationaux ; d'aider les entrepreneurs, en particulier les PMI, à coordonner l'aide financière et technique.

3) *Soutenir les collectivités locales motivées (responsive communities)*, car c'est le *leadership* local – public et privé – qui fait la différence entre une zone qui patine et celle qui décolle. Le rôle de l'Etat est d'encourager la diversification locale par des investissements en infrastructures à la carte ; de soutenir la création de parcs publics qui valorisent les ressources historiques et culturelles ; d'identifier les ressources de l'Etat susceptibles d'accroître les potentialités locales ; de développer la capacité des collectivités à répondre, elles-mêmes, aux problèmes économiques et sociaux, y compris aux licenciements.

4) *Mettre en place un programme d'action fédéral* autour des axes suivants : création d'un environnement économique national à la fois stable et juste (en clair, un budget fédéral équilibré) et d'un cadre financier international stable (un dollar stabilisé) ; établissement de relations commerciales plus « équitables » (la nouvelle loi sur le commerce, signée par le président Reagan en août dernier, répond en partie à cette attente) ; redéfinition des rôles respectifs du gouvernement fédéral et des Etats. D'un côté, les gouverneurs sont plus que jamais soucieux de préserver, voire d'accroître, leurs prérogatives politiques, économiques et sociales ; mais, de l'autre, ils considèrent que la lutte pour la compétitivité des Etats-Unis implique un nouveau partenariat avec le gouvernement fédéral.

En ce qui concerne le volet social, le message est double : d'une part, il est possible de réduire le gâchis de ressources humaines, et c'est au gouverneur qu'il appartient de prendre l'initiative ; d'autre part, l'insertion sociale, et, d'une façon plus générale, la réussite des programmes sociaux, dépendent de l'établissement d'un contrat fondé sur des droits et des devoirs réciproques. Chaque citoyen a le droit d'exiger de son Etat une politique sociale plus audacieuse, mais, en contrepartie, *il a la* responsabilité de contribuer à la réussite du programme. La clef de la réforme du *welfare* repose sur un accord selon lequel le droit aux avantages sociaux est soumis à l'engagement de poursuivre dans la voie de l'indépendance. Chaque bénéficiaire doit participer à un programme de formation initiale ou continue et s'insérer dans une activité professionnelle (3).

La thèse, dans les années 60, c'était que le secteur privé était le problème et le gouvernement la solution. Le double échec du président Johnson, qui ne met fin ni à la guerre au Vietnam ni à la pauvreté, provoque le premier recul démocrate : en 1968, deux ans après le raz de marée qui porte Lyndon Johnson à la présidence, le candidat Hubert Humphrey perd 16 millions de voix et le Parti démocrate 46 députés. Ancien rédacteur des discours de Hubert Humphrey et de M. McGovern, M. Ted Van Dyk résume, quelques années plus tard, la politique démocrate en ces termes : *« Lorsqu'un problème économique et/ou social est identifié, il suffit de créer un nouveau programme ou une nouvelle agence fédérale pour le résoudre. Si le problème n'est pas résolu, il convient d'accroître les subventions et le personnel... Si le problème persiste, il est recommandé de le faire étudier par une fondation ou de le confier à une autre agence... »*

L'antithèse se développe dès la seconde moitié des années 70 : c'est le gouvernement qui devient le problème et le secteur privé la solution. Le président Carter avait perçu le besoin d'élaborer une solution de rechange à la politique économique caricaturale du président Johnson. Mais, incapable de concevoir un nouveau projet, il s'était contenté, sous l'influence de Patrick Caddell, son spécialiste des sondages, de proposer un nouveau style fondé sur un pilotage à vue effectué à partir des attentes des électeurs. En 1980, M. Reagan l'emporte grâce non pas à un programme positif, adapté aux réalités économiques nouvelles, mais à un programme négatif qui s'inscrit contre les déformations du libéralisme des précédentes années. Ses propositions – réduction d'impôts, déréglementation, diminution des dépenses sociales et augmentation des dépenses militaires – correspondent à une partie de l'attente des électeurs. Une large majorité approuve la politique présidentielle, mais 60 % des personnes interrogées considèrent néanmoins que le président Reagan est incapable de conduire l'Amérique vers l'avenir.

La synthèse en train de naître au niveau des Etats redessine les contours du problème et de la solution. Le problème, c'est la place des Etats-Unis dans un nouveau mode économique, politique, culturel et social régi par la communication immédiate et l'internationalisation du marché. La solution,

(1) *Rapport soumis au président Reagan, A Nation at Risk*, Government Printing Office, Washington DC, 1983.

(2) Center for Policy Research, *Making America Work. Jobs, Growth and Competitiveness*. National Governors' Association (NGA), Washington, DC, 1987 ; *Bringing Down the Barriers*, NGA, Washington, DC, 1987 ; *Follow-Up Report*, NGA, Washington DC, 1988.

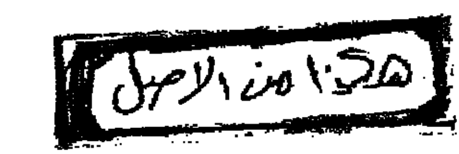
(3) Voir en particulier les programmes GAIN au Massachusetts et ET en Californie.

Calendrier des fêtes nationales

1er-30 novembre

1er ALGÉRIE	Fête de la révolution
1er ANTIGUA	Fête de l'indépendance
3 PANAMA	Fête de l'indépendance
7 URSS	Anniv. de la révolution d'Octobre
11 ANGOLA	Fête de l'indépendance
18 OMAN	Fête nationale
19 MONACO	Fête nationale
22 LIBAN	Anniv. de l'indépendance
24 ZAIRE	Fête nationale
28 LA BARBADE	Fête nationale
28 MAURITANIE	Fête nationale
29 ALBANIE	Fête nationale
29 YOUGOSLAVIE	Anniv. de la procl. de la Rép. soc. féd.
30 BÉNIN	Fête nationale
30 RÉP. DÉM. POP. YÉMEN	Fête nationale







« APRÈS MOI, LE DÉLUGE ! »
... Herald Tribune (30 septembre 198...)

DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

de partenariat aux Etats-Unis

c'est un rôle nouveau joué par les partenaires nationaux et internationaux, une conception inédite des alliances entre communautés, régions et nations, riches et pauvres, un mode de coopération original entre le secteur public et le secteur privé, le monde du travail et le patronat, l'Université et l'entreprise, les acteurs institutionnels et ceux du *tiers-secteur*. *L'objectif n'est plus* d'accroître ou de réduire les programmes étatiques, mais d'utiliser l'Etat pour modifier la nature du marché. Bref, le gouvernement n'est ni le problème ni la solution. C'est le partenaire.

Nul n'a mieux identifié les ingrédients de ce nouveau projet que David Osborne dans une magistrale synthèse *qu'il consacre aux expériences de développement* économique et social (4). Pendant plus de deux ans, ce journaliste indépendant de Boston mène une enquête sur le terrain auprès des élus, des universitaires, des syndicalistes, des patrons, des consultants, des gouverneurs. Il partage sa réflexion avec des chercheurs tels que M. David Birch, le professeur-consultant du *Massachusetts Institute of Technology* (MIT), qui théorise le rôle critique des PMI dans la croissance économique, et M. Robert Reich, l'un des deux principaux conseillers économiques de M. Dukakis, l'auteur de *The Next American Frontier* (« La prochaine frontière américaine ») et de *Tales of a New America* (« Contes d'une nouvelle Amérique ») (5).

David Osborne poursuit la réflexion amorcée en 1969 par Jane Jacobs qui, dans *The Economy of Cities* (« L'économie des villes ») (6), *perçoit le développement* économique comme *« un procès continu d'innovations dans un contexte qui rend possible cette injection d'improvisations perpétuelles dans la vie quotidienne »*. L'innovation n'est pas seulement dans le laboratoire, mais dans l'atelier de production, dans un rapport constructif entre les employeurs et les salariés, dans telle structure de financement originale. Quant à la croissance économique, elle n'est pas un « état » ; elle est un « *processus » capricieux et imprévisible.*

David Osborne a identifié quelques principes d'action communs aux programmes de développement économiques et sociaux :

– pour réussir, ces programmes doivent être préparés par des études économiques minutieuses ;

– l'approche dite du « grossiste » (l'Etat cherche à modifier les lois du marché, à transformer la culture des affaires et à faire passer un message précis ; il n'intervient financièrement qu'à titre incitatif) est préférable à celle du « détaillant » (l'Etat se *contente de subventionner quelques* programmes prioritaires) dans une économie où les interventions de l'Etat, notamment dans le domaine de la formation du capital, sont infinitésimales au regard des ressources privées. Pour renforcer son message, le gouverne*ment peut jouer un rôle de catalyseur* (il prend, par exemple, l'initiative de la création d'un fonds de capital-risque), de levier (il apporte sa contribution, moyennant une participation au moins égale du secteur privé), de marieur (il suscite, par exemple, des partenariats *entre l'Université et l'industrie*). En cas de défaillance du secteur privé, il peut même jouer le détaillant, à titre exceptionnel ;

– l'économique et le social sont les deux volets d'une même réalité. Une meilleure organisation socio-professionnelle est un facteur d'innovation et de croissance. Ainsi au Massachusetts, les allocations de chômage servent à subventionner des entreprises qui forment et embauchent des travailleurs licenciés. A New-York, des prêts bonifiés sont accordés aux entreprises qui s'engagent à former et embaucher des membres des groupes défavorisés...

– les stratégies de développement performantes reposent sur l'investissement plutôt que la dépense. Trop de programmes économiques et sociaux se *contentent de dépenser l'argent public* – pour aider les défavorisés, créer des emplois publics ou payer des loyers. Trop peu cherchent à investir dans le développement des capacités de l'individu ou des collectivités – à enseigner de nouvelles compétences, à encourager l'autonomie. L'essentiel est d'enseigner à pêcher dans la rivière, plutôt que de distribuer le poisson.

– développer les potentialités des institutions et des acteurs locaux (7). Le développement économique est un phénomène local, *reposant sur* des acteurs locaux, industriels, banquiers, universitaires, élus, syndicalistes. Le rôle des pouvoirs publics est de susciter les coopérations.

– Les systèmes qui fonctionnent le mieux sont à la fois globaux et décentralisés. Le développement étant multidimensionnel, les services apportés, par exemple aux PMI, doivent également être multidimensionnels. Il importe de multiplier les « guichets uniques » ;

– les programmes de développe*ment doivent être construits à une* échelle appropriée (ils sont trop souvent sous-dimensionnés) et dans une perspective à long terme ;

– enfin, pour demeurer efficaces, les programmes doivent être constamment confrontés à la réalité du marché.

De nouvelles priorités

QUELLES sont aujourd'hui les priorités des responsables politiques *régionaux ? En tête de liste figure* le renforcement de l'infrastructure intellectuelle. Une bonne formation initiale et continue, une excellente recherche universitaire. Mais, surtout, un réseau interactif qui crée une synergie entre ses composantes. La formation continue doit, aussi, tenir compte des besoins du marché. La recherche doit, également, déboucher sur la création de produits et de procès nouveaux. Pour développer les transferts techno*logiques, quatre modèles se mettent en* place : les parcs scientifiques (tel le Research Triangle Park, en Caroline du Nord), qui suscitent tout au plus la création d'unités de production des grands groupes ; les consortiums de recherche publics et/ou privés, qui développent des recherches interdisciplinaires (8) ; des projets spécifiques où les pouvoirs publics suscitent le partenariat entre chercheurs et industriels, et fournissent la carotte financière sous réserve de financements privés *complémentaires ; un système global* (assistance technologique, financière et managériale offerte par un guichet unique), sur une base décentralisée.

Une seconde priorité est la modernisation industrielle - c'est-à-dire le déploiement des nouvelles technologies dans les industries traditionnelles. Au Michigan, les pouvoirs publics mettent à la disposition de PMI un service (Michigan Modernization Service) qui apporte aux bénéficiaires un diagnostic, un projet élaboré en commun, une formation et une *méthodologie d'utilisation*. Au Massachusetts, une agence quasi publique, l'Economic Stabilization Trust, offre un service comparable, auquel s'ajoutent des pistes de financement.

Le capital humain - ou les ressources humaines - constitue une troisième priorité. Les Etats-Unis ont toujours valorisé l'éducation, mais ils n'ont jamais sérieusement pris en considération la formation professionnelle des travailleurs. Pourtant, 20 % des adultes américains ne savent ni lire, ni écrire, ni compter (50 % des Hispaniques et 40 % des Noirs entrent dans cette catégorie) et la plupart sont pauvres ou sous-employés. 85 % des travailleurs de l'an 2000 auront été formés dans la deuxième moitié des années 70. Pour devenir compétitif, pour enrayer l'épi*démie des « nouveaux pauvres », les* Etats-Unis doivent entreprendre un puissant effort de formation (9). Les gouverneurs de l'Arkansas, de l'Illinois ou du Michigan se sont déjà lancés dans des programmes ambitieux. L'une des priorités d'un prochain président des Etats-Unis pourrait être de faire voter, pour les travailleurs, l'équivalent, sur le plan de la formation professionnelle, du *GI Bill*, qui avait ouvert l'accès des universités aux anciens combattants de la seconde guerre mondiale. En attendant, les Américains envient les systèmes français, allemand ou suédois de formation permanente.

Une quatrième priorité est la création d'un environnement favorable à l'esprit d'entreprise. Deux composantes sont vitales : un élément immatériel, l'expertise en gestion et le management technologique, et un élément plus tangible, la disponibilité du capital. Deux domaines où les Etats-Unis semblent en avance sur l'Europe, et plus particulièrement la France, même s'il reste encore beaucoup à faire en ce qui concerne le second.

Pour ce qui est du financement, en revanche, les Américains ont mis au point – en plus des formes classiques de capital-risque privé – des modalités originales : d'une part, les pouvoirs publics interviennent pour fournir les services qui, faute de rentabilité, ne sont pas rendus par le secteur privé (financement de projets, de prototypes, etc.), et ils n'hésitent pas à investir dans des fonds de capital risque d'Etat ; d'autre part, des individus – par opposition à des institutions – se regroupent en réseaux informels locaux pour constituer une épargne de proximité mise à la disposition des petits entrepreneurs locaux.

Adresses utiles

● Un très grand nombre de publications portant sur le développement économique régional aux Etats-Unis peuvent être consultées à Triade, 101, boulevard Raspail, 75006 Paris, Tél. : (1) 45-48-08-95/45-49-20-38. Télécopie : (1) 45-44-96-68. L'association Triade a pour mission de développer le partenariat entre les entreprises, les universités et les collectivités locales et elle organise, en particulier pour ces dernières années, des voyages d'études aux Etats-Unis qui débouchent, au retour en France, sur la mise en place de projets stratégiques. Triade organise également des ateliers de travail et des journées de formation sur les stratégies de développement économique régional en France.

● *Council of State Planning Agencies (CSPA)*, Hall of the States, 444 North Capitol Street, Suite 250, Washington, DC, 20003-1672.

● *Committee for Economic Development (CED)*, 1700 K Street, N.W., Washington, DC, 20006.

● *Corporation for Enterprise Development (CFED)*, 1725 K Street, New-York, Suite 1401, Washington, DC, 20006.

● *National Council for Urban Economic Development (CUED)*, 1730 K Street, New-York, Washington, DC, 20006.

● *National Governors'Association (NGA)*, Hall of the States, 444 North Capitol Street, Suite 250, Washington, DC, 20003-1572.

● *National League of Cities (NLC)*, 1301 Pennsylvania Avenue, N.W., Washington, DC.

Des « laboratoires de la démocratie »

MM. ROBERT FRIEDMAN et William Schweke, respectivement président et vice-président de l'Association pour le développement de l'entreprise (The Corporation for Enterprise Development), cabinet de consultants installé à Washington, ont établi, dans des brochures et des articles publiés dans leur mensuel, *Entrepreneurial Economy* (10), une méthodologie permettant à une région, un département ou une ville de définir elle-même et de mettre en place sa propre stratégie ainsi qu'une série de critères d'évaluation, dans un long terme prospectif, des actions menées par les Etats pour améliorer le climat des affaires ou ce qu'ils préfèrent appeler l'« *environnement économique* ».

Fortement affaiblie dans les années 60, la coalition démocrate des années 30 a définitivement disparu avec l'échec de Walter Mondale à l'élection présidentielle de 1984. La victoire de M. Ronald Reagan n'a pas réussi à préparer l'entrée de l'Amérique dans le troisième millénaire. La nouvelle donne mondiale exige néanmoins un réalignement économique, social, idéologique et politique majeur sur les plans national et international.

Une nouvelle problématique et des solutions nouvelles, transcendant les traditionnels clivages idéologiques, se font jour dans les Etats. Les gouverneurs républicains sont aussi « activistes » que les gouverneurs démocrates. Si ces derniers sont plus nombreux à développer les « laboratoires de la démocratie », c'est en partie parce qu'il y a plus de gouverneurs démocrates que républicains, notamment dans l'Est et la région des Grands Lacs, où les problèmes économiques sont plus visibles.

Toujours est-il que le parti (ou l'homme) qui réussira à cristalliser et populariser ces nouvelles tendances, à incarner le nouveau *deal* – un contrat fondé sur un nouveau dosage du public et du privé, un nouvel équilibre entre l'économique et le social, de nouvelles pratiques partenariales, une conception rénovée des opportunités individuelles, et un *leadership* à la fois consensuel et mobilisateur – sera au cœur d'un réalignement politique fondamental.

Peut-être faudra-t-il attendre 1992 ou 1996 pour que ce réalignement se réalise, en s'inspirant, une fois de plus, des expériences des Etats. La plupart des réformes formalisées par les progressistes au tournant du siècle n'avaient-elles pas été mises à l'épreuve d'abord dans les Etats, plus aptes à répondre aux mutations technologiques, économiques et sociales ? Dans les années 30, le président Roosevelt ne se plaisait-il pas à rappeler qu'il s'était contenté de reprendre – sur le plan national – les réformes mises en place par son ami Al Smith, gouverneur de l'Etat de New-York ?

PIERRE DOMMERGUES.

---

(4) David Osborne, *Laboratories of Democracy*, Harvard Business School Press, Boston, Mass., 1988.

(5) Robert Reich, *The Next American Frontier*, Penguin Books, New-York, 1984 ; *Tales of a New America*, Times Books, New-York, 1987.

(6) Jane Jacobs, *The Economy of Cities*, Random House, New-York, 1969. David Birch, *Job Creation in America. How our Smallest Companies Put Most People to Work*, Free Press, New-York, 1988.

(7) Voir Pierre Dommergues, « Le Michigan, laboratoire de l'économie-territoire », *le Monde diplomatique*, octobre 1986.

(8) Voir Pierre Dommergues, « La recherche industrielle tremplin de la compétitivité américaine », *le Monde diplomatique*, février 1987.

(9) Evelyn Ganzglass et Maria Heidkamp, *State Strategies for Training a Competitive Workforce : The Emerging Role of State-Funded Job Training Programs*, Center for Policy Research, NGA, Washington, DC, 1987 ; National Alliance of Business et Committee on Urban Economic Development, *Employing Human Capital*, Washington, DC, 1987.

(10) Robert Friedman et William Schweke, « *Sowing the Seeds of Economic Renewal : a Manual for Dislocated Communities* », *Entrepreneurial Economy*, Washington, DC, mars-avril 1986 ; *Making the Grade : The Development Report Card for the States*, Corporation for Enterprise Development, Washington, DC, 1987.

Droits individuels et niveau de vie se jouent dans une

PLANETE

(Suite de la première page.)

Mais pourquoi rêver ? Riche ou pauvre, capitaliste ou communiste, membre d'une alliance (OTAN, pacte de Varsovie) ou neutre (Suisse, Suède), tout pays espère trouver dans ses arsenaux une garantie de sécurité. Sous le gouvernement de M. Chirac, gauche et droite réunies ont, comme un seul homme, voté la loi de programmation militaire. Le public ne leur en a pas tenu grief. Rarement contestée, une idée simple, bien ancrée dans les esprits et les mœurs, persuade chaque citoyen de financer cet effort gigantesque. Gigantesque et sans fin. Car soumis à un impératif : il faut toujours aller de l'avant, toujours perfectionner les armes existantes, toujours en inventer de plus sophistiquées.

CONSÉQUENCE logique d'une obsession sécuritaire trop étroitement conçue, la course aux armements crée de nouvelles causes d'insécurité en aggravant les déséquilibres économiques et en faisant surgir des foyers de violence que nul n'est jamais sûr de maîtriser. Mieux encore, elle fait entrer dans le champ du possible la destruction sans appel, l'éventuelle annihilation non seulement d'un pays ou d'un continent, mais de l'humanité tout entière. L'utilisation d'une petite partie seulement des missiles disponibles provoquerait l'« hiver nucléaire », la glaciation de la planète, la plus grande catastrophe « écologique » jamais envisagée. *Définitive*. Et voulue par l'homme. Irraisonnée ou étayée *a posteriori* par de changeantes « doctrines », la quête d'une sécurité absolue peut conduire au désastre absolu.

Bien que les industries d'armements se montrent peu soucieuses de réduire leurs coûts et d'améliorer, si l'on peut dire, le rapport qualité-prix, elles sont obligées, pour rendre leurs activités un peu moins dispendieuses, de vendre une partie de leur production.

Deux marchés s'ouvrent à elles : les armées des autres pays industrialisés, d'où la féroce compétition entre Américains et Européens, mais aussi entre Européens eux-mêmes comme le montre l'affaire des deux avions concurrentiels Rafale et EFA (2) ; les armées du tiers-monde. Sur ces deux marchés, les fournisseurs rivalisent de générosité sous forme de pots-de-vin. Dictateurs et gouvernements militaires ne sont pas les seuls sensibles à cette vénalité : le prince Bernard des Pays-Bas en fut contraint à se démettre. Par la corruption, la quête de sécurité sape les valeurs démocratiques que l'on prétend défendre.

La prolifération des armes engendre deux sous-produits qui mettent la planète en danger.

Le premier est militaire. Car si les ventes au tiers-monde contribuent, pour une part non négligeable, à l'équilibre de la balance commerciale des pays producteurs, elles entretiennent et prolongent ces « conflits régionaux » qui, depuis 1945, ont fait quelque *17 millions de morts*. La démarche sombre dans un dramatique burlesque lorsque par exemple, en 1965, l'Inde et le Pakistan s'affrontent avec les armes qu'ils ont tous deux reçues des Etats-Unis, ou lorsque le président Reagan fournit des équipements militaires à l'Iran. Absorbés par des affaires autrement sérieuses, vraiment à la mesure de leur prodigieuse puissance de feu, les Supergrands ont longtemps considéré ces guerres périphériques avec une indulgence dédaigneuse... Jusqu'au moment où, en 1988, elles sont devenues un atout et un test dans leurs négociations bilatérales.

Le second sous-produit appartient à l'ordre économique. Entre 1977 et 1982, les dépenses militaires des pays les moins développés ont atteint un total supérieur à l'ensemble de la dette du tiers-monde à la fin de 1982. Si les « marchands de canons » ont tiré profit de ces opérations, les banquiers, qui n'espèrent plus récupérer l'intégralité de leurs prêts au tiers-monde, savent, eux, qu'une bonne part de leurs actifs est partie en fumée. Grâce à eux, leurs débiteurs sont mieux armés : ils ne sont plus solvables (3).

EN dépit de toute leur arrogance, les Grands eux-mêmes n'échappent pas aux contraintes budgétaires. L'éblouissante imagination créatrice des fabricants d'armes est sans limite, mais non pas les capacités financières des Etats. Lorsque M. Carlucci remplace M. Weinberger à la tête du Pentagone, il doit donc réviser en baisse son budget. Puis, au grand chagrin de M. Reagan, le général James Abrahamson, directeur du programme de « guerre des étoiles », donne sa démission à la fin du mois de septembre dernier. L'ambitieux projet de « bouclier spatial » aura coûté une dizaine de milliards de dollars mais ne verra pas le jour. En effet, ni M. Bush ni M. Dukakis n'ont osé proposer un alourdissement de la pression fiscale : parler d'impôts, dit-on à Washington, est électoralement suicidaire. Le coût exorbitant de leurs ambitions militaires incite les deux Superpuissances à plus de modération, stimule leur volonté de négociation et de détente (4).

Est-ce à dire que, tempérant enfin leur obsession de sécurité par les armes, les Etats chercheraient d'autres moyens, politiques, d'affirmer leur souveraineté ? A l'Est comme à l'Ouest, ils devront alors surmonter une difficulté majeure, trop rarement mentionnée, qui risque de leur interdire l'accès de cette voie plus raisonnable. En s'intensifiant jusqu'à la frénésie, la course aux armements a en effet entraîné une forte militarisation de l'enseignement supérieur et des programmes de haute technologie. *« Les attitudes et les valeurs intellectuelles et sociales des individus engagés dans la recherche et le développement militaires constituent l'un des principaux obstacles, et peut-être même le principal »*, à une reconversion des industries de guerre (5).

Outre les considérables difficultés techniques inhérentes à tout accord de désarmement, les gouvernements les mieux intentionnés doivent aussi compter avec les idées reçues, habilement entretenues dans l'opinion, et avec les groupes d'intérêt qui profitent de la course aux armements. Ramener à leur juste place les peurs que n'apaisent nullement l'accumulation et le perfectionnement des armes, inscrire l'effort militaire dans une stratégie plus réaliste de sécurité globale : cette double tâche ne peut être menée à bien sans l'appui de citoyens mieux avertis de la complexité pluridimensionnelle de leur propre sécurité.



LA sécurité de chaque pays et la paix de la planète sont menacées au moins autant par des périls économiques que par des risques militaires. La puissance dévastatrice des armes modernes rend très hypothétique une guerre de conquête car elle offrirait au vainqueur – s'il y en a un... – le douteux privilège de s'emparer d'un champ de ruines, pratiquement inexploitable avant longtemps, alors qu'il devrait, chez lui, réparer les dégâts causés par les tirs nucléaires du camp adverse. Quant à la résistance au chantage militaire, elle requiert non pas la parité des forces mais simplement des moyens capables d'infliger à l'adversaire des dommages inacceptables. Plus plausibles que la guerre moderne, deux dangers ont déjà pris forme sous nos yeux :

– Par la perte de sa souveraineté économique, un pays subirait la dégradation puis la liquidation progressive de son autonomie politique. Pas de capitulation formelle comme à la suite d'une défaite militaire, mais lente subordination des libertés fondamentales et du niveau de vie à des pouvoirs extérieurs échappant au contrôle des ressortissants du pays économiquement dominé ;

– Par dislocation économique et sociale de la planète elle-même, amplification des déséquilibres qui constituent le terrain privilégié des plus folles violences (6). Si meurtriers qu'ils aient été, les conflits régionaux interétatiques ont fait moins de victimes que le sous-développement économique (famines, malnutrition, épidémies, extrême misère d'où surgissent des conflits internes à caractère interethnique ou révolutionnaire).

Certes, les hallucinants scénarios élaborés dans les états-majors déchaîneraient une apocalypse, mais jusqu'à présent ils restent du domaine des virtualités. Fauchant d'innombrables vies humaines, les effets disruptifs des fractures économiques et sociales appartiennent, eux, au monde réel, quotidien.

Des théories de bazar attribuent aux gouvernements, directoires et conseils d'administration, le pouvoir exclusif de déterminer les rapports de forces économiques. Mais seuls le consentement, la résignation ou l'indifférence d'un public plus ou moins bien informé rendent possible la mise en œuvre des politiques préconisées par les « grands décideurs ». Avec les rudes chocs dont elle ne parvient pas à se remettre, la décennie 1980-1990 a été dominée par l'acceptation béate d'une certaine vision économique qui, à la tribune des Nations unies, a été formulée en ces termes :

« Dans les halls de ce bâtiment, on parle beaucoup du droit au développement. Mais il devient de plus en plus évident que le développement n'est pas un droit en lui-même. Il est la résultante de plusieurs droits : le droit de propriété, le droit d'acheter et de vendre librement, le droit de conclure des contrats, le droit d'être libre d'impôts excessifs et de réglementations trop strictes d'un gouvernement fâcheusement pesant. D'après certaines études, les pays qui pratiquent une taxation légère connaissent un taux de croissance supérieur à celui des pays lourdement imposés (...). Dans des pays comme la Colombie, la Turquie ou l'Indonésie, les gouvernements réduisent les impôts, révisent les réglementations, ouvrent des possibilités à l'initiative privée (...). Ceux qui invoquent des solutions gouvernementales pour résoudre le problème du développement devraient considérer que le marché libre constitue une autre voie, et que c'est la seule voie juste. Contrairement à beaucoup d'autres, celle-ci conduit au but. Et ça marche ! »

Ainsi s'exprimait le président Reagan devant la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale de l'ONU. Combien de pays choisiraient comme modèle la Colombie (où la cocaïne assure la principale exportation), la Turquie (trop peu développée pour réaliser son vœu d'adhérer à la CEE) ou l'Indonésie ? Ils envieraient plutôt le sort de la Suède : une ponction fiscale lourde, mais le taux de chômage le plus faible en Europe, des services sociaux très développés, une industrie *et une balance commerciale en excellente santé*.

Ne faisant confiance qu'à l'entreprise privée, les théories libérales ont causé au monde un tort incalculable. En 1974, le Fonds monétaire international proposa que les centaines de milliards de pétrodollars fussent recyclés par le Fonds. Appuyé par les pays sous-développés mais aussi par la Grande-Bretagne, la France et l'Italie, ce point de vue se heurta au veto des Etats-Unis, qui – bien avant le délire libéral de l'époque reaganienne – obtinrent que ce recyclage fût assuré par les banques commerciales (7). Celles-ci doivent aujourd'hui se mordre les doigts qu'une telle faveur leur ait été accordée car c'est ainsi qu'elles ont pu prendre des risques majeurs en ouvrant aux pays du tiers-monde des créances dont elles savent maintenant qu'elles sont irrecouvrables.

Si les banques étaient les seules victimes de cette erreur stratégique ! Dès qu'elles découvrirent la situation périlleuse dans laquelle elles s'étaient mises, elles demandèrent au FMI de voler à leur secours. Celui-ci imposa donc aux pays débiteurs une diminution de la consommation par habitant, la suppression des subventions aux produits de première nécessité, l'allégement des services sociaux, un freinage des investissements, l'équilibre de la balance commerciale – ce qui se traduisit par une réduction de leurs importations en provenance du monde industrialisé, où la crise, dès lors, ne pouvait que s'amplifier. Beau résultat...

••• ET cependant l'endettement n'a cessé de croître : 950 milliards de dollars en 1985 – au moment où le secrétaire américain au Trésor, à juste titre inquiet, lance le fameux « plan Baker », présenté comme l'amorce d'une solution – et 1 200 milliards de dollars aujourd'hui. *« Le plan Baker est mort. Faisons donc la seule chose décente : enterrons-le, et cherchons autre chose »*, dit le sénateur Bradley (New-Jersey). Mais, entre un tardif constat de décès et de discrètes funérailles, ce cadavre lui-même continue de faire des ravages : au cours des deux dernières années, quinze pays parmi les plus lourdement endettés ont effectué vers leurs créditeurs des transferts nets de 58 milliards de dollars. Mieux encore, en 1988 le FMI lui-même a reçu du tiers-monde 5 milliards de plus qu'il n'a déboursé en sa faveur (8).

Admirable système, émouvante efficacité de la pompe à capitaux... Vive le libéralisme moderne !

Banques légitimement inquiètes, tiers-monde pris à la gorge : les Etats-Unis, pour autant, s'en portent-ils mieux ? De 1977 à 1988, les 10 % les plus pauvres de la population ont vu leur revenu annuel moyen tomber de 3 673 dollars à 3 286 dollars (– 10,5 %), soit environ 20 000 F – moins de 1 700 F par mois... Dans le même temps, les familles aisées sont passées de 73 348 dollars à 93 464 dollars (+ 27,4 %), soit environ 580 000 F, et la couche supérieure, à peine 5 % de la population totale, a fait encore mieux : de 94 476 dollars à 129 762 dollars (+ 37,3 %), soit environ 817 000 F. Dans cette catégorie, chaque famille a donc ajouté à son revenu l'équivalent de celui de dix famille pauvres. Peut-être ces chiffres prendront-ils un sens plus concret si l'on ajoute qu'un an d'études coûte en moyenne 12 924 dollars (plus de trois fois le revenu annuel d'une famille pauvre) dans un « college » privé, et 5 823 dollars dans un « college » public (9). Tout est dans l'ordre : des riches plus riches, des pauvres plus pauvres. Les premiers votent, les seconds non, et ils ne sont pas les seuls puisque la moitié des citoyens ne prennent pas la peine d'aller aux urnes. Fragile démocratie...

Qu'en serait-il si l'Amérique ne vivait largement au-dessus de ses moyens (10) ? Longtemps récusé, ce constat élémentaire a fini par être admis par de savants esprits. Lorsque, porté par une incomparable popularité, M. Reagan entre à la Maison Blanche en 1981, M. James Carter lui laisse une situation jugée inacceptable : une dette fédérale de 738 milliards de dollars, un déficit commercial de 25 milliards. Lorsqu'en janvier prochain M. Bush ou M. Dukakis prendra possession de la présidence, il héritera de son glorieux prédécesseur une dette fédérale de 2 100 milliards et un déficit commercial qui, l'an dernier, a atteint 161 milliards. Pour renforcer la sécurité nationale, M. Reagan a beaucoup augmenté le budget militaire. Mais sa politique économique *« a sacrifié une part de la souveraineté américaine »*, note mélancoliquement M. Benjamin Friedman (11).

BIEN avant que cette évidence ne s'impose aux regards les plus myopes, M. Felix Rohatyn, de la Banque Lazard à New-York, lançait le même cri d'alarme (12). Il n'a pas été écouté. Mais il ne se décourage pas. Le voici donc qui revient à la charge. Le système financier américain, ose-t-il écrire, est un *« château de cartes »* (13). Au grand dam des dévots du libéralisme, il rappelle que ce n'est pas le dieu-marché qui a pansé les plaies ouvertes par le « hoquet » boursier d'octobre 1987, mais la Réserve fédérale et les gouvernements japonais et européens en injectant de l'argent dans les circuits financiers déboussolés. Passant en revue les absurdités qui favorisent les pires spéculations, préconisant des réformes urgentes pour éviter la catastrophe, il ajoute :

« Il n'est pas nécessaire d'être un prophète de malheur et de ruine (« a prophet of doom and gloom ») *pour esquisser le scénario d'un déclin (...), d'un nouveau plongeon des marchés boursiers (...), d'une crise bancaire. »*

M. Felix Rohatyn n'est pas seul à s'inquiéter (14). Pour payer les intérêts de sa dette (externe et interne), le gouvernement fédéral a déboursé 52 milliards de dollars en 1980, et 151 milliards en 1988. Soit, sur chaque dollar collecté par l'impôt sur le revenu, 21 centimes en 1980 et 37 centimes cette année (15). Et Washington manque d'argent pour l'enseignement, la formation professionnelle, la santé publique...

Depuis la réforme fiscale de M. Reagan, *« la dette fédérale a presque triplé, alors que le revenu national n'augmentait que de moitié »* (16). Les Etats-Unis doivent donc attirer des capitaux extérieurs et, pour les séduire, Washington augmente les taux d'intérêt à court terme qui, du mois de mai au mois d'août derniers, sont passés de 6,7 % à 7,5 %. Pour tenter de résister, les pays européens s'engagent dans la surenchère (17) : ils rendent le crédit plus cher et, naturellement, les entreprises hésitent à investir – à créer des emplois. Absorbé par de lassantes démarches pour percevoir ses indemnités, pointer à l'ANPE, répondre aux petites annonces, expédier son curriculum vitae, tirer les cordons de sonnette, le chômeur ne songe même pas à analyser d'arides études qui lui feraient entrevoir de quel jeu international, de quelle incompétence, de quelle avidité il est victime.

Les entreprises qui « dégraissent » leurs effectifs, le gouvernement qui négocie avec les infirmières, n'osant pas avouer qu'ils pilotent à vue, improvisent de mois en mois. Que peuvent-ils faire d'autre alors que, depuis des années (1971 : non-convertibilité du dollar ; 1976 : accord de la Jamaïque, etc.), ils tolèrent l'anarchie monétaire ? Comment diable pourraient-ils élaborer une stratégie cohérente et réaliste dans un environnement aussi incertain, dangereusement labile, dépourvu de points d'appui fixes ?

En amplifiant les désordres mondiaux qu'elle prétendait éliminer, la reaganomie a été le fossoyeur d'une part importante, peut-être décisive, de la souveraineté économique des Etats-Unis. Un budget militaire en expansion et les rêveries technologiques de la « guerre des étoiles » (18) ne pouvaient la restaurer. Guettant jour et nuit l'arrivée des barbares, tout empire refuse de savoir qu'il se défait d'abord de l'intérieur, par lui-même (19). En général, il entraîne avec lui dans le même tourbillon ses alliés les plus fidèles, ses plus proches féaux. A eux de comprendre que leur souveraineté ne se fonde qu'en partie sur la force des armes et qu'elle dépend aussi de leur solidité économique. Alliés militaires des Etats-Unis, mais rivalisant avec eux dans l'industrie et le commerce, l'Allemagne et le Japon ne s'y trompent pas.



OR voilà que, découlant d'un mode de développement illustré pendant trois décennies par une fulgurante croissance et par une enviable prospérité, deux autres menaces se manifestent. Nouvelles venues sur la scène internationale, l'une concerne la nature, atteinte dans ses conditions de survie ; l'autre concerne l'homme, de vastes communautés ballottées au gré des conflits armés, des famines, des séismes politiques, des antagonismes raciaux ou sociaux.

Lorsqu'au début d'octobre M. Brian Mulroney, premier ministre du Canada, annonce la dissolution du Parlement, il ne le fait pas de gaieté de cœur. Il y est contraint par un large courant d'opinion hostile à l'accord de libre-échange qu'il a négocié avec Washington et dans lequel l'opposition voit un instrument voué à faire du Canada *« une colonie des Etats-Unis »* (20). Au contraire, dit M. Mulroney, cet accord nous permettra d'accomplir *« le rêve réalisable d'une économie en expansion et d'un environnement non pollué »* (21).

---

(2) Voir « Les armes de l'Europe », *le Monde diplomatique*, janvier 1988.

(3) Sur les effets économiques de la course aux armements, et sur les liens entre désarmement et développement économique, voir *le Rapport Thorsson*, Nations unies, document A/36/356, 5 octobre 1981.

(4) Cet argument est développé dans « Le prix des armes », *le Monde diplomatique*, juillet 1988.

(5) Antonio Domini, rapport ronéotypé présenté au séminaire organisé par l'UNITAR (Institut des Nations unies pour la formation et la recherche) et par l'Association soviétique pour les Nations unies, Moscou, 5-9 septembre 1988. D'autres communications présentées au cours de ce séminaire sont utilisées dans cet article qui, toutefois, ne peut en rien être considéré comme un compte rendu de la rencontre.

(6) Voir le dossier « Sociétés écartelées, planète disloquée », *le Monde diplomatique*, mai 1988.

(7) Sidney Bell, rapport ronéotypé présenté au séminaire de Moscou.

(8) Cf. « Forgive Us Our Debts », *Time*, 10 octobre 1988.

(9) Cf. « Are You Better Off ? », *Time*, 10 octobre 1988. Le même article fournit bien d'autres précisions ; par exemple, trente-sept millions de jeunes Américains ne sont couverts par aucune assurance sociale. D'autre part, la conversion en francs du revenu familial américain ne permet pas une comparaison exacte puisque, en France, l'enseignement est pratiquement gratuit et que les soins de santé sont, pour l'essentiel, remboursés par la Sécurité sociale. De telles différences ne sont pas seulement économiques ou budgétaires ; elles traduisent deux conceptions différentes de la place de l'homme dans la société, deux approches de la civilisation humaine. Dans le même numéro de *Time*, voir aussi l'article « The Underclass : Breaking the Cycle », portrait économique, social et culturel de sept à huit millions d'Américains qui vivent dans les pires conditions. *« Dans la guerre contre la pauvreté, semble-t-il, c'est la pauvreté qui a gagné »*, écrit l'auteur. Voir aussi « America's Third World », *Newsweek*, 8 août 1988.

(10) Voir « L'Empire du dollar », *le Monde diplomatique*, février 1985. Apôtre du libéralisme économique, appuyé sur d'inébranlables convictions, Guy Sorman, auteur de *la Révolution conservatrice*, déclare au *Nouvel Observateur* (14-20 octobre 1988) : *« Le reaganisme a été globalement positif... »*

(11) Benjamin M. Friedman, « The Campaingn's Hidden Issue », *The New York Review of Books*, 13 octobre 1988. Cet article analyse aussi l'énorme endettement des entreprises. Il propose un ensemble de mesures pour redresser la situation, et déplore qu'aucun des deux candidats n'ait eu le courage de s'aventurer sur ce terrain.

(12) Cf. F. Rohatyn, *The New York Review of Books*, 3 décembre 1987 et 18 février 1988.

(13) Félix Rohatyn, « A Financial House of Cards », *Time*, 17 octobre 1988.

(14) Voir en particulier Françoise Crouigneau, « La dette extérieure des Etats-Unis : une bombe à retardement », *le Monde*, 13 octobre 1988.

(15) Cf. David S. Broder, « Campaign : The Winner So Far Seems to be Cynicism », *International Herald Tribune*, 30 septembre 1988.

(16) Benjamin Friedman, article cité, cf. note 11.

(17) Cf. « Weather Worries », *Time*, 12 septembre 1988. Au cours des quatre mêmes mois, les taux d'intérêt ont grimpé de 7,7 % à 12,2 % en Grande-Bretagne, de 7,6 % à 8,1 % en France, et de 3,5 % à 5,3 % en Allemagne fédérale.

(18) Voir l'article de Philip Anderson, prix Nobel de physique, *le Monde diplomatique*, décembre 1986.

(19) *« L'Amérique ne sait pas encore que le rêve américain est mort. Il ne pourrait revivre que par l'abandon de l'empire. Et, abandonner l'empire, ce n'est pas renoncer à une abstraite volonté de jouissance. C'est renoncer* [à tout ce] *que l'Amérique exploite un peu partout dans le monde afin de faire du mode de vie américain un exemple inimitable. Abandonner l'empire, ce serait priver l'Amérique de sa condition de consommateur privilégié. »* Claude Julien, *l'Empire américain*, Grasset, Paris, 1968, page 388.



compétition mondiale dont tout citoyen détermine le cours

Ainsi s'affichent les liens qui unissent diplomatie, économie, écologie, politique intérieure. Les relations entre les deux voisins sont à la fois cordiales *et inconfortables*. Leurs échanges commerciaux atteignent 165 milliards de dollars par an. En toute liberté, les Etats-Unis établissent chez eux, où bon leur semble, leurs industries polluantes. Mais ils ne possèdent aucune autorité sur les vents dominants, les émanations toxiques et les pluies acides ne respectent aucune frontière. Les Canadiens voient dépérir leurs forêts. Ils craignent en outre que leur système de protection sociale, très avancé, ne soit érodé par l'accord de libre-échange avec les Etats-Unis.

Classique conflit de souveraineté, dont tous les continents fournissent maints exemples. Dans le Nord industrialisé, tout pays – capitaliste ou communiste – prend des décisions qui relèvent de sa seule autorité mais infligent à ses voisins d'inacceptables nuisances : *forêts, fleuves, effet de Tchernobyl*, etc. Le sous-développement du Sud n'est pas moins destructeur de l'environnement : déforestation par les populations locales en quête de bois de chauffage et par les sociétés occidentales qui exploitent les scieries, installation d'industries polluantes dont le Nord ne veut pas chez lui, dépôt de déchets toxiques moyennant des redevances que des gouvernements pauvres et imprévoyants considèrent comme une aubaine inespérée (22).

AU même titre que les missiles intercontinentaux, les flux de capitaux ou les communications par satellite, la destruction de l'environnement est devenue un phénomène transfrontières de première grandeur. Le droit reste le signe distinctif d'une civilisation, mais, dans chacun de ces domaines, ce monde « civilisé » souffre d'une grave pénurie de droit : droit de la guerre largué par les armes modernes, code de bonne conduite envisagé pour les firmes multinationales mais qui n'a pas vu le jour, droit écologique encore dans les limbes.

C'est ainsi que la Méditerranée se présente moins comme un « lac de paix » que comme la poubelle des pays riverains. La pollution des océans *lamine les modestes ressources que les* pêcheries assuraient à des pays beaucoup trop pauvres pour avoir les moyens d'empoisonner leurs rivages. Qu'il s'agisse de la détérioration de la couche d'ozone ou de l'accumulation de dioxyde de carbone, *« les problèmes écologiques sont devenus un aspect important des relations internationales modernes »* (23). Ils compromettent les chances de survie de toute nation économiquement et militairement souveraine.

La nature est fragile : de grandes famines nées d'un environnement stérile jettent, par vagues successives, des millions de personnes vers des pays voisins qui souvent ont le plus grand mal à nourrir leur propre population. Pour déclencher ces vastes migrations, à la faim s'ajoutent la violence répressive et la guerre, ou la simple et insupportable pauvreté : « boat people » fuyant le Vietnam et le Cambodge, paysans salvadoriens et guatémaltèques cherchant au Mexique un havre de sécurité, Mexicains eux-mêmes franchissant illégalement le rio Grande pour trouver un emploi aux Etats-Unis, caravanes faméliques aux confins de l'Ethiopie et du Soudan... Comme la production industrielle ou le tourisme d'agrément, le phénomène des migrations massives s'est, lui aussi, mondialisé. Aucun « cordon sanitaire » ne pourra endiguer ces flots de réfugiés « politiques » ou « économiques ».

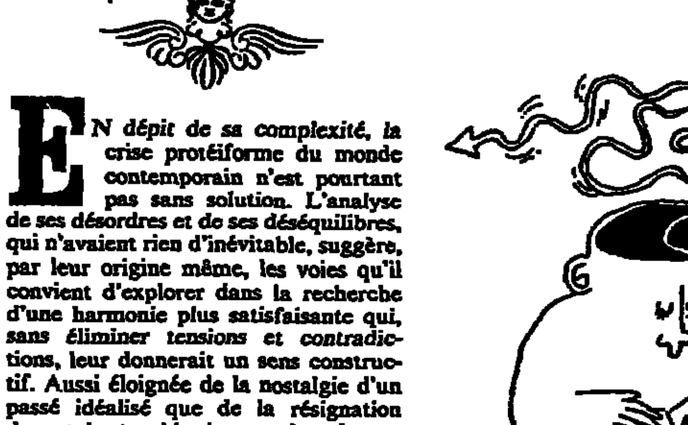
LA distinction entre ces deux catégories de déracinés suppose que l'économie, se développant de manière autonome, échapperait au politique. Ce serait oublier – attitude intellectuellement confortable – que les drames les plus cruels ont à la fois des causes nationales et des causes transfrontières.

Coups d'Etat télécommandés de l'étranger (contre Sihanouk au Cambodge en 1970, contre Allende au Chili en 1973, en Afghanistan en 1979...), conflits internes ou internationaux entretenus par les ventes d'armes (Liban, Irak-Iran, Tchad, Amérique centrale...), dilapidation des ressources nationales par la sainte alliance entre le corrompu autochtone et le corrupteur étranger (ou vice versa...), appauvrissement magistralement organisé par le flux de capitaux du Sud vers le Nord : qu'ils soient « politiques » ou « économiques », les migrants ne se demandent pas s'ils risquent de déstabiliser le pays d'accueil : ils se savent si peu responsables *de la déstabilisation de leur* propre pays...

Pour le meilleur et pour le pire, la mondialisation, qui avance sur tous les fronts, a hissé l'écologie et les migrations à un niveau de dignité qui leur vaut l'attention des diplomates...

Si l'on en juge par la médiocrité des campagnes électorales – d'abord en France, puis aux Etats-Unis, – il semble admis que les citoyens sont malheureusement inaptes à voir clair dans la nouvelle configuration mondiale.

Après le premier débat télévisé entre les candidats démocrate et républicain, les Américains estiment que M. Dukakis est plus convaincant, qu'il maîtrise mieux les dossiers, qu'il a davantage de choses à dire sur les problèmes abordés, que ses arguments sont meilleurs – mais ils voteront pour M. Bush parce qu'ils le trouvent plus *« présidentiel »* et plus *« sympathique »* (24)... Il convient donc, soit de *renoncer à toute raison*, soit de supprimer la télévision ou la démocratie ainsi pratiquée...



EN *dépit de sa complexité*, la crise protéiforme du monde contemporain n'est pourtant pas sans solution. L'analyse de ses désordres et de ses déséquilibres, qui n'avaient rien d'inévitable, suggère, par leur origine même, les voies qu'il convient d'explorer dans la recherche d'une harmonie plus satisfaisante qui, sans *éliminer tensions et contradictions*, leur donnerait un sens constructif. Aussi éloignée de la nostalgie d'un passé idéalisé que de la résignation devant des troubles incompris, *« la gestion du mouvement, et donc du désordre* (...), *est une conquête, une création constante que des valeurs jeunes, une éthique nouvelle et largement partagée, orientent »*, écrit Georges Balandier (25).

Une *« éthique »*, un ensemble de valeurs, la définition de finalités se substituant aux critères essentiellement comptables qui, pourtant très fragiles, dominent la pensée et les comportements actuels : économisme déshumanisant qui entretient d'éphémères illusions, *priorité suicidaire accordée* au court terme et aux rapports de forces les plus élémentaires, raisonnement en termes de PNB et de cash-flow et non en termes de civilisation. Dans l'effort soutenu pour guérir une planète disloquée, comparable à un pantin démantibulé, quelques lignes de force se dégagent des déboires mondiaux.

Sur le plan militaire, dévoreur d'énormes ressources, les Supergrands eux-mêmes semblent convenir que la course aux armements les épuise sans profit réel. Ils tentent de passer de la vaine recherche d'une aléatoire supériorité à la définition d'une « défense suffisante » qui atténuerait les tensions. Ils souhaitent que la réduction des dépenses de guerre dégage des moyens qu'ils pourraient affecter au développement économique, à la satisfaction des besoins sociaux et culturels, à la préservation de l'environnement naturel par l'utilisation de technologies non polluantes. La future conférence sur les armes chimiques peut avoir un impact médiatique, surtout après l'utilisation de gaz par l'Irak ; mais chaque Etat concerné sait que l'allégement du fardeau militaire passe par la négociation sur les armes conventionnelles, par la diminution et le non-perfectionnement des armes stratégiques, donc par l'arrêt des essais nucléaires.

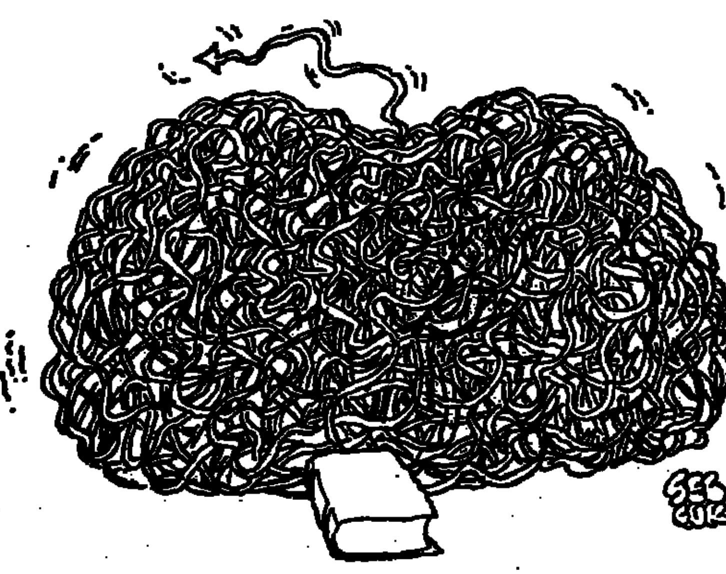
Sur le plan économique, les politiques suivies jusqu'à présent nuisent à la croissance car elles sont élaborées à partir d'indicateurs qui ne rendent pas compte de toute la réalité puisqu'elles négligent ou sacrifient le principal agent de progrès : *l'homme* – son éducation, sa culture, sa compétence, sa santé, son aptitude à aimer son travail. A cet égard, l'UNICEF a avancé d'utiles propositions pour refondre les indices qui entrent dans le calcul du PNB. Ces suggestions ont été publiquement approuvées par le FMI et la Banque mondiale... qui n'en tiennent pourtant aucun compte dans leur pratique (26).

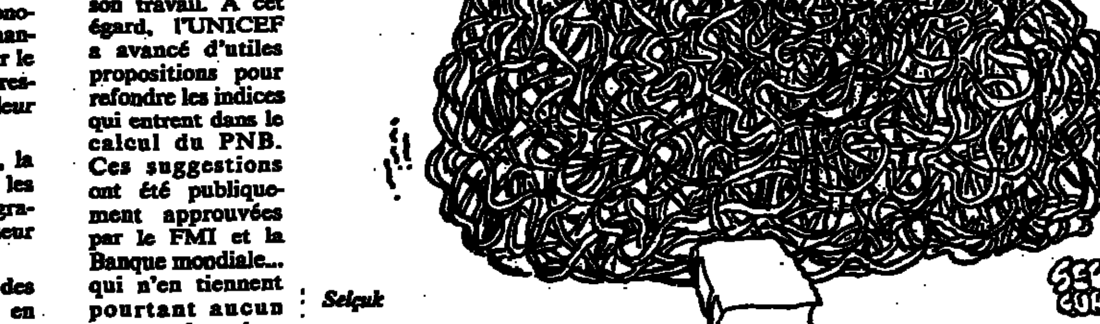












Selçuk

Se fondant sur des statuts qui leur assignent des fonctions techniques, le Fonds et la Banque occupent une place à part dans le système des Nations unies, obéissent à d'autres règles, ne paraissent pas consacrer beaucoup d'efforts au service de l'objectif essentiel fixé par la Charte de San-Francisco : le *« maintien de la paix »*. Pour difficile qu'elle soit, la nécessaire réforme des Nations unies n'en est pas moins en gestation (27).

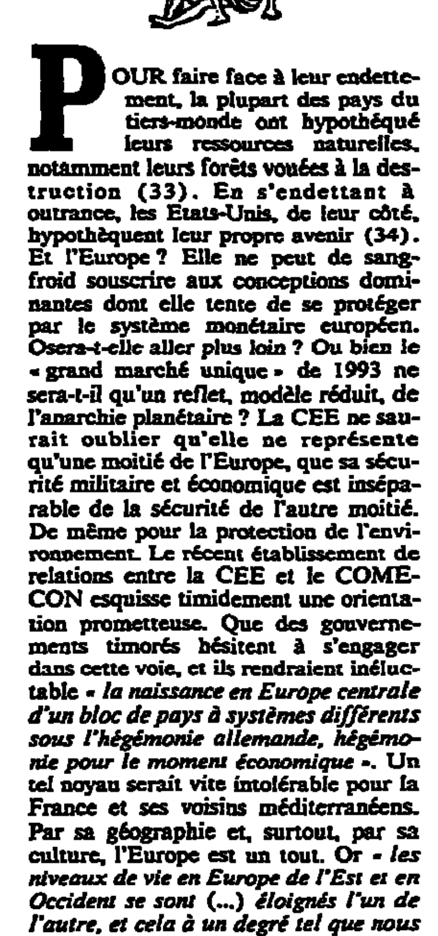
Dans chaque pays comme sur l'ensemble de la planète, les zones de pauvreté iront s'élargissant, freineront la croissance économique et multiplieront les risques de conflit aussi longtemps que prévaudra l'actuel non-système monétaire. Lors de la conférence annuelle du FMI et de la Banque mondiale, l'an dernier, M. James Baker, secrétaire américain au Trésor, stupéfia son auditoire (28) en se disant prêt à faire entrer *« un panier de matières premières, y compris l'or »*, dans la définition d'une monnaie de référence, et donc de la valeur comparée des devises. Il rejoignait ainsi la proposition avancée en 1964 par trois économistes de réputation mondiale, MM. Kaldor, Hart et Tinbergen. Ces thèses avaient eu un précurseur, hélas bien oublié, en la personne de Pierre Mendès France (29). La crainte d'innover les a laissées dans les tiroirs. La relance économique passe pourtant par un tel système, seul apte à reconstituer le pouvoir d'achat du tiers-monde, grand fournisseur de matières premières dont le Nord, en dépit des matériaux composites, reste grand consommateur.

REPRENANT une idée de Keynes, Nicholas Kaldor proposait en 1983 la constitution de stocks de produits de base pour amortir *(buffer stocks)* les aberrantes fluctuations de leurs cours (30). Les accords de Lomé poursuivent un objectif analogue en garantissant les ressources d'exportation d'une quarantaine de pays. Les cours des métaux non ferreux et des produits tropicaux sont actuellement déterminés sur des marchés à terme, hautement spéculatifs. Seules l'abolition ou la réforme radicale de ce système contre-productif peuvent rétablir le tiers-monde dans sa position de partenaire-client des pays industrialisés et stimuler la demande globale.

Un responsable soviétique estime que la chute des cours des produits de base depuis trois ans a diminué de 20 milliards de dollars les ressources de l'URSS (31), limitant ainsi ses achats à l'Ouest. Moscou a annoncé son intention d'adhérer au FMI, à la Banque mondiale, à l'Accord général sur le commerce et les douanes (GATT), et c'est là sans doute l'une des conditions de succès des réformes entreprises par M. Gorbatchev (32). Une telle participation favoriserait une approche plus réaliste de l'estimation des cours des matières premières, et, ainsi, les exportations de l'Occident vers les marchés de l'Est comme vers le tiers-monde.

Le GATT, qui a obtenu d'importants résultats dans la libération des échanges, devra bien un jour accorder une plus grande attention aux conditions économiques et sociales (horaires, salaires, etc.) dans lesquelles sont produites les marchandises échangées. L'action du Bureau international du travail (BIT) à Genève tend précisément à faire respecter par tous les pays des normes communes dans le traitement de la main-d'œuvre. Pour un meilleur équilibre mondial, une harmonisation progressive des conditions de travail est au moins aussi importante que la libéralisation du commerce.

Parce qu'elles ont implanté des centres de production dans des pays à main-d'œuvre bon marché, les firmes multinationales ne veulent évidemment pas entendre parler d'un tel bouleversement. Elles ont raison... Leurs intérêts ne s'identifient plus à ceux du pays d'origine. Par la délocalisation de leurs usines, ces firmes, américaines par exemple, sont prospères, alors que Washington s'endette à vive allure.



POUR faire face à leur endettement, la plupart des pays du tiers-monde ont hypothéqué leurs ressources naturelles, notamment leurs forêts vouées à la destruction (33). En s'endettant à outrance, les Etats-Unis, de leur côté, hypothèquent leur propre avenir (34). Et l'Europe ? Elle ne peut de sang-froid souscrire aux conceptions dominantes dont elle tente de se protéger par le système monétaire européen. Osera-t-elle aller plus loin ? Ou bien le « grand marché unique » de 1993 ne sera-t-il qu'un reflet, modèle réduit, de l'anarchie planétaire ? La CEE ne saurait oublier qu'elle ne représente qu'une moitié de l'Europe, que sa sécurité militaire et économique est inséparable de la sécurité de l'autre moitié. De même pour la protection de l'environnement. Le récent établissement de relations entre la CEE et le COMECON esquisse timidement une orientation prometteuse. Que des gouvernements timorés hésitent à s'engager dans cette voie, et ils rendraient inéluctable *« la naissance en Europe centrale d'un bloc de pays à systèmes différents sous l'hégémonie allemande, hégémonie pour le moment économique »*. Un tel noyau serait vite intolérable pour la France et ses voisins méditerranéens. Par sa géographie et, surtout, par sa culture, l'Europe est un tout. Or *« les niveaux de vie en Europe de l'Est et en Occident se sont* (...) *éloignés l'un de l'autre, et cela à un degré tel que nous sommes menacés de nous séparer dans la façon même de penser »*. Ainsi s'exprime M. Janusz Stefanowicz, ambassadeur de Pologne à Paris (35).

Dans ce monde de plus en plus interdépendant, l'Europe occidentale ne peut que s'acharner à obtenir le maximum d'autonomie relative pour ne pas être condamnée à contempler passivement et à subir, impuissante, les déchirures et les explosions d'une planète en désarroi. Attendant d'elle un geste, deux partenaires s'offrent à elle : l'Europe de l'Est, que quarante ans de communisme n'ont pas découragée de penser européen ; le tiers-monde, étranglé par un économisme étroit qui porte en lui violences, guerres et ruines, un économisme qui vassaliserait les nations industrialisées assez aveugles pour lui sacrifier leurs valeurs de civilisation.

Perspectives à la fois trop lointaines et abstraites pour des populations absorbées par leurs difficultés de vie, pour des salariés préoccupés de leur pouvoir d'achat ? Cela signifierait que l'homme moderne aurait renoncé à tirer profit de l'analyse et de la réflexion. Mais il est vrai que l'analyse et la réflexion n'ont pas leur place dans le théâtre d'ombres médiatique, parfaitement au point pour convaincre des êtres décervelés de succomber aux mirages d'un libéralisme économique qui place l'argent au-dessus de toutes les raisons que l'homme peut avoir de vivre.

CLAUDE JULIEN.

---

(20) *International Herald Tribune*, 3 octobre 1988. La date des élections est fixée au 21 novembre.

(21) *Time*, 10 octobre 1988.

(22) Voir le dossier « Une planète mise à sac », *le Monde diplomatique*, octobre 1988.

(23) *Ecological Security and Sustainable Development*, rapport ronéotypé présenté par S.A. Evteev, R.A. Perelet et V.P. Voronin au séminaire de Moscou. Voir aussi *Notre avenir à tous* (Rapport Brundtland), commission sur l'environnement et le développement, Edition du Fleuve et Les Publications du Québec, Montréal, 1988.

(24) *Time*, 10 octobre 1988.

(25) Voir Georges Balandier, *le Désordre, éloge du mouvement*, Fayard, Paris, 1988, dont René Passet rend compte page 33.

(26) Cf. A. C. Cornia, R. Jolly et F. Stewart, *Adjustment with a Human Face : Protecting the Poor and Promoting the Growth*, Oxford University Press, 1987. Ces thèses sont exposées dans l'article de Robert Jolly et Denis Caillaux, *le Monde diplomatique*, janvier 1987.

(27) Elle a fait l'objet de propositions concrètes lors du séminaire organisé à Moscou début septembre.

(28) Le 30 septembre 1987, à Tokyo.

(29) Dont le texte intégral avait été publié par *le Monde diplomatique*, octobre et novembre 1966.

(30) Nicholas Kaldor, « The Role of Commodity Prices in Economic Recovery », *Lloyds Bank Review*, juillet 1983.

(31) I. D. Ivanov, communication au séminaire de Moscou.

(32) Cf. « Le prix des armes », *le Monde diplomatique*, juillet 1988.

(33) Ainsi le Brésil pour la forêt amazonienne, en ce moment ravagée par de gigantesques incendies volontaires, moyen sauvage de *défrichage qui détruit l'écosystème*. De son côté, la banque new-yorkaise Citicorp a troqué une créance de 66 millions de dollars sur le Chili contre un projet forestier de 56 millions seulement...

(34) Plaisanterie courante aux Etats-Unis : le Père Noël dit aux enfants de choisir ce qui leur plaît, les parents paieront ; M. Reagan dit aux parents de choisir ce qui leur plaît, leurs enfants et petits-enfants paieront.

(35) Dans un article du quotidien populaire polonais *Zycie Warszawy*, bulletin d'information n° 37, service de presse, ambassade de Pologne à Paris.

CAPITAL PRIVÉ, DÉVELOPPEMENT

Les multinationales,

L'ARGENT coule à flots, des sommes colossales s'investissent ou se perdent dans les gouffres spéculatifs. La décennie qui s'achève a vu croître l'importance et le rôle des sociétés multinationales. Pourtant, ces flux de capitaux contribuent de façon marginale à ce qu'il est convenu d'appeler le développement, comme si la richesse ne pouvait prendre greffe que sur la richesse. Quant au mouvement syndical, il risque de ne plus jouer son irremplaçable rôle libérateur s'il ne rompt pas avec sa tendance actuelle, de plus en plus gestionnaire, qui tourne le dos à sa mission.

Par JACQUES DECORNOY

Etonnante fin de décennie ! Le système capitaliste achève sa conquête du monde cependant que s'affirme, hors des cercles politiques, la prise de conscience de l'épuisement d'un concept : celui de développement. Deux évolutions d'apparence antagonistes, en fait complémentaires. L'entrée en force de la Chine (décembre 1978) dans un mode de fonctionnement tournant le dos à l'expérience socialiste et l'amorce de mutations en URSS ont pulvérisé les anciennes divisions. La planète se couvre d'un gigantesque entrelacs de joint-ventures ; les contradictions, oppositions d'intérêts, rivalités en tout genre (Etats-Unis-Japon, Japon-CEE, Etats-Unis-CEE, etc.), choc des continents et choc des nations, qui se perpétuent et s'aiguisent, ne peuvent masquer ce phénomène.

Mais, en même temps, comment ignorer le cul-de-sac auquel aboutit ce cours ? Les pays qui étaient partis à la recherche du socialisme ont commis une faute dont ils ne sont pas près de se relever, fascinés qu'ils étaient, et demeurent, par le niveau et le style de vie occidentaux, n'en observant que leurs aspects libérateurs, n'en comprenant pas les limites intrinsèques. Or, au moment même où ils tentent de se couler dans le moule commun, le mythe de l'expansion pour tous d'une manne toujours plus abondante vole en éclats. Sauf à faire (hypothèse éthiquement odieuse, mais qu'il serait léger d'écarter) un choix en faveur d'une division en deux (et non trois) mondes – une minorité de riches et une immense majorité de pauvres, il apparaît de plus en plus clairement que d'autres options s'imposent pour réduire la fracture grandissante entre les commensaux et la foule des exclus.

Parvenu aux limites de son expansion spatiale, le capitalisme est incapable d'occuper le terrain. Les laissés-pour-compte de ses terres d'élection du Nord (millions de chômeurs, dizaine de millions d'illettrés) sont légions, mais partout ailleurs sont déjà majoritaires, et le seront plus encore demain, ceux qu'il n'est pas à même d'intégrer. Le nombre des sans-travail va croître en Europe ; aux Etats-Unis coexistent une classe moyenne laminée, trente millions de personnes vivant au-dessous de la « ligne de pauvreté » – dont un quart sont de véritables parias – et... un million de millionnaires (en dollars) (1). Partout ailleurs, ou presque, l'horizon est bouché. Pour s'en persuader, il suffit de lire les documents les plus officiels, même s'ils sont prudemment et technocratiquement rédigés (2).

Et pourtant... *« L'avenir du capitalisme dépendra de la meilleure façon d'utiliser l'espace »*, déclare M. Arthur M. Dula, homme d'affaires texan, l'un des chauds partisans, et agent influent, de la conquête de cette nouvelle frontière par les firmes privées, conquête qu'il envisage de mener avec les Russes, considérés comme acquis au capitalisme (3). Le groupe japonais Mitsui échange avec le monde entier 110 000 informations par jour. Des moyens scientifiques de plus en plus fantastiques sont mis en œuvre. En quelques secondes des décisions sont diffusées tout autour du globe, aux conséquences incalculables. Or, si elles *n'épargnent personne* – jusqu'aux profondeurs de l'Amazonie lorsqu'il s'agit d'investir dans la forêt ou la viande, – elles ne parviennent pas à ouvrir à la majorité les portes du paradis du développement.

En cette ère de libéralisme généralisé, mission est confiée aux firmes privées, en collaboration avec les Etats et les organismes internationaux chargés de les assister, de promouvoir abondance et bien-être. Des entreprises productrices de marchandises et, de plus en plus, de services et ignorant, pour les plus performantes, les frontières. Leur seul moteur, leur unique raison d'être étant le profit, force est de constater qu'un immense fossé sépare le but assigné des capacités d'action. Et, sans le moins du monde tirer un trait sur les *« ratés » dans le Nord*, il faut souligner cette évidence : le Sud est hors course.

Faiblesse des transferts de technologie

LES multinationales non américaines investissent d'abord chez elles, aux Etats-Unis et dans quelques pays asiatiques, les mutations technologiques étant chaque jour davantage coûteuses, les économies sud-américaines, proche-orientales et africaines fléchissant, *« le danger existe de voir, à l'avenir, les pays en développement devenir de plus en plus marginaux »* pour les grandes firmes. Au cours de la première phase de l'expansion de l'électronique, les multinationales ont joué un rôle certain en *« impliquant les pays en développement dans la division internationale du travail »* ; cependant, l'usage de plus en plus répandu des techniques informatiques, des biotechnologies et des nouveaux matériaux n'ont pas permis le redémarrage des économies avancées et encore moins celui des pays sous-développés endettés : *« Dans ce contexte économique mondial, l'adoption très répandue de l'informatique a plus créé de chômage qu'elle n'a contribué à la croissance. »* Se creuse ainsi un nouveau fossé entre le Nord et le Sud, – car les grands groupes ont tendance à rapatrier leurs activités en Occident (la part de la main-d'œuvre dans les coûts étant parfois infinitésimale), et il est dans ces conditions fallacieux de parler de transfert de technologie. D'autant qu'un cycle infernal est engagé : il faut, pour « gagner », accélérer le rythme d'innovations d'une durée de vie de plus en plus brève, donc investir de plus en plus, donc multiplier les accords croisés entre firmes. Une logique implacable, qui est une logique d'exclusion.

Quelques exemples pour souligner cette évolution. La puissance financière montante de cette fin de siècle, le Japon, consacrait en 1975 57 % de ses investissements directs à l'étranger aux pays en voie de développement, mais seulement 33 % en 1986 : il s'agissait

(1) *Time*, 10 octobre 1988.

(2) Ainsi le rapport *Transnational Corporations in World Development. Trends and Projects*, United Nations Centre for Transnational Corporations, ONU, New-York, 1988, 623 pages. Sauf mention contraire, les information et citations ici produites sont extraites de ce document. D'autre part, à propos des contradictions entre l'action des organismes tels que le FMI et la Banque mondiale et leur volonté affichée de promouvoir l'accumulation locale du capital, lire Joyce Kolko, *Restructuring the World Economy*, Panthéon, New-York, 1988.

(3) Beth Karlin, « Space-New Frontier for US Entrepreneurs », *International Herald Tribune*, 14 septembre 1988.

Le bal des vampires

ANNECY, septembre 1988. Gillette annonce son intention de fermer son usine et de licencier ses sept cent quarante ouvriers – une mesure qui touche indirectement des milliers de personnes. Le plan global du groupe prévoit la suppression de dix des soixante et onze usines. Les causes de ce sinistre sont connues : Gillette a, pour repousser les attaques de « raiders », déboursé plus de 1 600 millions de dollars ; la firme a, dans le même temps, perdu de grosses parts de *marché, victime d'un concurrent audacieux, dans deux* domaines à l'évidence modernes et créatifs : le briquet jetable et le rasoir jetable.

Saisissant raccourci des mécanismes du « développement » : la prédation financière, dont la valeur éthique ne sera jamais assez soulignée, et le gaspillage, devenu règne de vie. Place aux inventeurs de produits jetables. Les hommes ? Jetables, ils le sont, eux aussi.

De l'affaire Gillette, le gouvernement français s'est à juste titre ému. Elle est pourtant banalement consubstantielle à sa logique économique et on ne sache pas que les syndicats fassent campagne contre le gaspillage. Les « Annecy » ne peuvent que se multiplier, sur tous les continents. Telle est la règle du jeu.

Un jeu qui bat son plein. Un an après l'avertissement du 19 octobre 1987, qu'il contribua à provoquer, *Newsweek* peut écrire que nous vivons dans *« un château de cartes financier »*. Les « raiders » attaquent aux Etats-Unis avec une violence inouïe (une OPA est décidée contre la firme Nabisco pour... plus de 20 milliards de dollars). L'Anglo-American sud-africaine se lance, pour 4,9 milliards de dollars, à l'assaut de la Consolidated Gold Fields britannique, second producteur d'or occidental. Le Japon, jusqu'à ce jour quelque peu à l'écart de ces pratiques, est saisi par la fièvre des « raids » : M. Kitaro Watanabe (fortune estimée à 1 milliard de dollars) se distingue dans ce genre de divertissement, mais il est loin d'être le seul (1).

Il a fallu que M. Michael Milken et sa banque d'investissement, Drexel Burnham Lambert, franchissent quelques bornes pour que *« l'homme qui a révolutionné Wall Street »* soit poursuivi en justice. Drexel, avant même l'ouverture du procès, a dépensé 150 millions de dollars pour sa défense, dont 40 millions pour collationner et photocopier 1,5 million de pages de documents (collation équivalant au revenu annuel de 250 000 habitants du Bangladesh). M. Milken et ses amis, qui ont commis des délits d'initiés, n'en continuent pas moins de contrôler 50 % du marché des « junk bonds », ces *« obligations de pacotille »*, marché évalué à 160 milliards de dollars. Le procès n'est pas destiné à mettre fin au bal des vampires. Il y aura simplement davantage de meneurs de jeu, parmi lesquels les gens bien élevés de la côte Est que M. Milken avait bousculés depuis la Californie. Concurrence...

Une journaliste, Connie Bruck, a décrit avec une précision remarquable les méthodes de M. Milken, les rencontres annuelles entre le *« roi »* et les mille cinq cents à deux mille dirigeants de firmes en affaire avec lui, ces *« bals des prédateurs »*, celui de 1985 notamment, au cours duquel le « raider » déclara à ses invités qu'ils représentaient une puissance de *« 3 000 milliards de dollars »*. Elle décortique les coups de boutoir contre les firmes (dont Gillette), cette fantastique manipulation de l'argent par le biais des M and A (*mergers and acquisitions* – fusions et achats), la *« neutralisation »* des membres importants du Congrès et de la Réserve fédérale, la *« terreur »* des conseils d'administration soumis au chantage (2).

Le bal continue.

J. D.

(1) *Financial Times*, 7 septembre 1988.

(2) Connie Bruck, *The Predators'Ball. The Junk Bond Raiders and the Man Who Staked Them*. The American Lawyer-Simon and Schuster, New-York, 1988, 385 pages, 19,95 dollars.

Mortelle démission du syndicalisme

Par CHRISTIAN DE BRIE

CONCENTRATION du capitalisme multinational et mondialisation de l'économie entraînent les peuples dans une guerre fratricide pour la possession des marchés : fusions et prises de contrôle, OPA et spéculation, restructuration et délocalisation, précarité des emplois et chômage, exploitation de la force de travail dans les nouveaux pays industrialisés et étranglement du tiers-monde surendetté sont le lot de cette concurrence sauvage placée sous le signe de la compétitivité.

En nombre de plus en plus restreint, de très grands groupes industriels et financiers contrôlent directement, et par un immense réseau d'entreprises dépendantes et sous-traitantes, une part sans cesse accrue de la richesse des nations *(voir ci-dessus l'article de Jacques Decornoy)*. Ces groupes sont eux-mêmes dirigés par une petite caste d'hommes qui ne détiennent qu'une fraction minime du capital mais décident, sans mandat ni responsabilité démocratique, des modes de production, de l'organisation, de la répartition du travail et des investissements, autant de choix qui conditionnent l'avenir des hommes. Dans la plupart des cas, avec la complicité des pouvoirs établis et en osmose avec les bureaucraties gouvernementales.

Des antagonistes masqués

ENGAGÉES dans une guerre économique plus dévastatrice que les conflits armés, les plus grandes firmes s'emploient à enrôler leur personnel – et plus largement l'ensemble des travailleurs – dans ce combat douteux. Apparaissent alors de nouvelles formes d'adhésion et d'intégration où le dressage des comportements et la manipulation du langage tentent de masquer la réalité des antagonismes.

Le prolétariat rêvait d'éliminer l'exploitation capitaliste et la bourgeoisie. C'est la bourgeoisie qui s'est débarrassée du prolétariat. Verbalement. Plus de prolétaires, mais des « catégories sociales les plus défavorisées ». Par qui ? par quoi ? La question ne sera pas posée. Plus de classe ouvrière – concept archaïque – exploitée dans les usines et les ateliers pour maximiser les profits mais des « ressources humaines gérées dans un cadre mobilisateur innovant ». Plus de patrons, des managers ; plus de syndicats, des « partenaires sociaux ». Les chefs ont disparu. Celui du personnel a cédé la place au DRH – le « directeur des relations humaines » – et les petits chefs veillant aux cadences se sont transformés en « animateurs d'équipes participatives aux objectifs de l'entreprise ». Les « conflits d'intérêts » ont remplacé les luttes de classes et l'intervention des polices patronales pour briser les mouvements sociaux et les grèves doit être considérée comme une « assistance à s'insérer dans un environnement conflictuel ». Statuts précaires, parcellisation du travail, chômage technique et licenciements sont désormais rangés sous la rubrique : « systèmes organisationnels flexibles ».

Retraçant méticuleusement la longue histoire de la CFDT (1) depuis sa constitution en 1964, le livre d'un enseignant-chercheur, qui a derrière lui vingt-cinq ans de pratique syndicale militante, Pierre-Cours-Saliès (2), nous fait découvrir les ravages opérés par le discours moderniste au sein d'une organisation syndicale qui, après avoir coupé le cordon ombilical de la référence au catholicisme social, *s'était résolument orientée vers un projet de socialisme autogestionnaire.*

Préparé de longue date, le recentrage de la CFDT de M. Edmond Maire a coïncidé avec l'arrivée au pouvoir de la gauche en 1981. Une lente dérive l'a conduite à s'insérer dans la logique d'une politique globale de gestion de la crise sans en maîtriser les données ni avoir prise sur les décisions, à jouer le rôle de régulateur social à l'échelon national, à accepter bon nombre de revendications patronales et de mesures gouvernementales, de la flexibilité au plan de rigueur, au risque d'apparaître comme un relais du pouvoir. Attitude justifiée par des considérations sur l'évolution des rapports sociaux et l'adaptation nécessaire du syndicalisme.

De l'intégration des analyses d'Alain Touraine sur le déclin de la classe ouvrière – mouvement social parmi d'autres – à l'épitaphe des luttes syndicales de Pierre Rosanvallon. – *« Ayant accompli son programme, le syndicalisme est devenu une sorte d'agence sociale de gestion »*, – on en arrive au renoncement : *« La vieille mythologie syndicale a vécu. La grève est devenue impopulaire. Le plus grand acquis syndical est d'avoir imposé l'économie de la grève. »* (M. Edmond Maire.)

Le chemin est tracé pour un *« consensus rampant »* sous prétexte de *« ne pas mettre à genoux les deux millions d'employeurs de la société française »* (M. Edmond Maire). *« Le syndicat doit comprendre la nécessité et les impératifs de la compétitivité »* (M. Antoine Riboux (3). *« Admettre que les chefs d'entreprise ne sont en définitive pas seuls à créer des emplois productifs »*, (M. Roger Fauroux (4), répète la minorité du patronat prête au dialogue avec le « partenaire social ».

Reste qu'en France les patrons n'ont jamais véritablement accepté le syndicalisme et se prennent parfois à rêver de sa disparition. Aujourd'hui encore, il est rejeté dans 80 % des PME, dont on dit qu'elles sont le réservoir des futurs emplois. Pierre Cours-Saliès montre le recul des droits sociaux, la détérioration des conditions de travail au cours des récentes années sous la pression de l'offensive libérale (5). Il serait outrancier de faire porter toute la *responsabilité à la CFDT et au mouvement syndical* français, dont les faiblesses traditionnelles sont connues : insuffisante représentativité et divisions compensées par un statut institutionnel aux effets pervers. Le taux de syndicalisation, qui a rarement dépassé 20 % des salariés, est tombé aujourd'hui à, vraisemblablement, moins de 10 %, partagés entre trois grandes fédérations concurrentes (sans compter un nombre important de fédérations et de syndicats autonomes), qui se livrent une concurrence dont le patronat et le pouvoir savent tirer le meilleur parti, tandis que les travailleurs en font trop souvent les frais. La perte de crédibilité des syndicats entraîne l'émergence de « coordinations » lors des grands mouvements de grève, dont on peut penser *qu'elles ne sont pas, professionnellement, les mieux* armées pour tirer parti, lors des négociations, d'un rapport de forces favorable.

La dérive du mouvement syndical devrait avoir au moins pour effet de remettre à l'ordre du jour quelques vérités simples, que rappelle Eugène Descamps, ancien secrétaire général de la CFDT, dans la préface du livre.

Des droits conquis de haute lutte

LA fonction d'un syndicat est de défendre les intérêts matériels et moraux des travailleurs et non de gérer la question sociale dans une société et dans des entreprises où le pouvoir économique n'est ni partagé ni contrôlé par ceux qui le subissent. Les droits conquis ont toujours été arrachés de haute lutte au pouvoir patronal et au pouvoir étatique, qui ont systématiquement considéré les revendications – de la limitation de la durée du travail des enfants dans les mines à la semaine de trente-cinq heures – comme irréalisables, utopiques et irresponsables. Ces droits ne sont jamais définitivement acquis : dès que les circonstances le permettent, ils sont remis en cause, comme le prouve la période récente. Les antagonismes de classe existent, ils sont le moteur de l'évolution, et sont réglés provisoirement par la négociation, dans le cadre du rapport de forces établi par les luttes sociales. Comme le capitalisme, ces dernières sont appelées à se mondialiser.

« Le syndicalisme européen est majoritairement uni dans la CES (6), *c'est un progrès considérable,* conclut Eugène Descamps, *tandis que de nouvelles forces entrent en jeu au Japon, dans le Sud-Est asiatique, en Amérique latine (...). La montée en puissance du syndicalisme dans les pays nouvellement industrialisés (...) demandera du temps, mais elle modifiera totalement les données. Le développement exigera de nous une solidarité active. En revanche, il facilitera la lutte contre la domination des groupes internationaux. »*

(1) Confédération française démocratique du travail.

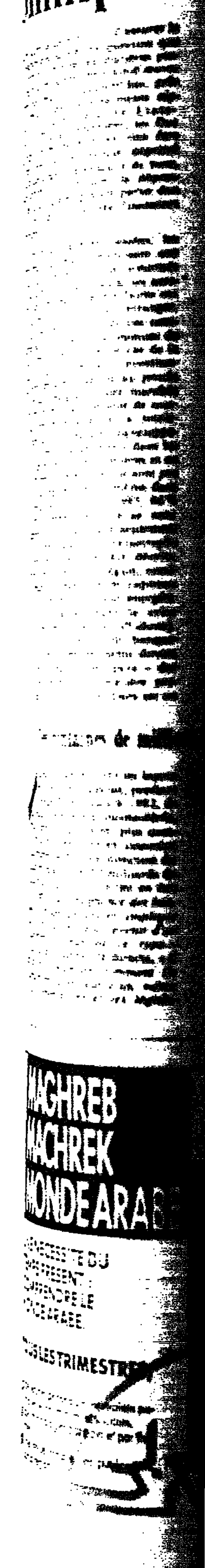
(2) *La CFDT, un passé porteur d'avenir*, éditions La Brèche/PEC, Montreuil, 478 pages, 107 F.

(3) PDG de la société Gervais-Danone.

(4) Ancien PDG de Saint-Gobain, ministre de l'industrie dans le gouvernement Rocard.

(5) Voir également Jacques Le Goff, « L'offensive libérale contre le monde du travail », *le Monde diplomatique*, avril 1988.

(6) Confédération européenne des syndicats.





DÉVELOPPEMENT DU SUD ET SOLIDARITÉ MONDIALE

[Multi]nationales omniprésentes et... impuissantes

moins, dans la décennie 70, d'assurer la croissance des nations en question que d'alimenter l'archipel en matières premières et d'employer une main-d'œuvre à très bon marché ; aujourd'hui, près de la moitié des investissements nippons se dirigent vers les Etats-Unis (4). Plus généralement, les flux de capitaux ne peuvent en rien être attirés vers un tiers-monde déprimé (chute des cours des produits de base, endettement, etc.) et dont la dépression est d'ailleurs en grande partie due à la stratégie des centres financiers dominants.

Au cours des années passées, les firmes multinationales produisant une variété de services très informatisés tels que la banque, la finance, les assurances, les services liés aux affaires ont de plus en plus investi à l'étranger. Mais le gros des activités de ces compagnies se situe dans les économies de marché développées. Dans le cas de la banque et de la finance, l'investissement étranger a été associé au procès en cours de l'intégration des marchés financiers des pays à économie de marché développée, procès qui a totalement contourné les pays en développement (5). Les investissements dans les pays riches en matières premières et en main-d'œuvre à bon marché ne sont pas pour autant négligés, mais, même dans ces «secteurs», de 1980 à 1985, 86 % des investissements directs se sont concentrés sur dix-huit pays seulement (dont sept en Asie). La catastrophe sud-américaine a souvent été décrite. Deux pays ont, dans cette région, continué de recevoir beaucoup de capitaux privés : la Colombie (secteur énergétique) et Panama – avant la crise actuelle (centre financier off-shore). En Afrique, en situation de banqueroute, 90 % des investissements directs se sont concentrés sur cinq pays – des producteurs de pétrole (matière première dont, de surcroît, le cours est en chute libre). Et il va de soi que le Sud est totalement absent du gigantesque (mais fragile) pouvoir financier non bancaire qui joue un rôle de plus en plus écrasant et est aux mains d'un peu plus de vingt firmes, en très grande majorité américaines et nippones (American Express, Merril Lynch, Nomura Securities, etc.).


Alain Keler-Sygma

INDIENS EN FÊTE EN BOLIVIE
Maigre pitance, loin du festin des riches

Des centaines de millions de chercheurs d'emploi

LES financiers savent tirer les leçons de leurs erreurs : puisque, pendant les folles années 70 et jusqu'à 1982, ils ont, grâce à leurs prêts inconsidérés, mis à genoux le Sud, il n'est plus question de financer des pays en cessation de paiements. Les flux en direction du Sud ont ainsi décru de 52 milliards de dollars de 1981 à 1986 (ils ont en fait été inversés). *« La répugnance des banques à continuer de prêter implique qu'il y a peu à attendre à l'avenir d'un financement extérieur de ce type. »* Quant aux investissements directs, *« il est difficile d'imaginer comment ils pourraient retrouver leur élan, même si les réglementations et les législations leur sont favorables ».* D'autre part, un droit *« excessivement permissif »* risque de faire se diriger les capitaux vers des secteurs non prioritaires pour les économies locales, ce qui ne contribuerait en rien au développement. Et «les forces du marché» ne provoquent que rarement des transferts de technologie utiles ou adaptés aux pays receveurs.

Les sociétés multinationales peuvent, selon les experts de l'ONU, faciliter les *« ajustements structurels »* dans la mesure où elles sont intéressées par les achats de matières premières et le développement de l'agro-business. Mais l'expansion de ce dernier secteur signifie la *« modernisation de l'agriculture » ;* or celle-ci *« nécessite un soutien financier international, qui ne sera pas le fait du secteur privé ».*

Le rôle des multinationales peut *même être négatif* dans la mesure où une ponction sur le marché peut prévenir l'accumulation locale des capitaux et, en fait, organiser leur exportation. Il est aussi avéré que plus un pays est pauvre en infrastructures et en main-d'œuvre alphabétisée, moins il intéressera les sociétés multinationales. La multiplication des zones économiques spéciales confirme cette règle ; elle symbolise aussi cette concurrence entre nations démunies, cette course à l'offre de la force de travail la moins chère possible.

Il serait dans ces conditions tout à fait illusoire de penser que les investissements privés permettront de résoudre le problème du chômage. Selon le Bureau international du travail, la population active mondiale, qui était, de 2 160 millions de personnes en 1975 grimpera à 2 750 millions en l'an 2000, et à 3 650 millions en 2025, la masse de cette population se trouvant dans le Sud. Il faudrait créer 47 millions d'emplois en moyenne annuelle... Or les multinationales emploient directement aujourd'hui 7 millions de personnes dans les pays en voie de développement *(et 58 millions de personnes* dans les pays développés, soit 10 % de la population active). D'autre part, la main-d'œuvre employée dans le Sud est souvent majoritairement féminine et très mal rémunérée, notamment dans les zones orientées vers l'exportation. En fait, la part des multinationales sur le marché de l'emploi a diminué en valeur absolue depuis 1980 ; elle ne cessera de décroître en termes relatifs dans les décennies à venir. Vu l'ampleur des défis, elle demeurera marginale, pour ne pas dire quasiment nulle.

En revanche, l'impact de ces sociétés est capital dans d'autres domaines : dégâts parfois irréparables sur les cultures des populations indigènes minoritaires ; imposition de « valeurs », notamment par le biais de l'urbanisation que ce type de « développement » accélère et d'une publicité dominée par quelques très grands groupes ; totale maîtrise de la puissance technologique, qui prévient souvent l'émergence de firmes locales ; destruction de l'environnement et court-circuitage des pays du Sud dans le secteur – en voie d'être « majoritaire » – des services dont l'infrastructure est basée dans les pays industrialisés.

Le temps n'est plus où la division internationale du travail classique (l'époque récente d'un certain type *d'activités industrielles, les services ne* jouant pas encore un rôle essentiel) permettait à certains de croire en un développement global relativement harmonieux ou, du moins, largement saupoudré. En admettant mille problèmes résolus (endettement, fonctionnement du système financier international), le « long » terme – c'est-à-dire une génération – va très vite devenir actualité, et les distorsions – traduction économiste de tragédies humaines collectives – se seront beaucoup accrues. Alors que ceux qui avaient, pensaient-ils, choisi une autre voie s'engagent peu ou prou sur la route commune, déjà les tensions se font vives en Chine *(lire pages 15 à 18)* et l'URSS ne vaincra pas sa crise par la grâce des « lois » du marché global.

Quant aux dithyrambes couvrant de lauriers les «quatre dragons» asiatiques, ils risquent de n'avoir qu'un temps. Monter en épingle et donner en exemple la capacité de l'industrie sud-coréenne à produire et vendre des voitures relève de l'escroquerie intellectuelle, comme si les centaines de millions de sous-prolétaires de demain étaient voués à finir de détruire la planète au volant d'une automobile... Le fond du *cul-de-sac* est déjà atteint. Refuser ce constat, c'est admettre que, demain, 500 ou 600 millions d'hommes repus tenteront de régner sur le reste de l'humanité. Ils auront bien besoin de puissantes forces de maintien de l'ordre.

JACQUES DECORNOY.

(4) Jacques Decornoy, « L'Irréductible opposition des intérêts américains et japonais », *le Monde diplomatique*, septembre 1988.

(5) Les investissements dans les centres financiers off-shore (qui d'ailleurs ne peuvent en rien contribuer à la croissance et concernent avant tout des micro-Etats) sont eux-mêmes très volatiles : l'ouverture en 1981 du marché américain aux opérations bancaires internationales a provoqué le rapatriement aux Etats-Unis de certaines activités auparavant implantées dans les Caraïbes.

THE LABOUR TRADE, Filipino migrant workers around the world

★ Catholic Institute for International Relations, Londres, 1987, 138 pages, 5,95 livres.

De la lecture de cet ouvrage collectif sur l'émigration des travailleurs philippins, il ressort que l'« exportation » de main-d'œuvre, soumise d'ailleurs aux aléas de la demande étrangère, coûte en fait au pays ; elle ne contribue *pas à la formation du capital* local, et attire vers l'extérieur des centaines de milliers de diplômés, ou d'ouvriers qualifiés qui font ensuite défaut à l'économie. L'ouvrage apporte, pays par pays, d'intéressantes informations sur l'exploitation que subissent les *Philippins, qu'il s'agisse des femmes, des* marins, des ouvriers du Proche-Orient, etc. L'émigration est très ancienne (plantations de canne à sucre à Hawaii au début du siècle). Depuis 1975, plus d'un million et demi de Philippins ont quitté l'archipel. Ils y envoient *beaucoup d'argent, et pourtant les problèmes* intérieurs ne cessent de s'aggraver. Un exemple à méditer pour des pays qui, comme le Vietnam, exportent eux aussi des centaines de milliers de travailleurs.

J. D.

«Le Monde diplomatique» en arabe

Le premier numéro du *Monde diplomatique* en arabe est paru. Comme le *Monde diplomatique* en *español*, cette nouvelle publication reprend en traduction la plupart des articles de notre édition française. Elle comprend aussi une section spéciale consacrée aux problèmes du monde arabe (avec, ce mois-ci, un article du romancier égyptien Gamal Ghitany sur l'œuvre de Naguib Mahfouz, prix Nobel de littérature 1988).

● *Le Monde diplomatique*, édition arabe, 5, rue de Fribourg, 1201 Genève, Suisse. Tél. ; (4122) 32-25-31. Telex : 28-576. – Prix de l'abonnement : Maghreb, Egypte, Soudan, Syrie, Liban : 60 francs suisses ; autres pays arabes : 45 francs suisses. Europe : 60 francs suisses.

● *Le Monde diplomatique en español*, 25 de Mayo 586, 5º piso, 1002 Buenos-Aires. Abonnement annuel : 40 dollars pour les pays limitrophes de l'Argentine, 60 dollars pour les autres pays.

ABONNEMENT A PRIX RÉDUIT POUR LES ÉTUDIANTS. – Depuis le mois d'octobre, les étudiants désireux de s'abonner à notre journal bénéficient d'une réduction : le prix est de 120 F (au lieu de 162 F) pour un abonnement annuel et de 70 F (au lieu de 90 F) pour un abonnement de six mois (joindre une photocopie de la carte d'étudiant).



JAMAIS TANT DE RICHESSES,

Sur les causes de la pauvreté des nations

LES économies libérales comme les économies étatistes n'ont pas éliminé la pauvreté, bien au contraire. Le phénomène ne cesse de croître, paradoxe d'un monde qui pourtant vante l'« expansion », investit beaucoup dans la recherche, produit de plus en plus. Paradoxe apparent, qui ne se dissipera pas aussi longtemps que ne sera pas imaginé un nouveau type de société.

Par MICHEL BEAUD *

Nul ne peut ignorer la réalité de la *pauvreté d'aujourd'hui.*

Pauvreté dans les pays riches : aux Etats-Unis d'abord (1), et chez nous, en cette douce terre de France (2). Pauvreté bien sûr aussi dans les pays pauvres et dans les régions de misère et de famine (3).

Le rapport de la commission Brundtland le souligne : « *Il y a plus de gens souffrant aujourd'hui de la faim dans le monde qu'il n'y en a jamais eu dans l'histoire humaine, et leur nombre augmente* (4). » Ainsi, on peut évaluer qu'en 1980, 340 millions de femmes – 14 % de plus qu'en 1970 – ne disposaient pas de calories en nombre suffisant ; et la Banque mondiale prévoit que ce nombre va continuer à croître (5).

« *Le nombre de personnes vivant dans des taudis et des bidonvilles ne recule pas, il s'accroît. Un nombre croissant de personnes n'ont pas accès à l'eau potable ni à des installations sanitaires et sont donc la proie des maladies qui découlent de ces manques* (6). »

Les indicateurs chiffrés peuvent être multipliés ; l'un d'eux les résume, même s'il faut, comme tout chiffre, l'utiliser avec intelligence, en s'interrogeant sur ce qu'il recouvre et en le resituant *dans son contexte : le produit par* habitant. Faut-il rappeler les dix pays qui à cet égard, ont, en 1985, les chiffres les plus faibles : Ethiopie, Bangladesh, Burkina-Faso, Mali, Bouthan, Mozambique, Népal, Malawi, Zaïre, Birmanie ? Peut-on rappeler que le *produit moyen par habitant évalué pour* ces pays correspond au centième de celui mesuré dans les pays industriels et pétroliers riches (7) ? De tels écarts moyens signifient qu'une famille très riche, dans le monde contemporain, dispose de revenus correspondant aux ressources de dizaines de milliers de familles pauvres dans des pays pauvres – peut-être même de plus de cent mille.

Et l'écart s'est creusé au cours des dernières décennies : avec, d'une part, *l'accentuation des inégalités au sein de* chaque pays, en cette période où triomphe l'idéologie du chacun pour soi ; avec, d'autre part, la croissance plus faible dans les pays les plus pauvres : ceux-ci ont connu, de 1965 à 1985, un taux de croissance annuel moyen du produit par tête de 0,4 % – contre 2,4 % à 3 % dans les autres groupes de pays (8).

Donc la pauvreté, le dénuement, progressent ; les inégalités s'aggravent : et cela, si l'on prend un peu de recul, dans une période d'exceptionnelle croissance de la production et de la consommation.

Là encore – tout en connaissant les difficultés et les limites des évaluations et des comparaisons soit à travers de *longues périodes de temps soit* entre des formations sociales nationales profondément différentes, – retenons, pour les ordres de grandeur qu'ils expriment, quelques chiffres : en dollars de 1975, le produit mondial de 1900 a été évalué à 580 milliards de dollars (pour 1,6 milliard d'habitants, soit 360 dollars par terrien) ; en 1975, le produit mondial atteint près de 6 000 milliards de dollars (pour près de 4 milliards d'habitants, soit environ 1 500 dollars par terrien) (9). En dollars de 1985, le produit mondial atteint en 1985 près de 15 000 milliards de dollars (pour presque 5 milliards d'habitants, soit environ 3 000 dollars par terrien) (10).

Jamais tant de richesses produites, donc. Jamais tant de richesse.

Et jamais tant de pauvreté recensée ou ressentie. Jamais tant de pauvretés.

Comment expliquer tant de misère en ce monde d'exceptionnelle opulence ? Cet article va s'attacher à proposer des lignes de réponse à cette question : non pas comme l'aboutissement d'une recherche accomplie, mais comme une invitation, pour des économistes, des chercheurs en sciences *sociales, à s'emparer de ce* « programme de recherche » pour en explorer les hypothèses. Car au paradoxe scandaleux de la coexistence d'incommensurables fortunes et de misères extrêmes s'en ajoute un second : le contraste entre l'énergie intellectuelle consacrée soit à des travaux d'intérêt utilitaire à courte vue, soit à des travaux purement spéculatifs et largement stériles (on pense notamment à l'envahissante scolastique économétrique contemporaine), et l'absence presque totale de travail sur des problèmes essentiels tels que celui-ci.

Plusieurs pistes vont être abordées, non pas dans le souci de dégager *la* bonne (après avoir écarté les mauvaises), mais pour faire apparaître la pluralité des explications qu'il conviendra de maîtriser si l'on veut comprendre, et *a fiortiori* combattre, la pauvreté aujourd'hui.

Partons du lieu commun « Il y a toujours eu des riches et des pauvres » ; donc il y en aura toujours, et il est normal qu'il y en ait aujourd'hui... Cet adage est utilisé pour justifier bien des égoïsmes et des iniquités. Peut-on, pour autant, s'en débarrasser simplement en le rejetant ? Certainement pas : car le problème qu'on évacuerait alors est celui du caractère inégal, inégalitaire des sociétés humaines.

L'inégalité n'est pas garante de l'efficacité

DANS quelle mesure l'inégalité est-elle inhérente à nos sociétés ? Est-il vrai qu'elle en constitue un facteur de dynamisme ? Que faut-il rechercher : l'égalité absolue, ou une inégalité atténuée, ou une – hypothétique – « égalité des chances » au sein de sociétés plus ou moins inégales ? Ces questions ne doivent pas être éludées.

Ce qui peut, en tout cas, être avancé, c'est d'abord que l'inégalité n'est en rien garante de l'efficacité : l'inégalité extrême caractérise souvent des *sociétés à faible dynamisme ; et des* pays qui, au cours des dernières décennies, ont fait reculer les inégalités sociales en leur sein (notamment les pays sociaux-démocrates du nord de l'Europe) ont conservé leur dynamisme économique.

D'autre part, si l'on accepte le constat que les sociétés humaines resteront inégalitaires pendant encore des générations, la question est celle du degré d'inégalité, ou, ce qui revient au même, du degré de solidarité : la réponse dépend à la fois d'un choix éthique et de l'histoire de la société considérée. Mais ce qui complique aujourd'hui les choses, c'est qu'il n'est plus possible de s'en tenir à un seul niveau de solidarité : la paroisse ou le village, ou l'Etat national... Commune ou quartier, petite région, agglomération urbaine, Etat-nation, grand ensemble plurinational et monde : tous ces niveaux sont interdépendants, et chacun doit, d'une manière ou d'une autre, être pris en compte...

Et, finalement, le constat de la présence de la pauvreté dans presque toutes les sociétés humaines n'aide guère à la compréhension de la pauvreté contemporaine : celle-ci est multiforme ; dans sa diversité, elle est sans cesse démultipliée, renaissante, foisonnante. Il faut donc comprendre les procès par lesquels elle se reproduit.

Une thèse s'oppose à celle du caractère général – et donc en quelque sorte fatal – de l'inégalité dans les sociétés humaines ; elle impute au système social prédominant la responsabilité de la pauvreté : le capitalisme serait non seulement inégalitaire, mais producteur d'inégalités ; en détruisant les activités productives et les formes sociales traditionnelles, en cherchant le maximum d'efficacité par l'investissement et la modernisation, le capitalisme prive les petits producteurs de leur gagne-pain et les salariés de leur emploi ; et la recherche du profit pousse à la pression permanente sur les salaires ; d'où le double moulinet, évoqué par Karl Marx, avec accumulation extrême de richesses à un pôle et prolétarisation sans limite à l'autre.

Cette vision était largement conforme aux faits observables dans les pays où s'est déployée l'industrialisation capitaliste au dix-neuvième siècle : misère du prolétariat urbain et écrasement des ouvriers d'usine. Mais la prédiction, qui la prolongeait, d'une poursuite sans fin du procès ainsi engagé a, elle, été largement démentie dans ces mêmes pays : la pauvreté est certes loin, on l'a vu, d'en avoir totalement disparu ; mais la part des producteurs et des travailleurs indépendants y reste non négligeable ; des couches salariées intermédiaires se sont développées, tant dans les appareils d'Etat que dans les entreprises ; quant à la classe ouvrière, elle a pour une large part, à travers les *compromis « fordistes »* ou « sociaux-démocrates », accédé à un niveau et un genre de vie tels qu'on ne peut plus dire qu'elle n'a *« rien à perdre que ses chaînes ».*

Faut-il dès lors affirmer, comme l'ont fait beaucoup d'auteurs dans les années 70, que la vision de Marx, si elle n'est plus vérifiée dans les pays capitalistes industrialisés, reste totalement valide si l'on regarde la réalité mondiale ? On y observe certes, à un degré inouï, une double concentration et de *capital et de pauvreté. Mais, sauf* à verser dans le schématisme ou le simplisme, il est impossible de se borner à dire que tout s'explique par le fonctionnement du capitalisme au niveau mondial : car comment expliquer, alors, les profondes différences *entre* pays ? Comment expliquer l'extrême misère de pays dans lesquels le capitalisme mondial semble avoir peu d'impact ? Comment expliquer la pauvreté, et quelquefois la pauvreté extrême, dans des pays qui, selon leurs dirigeants, se sont affranchis du capitalisme et sont, plus ou moins, engagés dans la voie du socialisme ?

A l'évidence, la réflexion doit être approfondie et affinée.

L'axe d'analyse le plus fructueux nous paraît être l'examen des principales logiques économiques et sociales structurantes – marchande, capitaliste, étatiste – à l'œuvre dans nos sociétés.

La logique marchande est fondée sur la production et le commerce de marchandises et l'échange monétaire ; elle a comme moteur la recherche de l'enrichissement individuel et familial ; elle s'accompagne donc de la formation d'inégalités et a, si l'on peut dire, *sa* pauvreté, encore qu'elle s'accommode mieux encore d'un climat général d'aisance ou de prospérité.

Logique marchande, capitalisme, étatisme

PLUS complexe est la logique capitaliste : elle est fondée sur la production de marchandises porteuses de plus-value, laquelle génère, par-delà le *profit, accumulation et reproduction* élargie ; son moteur principal est, dans le cadre de chaque entreprise, la recherche du profit ; le fonctionnement de ce moteur est, comme pour les fusées de haute performance, entretenu, soutenu, parfois suractivé par des moteurs annexes : recherche de la richesse, du pouvoir, du prestige par les hauts dirigeants, mais aussi par les cadres supérieurs et moyens.

Le système capitaliste est une fantastique machine à créer de la *richesse : les cinq dernières décennies,* comme les cinq derniers siècles, en témoignent (11). Il est aussi une terrible machine à créer de la pauvreté : il détruit, disloque les systèmes productifs plus faibles. Il crée des besoins nouveaux, exacerbe des besoins anciens, transforme en besoins d'achat de marchandises des besoins qui étaient auparavant satisfaits grâce aux « bontés de la nature », au travail domestique, à des solidarités familiales, communautaires ou de voisinage. Il modèle en fonction de ses objectifs l'organisation de la production, ce qui conduit à des formes diversifiées et parfois contradictoires : hauts et bas salaires, stabilité et précarité de l'emploi, stratégies d'intégration et d'exclusion, travail clandestin... Il révolutionne les techniques, modifie les produits, transforme les modes et les goûts, créant ici de nouvelles activités et de nouvelles prospérités, et provoquant, dans le même mouvement, l'atonie ou l'agonie d'entreprises, de secteurs, de régions, voire de pays entiers, avec le cortège bien connu des fermetures d'usine, des licenciements, du chômage.

Là est sans doute un des nœuds du problème : le capitalisme engendre à la fois des prospérités et des pauvretés.

Peut-on pour autant affirmer que le capitalisme a intrinsèquement besoin de la *pauvreté* ? En un sens non : en témoigne la logique fordienne des hauts salaires qui, à travers la consommation qu'ils induisent, contribuent à la vitalité de larges secteurs productifs ; en témoigne aussi le fait que c'est sur la base d'économies capitalistes que *les forces social-démocrates ont réussi,* dans le nord de l'Europe, à faire reculer la pauvreté grâce à une maîtrise sociale des fruits de la croissance. Mais, dans l'autre sens, il est vrai que de larges poches de pauvreté peuvent aider à maintenir des zones de bas salaires, même dans les pays les plus riches, et au premier rang d'entre eux les Etats-Unis. Dans sa diversité, dans sa plasticité, le capitalisme peut aussi bien tirer avantage des pauvretés existantes que des programmes déployés ou des stratégies mises en œuvre pour les combattre ; dans son dynamisme, il fait

---

* *Professeur au département d'économie politique de l'université Paris-VIII, président du groupement d'intérêt scientifique « Economie mondiale, tiers-monde, développement » (GEMDEV).*

(1) Voir notamment les articles de Claude Julien et Pierre Dommergues dans le dossier « Sociétés écartelées, planète disloquée » publié dans *le Monde diplomatique* de mai 1988.

(2) Voir le rapport de Joseph Wresinski pour le Conseil économique et social, « Grande pauvreté et précarité économique et sociale ». Journaux officiels, Paris, et l'article de Denis Clerc dans *le Monde diplomatique* de juin 1988.

(3) Voir les articles de Claude Julien, Jacques Chonchol, Claude Lianzu dans le dossier déjà cité du *Monde diplomatique* de mai 1988.

(4) Commission mondiale sur l'environnement et le développement, *Our Common Future*, Oxford University Press, Oxford, 1987, p. 29. Ouvrage publié en français sous le titre *Notre avenir à tous* par les éditions du Fleuve et les Publications du Québec, Montréal, 1988.

(5) Banque mondiale, *Poverty and Hunger : Issues and Options for Food Security in Developing Countries*, Washington, 1986.

(6) *Our Common Future, op. cit*, p. 29.

(7) Banque mondiale, « Rapport sur le développement dans le monde 1987 » Washington, 1987, pp. 232-233.

(8) *Ibidem.*

(9) Edwin J. Perkins, *The World Economy in the Twentieth Century*, Schenkman, Cambridge, Mass., 1983, pp. 19-21.

(10) Institut national d'études démographiques (INED) ; *Population et sociétés*, septembre 1987, p. 2 et 5.

(11) Voir Michel Beaud, *Histoire du capitalisme*, Seuil, Paris, 1982, Nouvelle édition : « Points », Seuil, Paris, 1987.



JAMAIS TANT DE MISÈRE...

et des hommes dans le monde contemporain

indéniablement reculer bien des zones de pauvreté, tout en en recréant de nouvelles...

Moins saisissable est l'impact de la *logique étatiste ; beaucoup dépend de* l'objectif collectif sur lequel elle se cimente : beaucoup dépend aussi de l'histoire des sociétés où elle fait souche. Les sociétés contemporaines où prédomine l'étatisme se sont fondées, avec le drapeau du socialisme, sur le *projet de bâtir* la *nouvelle société* qui, dans l'histoire, était appelée à succéder au capitalisme ; en fait, elles se sont rapidement concentrées sur l'objectif du rattrapage des économies capitalistes (12) ; on y trouve donc en permanence, chez les dirigeants comme dans *les populations, des références* aux modes et aux standards de vie des pays capitalistes ; on y trouve aussi, presque à tous les échelons, les « moteurs annexes » que constituent les différentes recherches de l'enrichissement individuel, du prestige et du pouvoir ; et, lorsque *la* dynamique centrale s'essouffle, ces moteurs tendent à fonctionner pour eux-mêmes. Ainsi, les forces existent pour que se creusent, dans ces sociétés, de profondes inégalités, tandis que la référence au socialisme tend à interdire que celles-ci ne se traduisent par des situations d'insupportable pauvreté.

Finalement, la source de la pauvreté, dans les pays étatistes, est quadruple : l'insuffisante efficacité économique ; les traditions inégalitaires héritées de *l'histoire ; les procès inégalitaires liés* au système en place ; la permanente référence aux pays capitalistes, qui met en relief les retards et les manques.

Dans la réalité, aucune des logiques que nous venons d'évoquer ne joue à l'état pur. Elles s'articulent, se combinent dans les formations sociales concrètes, qui, aujourd'hui prennent principalement la forme de formations sociales nationales, constituées en Etats-nations, au sein de leurs frontières, chacune avec son histoire, ses pesanteurs, son héritage ; et notamment ses traditions de solidarité ou d'inégalité, de mépris ou de respect, de mise en ghetto ou d'assistance pour les plus démunis. Ainsi trouvera-t-on des *spécificités* nationales dans la conception même de la pauvreté, du pauvre et de *l'attitude* à avoir envers lui.

Le capitalisme, dans l'Occident des dix-neuvième et vingtième siècles, a été porteur d'une exceptionnelle dynamique de modernisation et d'industrialisation ; l'étatisme, en URSS puis en Chine au vingtième siècle, a eu à prendre en charge ces deux procès ; et c'est encore du capitalisme ou de l'étatisme, ou d'un mixte des deux, que les pays du tiers-monde attendent des avancées dans les mêmes voies. Or modernisation et industrialisation impliquent *presque nécessairement* destruction des structures agricoles et artisanales traditionnelles, et donc, sous des formes variées, déracinements, dénuements, pauvretés.

En outre, depuis un demi-siècle, les économies et les sociétés nationales sont de plus en plus liées entre elles, par l'information, les transports, les circuits marchands et financiers ; elles sont prises dans un système international – multinational – mondial hiérarchisé (13), où les unes imposent leur domination, leurs systèmes de prix, leurs décisions d'acheter (ou non), de vendre (ou non), d'investir (ou non), d'exploiter (ou non) des ressources, tandis que les autres, à des degrés divers, subissent ou, parfois, résistent. Et, dans la crise en cours, profonde et complexe mutation *à l'échelle* mondiale, innombrables sont les lieux où surgissent et se développent des poches de pauvreté. Mais d'autres sources encore de la pauvreté contemporaine méritent attention.

La première réside dans la capacité quasi illimitée que nous avons à... créer des besoins. Dans quelle mesure cela tient-il à la logique capitaliste de généralisation de la marchandise ? Dans quelle mesure est-ce inhérent aux mentalités humaines (occidentales ?) telles qu'elles se sont façonnées à travers siècles et générations ? Il est bien difficile de le dire.



DESSIN DE PISSARRO (1890), INSPIRÉ D'UN COMMENTAIRE DU JOURNAL ANARCHISTE « LA RÉVOLTE »

Ce qui est sûr, c'est que si nos besoins étaient restés les mêmes qu'il y a cinquante ou cent ans, à progrès techniques et économiques équivalents, nous baignerions en pleine opulence. Hypothèse d'école ? Evidemment, car innovations techniques, lancement de nouvelles marchandises (sans cesse renouvelées), élargissement des marchés, élévation du pouvoir d'achat et du niveau de vie, création et exacerbation des besoins (par la pression publicitaire notamment), croissance de la production, ont été absolument indissociables au sein du procès d'industrialisation-salarisation-urbanisation-modernisation-tertiarisation du dernier siècle.

Toujours plus de besoins

MAIS, pour autant, il faut aller au-delà de ce constat. Car il implique, si l'on regarde l'avenir, que nous humains sommes capables de créer toujours plus de besoins, et donc – en dépit de toutes les croissances productives imaginables, et elles ne sont pas sans limites – de créer plus d'insatisfaction, de frustrations et de pauvreté ressentie. Me sera-t-il permis, ici, de citer Sénèque ? « *La meilleure mesure de la richesse,* écrit-il, *c'est, sans tomber dans la pauvreté, de ne pas s'en éloigner beaucoup* (14). » N'est-ce pas là un précepte que devraient méditer les tenants d'un inextinguible « toujours plus » ?

Ce procès de création des besoins correspond évidemment à des aspirations profondes existant en chacun de nous ; probablement à des angoisses, des inquiétudes, des incertitudes d'être, des manques, et certainement un manque de réflexion et de réponse sur le sens de l'existence, un manque – excusera-t-on le mot ? – de sagesse. Il a été pris en charge tout d'abord par la logique marchande, puis par la logique de la généralisation de la marchandise que constitue le capitalisme ; il a été dopé, stimulé, exacerbé – on pense à l'inouï déferlement de la publicité, aujourd'hui omniprésente – dans les dernières décennies. Et les sociétés étatistes, incapables d'offrir des valeurs plus exaltantes ou tout simplement des perspectives plus attrayantes, se sont laissé prendre à cette course à la satisfaction de besoins créés à partir de l'Occident capitaliste ; et les classes riches et moyennes des pays pauvres ont été prises à leur tour.

Or les inégalités, et les inégalités de classes notamment, jouent un rôle décisif dans la diffusion des besoins tant à l'échelle d'une société qu'à l'échelle du monde : au fond, l'« effet de démonstration » cher aux économistes implique que des besoins assouvis par les classes aisées sont ressentis plus ou moins progressivement par les autres couches et classes sociales : et qu'après une période plus ou moins longue d'insatisfaction, de frustrations, de pauvreté (relative) ressentie, celles-ci finissent par accéder à leur tour à la satisfaction de ce besoin. Mais déjà les couches privilégiées s'en sont inventé d'autres. A l'évidence, il faudra bien un jour ou l'autre se libérer de cet engrenage insensé. Pourquoi ne pas commencer dès maintenant à s'en dégager ?

Mais il y a, si l'on peut dire, plus grave encore : l'évolution même de nos économies et de nos sociétés crée de nouveaux besoins, dont certains s'imposeront longtemps aux générations à venir.

D'abord parce que toute production est transformation (donc destruction) d'intrants et rejet de déchets ; la production massive contemporaine est destruction massive et pollution massive ; destruction de biens essentiels : l'eau potable, l'air respirable, les sols arables, le cadre de vie immédiat, les lacs, fleuves et océans comme milieux de vie animale et végétale, la couche d'ozone et, plus largement, les équilibres fondamentaux qui ont jusqu'ici permis l'apparition et le développement de la vie sur la terre (15) ; rejet de déchets et de matières non recyclées dans les sols, les eaux, les airs, les océans, et maintenant exportation de ces déchets dans certains pays pauvres... Ces destructions, ces rejets annihilent des sources naturelles, gratuites, de satisfaction de besoins et rendent nécessaires des productions organisées, et donc coûteuses : l'eau en bouteille mais aussi maintenant dans sa quasi-totalité l'eau du robinet ; l'air conditionné et peut-être demain l'air en bonbonnes individuelles ; et après-demain la recréation artificielle, dans certaines zones de la planète, des conditions mêmes de la vie.

Ensuite, l'extraordinaire division des tâches qui s'est opérée depuis un siècle et demi multiplie les interdépendances ; les progrès de la sphère marchande par rapport à celles de la gratuité font qu'un nombre croissant de besoins ne peuvent plus être satisfaits qu'à travers une dépense monétaire individuelle ou collective.

Enfin, les structures mêmes de nos sociétés engendrent des besoins qui deviennent autant de nécessités : ainsi l'urbanisation massive, qui entraîne besoin de transports quotidiens, d'évasion hebdomadaire, de vacances au loin, etc. ; ainsi les localisations et l'organisation des ensembles de production et de travail qui démultiplient les besoins de transport, de déplacement, de communication.

Le pauvre des temps passés manquait de pain et d'un toit ; les sociétés se sont en général dotées des voies et moyens lui assurant le nécessaire : famille large, fraternité, solidarité, charité ou assistance publique.

Le pauvre d'aujourd'hui peut être pauvre de deux manières : il peut, comme dans le passé, manquer de pain et d'un toit ; mais il risque souvent alors aussi de manquer de l'eau potable, et il risquera de plus en plus de ne plus bénéficier des conditions élémentaires d'une vie saine et, dans certaines régions, de ne plus avoir accès à des terres productives... Et puis, il y a le pauvre qui, avec ou sans toit, est pauvre parce qu'il n'a pas la voiture ou le vélomoteur qui lui permette de se rendre à son travail, pas l'argent pour effectuer les déplacements, pas le téléphone, pas l'argent pour payer l'eau, le gaz, l'électricité, le téléphone (s'il l'a), les assurances, les remboursements d'emprunts...

Nos pauvres ne sont pas seulement des laissés-pour-compte, des marginaux ; ils ont été, ils sont rendus pauvres par nos sociétés. Et ils sont rendus pauvres une deuxième fois par les contraintes et les effets destructeurs de ce que nous nommons le « progrès ».

Ainsi l'idée qui prévaut en matière de lutte contre la pauvreté : « Il faut retrouver la voie d'une plus grande prospérité », est très largement erronée. Car c'est en grande partie dans et de la prospérité que naît la pauvreté contemporaine.

Face à une situation aussi complexe, à des causes aussi nombreuses et enchevêtrées, la tentation peut être grande de se réfugier dans l'utopie. Il est vrai qu'avec les capacités productives dont nous disposons, en réduisant drastiquement les dépenses superfétatoires des États (militaires, notamment), des entreprises et des détenteurs de grandes richesses privées, en cessant de détruire ce que la planète nous offre gratuitement et en maîtrisant nos besoins matériels, nous, terriens, pourrions vivre dans une aisance difficilement concevable il y a seulement deux siècles. Il faudrait évidemment réaliser d'importantes avancées en matière de réduction des inégalités, de solidarité (aux niveaux local, national, mondial), et donc aussi dans ces champs difficiles – et largement laissés en jachère de nos jours – de la maîtrise de soi et de la sagesse.

Cette perspective doit certes être *maintenue ouverte ; mais, compte tenu* des déboires, des déconvenues et des désastres auxquels ont conduit les tentatives menées dans les soixante-dix dernières années pour construire une société radicalement nouvelle, il convient de demeurer prudemment rai*sonnable.*

L'art du possible

DÈS lors, si l'on accepte les idées présentées dans cet article, si l'on assume le fait que la marche vers une autre société, profondément différente de celles que nous connaissons aujourd'hui, sera longue, incertaine et semée d'embûches (16), il faut bien admettre, si l'on veut combattre la pauvreté, la nécessité de recourir à une large gamme d'actions coordonnées ; sans prétendre à l'exhaustivité dans un monde dont la diversification implique une large variété d'interventions, évoquons-en, sans ordre de priorité, quelques-unes :

1) Cesser de détruire les conditions mêmes de la vie (problèmes de la couche d'ozone, de l'effet de serre, des rejets et des déchets chimiques et radioactifs, etc.)

2) Sauvegarder partout où elles subsistent, restaurer partout où c'est possible, les sources essentielles de vie : eau potable, air respirable, terre arable, fleuves et lacs sains, océans en vie ; apprendre à ralentir les procès de « modernisation » chaque fois qu'ils apparaissent plus destructeurs de ressources que réellement productifs ;

3) Faire reculer les dénuements extrêmes : dans le tiers-monde d'abord, en aidant les plus pauvres des pays pauvres à réinventer les voies qui leur permettent de se nourrir et de se soigner à moindre coût, donc à moindre dépendance et à moindres effets destructeurs sur l'environnement – les trois étant d'ailleurs largement liés ; mais aussi dans les pays capitalistes considérés comme avancés, notamment en refusant les recettes assassines d'un libéralisme doctrinaire, en maintenant, et en adaptant si nécessaire, là où ils existent, les dispositifs permettant de limiter la pauvreté qu'engendre le capitalisme, et en inventant les formes de solidarité nouvelles que nécessitent les effets actuels de sa crise et de ses mutations ;

4) D'une manière générale, resserrer les excessifs écarts entre riches et pauvres. Entre pays d'abord, en sauvegardant, en respectant et en valorisant mieux les productions des pays pauvres, et en permettant aux pays engagés dans la voie de la modernisation de disposer de techniques modernes, ayant des effets destructeurs aussi limités que possible et susceptibles d'être réappropriées par ceux qui les utilisent. Mais aussi dans chaque pays, en pesant pour la réduction des inégalités, ce qui implique – dans les pays riches, et d'abord pour les classes riches, aisées et moyennes – de rompre avec la quête du « toujours plus » et de rechercher, au lieu de celle de l'avoir plus et du consommer plus, la voie du mieux-être (pas seulement matériel, mais aussi personnel, culturel, moral) ;

5) D'une manière liée, renforcer et réinventer des mécanismes de solidarité, d'aide et d'apports réciproques à tous les niveaux : local, régional, national, de grands ensemble plurinationaux et mondial ;

6) Dans ce cadre, affirmer partout dans le monde, dans les pays du Nord comme dans ceux du Sud, à l'Ouest comme à l'Est, le caractère illégitime et éthiquement inacceptable de fortunes privées excessives, ainsi que des privilèges et des avantages exorbitants ; contrebattre sur la même base les dépenses de surarmement et toutes les dépenses superfétatoires des Etats, des entreprises et des détenteurs de fortunes privées, et les soumettre à une taxation établie à l'échelle mondiale ;

7) Et finalement inventer les voies, maîtrisées socialement, d'une nouvelle prospérité, qui ne doit pas être confondue – les lecteurs de cet article *l'auront compris* – avec la recherche du taux maximum de croissance...

MICHEL BEAUD.

(12) Voir Michel Beaud, *le Socialisme à l'épreuve de l'histoire*, Seuil, Paris, 1983 et 1985.

(13) Voir Michel Beaud, *le Système national/mondial hiérarchisé*, La Découverte, Paris, 1987.

(14) Sénèque, « De la tranquillité de l'âme », *in les Stoïciens*, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », Paris, 1962, p. 675.

(15) Nous nous référons ici, entre autres, au rapport cité, *Our Common Future*, et aux travaux du Groupe de Vézelay sur « Les risques technologiques majeurs ». Voir aussi les articles de René Dumont et de Giorgio Ruffolo dans *le Monde diplomatique* d'octobre 1988 : « Une planète mise à sac ».

(16) *Cf.* Michel Beaud, *le Socialisme à l'épreuve de l'histoire, op. cit.*

LA RÉVOLTE D'UNE …ÉRATION S

L'Algérie …ous le

SI odieusement réprimées, les émeutes d'octobre en Algérie étaient prévisibles. En raison de la baisse de la rente pétrolière, les autorités – comme dans beaucoup de pays du tiers-monde – ont dû modifier le modèle de développement et favoriser l'expansion du secteur privé. Dans une société bloquée, contrôlée par un parti unique, de nouvelles inégalités sont alors apparues qui, s'ajoutant aux pénuries chroniques et à la montée de la corruption, ont provoqué la révolte d'une génération sacrifiée.

C'est ce qui se produit d'ordinaire lorsqu'une modification des structures économiques n'est pas accompagnée de réformes politiques. Pour avoir ignoré cette loi, les autorités doivent maintenant affronter le réveil de la société civile. Les citoyens *multiplient* les revendications et réclament désormais, dans l'ensemble du Maghreb, l'instauration d'authentiques démocraties.

Par IGNACIO RAMONET

« A qui profitent ces émeutes ? », a demandé le président Chadli Benjedid lors de son intervention télévisée du 10 octobre dernier. La réponse définitive à cette question ne sera connue qu'après le sixième congrès du Front de libération nationale (FLN, parti unique), au début de décembre prochain.

S'il porte l'entière responsabilité politique et morale de la sanglante répression contre les jeunes contestataires, le gouvernement algérien peut-il être accusé d'avoir provoqué la chute des cours du pétrole et la baisse du dollar, principales causes économiques des émeutes ?

Les tensions sociales étaient très vives depuis plusieurs années, et les troubles récents tout à fait prévisibles (1). Un baril de pétrole valait 40 dollars en 1979 ; il en vaut 12 aujourd'hui. En trois ans, les revenus des hydrocarbures ont diminué de 5 milliards de dollars et les ressources de l'Etat de 40 %. Le pays se retrouve pour ainsi dire ruiné (en juillet dernier les réserves en devises s'élevaient à seulement 1,06 milliard de dollars). Comment répondre aux multiples réclamations de la population ? Dans les mêmes conditions, d'autres Etats – comme le Nigéria et, plus récemment, le Mexique – ont aussi connu de violentes secousses sociales. Demain, le Venezuela et l'Indonésie, qui vivent du pétrole, les connaîtront sans doute à leur tour.

Cet appauvrissement soudain contraint l'Algérie à revoir son modèle de développement et la conduira probablement à modifier son mode d'organisation politique.

Après sa longue guerre contre la France, l'Algérie avait voulu proposer au tiers-monde son modèle de développement fondé sur la non-dépendance et sur une économie autocentrée. Grâce à la rente pétrolière, elle entreprit dès 1962 une industrialisation très volontariste et une réforme agraire de grande ampleur ; encouragea la croissance démographique afin, certes, de compenser l'excès de mortalité de la période coloniale, mais aussi en raison de rivalités régionales, en particulier avec le Maroc. Le jeune Etat, de vocation laïque, fit preuve du même volontarisme dans la sphère culturelle. Négligeant la réalité kabyle, il entreprit d'arabiser la population à marche forcée, sans islamiser. Pendant vingt ans, ce fut une ruche, partout des chantiers, des grands travaux qui assuraient le plein emploi. La scolarisation fut massive et générale.

Longtemps, ce modèle de « socialisme à l'algérienne » fut envié par les citoyens des deux Etats voisins. Surtout par les plus humbles, victimes d'un régime semi-féodal au Maroc et brimés par le paternalisme bourguibiste en Tunisie. L'Algérie se voulait la « Prusse du Maghreb » et aspirait tout naturellement, en raison de sa richesse et de sa puissance, à prendre la tête du futur Maghreb uni.

A l'époque, le pouvoir algérien apparaît comme le seul, dans la région, qui soit une émanation du peuple. Face à la monarchie marocaine, fondée sur la tradition du maghzen, sur l'alliance des grandes familles caïdales et sur l'oppression séculaire du fellah, et face à la Tunisie, où le néo-Destour, parti de la moyenne bourgeoisie citadine, accapare le pouvoir et limite les espoirs de la paysannerie et des ouvriers, l'Algérie affirme que *« le peuple est au pouvoir »*. Ce n'est pas seulement un slogan, et les prolétaires des grandes villes marocaines et tunisiennes en sont persuadés.

Les ambitions régionales de l'Algérie, proclamées ouvertement par le colonel Houari Boumediène, et l'effet d'attraction qu'exerce son régime sur les masses maghrébines vont pousser ses deux voisins à prendre des distances. La monarchie marocaine va chercher à étendre son territoire aux dépens d'abord de la Mauritanie (sans succès), puis du Sahara occidental (annexé en 1975). De son côté, la Tunisie noue des alliances à sa frontière orientale (union tuniso-libyenne en 1974). A l'intérieur, les syndicats et les partis de gauche (cf. *affaire Ben Barka*), soupçonnés de faire le jeu de l'Algérie ou de la Libye, seront systématiquement persécutés. Aussi bien le Maroc que la Tunisie se rapprocheront, en outre, des Etats-Unis et du camp occidental. L'édification d'un « Etat socialiste » en Algérie renvoie la construction du Maghreb aux calendes grecques (2). A moins que les régimes marocain et tunisien ne soient, ainsi qu'on l'espère à Alger, balayés par les révoltes populaires qui s'y succèdent – en particulier les « émeutes de la faim » en 1981 et 1984 – et qui révèlent, par contraste, la pacification sociale existant en Algérie.

Le libéralisme contre les « acquis de la révolution »

APRÈS la mort de Houari Boumediène, en décembre 1978, le régime algérien va connaître une grave crise du pouvoir, qui, aujourd'hui, dix ans après, n'est pas entièrement dénouée. Deux clans s'affrontent alors pour la succession à la direction de l'Etat ; d'une part, autour de M. Bouteflika, les partisans d'une réforme économique laissant plus de place au marché, à l'initiative privée et à la production agricole individuelle ; de l'autre, autour de M. Yahiaoui, les partisans du renforcement de l'*« option socialiste »* et de la défense des *« acquis de la révolution »*. Aucun des deux clans n'étant en mesure de l'emporter, l'armée se trouve en position d'arbitrage, et elle propose – pour une période que l'on pense être de transition – l'officier le plus ancien dans le grade le plus élevé. Le sort porte ainsi aux fonctions de chef de l'Etat le colonel Chadli Bendjedid (3).

Très vite le nouveau président va être confronté à des problèmes majeurs, en premier lieu d'ordre économique. En effet, la période des vaches grasses se termine et l'ère tant redoutée de l'après-pétrole arrive plus tôt que prévu. Le pays n'est pas prêt, qui a planifié sur le long terme son développement économique en fonction d'un pétrole cher. Alger a tout misé sur l'industrie lourde – sidérurgie, installations pétrolières et gazières, cimenteries, constructions mécaniques... Tout a été, bien entendu, acheté à l'étranger, le plus souvent à crédit. Le fonctionnement et la maintenance de ces usines dépendent de l'importation permanente de pièces de rechange et d'équipements.

Le soudain appauvrissement surprend l'Algérie en plein élan de développement. Tous les feux se mettent simultanément à clignoter. La baisse des revenus pétroliers impose de réduire de manière draconienne les importations. Sans pièces de rechange, de nombreuses usines tournent alors au ralenti, d'autres restent inachevées, des centaines de projets sont abandonnés. Les sources d'emploi se tarissent alors même que les nombreuses universités – orgueil du régime – déversent chaque année des dizaines de milliers de cadres, diplômés, compétents, qui vont devoir se contenter – dans le meilleur des cas – d'emplois de fortune. Le malaise social commence. Le pays doit recourir aux importations pour 80 % de ses besoins alimentaires et, contrairement au Maroc et à la Tunisie (4), a négligé de développer son agriculture. *« L'Algérie de 1988 ne produit pas plus – et parfois moins – d'aliments que celle de 1962 »*, constate René Dumont (5).

Là aussi, la limitation des importations va entraîner de graves conséquences : les pénuries de produits courants (viande, huile, sucre, tomates, semoule, œufs...), déjà fréquentes, deviennent chroniques. Un réseau d'intermédiaires – abhorrés par la population – se développe et entretient, parfois artificiellement, la pénurie. Le marché noir, la débrouille, la corruption, le détournement de biens de l'Etat, se généralisent. La société se bloque et le mécontement se répand. *Les émigrés algériens* en Europe cessent d'envoyer leur épargne par le canal des banques, se livrent à un troc massif qui fait perdre à l'Etat environ 2 milliards de dollars par an (6).

L'heure de l'austérité

A cela s'ajoutent les obligations financières à l'égard des créanciers. (Le président Chadli a encore rappelé, dans son discours du 20 septembre dernier : *« Notre objectif est de rembourser les dettes contractées ces dernières années. »*) Elles s'élèvent à 20,7 milliards de dollars. Et leur remboursement a coûté au pays, ces deux dernières années, 5,2 milliards de dollars. Les autorités ont imposé une politique d'ajustement structurel aussi sévère que celle qu'exige le Fonds monétaire international (FMI).

Les salaires ont été bloqués et les subventions aux produits de première nécessité réduites. Le président Chadli, qui était populaire à son arrivée au pouvoir, en 1979, avec son slogan *« Pour une vie meilleure ! »* devient l'homme de l'austérité. Sa cote baisse à mesure que la mal-vie se répand et que le mécontentement se généralise.

Alors que, dès 1985, la révolte gronde, le pouvoir se contente de piloter à vue et ne parvient pas à prévenir tous les dangers. Il n'évite pas, entre autres, la grave révolte des étudiants et des lycéens de Constantine en novembre 1986 (7).

Dans ce contexte, le président Chadli doit tenir compte de son opposition interne, représentée par l'aile gauche du FLN et par une partie de l'armée, restées fidèles au boumediénisme. Il est contraint d'adopter une voie médiane et d'introduire, à doses homéopathiques, des réformes qui encouragent l'initiative privée, cassent les grandes sociétés nationales, érodent la bureaucratie et restituent la terre aux fermiers. Il crée de nouvelles wilayas (préfectures) qu'il confie à de jeunes cadres compétents avec mission de dynamiser la politique régionale, d'attirer les investissements afin de favoriser l'essor de pôles de développement autonomes en laissant une large part au secteur privé.

En politique étrangère, Alger abandonne peu à peu sa « diplomatie de grande puissance », atténue son soutien au Front Polisario et, à petits pas, renoue avec le Maroc.

Officiellement, cette « perestroïka » chadlienne n'ose pas dire son nom. Le conflit interne, dans la sphère gouvernementale, se poursuit. Le président, entouré du noyau dur des réformistes – le général Lardi Belkheir, le ministre de l'intérieur El Hadi Khediri et le ministre de l'information Bachir Rouis, – critique, dans chacun de ses discours, l'étatisme, la planification bureaucratique, la faible productivité, l'incompétence... Mais ne crève pas l'abcès au sein même du pouvoir. Et son attentisme – dix ans ! – devient périlleux. Car le temps joue désormais

(1) *Lire* : Ignacio Ramonet, « Vents de réforme en Algérie », *le Monde diplomatique*, octobre 1986.

(2) Cf. Sophie Bessis, « le Grand Maghreb sur le chemin des retrouvailles », *le Monde diplomatique*, septembre 1988.

(3) Pour une analyse plus détaillée de cette période, lire « Vents de réforme en Algérie », op. cit.

(4) La Tunisie importe 50 % de sa consommation de céréales. Il y a vingt ans, elle couvrait tous ses besoins.

(5) René Dumont, « Demain le tiers-monde », *Politis*, 21 octobre 1988.

(6) A titre de comparaison, la communauté portugaise en France (équivalente en importance à l'algérienne) avait officiellement transféré en 1982 à son pays d'origine 7,326 milliards de francs ; tandis que la même année, les Algériens n'envoyaient chez eux que 63 millions de francs ! (*Actualité de l'émigration*, Paris, 5 octobre 1988).

(7) Cf. Karim Chergui, « La révolte des jeunes à Constantine », *Hérodote*, Paris, avril 1987.

Mᵉ GISÈLE HALIMI

Un procès dans l'Algérie française

LE 20 août 1955, dans le village d'El Halia, à quelques kilomètres de Philippeville, des insurgés algériens s'en prennent aux habitations et à la mine, massacrant une trentaine d'Européens. S'ensuit aussitôt une terrible répression. Il faut des coupables.

Un procès des auteurs présumés de ce massacre s'ouvrira le 17 février 1958 à *Philippeville. Alors jeune avocate, Mᵉ Gisèle Halimi assure aux côtés de Mᵉ Matarasso* la défense des accusés :

« Quarante-quatre accusés, trente autres jugés par contumace, cinquante témoins, quinze avocats (...). Nous savions que les témoignages n'avaient pu être recueillis qu'à partir d'aveux, tous confectionnés grâce à la violence. Démontrer leur « inexistance » ferait chanceler tout l'échafaudage accusateur (...). La quasi-perfection des aveux des accusés frappait à première lecture. Par une sorte de distribution idéale, chaque accusé reconnaissait avoir tué telle ou telle victime. Et, avec une précision peu commune, ils reprenaient, presque mot pour mot, les conclusions du docteur Travail (médecin légiste local) sur les cadavres attribués à chacun d'eux. »

Les avocats demandent et obtiennent un nouvel examen de quatre cadavres. L'expertise est confiée au colonel parachutiste Lartigaud, qui fera sa déposition le 26 février :

« Le colonel parachutiste-médecin légiste s'avance. Il est bref. Il s'exprime en des termes d'une clarté presque brutale. Ses conclusions ? Le docteur Travail a livré à la justice de fausses constatations (...). Coup de théâtre. Le docteur Travail bégaie... Il reconnaît... Il s'est trompé... Il n'a pas de certitude... Le colonel légiste a probablement raison... Il s'excuse... »

Malgré le doute qui pèse ainsi sur le dossier d'accusation, le commissaire du gouvernement demande neuf condamnations à mort. Il en obtiendra quinze. Le 9 avril 1958, à Alger, procès en cassation : le jugement de Philippeville est annulé. Au cours du second procès, à Constantine, le commissaire du gouvernement déclare le 28 octobre 1958 que *« les résultats de l'autopsie contredisent en tous points les aveux »* et qu'il est donc conduit à croire les accusés lorsqu'ils affirment avoir été torturés. Il ajoute : *« Comment pouvons-nous retenir ces aveux pour juger les hommes qui comparaissent devant nous ? Il n'est qu'une seule explication possible : ces aveux ont été extorqués sous la violence (...). Je suis donc amené à abandonner l'accusation dans la plupart des cas de ce douloureux procès, c'est-à-dire contre trente et un accusés »*.

En fait, trente-quatre accusés sont acquittés. La justice a donc triomphé. L'affaire est terminée. Mᵉ Halimi et Mᵉ Matarasso vont à la prison faire leurs adieux aux inculpés dont ils ont sauvé la tête.

« Nous ne les revîmes jamais. La plupart d'entre eux furent internés dans un camp à leur sortie de prison. Ils furent, nous dit-on, massacrés par l'OAS. D'autres disparurent mystérieusement et à jamais. »

Citations extraites de : Gisèle Halimi, le Lait de l'oranger, *Gallimard, Paris, 1988, 400 pages, 125 francs.*

DANS LA PRESSE LOCALE

Ceux qui tirèrent la sonnette d'alarme

A lire le très officieux quotidien en langue française *El Moudjahid*, on pouvait penser ces derniers mois que les journalistes *algériens étaient insensibles aux problèmes qui minaient le pays.* En fait, il fallait attendre chaque jeudi la sortie des deux hebdomadaires de langue française, *Algérie Actualité*, proche de l'équipe gouvernementale, et *Révolution africaine*, organe central du parti du Front de *libération nationale (FLN) pour sentir les frémissements de la révolte.*

Dès le lendemain des émeutes de Constantine et de Sétif en novembre 1986, *Révolution africaine* surprit ses lecteurs en consacrant un dossier aux « événements de Constantine » intitulé « Le vrai ou le faux » (1) : *« Qui a utilisé des problèmes réels pour en faire un espace de saccage et de pillage ? Pourquoi n'a-t-on pas réglé plus tôt les problèmes des étudiants et des lycéens avant que n'éclatent ces actions ? »* En conclusion, le rédacteur constatait : *« Le calme est certes revenu, mais les leçons de ces événements restent à tirer. Mais encore une fois de nombreuses questions et une seule réponse : le dialogue. »*

La réalité est connue de tous. *Algérie Actualité* en trace brièvement les grandes lignes : *« Le gros des bataillons, de la population, a un âge qui se situe entre les premières tétées du biberon et les angoisses du bac. Qui sont-ils ces 14-18 ans ? Un soupçon de délinquance, un grain de sel, un goût amer... Si la marmite saute, c'est qu'il y a eu trop de pressions, trop de frustrations et de promesses. Qui est-elle cette jeunesse dont on parle avec grand élan lors des grandes manifestations et qu'on oublie le lendemain ? (2). »*

Algérie Actualité peaufine le portrait des uns avec « Jeunesse dorée : le fric c'est chic » (3). Interrogé, un « bouhi » (jeune des quartiers populaires) définit ainsi les « tchi-tchi », la jeunesse des quartiers résidentiels des hauteurs d'Alger : *« Des êtres étranges venus d'une autre galaxie. Leur destination : Riadh-el-Feth. Leur but : envahir la discothèque (...) Bosser ou trimer,* écrit le journaliste, *sont des termes absents de leur vocabulaire (...) Papa paie tout. Ne faites jamais la bêtise de leur parler de centre de formation professionnelle. Ils vous en demanderont le sens. »*

Les grands dossiers de *Révolution africaine* s'attardent davantage *sur la situation des autres, la masse des moins de vingt ans des cités* surpeuplées d'Alger. Les *« inoccupés »* ou chômeurs, selon l'air du temps : *« Ces exclus se sont dotés d'un espace : les places de chômeurs »*, rapporte la journaliste. Ces places ainsi baptisées sont inaugurées par les jeunes avec des inscriptions peintes sur les murs : *« Au travail ! »*

Si papa paie les factures de sa progéniture « tchi-tchi », le « bouhi » racle ses fonds de poche face à une ardoise, comme le montre un dessin paru en janvier 1987 dans *Algérie Actualité* (4).

Dans un article « égaré » dans la rubrique d'informations générales « Signe des temps », un journaliste de l'organe central du FLN s'interroge sur la présence croissante des mendiants et des sans-abri dans la capitale : *« Est-ce la signification de l'appauvrissement de la population ? (...) Je dirai oui, nous sommes pauvres. Alger, ce n'est pas seulement les magasins standing, les salons de thé chics et les fringues dernier cri. C'est aussi les bousculades dans les bus, les souks El-Fellah* (magasins d'Etat). *C'est aussi le manque d'hygiène et les interminables pénuries d'eau et les prix chauds. » « Heureusement,* poursuit le pamphlétaire, *qu'il y a villas, voitures et antennes paraboliques pour nous réconforter et dire : c'est l'ère de la prospérité* (5). »

Un pavé dans la mare

IRONIE du sort : au moment où le couvre-feu était instauré dans la région d'Alger, *Révolution africaine* était mis en vente avec, en dernière page, un véritable pavé dans la mare.

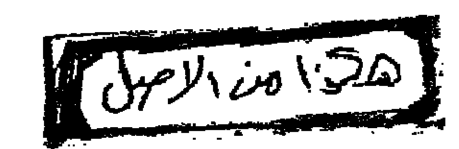
« Ce sont en fait de véritables signaux qui commencent à clignoter de toutes parts : la crise, le chômage, les pénuries, les trafics, le népotisme, l'incompétence, la corruption, les enrichissements spontanés, les injustices sous-tendues par un sentiment général d'impuissance et d'exaspération. » L'auteur de ces lignes s'en prend violemment à ces publicités étrangères pour des produits *« que l'on peut trouver intra-muros moyennant devises »*.

Ce texte a fait d'autant plus de bruit à sa sortie qu'il correspondait aux slogans criés par les jeunes manifestants lors des émeutes d'Alger. Dans sa conclusion, le rédacteur lançait, par ailleurs, une bien curieuse mise en garde : *« Il est clair qu'il devient urgent aujourd'hui de défendre cette image d'austérité (...) sous peine de voir le pays basculer sous les fourches Caudines des jeux d'intérêts étrangers et de tierces puissances* (6). »

SADIA AYATA.

(1) *Révolution africaine*, nº 1185, 14 novembre 1986.
(2) *Algérie Actualité*, nº 1111, janvier 1987.
(3) *Algérie Actualité*, nº 1123, avril 1987.
(4) *Algérie Actualité*, nº 1111, janvier 1987.
(5) *Révolution africaine*, nº 1281, 16-23 septembre 1988.
(6) *Révolution africaine*, nº 1283, 30 septembre-6 octobre 1988.





LA RÉVOLTE D'U[...]

L'Algéri[...]

GÉNÉRATION SACRIFIÉE

sous le choc



ALGER, LE 10 OCTOBRE
Des réformes économiques sans réformes politiques produisent une explosion

contre lui ; et ses adversaires politiques peuvent utiliser le mécontentement général. C'est dans ce contexte – à la veille du congrès décisif de décembre prochain, qui doit désigner le candidat officiel à l'élection présidentielle de 1989 – que se produisent les événements et les émeutes d'octobre.

Dans un important discours prononcé le 20 septembre le président déclenche l'offensive. Il analyse en détail l'atmosphère du pays, dénonce, une fois encore, les spéculateurs, les nouveaux riches, les incompétents de tout poil et jusqu'à la communauté algérienne à l'étranger. Mais il vise plus concrètement une partie de l'appareil d'Etat. Certains cadres du parti sont clairement visés, *« incapables de s'adapter à la nouvelle situation* [alors qu'ils] *exercent au sommet, au sein d'institutions du parti et du gouvernement »*. Enfin, il lance un net avertissement : *« Ceux qui ne peuvent suivre doivent choisir : se démettre ou bien ils seront écartés* (8). »

Cette menace s'adresse à l'aile gauche du FLN. Et celle-ci va immédiatement riposter par la voix de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) : *« Les travailleurs algériens n'accepteront jamais une quelconque atteinte aux acquis de notre révolution socialiste, ni à l'indépendance politique et économique du pays* (9). »

Jugeant l'atmosphère propice, l'UGTA déclenche, fin septembre, une première grève d'envergure à Rouïba, à 30 kilomètres d'Alger : les huit mille ouvriers d'une usine de camions réclament la fin du blocage des salaires. Immédiatement, d'autres usines – à Arzew, Annaba, El-Hadjar – reprennent ce mot d'ordre forcément mobilisateur. Les employés des postes se joignent très vite au mouvement, ainsi que les cheminots, et tout laisse penser que le pays se dirige vers une grève générale pour la première fois depuis l'indépendance. Le syndicat unique du parti au pouvoir soutient le mouvement.

Dans un contexte social explosif, cette mobilisation ouvrière apparaît comme un véritable coup de force contre le président Chadli, qui est également secrétaire général du FLN.

C'est alors que, le 4 octobre, surviennent les émeutes d'Alger ; elles vont embraser le pays. Beaucoup d'observateurs ont noté (10) que les forces de police et les compagnies anti-émeutes (aux ordres du ministre de l'intérieur, M. Khediri, très proche du président) n'ont pas été opposées aux casseurs ; que ceux-ci s'en sont pris tout particulièrement aux représentations du parti ; et enfin que l'ordre a été rétabli – de l'atroce manière que l'on sait – par l'armée. C'est celle-ci qui s'est sali les *mains et qui – surtout depuis les révélations* sur les tortures infligées aux manifestants – a perdu dans cet odieux événement une grande partie du prestige acquis durant la guerre d'indépendance.

Les syndicats et le parti – qui ont joué aux apprentis sorciers – et l'armée sortent de cet épisode très affaiblis politiquement, et avec une *image ruinée aux yeux des citoyens.*

Fruit des circonstances ou résultat de calculs machiavéliques, cette nouvelle situation favorise en revanche le président Chadli et son équipe.

Mais tout n'est pas joué, il s'en faut de beaucoup. Même si les écueils du prochain congrès – qui aura lieu dans la foulée du succès du référendum du 3 novembre – et de la prochaine élection présidentielle (dont le candidat probable serait M. Khediri) sont surmontés, la prochaine équipe au pouvoir sera confrontée à un colossal problème politique.

« Comment passe-t-on à une économie de marché ? »

LE modèle de développement choisi par l'Algérie a échoué. Comme ont également échoué les modèles libéraux adoptés par la Tunisie et par le Maroc, pays soutenus à bout de bras par les organismes financiers internationaux et régulièrement secoués par des émeutes populaires, elles aussi étouffées dans le sang. Le coup d'Etat du général Ben Ali, en novembre 1987, témoigne de cet échec en Tunisie où l'on s'efforce de démocratiser la vie politique sans remettre en cause les choix en faveur du libéralisme économique.

L'Algérie, comme d'autres pays du tiers-monde, avait choisi, pour se développer, de s'équiper en industrie lourde et de créer une importante classe ouvrière sous la direction d'un parti unique, structuré de manière léniniste.

Ce mode d'industrialisation fort coûteux est en crise en raison de la baisse de la rente pétrolière. *Mais pas seulement.* A cause des grandes mutations technologiques, un tel projet n'est plus aujourd'hui un facteur de modernisation. Ce serait même le contraire.

L'Algérie, lourdement endettée, doit se résoudre à une restructuration industrielle alors même que son industrialisation n'est pas achevée. Et cela sans perdre de temps, car tout retard aggrave la nouvelle dépendance à l'égard des grands pôles modernisateurs et fournisseurs d'équipements informatiques et électroniques.

Mais personne ne sait aujourd'hui démonter un système socialiste d'économie planifiée en peu de temps. Détecter les erreurs ne sert pas à grand- chose. C'est tout le sens du pari de M. Gorbatchev en Union soviétique. Comment éviter l'explosion du corps social tout en enclenchant des réformes, par ailleurs vivement souhaitées ? Comme le dit M. Claude Cheysson : *« Comment passe-t-on à une économie de marché alors qu'on n'a personne pour le faire, personne qui sache ce que veulent dire les mots que l'on prononce et alors que les structures de l'économie d'Etat sont maintenues ? Par où commence-t-on ? Comment évite-t-on que tout ne se bloque pendant qu'on commence ?* (11). »

Tels sont quelques-uns des défis qu'affrontent les autorités algériennes, et le cas de la Pologne est là pour montrer à quel point ces problèmes sont difficiles à résoudre. Voilà, en effet, un régime, celui du général Jaruzelski, confronté au mécontement d'une population qui souhaite, comme en Algérie, des réformes politiques et économiques radicales. Ces réformes sont réclamées, avec une particulière vivacité, par les mineurs de Silésie, les sidérurgistes de Cracovie et les ouvriers des chantiers navals de Gdansk. Mais toute modernisation industrielle aujourd'hui, en Pologne comme ailleurs, condamne, en grande partie, les mines de charbon, la sidérurgie et les chantiers navals ; et, en tout cas, remet en cause les méthodes de travail. La modernisation et la réforme économique supposeraient le licenciement de dizaines de milliers de travailleurs de ces secteurs – comme cela s'est produit, au début des années 80, en France, en Belgique, au Royaume-Uni et en Espagne. Les travailleurs qui exigent ces réformes accepteraient-ils les conséquences de celles-ci ? Telle est l'équation polonaise ; *telle est aussi la quadrature du* cercle que devront résoudre demain M. Gorbatchev comme le prochain président algérien. Et cela ne se fera sans doute pas – voir la Yougoslavie aujourd'hui – sans convulsions et sans violence.

L'essor des « industries démocratisantes »

D'AUTRE part, cet effort de modernisation condamne aussi, politiquement, le système de parti unique. Aucune modernisation, aucun développement, n'est plus concevable sans le recours massif aux industries de la communication. Elles irriguent tout le circuit de production et de distribution et sont à l'origine de l'explosion des services. Or, de même que la sidérurgie était considérée naguère comme une « industrie industrialisante », le secteur de la communication apparaît aujourd'hui comme une « industrie démocratisante ». Elle ne peut s'épanouir dans un contexte de censures ou dans un univers du secret.

C'est pourquoi aussi, en Union soviétique, la modernisation de l'économie, la « perestroïka », *s'accompagne de la* transparence, de la « glasnost » ; l'une peut difficilement aller sans l'autre. C'est aussi pourquoi la modernisation industrielle s'accompagne d'une avan*cée de la démocratie dans des régimes* autoritaires, aussi bien en Corée du Sud qu'au Mexique et même au Chili. L'Algérie est à son tour atteinte par ce phénomène.

Et l'essor de la communication, l'avancée de la démocratie, mettent soudain à jour de très vieux problèmes, enfouis, occultés ; surtout ceux liés à la culture et à l'identité nationales, et favorisent de la sorte – comme dans le Caucase, les républiques baltes ou en Yougoslavie – la renaissance des nationalismes et le réveil des minorités ethniques. Le malaise économique et le choc de la crise deviennent un terreau fertile pour toutes les colères et toutes les revendications culturelles. Là encore, les problèmes de l'Algérie – comme ceux du Maghreb – restent à venir, car les questions kabyle et berbère n'ont jamais été résolues ; et le nouveau contexte ne peut que favoriser les contestations.

D'autant que les perspectives du marché unique et l'accélération de la modernisation en Europe conduisent le Maghreb à resserrer ses liens avec la CEE en particulier, à multiplier les échanges avec le Sud de la Communauté (Portugal, Espagne, France et Italie) (12).

Les jeunes générations maghrébines, et notamment, les centaines de milliers de cadres, de techniciens, d'ingénieurs, d'artistes et d'intellectuels, souvent de très haut niveau et de compétence internationale, supportent de moins en moins les méthodes archaïques des gouvernements : la langue de bois du *parti au pouvoir en Algérie* ; *l'arbi*traire du monarque au Maroc (13) et les violations systématiques des droits de l'homme dans toute la région. Ils estiment que le temps du bâton, cette tradition coloniale, doit s'achever. Pour pouvoir affronter enfin, avec intelligence et responsabilité, les problèmes concrets de l'indispensable construction d'un Maghreb uni.

IGNACIO RAMONET.

(8) « Discours du président Chadli » (texte intégral). *Actualité de l'émigration*, op. cit.

(9) *Révolution*, Paris, 14 octobre 1988.

(10) Lire en particulier : *le Monde*, 15 octobre 1988 ; *l'Evénement du jeudi*, 20 octobre 1988 ; et *Politis*, 21 octobre 1988.

(11) *Le Monde*, 19 octobre 1988.

(12) Cf. Fathallah Oualalou, « Le Maghreb et l'Europe », *l'Evénement européen*, nº 2, Paris, juin 1988.

(13) Cf. Remy Leveau, « Stabilité du pouvoir monarchique et financement de la dette », *Maghreb-Machrek*, nº 118, la Documentation française, Paris, octobre 1987.

Dans la presse française

Faillites

« LA sanglante faillite », « la faillite sanglante », à l'inversion des mots près, rien ne différencie les titres de couverture de L'EXPRESS et du NOUVEL OBSERVATEUR datés du 14 octobre. Pour Jean Daniel, le modèle algérien *« stalinisme oriental corrigé ici et là par les caprices d'un despotisme débonnaire »* a payé *« l'option initiale de la fameuse industrie lourde et de la non moins funeste collectivisation des terres »*. Pour Yann de l'Ecotais, son confrère de L'EXPRESS, alors qu'il y a *« vingt-cinq ans toutes les conditions étaient remplies pour faire de ce pays une nouvelle puissance (...) l'archéo-marxisme a tout balayé. Etatisme, bureaucratie, nomenklatura, corruption, censure, pénurie, misère. L'absence de démocratie a conduit au désastre économique, et l'aventure idéologique se termine dans le sang. »*

La cause semble entendue et Jean-Marie Domenach fustige, dans LE FIGARO du 13 octobre, *« la faillite du socialisme militaro-bureaucratique*, et, bien sûr, *« ceux qui continuent d'entretenir l'illusion chez nous, contribuent à entretenir la tyrannie chez les autres »*. Dans le même organe, Franz-Olivier Giesbert, transfuge tout récent du NOUVEL OBSERVATEUR, dénonce, lui, le silence des intellectuels *« brusquement indifférents aux bains de sang et surtout aux cris des foules mitraillées »* (LE FIGARO, 12 octobre).

« Nos intellectuels, comme un seul homme, ont obtempéré aux exhortations du Figaro : *ils ont parlé*, constate Jean-François Kahn, dans l'EVENEMENT DU JEUDI du 20 octobre, *Pour dire quoi : Que ce n'est pas bien de tirer à la mitrailleuse sur des enfants. Il était temps en effet. Nous avions vraiment besoin de leur feu vert. Ouf ! Remarquez que lorsque l'armée tunisienne, aux ordres d'un ex-héros devenu un mégalo sénile, avait mitraillé des cortèges d'ouvriers qui exigeaient le minimum vital et avaient massacré plus de mille personnes, nos intellectuels n'avaient pas tellement élevé la voix, et le* Figaro *ne s'en était pas indigné. »* A la fin septembre, la Fédération internationale des droits de l'homme publiait un rapport accablant sur la situation des droits de l'homme en Arabie saoudite, quel journal l'a mentionné ? Quel intellectuel s'est enflammé ?

Comment gommer aussi, quand on parle de l'Algérie, l'histoire et les responsabilités de la France, *« de la France d'hier ou d'avant-hier, certes, mais cela crée des devoirs à celle d'aujourd'hui »* (André Fontaine, dans LE MONDE du 19 octobre). Et Jean-Louis Hurst, un ancien « porteur de valises », interpelle l'opinion : *« Tout ce qui se cache en Algérie est extrême : la frustration, la mal-vie, la médiocrité des aspirations. Elles renvoient à une origine peu commune : le plus terrible des laminages, la plus totale acculturation qu'un peuple ait jamais connus. Ça a duré cent trente-deux ans. Vous en souvenez-vous ? »* (LIBERATION, 17 octobre).

Mais même si l'on omet le poids de cette faillite du système colonial, Paul-Marie de la Gorce note l'aveuglement *« de la plupart des commentaires de la presse occidentale. On y a souvent présenté les émeutes comme dirigées contre les conséquences, en effet désastreuses, de l'étatisation générale de l'économie, en oubliant les réformes intervenues déjà en faveur d'une gestion plus libérale et les nombreuses privatisations »* (JEUNE AFRIQUE, 19 octobre). *« Dans un pays où le sentiment de la base reste « très égalitariste »*, rappelle José Garçon, *les excès et l'arrogance des nouveaux riches qui paradent dans des voitures de luxe et des villas bunkers ont créé la brèche »* (LIBERATION, 17 octobre). Et ces « nouveaux riches » d'où ont-ils surgi sinon des réformes « libérales » ?

La page de l'étatisme est tournée, mais le libéralisme sauvage offrira-t-il aux « damnés de la terre » le paradis perdu ? Le Maroc et la Tunisie ont, dans les années 80, connu des émeutes de la faim, témoignant, avec autant de force qu'en Algérie, d'une autre banqueroute, celle du système libéral. Dans tout le Maghreb – et même si Paul-Marie de la Gorce remarque le *« bilan honorable de l'Algérie indépendante en de nombreux domaines – l'éducation et la santé par exemple »*, – l'Etat s'est coupé de la société, les espoirs des indépendances ont été trahis. Le bilan est-il vraiment très différent de celui de l'immense majorité des pays du tiers-monde ?

Et les responsabilités ne tiennent pas seulement à l'histoire ou à l'importation de modèles bien inadaptés. *« Qu'arriverait-il en France, en Angleterre, en Italie ou au Japon, si le PNB plongeait de 30 ou 40 % en un an ? »* s'interroge Nicolas Sarkis dans LE PETROLE ET LE GAZ ARABES du 16 octobre. De 13 milliards de dollars en 1985 les recettes d'hydrocarbures de l'Algérie sont tombées à 7,7 milliards en 1986 et 8,4 milliards en 1987. Cette chute du cours des matières premières a affaibli bien des régimes, même « libéraux » comme à Abidjan, même démocratiques comme à Buenos-Aires. Elle a entraîné des restrictions drastiques sur les dépenses de santé ou d'éducation du tiers-monde ; elle a laminé le niveau de vie des familles. En un mot, la baisse des revenus d'exportation a, très concrètement, fait des dizaines de milliers de victimes.

Personne ne s'est d'ailleurs interrogé sur le « silence des intellectuels » face à cette faillite d'un système économique mondial qui se nourrit de l'exclusion et de la misère de centaines de millions d'hommes et de femmes.

ALAIN GRESH.

L'EXPRESS — LE FIGARO — Libération — JEUNE AFRIQUE — L'EVENEMENT — le nouvel Observateur

L'ÉLAN RETROUVÉ DE LA DIPLOMATIE SUD-AFRICAINE

M. Botha à l'assaut du continent

« *L'AFRIQUE dialogue avec l'Afrique du Sud !* » Triomphant, M. Pieter Botha saluait ainsi sa rencontre au Zaïre, le 2 octobre, avec le maréchal Mobutu Sese Seko. Quelques jours plus tard, le chef de l'Etat sud-africain était reçu à Yamoussoukro par le président ivoirien Félix Houphouët-Boigny. En un mois, le président du pays de l'apartheid, mis au ban de l'Organisation des Nations unies comme de l'Organisation de l'unité africaine, avait rencontré quatre chefs d'Etat africains – au Mozambique, au Malawi, au Zaïre et en Côte-d'Ivoire – et multiplié les autres contacts diplomatiques sur le continent. Il profitait ainsi du changement de climat dans les relations internationales et de la détermination des Etats-Unis et de l'URSS à *trouver une issue aux conflits régionaux.*

La situation de l'Afrique du Sud, au début de l'année 1988, n'avait pourtant rien d'enviable : durs revers de l'armée en Angola ; menaces du Congrès à Washington d'adopter un nouveau train de sanctions ; difficultés économiques accrues malgré les efforts pour contourner le boycottage *(voir ci-dessous l'article de Steve Askin)* ; éventualité d'une victoire de M. Dukakis à l'élection présidentielle américaine. Cette insupportable pression a conduit les dirigeants sud-africains à infléchir leur stratégie. Les tentatives de déstabilisation à l'encontre des voisins étaient – provisoirement – mises sous le boisseau. Elles avaient d'ailleurs déjà porté leurs fruits dans une Afrique exsangue : la crise économique, sociale et politique des Etats limitrophes les rendait vulnérables et prêts à chercher des accommodements. M. Botha lançait alors son offensive diplomatique, continuation, par d'autres moyens, de la même politique : assurer la reconnaissance de l'Afrique du Sud par ses voisins, ainsi que son hégémonie régionale.

Cette nouvelle tactique nécessitait certaines concessions. Le 2 mai s'ouvrait à Londres la première rencontre quadripartite entre Angolais, Sud-Africains, Cubains et Américains sur l'avenir de la Namibie ; depuis, les sessions se sont succédé au Caire, à Genève, à New-York et à Brazzaville. Un cessez-le-feu s'est instauré sur le terrain et les troupes d'Afrique du Sud se sont retirées d'Angola. Le « pouvoir pâle » a annoncé son intention de mettre en œuvre la résolution 435 du Conseil de sécurité sur l'accession de la Namibie à l'indépendance et M. Perez de Cuellar, secrétaire général des Nations unies, s'est rendu à Pretoria à la fin de septembre, pour étudier les modalités de sa mise en œuvre.

Pourtant, des problèmes importants restent en suspens. M. Botha continue d'exiger un départ rapide des troupes cubaines d'Angola et les négociations achoppent sur le calendrier du retrait comme sur l'avenir de l'UNITA. De plus, l'histoire récente incite à la prudence : déjà, à plusieurs reprises, le gouvernement de Pretoria s'était engagé à respecter la résolution 435, sans suite aucune.

La nouvelle attitude de l'URSS pourrait toutefois accélérer la conclusion d'un accord. Bien que ne participant pas directement aux négociations, les diplomates soviétiques sont très actifs dans les coulisses et ne cachent pas leur « sympathie » pour les efforts des négociateurs américains. Ils souhaitent ardemment un compromis qui prendrait en compte les intérêts de toutes les parties concernées et font pression en ce sens sur leurs alliés cubains réticents. Pour Moscou, la résolution du conflit d'Afrique australe s'inscrit dans une dynamique de paix à l'échelle planétaire, inaugurée avec le début du retrait de l'armée rouge d'Afghanistan, et qui doit s'étendre à l'ensemble du tiers-monde, du Cambodge à l'Amérique centrale et au Proche-Orient...

ALAIN GRESH.

Petites manœuvres pour contourner les sanctions

Par STEVE ASKIN *

LORS de son embauche à Garment Industries, Mme Happiness Dhlamini fut intriguée par l'étrange travail qu'on lui assigna. « *Les patrons fournissaient des chemises et nous demandaient simplement de coudre des étiquettes*, se souvient-elle. *Des fois, nous devions enlever des étiquettes du Zululand – le bantoustan sud-africain du Kwazulu – et les remplacer par d'autres sur lesquelles on lisait « made in Swaziland.* »

Garment Industries, une branche de la filiale sud-africaine du groupe taïwanais Chia Ho, eut recours à Mme Dhlamini et à des centaines d'autres travailleurs pour échapper aux sanctions, après que les textiles sud-africains eurent été bannis de leur principal marché, celui des Etats-Unis. Utilisant des faux noms, des usines écrans et des sociétés maritimes discrètes, un grand nombre – sans doute des centaines – de compagnies à travers le monde ont participé avec les Sud-Africains à d'ingénieuses manœuvres pour contourner le boycottage.

Certaines ont mis au point des stratégies illégales très élaborées ; d'autres opèrent sur les franges de la loi. De plus, l'Afrique du Sud a imposé à sa politique économique certains infléchissements qui ne violent aucune législation nationale mais permettent de compenser l'effet des sanctions.

Cette stratégie coûte cher à Pretoria : selon le Shipping Research Bureau (SRB) d'Amsterdam, il ne faut pas moins de 2 milliards de dollars par an pour échapper au seul embargo sur le pétrole, approuvé officiellement par tous les grands producteurs d'or noir.

A Mbabane, capitale du Swaziland, un petit royaume montagneux de 800 000 habitants entouré de trois côtés par l'Afrique du Sud, les officiels assurent être les victimes de ces pratiques. « *Cela écarte des marchés nos produits authentiques et empoisonne nos relations avec nos partenaires commerciaux européens et nord-américains* », déclare M. Chris Mkhonta, secrétaire d'Etat au commerce et à l'industrie. Il reconnaît que, grâce à de faux certificats d'origine de son pays, des avocats ont fait leur apparition sur les marchés du Proche-Orient, des pommes sont vendues en Europe et du vin au Canada : mais, continue-t-il, le gouvernement du Swaziland ne peut être accusé quand des entreprises utilisent des documents fabriqués.

Pourtant l'entreprise Chia Ho a usé de documents émis par son ministère. Chia Ho, qui exportait à partir de l'Afrique du Sud, a ouvert une usine au Swaziland, au milieu de l'année 1986, alors que le Congrès américain discutait d'une interdiction des importations de textiles sud-africains. Dès que celle-ci fut votée en septembre, la compagnie transféra 140 000 chemises dans sa nouvelle implantation, fit changer les étiquettes, et les réexpédia à Durban pour exportation outre-Atlantique. Ce détournement est facilité par la pratique locale : les officiels délivrent des documents certifiant que les produits sont fabriqués sur place, sans vérification.

Finalement, ce fut un conflit avec les bailleurs de fonds étrangers qui mit fin au trafic de Garment Industries. L'usine fut saisie en juillet 1987 par deux banques de New-York pour non-paiement d'arriérés s'élevant à plusieurs millions de dollars. Les responsables de Chia Ho quittèrent précipitamment le pays et les tentatives des autorités de joindre la maison mère à Taïpeh se révélèrent infructueuses.

« *Nous décourageons cet aspect illégal des opérations d'exportation* », jure M. Ferdi Krick, le responsable adjoint de la mission commerciale sud-africaine à Mbabane. Mais ce serment ne convainc pas les observateurs. L'homme d'affaires zimbabwéen Eddie Cross, qui participe activement aux *efforts de la Conférence de coordination au développement de l'Afrique australe (Southern African Development Coordination Conference, SADCC) (1) pour réduire la dépendance des pays de la région à l'égard de l'Afrique du Sud, accuse Pretoria d'avoir constitué au sein du ministère des affaires étrangères un département secret chargé de se servir des Etats voisins pour contourner les sanctions.

Le Swaziland n'est qu'un des maillons de cette chaîne qui comprend aussi le Lesotho et Maurice. M. Amedee Darga, du Mouvement militant mauricien d'opposition, a accusé son gouvernement de ne rien faire pour arrêter l'utilisation illégale du territoire de l'île. Une des principales compagnies de textile sud-africaine exporte des tissus vers Maurice en utilisant de faux certificats d'origine du Malawi et du Swaziland ; ces matériaux servent à la fabrication de vêtements exportés sans taxes vers la France et la RFA : une violation de la convention de Lomé, qui n'accorde l'exonération des droits de douane qu'aux signataires du traité – Maurice, Malawi, Swaziland, – mais non à l'Afrique du Sud.

Des armes et du pétrole

A l'origine, Pretoria développa son réseau commercial clandestin pour contourner les deux plus vieux et plus dangereux embargos : celui sur les armes et celui sur le pétrole. Bien que tous les membres du Conseil de sécurité des Nations unies aient voté la résolution de 1977 interdisant le commerce des armes avec l'Afrique du Sud, toutes les grandes puissances occidentales l'ont violée, à un moment ou à un autre. Des armes françaises lui ont été vendues en 1981 et 1982 avec l'accord du président François Mitterrand, *a révélé le 7 janvier 1985 la télévision danoise* ; 2 000 tonnes de matériel militaire parties de Bordeaux, faussement destinées à l'Argentine, arrivèrent ainsi à Durban.

Dans une opération clandestine de la fin 1986, selon le journal britannique l'*Independent* du 9 décembre 1986, 60 tonnes de mitrailleuses, de lance-roquettes et autres matériels de guerre américains furent acheminées vers l'Afrique du Sud, sans doute dans le cadre d'un programme, lui aussi clandestin, d'aide à la guérilla angolaise de l'UNITA. En avril 1988, un rapport au Congrès américain révéla que l'administration des douanes avait enquêté sur vingt-huit compagnies accusées d'exportations illégales de matériel stratégique, mais qu'une seule avait été pour l'instant, poursuivie.

Une commission parlementaire ouest-allemande a exposé (1), au début de cette année, comment une société d'Etat a eu recours à des intermédiaires turcs et israéliens pour mener à son terme un contrat de 250 millions de dollars qu'elle avait publiquement abandonné : aider à la construction de quatre sous-marins et d'un navire de combat sud-africains.

Malgré les sanctions officiellement annoncées par Israël l'an dernier, Jérusalem pourrait essayer de conserver son rôle traditionnel de principal fournisseur de haute technologie militaire à l'Afrique du Sud. Les deux pays ont une longue expérience de collaboration dans tous les domaines de sécurité, des canons à eau aux armes nucléaires. « *De hauts responsables israéliens ont assuré le gouvernement de Pretoria que leur pays n'arrêterait pas brutalement le flot de biens et de services avec lequel le régime blanc tue et terrorise aussi bien ses voisins que la majorité noire du pays. Ils ont simplement conseillé à Pretoria d'adopter un profil bas* », écrit une spécialiste américaine, Jane Hunter, (2).

Quant à l'embargo pétrolier, un rapport récent du Shipping Research Bureau (SRB) affirme qu'il est « *violé quotidiennement* » par les grandes compagnies possédant des raffineries en Afrique du Sud : Total (France), Caltex et Mobil (Etats-Unis), British Petroleum (Royaume-Uni) et Royal Dutch Shell (Pays-Bas) (3). L'or noir provient d'Arabie saoudite, des Emirats arabes unis, d'Oman, d'Iran et de Brunei, qui pourtant proclament leur attachement aux décisions de l'ONU.

Des commandos sud-africains ont attaqué sept des neuf pays de la SADCC ; tous ont souffert des campagnes de déstabilisation sud-africaines, dont un rapport de l'UNICEF soutenait en 1987, qu'elles avaient coûté 25 milliards de dollars à la région. Et pourtant, Pretoria offre à quelques-uns de ces mêmes Etats des accords économiques avantageux qui peuvent prendre différentes formes et s'élèveraient à plusieurs milliards de dollars. Ainsi le régime blanc a proposé de rénover le *port de Maputo au Mozambique* : comme le note M. Cross, ce plan pourrait faciliter l'exportation illégale de produits sud-africains. Deux projets au Botswana s'inscrivent encore plus clairement dans cette stratégie.

La compagnie minière sud-africaine De Beer a longtemps administré les mines de diamants du Botswana, les plus riches du monde non communiste. En devenant acquéreur de 2,6 % des parts de la De Beer, le gouvernement de Gaborone lui a permis de mener une campagne visant à démontrer que toute sanction contre elle aboutirait à léser un pays d'Afrique noire.

La peur des sanctions motive aussi la recherche de soude, l'une des rares matières importées par l'Afrique du Sud, *jusqu'à présent* des Etats-Unis. Pour exploiter ses réserves de soude, le Botswana avait besoin de la protection tarifaire de son puissant voisin que celui-ci conditionnait à la signature d'un pacte de défense du même type que l'accord de Nkomati, conclu en 1984 avec Maputo. Toutefois, inquiet pour la *sécurité* de ses approvisionnements aux Etats-Unis, Pretoria a renoncé à cette clause, et la société anglo-américain a mis en place avec Gaborone un *joint-venture* de 400 millions de dollars pour exploiter, dès la fin 1990, la cendre de soude.

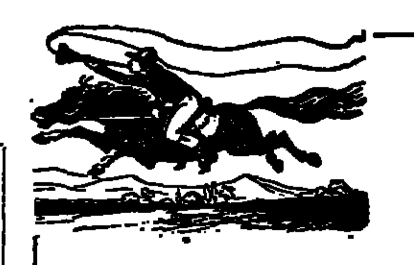
Pourtant, M. Peter Mmusi, vice-*président et ministre des finances du* Botswana, récuse l'argument des grandes puissances qui prennent prétexte de ces liens pour refuser d'élargir le champ des sanctions. Les nations de l'Afrique australe sont trop petites et trop faibles pour se désengager complètement, reconnaît M. Mmusi. Mais, poursuit-il, « *nous désirons nous débarrasser de l'apartheid, et si l'Occident veut libérer la région de sa dépendance, il se doit de faire pression sur l'Afrique du Sud, car les espoirs de prospérité et de paix reposent sur la destruction de l'apartheid.* »

* Journaliste en poste à Hararé (Zimbabwe).

(1) *Africa Confidential*, 18 mars 1988.

(2) *Undercutting Sanctions : Israel, the US and South Africa*, Washington, 1987.

(3) Rapport présenté à la Conférence des associations de parlementaires ouest-européens contre l'apartheid, 23-30 mars 1988.



Comptabilité

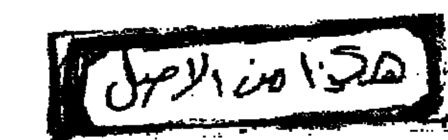
STATISTIQUES publiées dans un quotidien sud-africain et relevées par l'*International Herald Tribune* du 26 septembre 1988 :

« *Environ 800 Sud-Africains ont changé l'an dernier de groupe racial. (...) 518 métis ont été officiellement reclassifiés comme blancs, 14 Blancs sont devenus métis, 7 Chinois sont devenus blancs, 2 Blancs sont devenus chinois, 3 Malaisiens sont devenus blancs, 1 Blanc est devenu indien, 50 Indiens sont devenus métis, 54 métis sont devenus indiens, 17 Indiens sont devenus malaisiens, 4 métis sont devenus chinois, 1 Malaisien est devenu chinois, 89 Noirs sont devenus métis et 5 métis sont devenus noirs.* »

Ainsi va l'apartheid... Mais pourquoi *ne pas mentionner d'autres* chiffres tout aussi officiels : entre le 1er janvier et le 16 juillet 1988, 81 personnes ont été exécutées, dont 57 Noirs, 23 métis et 1 Blanc. En 1987, 400 personnes sont mortes de violences et 623 dans des accidents de la mine : ces statistiques ne précisent pas combien de ces victimes étaient blanches.

A. G.





LA CHINE EN CRISE

Passée, voilà dix ans, de la « pensée Mao Zedong » à la « pensée Guizot », de l'utopie égalitariste au culte de la réussite individuelle, la Chine traverse une crise certaine. En décembre 1978, M. Deng Xiaoping la lança sur la voie de la modernisation. Aujourd'hui, une pause des réformes est décidée. Rester au milieu du gué ne résout rien. Mais laisser s'aggraver les tensions, celles notamment nées de l'inflation, comporterait aussi de gros risques d'agitation.

Les autorités contrôlent fort mal une évolution qui vise... à lever les contrôles, ceux des prix *notamment*, qui ont littéralement bondi en mai pour les produits de première nécessité. L'inflation a continué depuis : elle pourrait être de 30 % cette année. L'économie est en *surchauffe (la production industrielle était en août 1988 de 18,5 % supérieure à celle d'août 1987)*, les conditions de vie de nombreux citadins *se détériorent, mais, en même temps, la masse globale d'argent disponible est considérable. Un vent* de panique a provoqué l'été dernier d'énormes retraits de dépôts bancaires et une frénésie d'achats frôlant la folie. Inquiets, les dirigeants se sont réunis en septembre et ont décidé de donner un coup de frein à *la* « libéralisation ». La ligne dite « conservatrice » dirigée par M. Li Peng, le premier ministre, l'a emporté sur la ligne dite « réformiste » menée par M. Zao Ziyang, secrétaire général du parti.

Les réformes, d'autant plus difficiles à maîtriser qu'elles concernent plus d'un milliard d'âmes et un pays *aux puissantes forces centrifuges, locales* et régionales, ont fait naître de graves distorsions sociales qui expliquent les tensions rurales et urbaines *(lire ci-dessous l'article de Roland Lew).* La corruption est généralisée ; tous les coups étant bons pour réussir dans une course au profit tant vantée en haut lieu, des chefs d'entreprise, parfois des provinces, spéculent en utilisant le double système des prix ou tel ou tel goulet *d'étranglement de l'économie, et les scènes de violence* se sont multipliées cette année.



Raymond Depardon-Magnum

La solution consiste-t-elle, comme il a été décidé, à « geler » d'abord les réformes, pour ensuite les étaler dans le temps ? Le régime chinois, considéré comme le meilleur et assurément le plus imposant élève du Fonds monétaire international, est pris au piège. D'une part, une forte minorité de la population *ne rêve plus que* de consommation « à l'occidentale », et tout a été mis en œuvre pour alimenter ce rêve et le faire devenir réalité. D'autre part, la loi du marché, outre qu'elle devient loi *de la jungle, se traduit par une « vérité des prix » qui* interdit désormais aux familles ordinaires l'achat d'un billet d'entrée dans certains parcs de Pékin (1). Quant à la jeunesse dépolitisée, elle est souvent désorientée et pense d'abord à « arriver »... *(lire page 16 l'article de Patrice de Beer).*

Contraint sinon à la dissidence du moins au silence chez lui, Liu Binyan, *écrivain et journaliste fort* célèbre en Chine, estime que l'absence de démocratisation politique est à l'origine de la crise actuelle *(lire page 18).* Une prise de position qui mérite analyse, *tant il est vrai que, de ce point de vue, la Chine suit* un autre cours que l'URSS de M. Gorbatchev. Un débat essentiel, mais qui vaut sans doute d'être poussé plus avant et ne saurait exclure l'interrogation sur le choix de type de développement et d'organisation sociale. Inciter les Chinois à devenir des « gagnants » ne peut que leur faire tourner le dos à la solidarité.

JACQUES DECORNOY.

(1) *Time*, 10 octobre 1988.

UNE DÉCENNIE DE RÉFORMES ÉCONOMIQUES

A LA CAMPAGNE

Montée des différenciations sociales

Par ROLAND LEW *

L'ASPECT *le plus substantiel* de la réforme en Chine concerne les transformations de l'activité agricole et, plus encore, de la physionomie de la société rurale. Sans les succès rapides, impressionnants, de l'agriculture, surtout de 1979 à 1985, aucune modification importante dans le fonctionnement d'ensemble de l'économie n'aurait pu aboutir.

La pièce majeure de la réforme a *été* la gigantesque décollectivisation des terres et un retour à l'autonomie des unités *familiales. Cette décollectivisation* n'a pas été voulue par le pouvoir, mais elle a été acceptée sous la pression paysanne. Ce qui n'était au départ qu'une tentative de « responsabiliser » les ruraux, d'attribuer une plus grande liberté de gestion aux équipes – cette structure de base, en fait villageoise, des communes populaires, – a conduit, entre 1979 et 1981-1982, à la reconstruction de l'unité productive traditionnelle : la famille. Le partage des terres s'en est tout naturellement suivi.

L'histoire a déroulé le film à l'envers. En guère plus de temps qu'il n'a fallu pour collectiviser les terres (1955-1956), la quasi-totalité de la Chine des villages revenait de fait à l'agriculture privée (même si la terre restait propriété collective). On a assisté au dépérissement et même au démantèlement des communes popu*laires (lancées par Mao en 1958). La* population paysanne – les trois quarts de l'ensemble chinois – se retrouvait, au début des années 80, en dehors du cadre de la socialisation, échappant de plus en plus au contrôle étroit du pouvoir. Evolution surprenante qui n'est pas sans avoir provoqué quelques émois dans le Parti communiste.

Les craintes de certains dirigeants ont été balayées par la percée immédiate de l'agriculture privatisée. De 1978 à 1985, le revenu nominal de l'agriculteur a *triplé*, et doublé à prix constant, alors que le niveau de vie paysan n'était guère plus élevé en 1978 qu'en 1957. L'amélioration de la condition des ruraux est visible. Elle se remarque tout particulièrement dans les innombrable maisons que les paysans ont construites et qui donnent un petit air coquet à des villages *jusqu'alors bien pauvres.*

Dès 1985, les premières difficultés apparaissent et surgissent des doutes sur la sagesse d'une réforme aussi radicale. Le procès est cependant allé trop loin pour pouvoir être arrêté ou même fortement freiné. Un monde social nouveau est en formation, quand il ne s'agit, plus simplement, d'un retour à la « longue durée » chinoise, incarnée par la réémergence en force de la famille, comme centre de la vie sociale et économique, et source des valeurs. Si ce repli sur le passé est indéniable, l'intrusion de la modernité apporte de l'inédit.

Une différenciation sociale rapide à la suite de la décollectivisation est certes le changement le moins inat*tendu. Ce phénomène, à l'origine plus* toléré qu'espéré par le régime, est malaisément contrôlable. Durant la période maoïste, un égalitarisme réel régnait dans le monde paysan. Certes, d'un village à l'autre, d'une région à l'autre, des variétés de situation et de niveau de vie pouvaient se présenter, selon la qualité des terres ou les avantages et les inconvénients divers (degré d'isolement, proximité d'une ville, état des routes), sans oublier les privilèges que nombre de chefs locaux *s'octroyaient. Pour l'essentiel, pour*tant, le mode de payement par un système de points-travail équitablement répartis favorisait un nivellement des revenus. Cet égalitarisme a *été* remis en question par la décollectivisation. A la place, on a vu apparaître des familles à *« 10.000 yuans »* (1), des paysans « millionnaires ». Au départ, cette prospérité découlait de l'utilisation intensive de la force de travail familiale, de l'accès au marché privé des campagnes ou, mieux, des villes, ou encore de l'astuce commerciale; bref d'une maximisation des rendements de la petite parcelle. Aujourd'hui, la richesse provient de plus en plus de la concentration foncière, d'une accentuation de la polarisation sociale, de la reconstitution d'un solide groupe de paysans riches. Le tout avec la bénédiction des dirigeants réformateurs au sommet et la crainte, parfois l'obstruction, des cadres locaux.

Une logique économique irrésistible est à l'œuvre. La décollectivisation a *d'abord eu le même effet que la* réforme agraire de 1950 (cinq ans avant la collectivisation maoïste) : elle a réduit en parcelles un monde paysan éclaté en une multitude de petites fermes peu rentables. Ces minuscules unités – moins d'un demi-hectare en moyenne par famille – ne se prêtaient pas, dans les années 80, pas plus que *dans les années 50*, à une *rationalisa*tion de l'activité agricole. Ce grave problème a été masqué au départ par les remarquables succès de la réforme. Ces *succès* résultaient de l'utilisation des réserves de productivité de travail mise en œuvre par une paysannerie remotivée ; ils découlaient aussi de l'élévation des prix payés par l'Etat, ou encore des possibilités offertes par le développement de la vente sur les marchés privés.

Renaissance du salariat

MAIS, autour de 1985, ces avantages et ces possibilités nouvelles ne *suffisent* plus, leurs effets arrivent à épuisement. Il s'agit alors de moderniser l'agriculture. D'où la tentation d'en augmenter l'efficacité par la concentration foncière. Comme il n'est pas question de revenir à la solution maoïste, qui visait à rassembler les *terres* et à mieux les gérer dans le cadre de la collectivisation, on pousse plus loin la privatisation et on favorise l'acquisition – par location ou même achat – de superficies de plus en plus vastes par une couche de paysans aisés. Cette politique implique d'abandonner la fiction de la propriété étatique, qui ne trompait plus grand monde. De fait, avant même que le procès ne soit autorisé ou même stimulé, une concentration rampante des terres se faisait jour. La terre se louait et même se vendait. Le paysan a ainsi vite considéré que la terre louée par l'Etat – en échange d'une taxation, donc d'une sorte de fermage – lui appartenait. Tout cela dans une atmosphère non dénuée de prudence, et même de méfiance, de la part d'un monde paysan incertain des réactions du pouvoir.

La situation a rapidement évolué ; le fermier se sent plus sûr de ses droits et de sa force. La concentration se fait ouvertement, dans un contexte juridiquement reconnu, mais encore imprécis dans ses modalités. L'ampleur en est mal connue, *mais les conséquences sociales sont importantes.* D'un côté, des propriétaires commencent à accumuler des terres et du capital ; ils s'adonnent à un consumérisme ostensible, mais se lancent aussi dans des investissements extra-agricoles ; de l'autre, des paysans se trouvent pro*gressivement dépossédés de leurs* terres. Ils nourrissent l'exode rural, ou commencent à se louer auprès de nouveaux riches. Le statut d'ouvrier agricole, interdit à l'époque maoïste, refait surface. On assiste à une inquiétante réapparition du travail des enfants. Certaines familles veulent maximiser les revenus en utilisant toutes les dispo*nibilités de force de travail*, y compris des jeunes retirés de l'école. Paysans riches peu nombreux, d'un côté ; paysans appauvris de l'autre, pas encore en très grand nombre, semble-t-il ; et, au milieu, une majorité attachée à son petit lot de terre.

Ce qui modifie encore plus fortement le monde rural et favorise une dynamique sociale nouvelle, c'est l'industrialisation rapide qui se manifeste à la campagne, un phénomène lié à une grande mobilité des paysans. Le contraste est frappant avec le cours régulier, lent et maîtrisé de l'agriculture à l'époque maoïste, quand le paysan était rivé à son village, généralement sans avoir le droit d'en sortir. Le départ vers les villes est, pour le moment, partiellement contenu, car les grandes agglomérations, déjà surpeu*plées, ne pourraient faire face* à l'afflux de dizaines de millions de ruraux. On trouve certes dans les villes de nombreux paysans qui y habitent illégalement. Cette population, dite « flottante », formerait 12 % du total d'une agglomération comme Pékin, proportion qui pourrait atteindre 25 % dans les années 90.

La majeure partie du flux paysan est pourtant dirigée vers les nombreuses villes nouvelles créées à la campagne, en vue de canaliser le mouvement, mais aussi dans l'espoir de contribuer à l'industrialisation rurale. Il s'agit souvent plus de bourgs que de vraies villes. Cette situation demi-rurale, demi-urbaine caractérise bien un phénomène *d'industrialisation* rurale en transition, qui se trouve dans une phase de croissance accélérée et incertaine. Incertitude que reflètent les statistiques. Si, *dans la période maoïste*, la *population* urbaine ne dépassait pas 15 % à 20 % de l'ensemble, depuis lors les migrations rurales auraient fait monter le niveau d'urbanisation autour de 35 %, sinon plus. Un doublement de la population urbaine en moins d'une décennie ! A l'échelle chinoise, cela représentera de 150 millions à 200 millions de *citadins en plus*, avec les *gigantesques* problèmes d'infrastructure que cela implique. En fait, des calculs plus réalistes montrent que la population des villes *se situe* autour de 25 %. Progression certes impressionnante – de l'ordre de 80 à 100 millions en dix ans, – mais qui révèle une Chine encore semi-rurale. Car un nombre de *plus en plus élevé* de paysans travaillent à l'extérieur du village, dans les entreprises mises sur pied soit par les autorités locales, soit par les associations de paysans, soit encore par des paysans privés. Se constitue ainsi une sorte de semi-prolétariat, retournant souvent au champ à l'époque des récoltes.

Cette industrialisation rurale n'a pas commencé à la mort de Mao (1976), ou avec le lancement de la réforme (1978) : la politique maoïste a inauguré le mouvement. Mais la période postmaoïste lui a donné une ampleur et, surtout, une orientation nouvelles. Fin 1984, 100 millions de ruraux travaillaient en dehors de la ferme.

Cette même année, le nombre d'entreprises rurales publiques et privées quadruplait, passant de 1,35 million en 1983 à 6,07 millions (2), chiffre qui doublait encore l'année suivante. L'emploi dans ces entreprises passait de 32,4 millions de personnes en 1983 à 52 millions en 1984, et à près de 70 millions en 1985. Leur revenu cumulé augmentait, en 1984 et 1985, respectivement de 68 % et 60 %. En 1985, la valeur des produits et des services avait triplé par rapport à 1983. Avec une croissance plus réduite en 1986 (21 %), la valeur de production rurale non agricole dépassait pour la première fois celle des produits agricoles et atteignait 330 milliards de yuans (3).

La part du privé dans cette indus*trialisation rurale est devenue impor*tante, surtout depuis les décrets de 1984 qui incitent au développement de ce secteur et lui permettent de lever des fonds sans passer par les banques, y compris en proposant des actions. En 1983, on comptait 4,2 millions d'entreprises privées occupant 5,5 millions de travailleurs. En 1984, 4,4 millions en *employaient* 13 *millions*, leur production valant 27 milliards de yuans. En 1985, 10,7 millions d'unités utilisaient 28,3 millions de travailleurs pour un total de 78,3 milliards de yuans de biens et services. Le secteur privé est à l'évidence en tête de l'industrialisation rurale, même si les chiffres indiquent qu'il s'agit en moyenne de petites entre*prises* ou d'ateliers.

(Lire la suite page 16.)

* Maître de conférence à l'université libre de Bruxelles.

(1) Un yuan vaut environ 2 francs, mais la *conversion ne donne pas une idée réelle de son* pouvoir d'achat.

(2) *Beijing Review*, 4 février 1985.

(3) *Beijing Review*, 12 janvier 1987 ; cf. aussi Christine Wong, « Interpreting Rural Industrial Growth in the Post-Mao Period », in *Modern China*, janvier 1988.



La montée des différenciations sociales à la campagne

(Suite de la page 15.)

Les chiffres précis sur l'ampleur du phénomène, comme sur son efficacité, sont sujets à controverse. On estime cependant que les profits du privé ont plutôt tendance à baisser. Le profit moyen des industries rurales en pourcentage du revenu serait passé de *21,2 % en 1979 à 15 % en 1982, 12,7 %* en 1983 et 10,1 % en 1984 (4). Le problème de la rationalisation, voire de la gestion plus efficace de ces entreprises, se pose. Les conséquences écologiques de cette industrialisation souvent sauvage ne sont pas non plus négligeables.

De toute façon, la poussée considérable *des débuts ne pouvait se prolonger* longtemps au même rythme. Quoi qu'il en soit, il ne s'agit plus, comme à l'époque maoïste, d'une industrie seulement tournée *vers* les besoins paysans, dans l'optique d'une économie largement autarcique. L'industrie rurale s'oriente vers les villes et, de plus en plus, vers l'exportation. Elle entre en concurrence, non sans succès, avec les entreprises urbaines. Elle bénéficie d'avantages *fiscaux* et, surtout, d'une main-d'œuvre à bon marché, incluant souvent les membres de la famille ou des proches. Une sorte de proto-capitalisme ou de petit capitalisme sauvage s'instaure. Il doit une bonne partie de son ascension à la prodigieuse expansion des entreprises de construction de maisons à la campagne, conséquence la plus immédiate et la plus *importante de l'élévation du niveau de* vie après la décollectivisation. Mais dans nombre d'autres domaines, y compris dans le secteur des machines-outils, l'industrie rurale manifeste sa vitalité.

Plus encore, ce dynamique secteur privé, qui tend à devenir l'aspect dominant de la *vie économique* rurale, plus encore que l'agriculture, s'efforce, peu à peu, de récupérer des domaines d'un secteur industriel encore majoritairement, à la campagne, sous le contrôle des autorités locales ou provinciales. Il s'agit d'une évolution encore aléatoire : une partie compliquée se joue, où l'on voit les cadres exploiter souvent, et *parfois voler, les fruits de l'activité privée.* Les paysans, de leur côté, cherchent à corrompre les cadres et à étendre l'espace du privé au détriment du *public et du semi-public.*

Les paysans, comme les citadins, ont maintenant le droit de racheter ou de louer certaines entreprises publiques en difficulté ou en faillite. Les paysans riches ne retirent plus que de 20 % à 33 % de leurs revenus de la ferme, contre deux tiers pour les paysans pauvres (5). L'industrie privée rurale se répartit de façon très inégale selon les régions. Si, dans la majorité des provinces, le secteur privé tourne autour de *10 %* du potentiel industriel rural, il monte à 19 % dans le Guangdong (la province jouxtant Hongkong), 25 % dans le *Fuijan* et à 22 % dans *l'Anhui (6).*

Ce qui est en jeu, c'est l'extension du système privatif à la campagne et l'évolution du rapport de forces entre pouvoir et paysannerie. Le paysan chinois, traditionnellement prudent, sinon timoré, et toujours inquiet des possibles retours de bâton des autorités, se sent plus confiant, plus assuré. Le monde rural en mouvement fournit sans doute la base principale, bien que probablement encore très fragile, d'un capitalisme chinois qui cherche sa voie. Mais c'est aussi à la campagne que peut apparaître une dangereuse polarisation, source de vives tensions sociales.

La famille et le rôle de l'argent

COMMENT réagissent les familles entraînées dans des changements si rapides ? Les indications sont encore *très fragmentaires,* les *enquêtes encore* peu nombreuses. Il semble cependant que toutes les situations coexistent. Parfois, les conditions de vie n'ont pas *changé par rapport à la période* maoïste ; ainsi dans certaines régions reculées, sans accès facile aux villes ou aux marché ruraux. Le plus souvent, le *monde rural s'est profondément* transformé. Plus libres de leurs activités, nombre de paysans sont, dans un premier temps, revenus aux habitudes traditionnelles, y compris dans la structuration de la famille, dans la forme du mariage, ou dans la réapparition des rites et superstitions. Rien d'étonnant à *cela : la victoire remportée par le* monde rural dans le cadre de la décollectivisation, c'était d'abord le triomphe de la continuité familiale, de la famille comme cellule de base et comme expression de la permanence chinoise. Triomphe qui manifeste probablement une sorte de « retour du refoulé », de remontée à la surface de ce qui était caché – et encore pas toujours – à l'époque maoïste. Triomphe peut-être de courte durée, du moins pour la famille au sens le plus traditionnel du terme. Des informations dispersées mais convergentes font penser que les transformations économiques recomposent rapidement une nouvelle entité familiale.

Si le mariage est redevenu une fête importante, chère et fort ritualisée, la modernité s'est à sa façon logée dans ce qui se présente parfois comme un *simple retour au passé.* Les rapports monétaires dominent de plus en plus les relations sociales, allant jusqu'à affaiblir ou briser la structure familiale ancienne, celle où la fille habite chez les beaux-parents, et où les différentes générations se retrouvent sous le même toit, sous l'autorité souvent tyrannique du chef de famille.

La femme soumise, et même asservie, de la Chine d'autrefois, qui avait trouvé une encore timide possibilité de libération dans le contexte de la décollectivisation, réussit parfois à acquérir dans le nouveau cadre marchand les éléments d'une marge de manœuvre économique et *sociale, sans* doute encore étroite mais plus large que par le passé. La femme qui reste au village et s'occupe de la ferme quand le mari travaille à l'extérieur conquiert, de fait, un espace d'autonomie. Si, cas plus rare, c'est elle qui travaille hors de la ferme et apporte les ressources monétaires – cet argent, objet de prestige, nouveau fétiche même, – elle accède à une position solide pour négocier sa place dans la famille et la vie sociale.

Les rapports de pouvoir, qui se sont d'abord rétablis dans des formes rigides ancestrales (la grande famille, l'autorité du père sur tous, du mari sur la femme...), subissent dans beaucoup d'endroits une mutation rapide. Au point qu'à la campagne, comme d'ailleurs à la ville, la famille nucléaire étroite tend à devenir la norme. Ce qui n'est pas sans poser de sérieux problèmes pour les vieux paysans, privés de l'ancienne assurance d'être pris en charge par les fils. Cette évolution soulève *la question non résolue* de l'introduction d'une sécurité sociale nationale, et notamment d'une retraite pour les ruraux.

ROLAND LEW.

(4) Christine Wong, *op. cit.*, p. 26.

(5) Elisabeth Croll, « Local Political Institution and the Village Economy in China », in *The Journal of Communist Studies,* n° du 4 décembre 1987, p. 38.

(6) Christine Wong, op. cit., pp. 26-27.



PAYSANS PARTANT VENDRE A LA VILLE
Un nouveau dynamisme, mais aussi de nouvelles tensions

EN VILLE

La classe

A la ville prédomine une situation différente des campagnes ; la difficulté d'accomplir une réforme systématique de la vie industrielle est source de doute. A la campagne, les problèmes résultent de la dynamique parfois peu contrôlable de changements accomplis. A la ville, la réforme cherche toujours sa voie.

Après six années de tâtonnements et d'expérimentations, la réforme est, à l'automne 1984, étendue à l'ensemble du pays. Le démarrage ne se produit pas d'emblée. Les transformations du système productif urbain et, partant, de la vie sociale ne parviennent pas à s'imposer. Les réformateurs veulent introduire une forme de « responsabilisation » des travailleurs, équivalente à celle obtenue dans les campagnes. Ce qui implique, en partie, la même tendance à désétatiser le monde du travail. A la campagne, cela a abouti à une reprivatisation de l'activité agricole. Dans les villes, les réformateurs veulent de façon moins radicale *« défonctionnariser »* progressivement les ouvriers et les employés des entreprises d'Etat, constituer une classe de travailleurs contractualisés, un statut en somme proche de ce que l'on connaît dans le monde occidental.

Casser le *« bol de riz en fer »* (la garantie du travail à vie) et briser l'égalitarisme des revenus – distribués sans rapport avec la productivité du travailleur ou de l'entreprise, – tels étaient, dès les débuts, deux des grands objectifs proclamés. Les efforts en ce sens ont été nombreux. La dernière et la plus systématique des tentatives a consisté à généraliser, dès le 1er octobre 1986, le système du contrat pour les nouveaux travailleurs entrant dans un emploi urbain. Les résultats de cette dernière réforme ne sont guère encourageants.

Les efforts pour remodeler la classe ouvrière ont largement échoué – échec peut-être provisoire, mais lourd de conséquences. Il n'est pas sans relation avec les déboires de la réforme des prix. Dans les deux cas, on est au centre du fonctionnement du socialisme réel : des prix arbitraires, artificiels, et un monde du travail (ouvriers et employés) quasi-étatique, ce sont là des traits caractéristiques des pays de l'Est.

La spécificité chinoise, du point de vue de l'emploi, est liée à la grande pauvreté du pays. Il n'a pas été possible, après 1949, d'attribuer à tous les travailleurs le statut d'ouvrier d'Etat, qui donne accès non seulement à la garantie, de fait, du travail à vie, mais aussi aux avantages de la sécurité sociale (retraite, soins de santé), ou encore à l'octroi de biens rares (le logement, des produits par ailleurs rationnés). Un secteur ouvrier important, relevant des entreprises collectives, surtout les petites, où ces nombreux ouvriers temporaires, souvent des ouvriers-paysans, travaillant de façon saisonnière dans les entreprises d'Etat, formaient pendant toute la période maoïste un sous-prolétariat au statut peu envié. Ces travailleurs n'avaient d'autre espoir que d'accéder à la condition d'ouvrier permanent. Par des chemins compliqués, beaucoup d'entre eux y ont réussi. En 1983, 96,8 % des ouvriers d'Etat sont permanents *(1).*

De plus, dans les premières années post-maoïstes, période socialement fort tendue, il s'agissait avant tout de résorber l'important sous-emploi urbain. De ce fait, autour des années 1978-1980, le gouvernement a provisoirement laissé de côté la question, pourtant essentielle, de l'augmentation de la productivité et du statut du travailleur (2). La crainte d'une explosion sociale a été si forte que le pouvoir a autorisé, en juin 1978, les ouvriers qui avaient dix ans d'activité au moins à prendre une retraite anticipée et à se faire remplacer par un de leurs enfants (3). La pression sur l'emploi a certes diminué, mais l'entreprise a continué à tourner comme une structure bureaucratique, fonctionnarisant de fait la main-d'œuvre.

Dès 1982, l'accent est de nouveau mis sur l'amélioration de la productivité plutôt que sur le plein emploi. La situation (relativement) privilégiée des ouvriers permanents est alors la cible des réformateurs. Le lien est explicitement établi entre l'introduction d'un

(1) Gordon White, « The Politics of Economic Reform in Chinese Industry : the Introduction of the Labour Contract System », *The China Quarterly,* n° 111, septembre 1987.

(2) *Renmin Ribao,* 13 août 1980.

(3) Deborah Davis, « Unequal Chances, Unequal Outcomes : Pension Reform and Urban Inequality », *The China Quarterly,* n° 114 juin 1988.

Une jeunesse à la fois choyée

Par **PATRICE DE BEER**

L'UNE des *préoccupations principales* des régimes autoritaires est d'assurer l'encadrement de la jeunesse. La Chine n'y a pas échappé et le confucianisme a influencé des dizaines de générations. Après 1949, la République populaire a eu le même souci, le paroxysme étant atteint pendant la révolution culturelle.

La situation a bien changé : l'Etat a réduit son intervention dans la vie des citoyens. Les parents, *dépolitisés pour la plupart,* ayant un niveau de vie jamais atteint auparavant (l'élite traditionnelle exceptée), ont reporté leur affection et leurs frustrations sur leur unique rejeton, qu'ils élèvent à leur guise. Dans les villes, la politique de l'enfant unique est d'autant mieux appliquée que les contrôles sont plus stricts. Dans les campagnes, les résistances sont beaucoup plus fortes, surtout si le premier né est une fille. Les parents renouent ainsi avec une *tradition qui veut que les enfants – mâles – soient* choyés. Depuis 1978, les « petits soleils », ou « petits empereurs », constituent une génération d'enfants gâtés. Le gouvernement s'en inquiète et tente de réagir, mais il est moins craint que naguère, et l'éducation est loin d'être son souci premier. Elle n'est pas encore obligatoire, ni gratuite, même si elle touche 96 % des enfants d'âge scolaire.

Des « dragons », des « savants »

UNE enquête du *Journal de la jeunesse* a posé crûment la question : *« Dans une vingtaine d'années, les enfants uniques joueront un rôle actif dans la vie de notre nation (...). Mais un grand nombre de jeunes parents ne font qu'élever leur enfant, lui donner des vêtements, du chocolat. Ils sont eux aussi en train d'écrire l'histoire. Mais comment ? (1) »* Un sondage effectué en 1986 dans quatre écoles de Pékin a montré que *« les enfants uniques se caractérisent par une suralimentation et une mauvaise éducation (...). Leurs parents souhaitent qu'ils soient des « dragons » dès leur naissance, des savants dès l'école ! »* Ils sont prêts à dépenser des sommes énormes pour donner à leur enfant, surtout si c'est un fils, le superflu dont ils ont été privés : appareil de photo, orgue électronique, viande, sucreries. Le problème n'est plus la sous-alimentation mais l'obésité. Après l'obéissance passive confucéenne est venu le temps de l'indiscipline, de l'individualisme et de l'égoïsme.

Ces enfants se goinfrent, gaspillent leur argent de poche, mais ne donneront que quelques centimes à une collecte pour la faim en Afrique, se battent, voire organisent des jeux de hasard ou forment des gangs qui rançonnent les cours de récréation, se plaint la revue. Quiconque se promène en Chine constate que l'enfant est roi. Habillé de couleurs vives, il est l'objet de tous les soins de la part d'une *famille qui n'a pas le droit d'en avoir un second* – sauf dans des cas précis – et il en abuse. Tout lui est dû, il ne s'intéresse pas au reste de la société. L'éducation politique, quand elle existe, glisse sur lui comme l'eau sur les plumes d'un canard, même si son père est cadre. Le *Journal de la jeunesse* rapporte les résultats d'un sondage selon lequel *« 17 %* [des élèves des quatre écoles pékinoises] *ont du respect pour leurs dirigeants, 5 % pour les héros comme Lei Feng* [soldat modèle] *; par contre, 78 % en ont pour les chercheurs, les experts, les champions du monde de sport ou les astronautes ».*

Yuanyuan a cinq ans. Elevée par ses grands-parents, des intellectuels, raconte le *Journal de la jeunesse,* elle les mène par le bout du nez : *« Son grand-père est obligé d'imiter les aboiements du* chien [animal interdit dans les foyers pékinois] *pour qu'elle accepte de manger »* les nourritures les plus chères. *« Nous avons assez souffert de la faim pour ne pas laisser nos petits-enfants en souffrir comme nous »,* dit-il.

Dès que l'enfant est à l'école, la famille s'attend *qu'il devienne un petit génie. Il* est jeté dans une compétition éperdue. D'où l'apparition d'un phénomène connu au Japon, celui du suicide des écoliers, ainsi que les nombreuses fugues et les violences. Ainsi cet étudiant de dix-neuf ans qui, selon le quotidien *Clarté* (2), a étranglé ses parents parce qu'il avait peur de *« perdre la face »* après avoir été pris en flagrant délit de fraude à un examen. Ou cette mère qui, écrit *le Quotidien du peuple* (3), a battu à *mort son fils de neuf ans dont les notes étaient* inférieures à 90 sur 100. Ou cette lycéenne de douze ans qui, déplore le *Journal de la jeunesse,* s'est donné la mort en avalant de l'insecticide : ses parents, des enseignants, la punissaient quand elle n'était pas en tête de sa classe. La pression était trop forte. *« Cet épilogue à une vie si courte est un avertissement pour nous : d'un côté les enfants sont gâtés, de l'autre on les traite avec cruauté. Un gamin de trois ou quatre ans doit aller au jardin d'enfants le jour et, le soir, étudier l'anglais et la musique. C'est vraiment épuisant. Rendez l'enfance aux enfants ! »*

Enseignement à deux vitesses

DANS les campagnes, les autorités ont plus de *mal à scolariser* les enfants que dans les villes (où ils le sont pratiquement à 100 %), encore plus à les garder à l'école : ils représentent en effet des bras supplémentaires pour les parents, qui utilisent leurs fils pour cultiver la terre, leurs filles à la cuisine, et parfois monnaient cette force de travail. Ainsi la fréquentation scolaire est-elle en baisse et le travail des enfants, pourtant interdit, a réapparu. Dans certains districts du Jiangxi, au sud-est du pays, ils constituent un tiers de la main-d'œuvre locale, y compris *dans la construction* (4). *En dépit* des amendes infligées aux entreprises qui violent la loi, le travail noir s'est étendu à des villes comme Tianjin, où les jeunes ayant quitté l'école avant terme *représentent 10 % de la population scolarisable.*

La recherche d'un profit longtemps tabou est pour beaucoup dans ces nouveaux phénomènes. La pénurie d'enseignants et de locaux aussi ; l'effondrement de bâtiments vétustes fait chaque année des dizaines de morts. Selon *Clarté* (4), cette misère a conduit des écoles à ne s'intéresser qu'aux meilleurs élèves. Il en est de même dans les grandes villes, où les établissements de pointe sont les mieux lotis en personnel et en locaux, tandis que les écoles « ordinaires » sont délaissées. Certaines ont été un temps contraintes pour survivre de louer des salles de classe à des commerçants, pratique récemment *interdite.* Cet enseignement à deux vitesses commence dès le plus jeune âge : une place dans une « bonne » maternelle à Pékin peut coûter de 25 à 100 yuans par mois, pour un salaire mensuel moyen d'une centaine de yuans (5) ; encore faut-il réussir un examen d'entrée et avoir des relations pour éviter une longue liste d'attente.

Lors de la session parlementaire d'avril dernier des élus se sont plaints du peu d'importance accordé à l'éducation, qui représente moins de 10 % du budget de l'Etat, ou 2,5 % du revenu national en 1987, selon M. Qian Jiaju, membre

(1) *Journal de la jeunesse,* 7-22 mai 1986.

(2) *Clarté,* 3 mars 1988.

(3) *Quotidien du peuple,* 3 mars 1988.

(4) *Clarté,* 4 mars 1988.

(5) Une partie de cette somme peut être payée par l'unité de travail ; un yuan vaut environ 2 francs.

RÉFORMES ÉCONOMIQUES

ouvrière et la résistance aux changements


UN INTÉRIEUR PÉKINOIS
Les travailleurs veulent conserver leurs acquis

système de contrat à l'embauche et la volonté d'augmenter les rendements du travail (4).

La résistance ouvrière a été farouche, et elle le demeure. Pas de révolte ouverte, pas de grève massive, mais un sourd et tenace refus. Le système remis en question, datant des débuts de la République populaire, n'était pas aussi égalitaire qu'on l'a dit, mais il assurait à l'ouvrier une situation stable et un avancement prévisible. Parti du niveau modeste de l'apprenti corvéable et souvent brimé, le jeune ouvrier pouvait espérer entrer de plain-pied dans les rangs des travailleurs, et connaître une progression à l'ancienneté, lente mais régulière, de son salaire. Les plus ambitieux pouvaient même entrer dans la hiérarchie de l'entreprise. De toute façon, le statut d'ouvrier permanent, surtout dans les grandes et (relativement) prospères entreprises d'Etat, incarnait un viatique enviable, tout particulièrement convoité par les paysans. Un atout social qui ouvrait, par exemple, la voie à un bon mariage...

La réforme vise à amoindrir le statut et les avantages ouvriers au profit du groupe montant des technocrates, des directeurs. A eux maintenant le prestige social. Les travailleurs ont vite senti la menace et multiplient les obstacles à la réalisation de la réforme.

Un nouveau ministère du travail est mis sur pied en mai 1982, sous la direction d'un réformiste, M. Zho Shouyi. Ce dernier introduit, à titre expérimental, le système du contrat dans plusieurs villes dont Pékin, et dans la zone économique spéciale de Shenzhen. La politique suivie a cependant souvent un contenu vague, et les autorités hésitent à l'imposer. Elles sont conscientes de l'impopularité du projet et de la difficulté à le justifier idéologiquement (5). Trois années de tâtonnements (1983-1986) n'ont donné que des résultats limités : trois millions d'ouvriers contractuels sur quatre-vingt-six millions d'ouvriers d'Etat. Dès septembre 1985, le ministre du travail est écarté et remplacé par un technocrate prudent.

Le soutien tacite des cadres

EN 1986, les réformistes ont le vent en poupe. La réforme générale du travail est promulguée le 1er octobre de cette année. Non sans précautions : on ne touchera pas au statut des travailleurs en place. Le bilan semble assez maigre. Une étude sur Shanghai montre que dans leur grande majorité les travailleurs parviennent toujours à entrer dans les usines comme ouvriers permanents. De 1978 à 1986, le pourcentage d'ouvriers d'Etat a certes légèrement baissé dans cette ville (de 79,3 % à 77,3 % des actifs), mais les jeunes ont pu de plus en plus aisément accéder au statut d'ouvrier permanent (55 % des entrants en 1978 et 81 % en 1986). En 1987, contrairement au nouveau règlement, les jeunes se font encore embaucher dans l'ancien statut. Il faut certes, pour cela, faire jouer des relations, utiliser un peu la corruption, ou exercer des pressions sur la hiérarchie. Le droit à la condition d'ouvrier d'Etat permanent est encore trop ancré dans les esprits pour que la volonté de la hiérarchie de faire appliquer le système du contrat d'embauche – quand cette volonté existe – puisse aller très loin.

De fait, les ouvriers recrutés comme contractuels sont ceux qui n'ont pas le choix ; il s'agit fréquemment de déclassés, ou de paysans sans relations qui veulent à tout prix trouver un emploi urbain. Devenir contractuel revient ainsi à entrer dans une sorte de sous-prolétariat méprisé. Une enquête menée en 1986 révèle que 38,7 % seulement des ouvriers sont favorables à l'élimination de l'ancien système d'allocation centralisée et autoritaire du travail, ou à l'abandon de la garantie du travail à vie (6). Fin 1985, les deux régions pilotes de la réforme du travail, Shanghai et la province du Guangdong, n'avaient respectivement que 150 000 et 340 000 ouvriers sous contrat (7).

La résistance ouvrière a été d'autant plus efficace qu'elle a bénéficié du soutien tacite des cadres. Le directeur a conclu, dans la plupart des usines, une sorte d'alliance inavouée avec les ouvriers, en vue de préserver la paix sociale ou de réduire les tensions très perceptibles depuis une décennie. Le statut du travail ouvrier a ainsi peu changé, préservant l'essentiel de ses caractéristiques d'avant 1976. De même, la pression productiviste n'a pas donné de résultats notables. Sauf, phénomène inquiétant, d'accroître le nombre d'accidents du travail : quatre-vingt mille morts en 1987, le chiffre le plus élevé depuis 1949 (8). Les primes, réparties de façon égalitaire, représentent parfois 40 % du salaire, et en moyenne un quart du revenu (en 1984), alors que la productivité du travail est assez stagnante. A Shanghai, elle avait progressé d'un tout petit 0,8 % en 1980 contre 22 % pour les primes. Tout le contraire des objectifs de la réforme !

A l'évidence, la classe ouvrière dispose d'une marge de manœuvre plus grande qu'à l'époque maoïste, lui permettant, après de longues années de quasi-blocage des revenus, d'obtenir, de 1978 à 1984, des augmentations de salaire sans contrepartie d'un meilleur rendement du travail. L'ouvrier s'est comporté comme si le relèvement du salaire correspondait juste à un rattrapage d'un retard prolongé et inacceptable. En 1961, le salaire réel (à prix constant) n'était que de 84 % de son niveau (modeste) de 1952. En 1977, il valait 98,7 %, pour monter à 106 % en 1978, 121 % en 1980 et 138,4 % en 1984. En 1984, le niveau des salaires n'est donc supérieur que de 40 % au seuil de 1952. En 1977, il était même légèrement en dessous (9). De surcroît, *l'inflation, quoique sous-estimée,* fait depuis deux ou trois ans des ravages, aggravant la méfiance des ouvriers et leur refus de renoncer à leurs avantages.

Dans le discours officiel perce une tonalité technocratique non dénuée de mépris à l'égard de l'ouvrier, accusé, de façon à peine voilée, d'être un paresseux. Ce qui explique aussi le peu de sympathie des travailleurs à l'égard de nombre de projets réformateurs, alors qu'ils sont les témoins quotidiens de la montée de la corruption et de la multiplication des abus et décisions illégales des petits et grands chefs, dans l'entreprise et dans la bureaucratie.

Le mécontentement est répandu dans les usines (10). D'où la prudence des directeurs soumis à des flots d'instructions réformatrices venues d'en haut, tout en subissant d'en bas de fortes pressions. Une classe ouvrière peu motivée mais qui se sent encore relativement sûre de sa force, au moins à l'intérieur de l'entreprise, voilà qui donne une faible productivité. Les directeurs doivent alors recruter une main-d'œuvre supplémentaire, rendant encore plus aléatoire l'amélioration de l'efficacité des installations.

Cette résistible mutation de l'ouvrier contribue, avec d'autres échecs ou demi-échecs (notamment dans le domaine des prix), à étouffer ou à dénaturer la réforme. Pour l'essentiel, le statut ouvrier a peu changé. La mobilité des travailleurs, un des buts de l'introduction du système du contrat, est peu effective. D'après une enquête, plus de 80 % d'entre eux travaillent dans la même entreprise depuis plus de dix ans, et 42 % depuis plus de vingt ans. La vie quotidienne ouvrière, malgré les améliorations de la situation du logement – qui était, il est vrai, désastreuse – reste pénible. Un habitant de la grande cité industrielle de Tianjin (Tientsin) consacrait, en 1984, encore 55,2 % de son revenu à la nourriture, plus qu'en 1982 (54 %), mais moins, probablement, qu'en 1988, après les fortes hausses récentes des prix des produits alimentaires. Si son niveau de vie avait progressé de 5 % de 1982 à 1984, il doit avoir stagné depuis lors, et a même peut-être diminué (11).

Un marchandage informel

DANS une Chine en plein bouleversement, y compris dans les villes, entraînées dans un affairisme naguère inconcevable, le monde du travail semble figé, crispé sur la protection, la conservation des acquis. Les grands traits de la période maoïste se perpétuent dans les usines. Une étude menée toujours à Tianjin met même en évidence, pour l'année 1986, un plus grand égalitarisme dans les revenus que du temps du maoïsme triomphant – un résultat qui va à l'encontre des intentions des réformateurs. Elle montre aussi que l'égalitarisme maoïste était sans doute plus restreint qu'on ne l'a prétendu, et surtout que la pression égalitariste est toujours forte parmi les travailleurs. Ce nivellement tient d'ailleurs à une amélioration du salaire féminin : un homme qui gagnait en moyenne 35 % de plus qu'une femme en 1976 n'a plus qu'un avantage de 20 % en 1986 (12).

Les travailleurs ont appris à pratiquer un marchandage informel, souvent d'une grande efficacité ; les directeurs cèdent facilement, préférant tricher avec les règlements et les lois, *manipuler les principes de la réforme* plutôt que d'affronter l'opposition et l'obstruction ouvrières. Ainsi, en contradiction avec une multitude d'instructions précises, et l'instauration de taxes-amendes sur les primes trop généreusement octroyées, celles-ci continuent à être versées sans véritable considération de la situation de l'entreprise. De plus, la Chine, qui avait un grave problème de sous-emploi dans les années 70, a trouvé des solutions – *provisoires ? – à cette question ;* la menace de chômage est limitée, diminuant d'autant la pression sur la classe ouvrière et la marge de manœuvre des réformateurs.

Le monde du travail n'ignore pas cependant qu'il a perdu, ou qu'il va perdre, certains de ses privilèges liés à sa position de classe-appui du régime. L'ouvrier sait qu'il entre dans une étape nouvelle où il devient une catégorie sociale moins appréciée et parfois dédaignée. Chemin faisant, il se défend pied à pied, sans combat d'ensemble, mais avec une habilité certaine, du moins à l'intérieur de l'entreprise. Ce qui a pour effet de retarder, sinon de bloquer, la recomposition du champ social dans les villes, évolution pourtant indispensable à la réussite de la réforme. Aujourd'hui, on commence à admettre timidement, dans les sphères dirigeantes, que le remodelage du fonctionnement de l'entreprise doit trouver d'autres canaux que la contractualisation du monde du travail ; ou, pour le moins, qu'il faut imaginer des étapes intermédiaires. D'où la multiplication des détours, des demi-mesures, qui caractérisent une décennie de réformes à la ville et au cœur du dispositif industriel.

ROLAND LEW.

(4) *Renmim Ribao*, 2 mars 1982.
(5) Gordon White, *op. cit.*, pp. 38 et ss.
(6) *China New Analysis*, 1er mai 1988.
(7) *Ibid.*
(8) *Ibid.*
(9) Andrew Walder, « Wage Reform and the Web of Factory Interest », *The China Quarterly*, nº 109, mars 1987.
(10) *China New Analysis, op. cit.*
(11) Teh-wei Hu, Jushon Bai et Shuzhong Shi, « Household Expenditures Patterns in Tianjin, 1982-1984 », *The China Quarterly*, nº 110.
(12) Andrew Walder, *Wage Differences in Urban Tianjin, 1976-1986*, polycopié, 1988.

et désorientée

de la Conférence consultative politique du peuple chinois (6). Le premier ministre, M. Li Peng, lui-même ancien ministre de l'éducation, a promis de nouveaux crédits. Ce manque de moyens et d'intérêt explique l'apparition récente de petits établissements privés.

Des professeurs sous-qualifiés

DANS un pays où, pendant deux millénaires, la connaissance a été à la source du pouvoir, le corps enseignant est toujours, plus de dix ans après la fin de la révolution culturelle, mal considéré, mal payé, mal formé. Son niveau de vie n'a cessé de baisser depuis 1949 : M. Qian Jiaju l'estime à moins de 10 % de celui des années 30 ! (6). Les éducateurs sont sous-qualifiés : selon une enquête publiée en août 1987 dans le *China Daily*, 61 % des 510.000 professeurs de lycée ne possédaient pas une licence, 73 % des 2,23 millions de ceux du premier cycle n'avaient pas une formation complète (trois ans), 37 % des 5,4 millions d'instituteurs étaient sans diplôme. Pour y remédier et parvenir avant l'an 2000 à son objectif d'une scolarisation à 100 %, le gouvernement a lancé des cours de rattrapage qui deviendront graduellement obligatoires. Malgré tout, à la fin du VIIe Plan (1986-1990), la Chine ne pourra former que 500 000 enseignants du secondaire, quand il en faudrait 900 000. Voilà pourquoi tant de jeunes boudent cette carrière.

Le problème est d'importance dans un pays qui tente de sortir du sous-développement, et doit rattraper le handicap de dix années de révolution culturelle pendant lesquelles l'éducation avait pratiquement disparu. Cependant, on continue de se disputer les places à l'Université, antichambre du pouvoir, où entrent moins de 20 % d'élus, la plupart des fils de cadres. Jusqu'à récemment, ils ne pouvaient choisir ni leur type d'études ni leur affectation. La Chine compte environ deux millions d'étudiants, le double de la France pour une population vingt fois supérieure. Ils travaillent dans des conditions difficiles et vivent de manière spartiate. Les réformes en cours prévoient plus de liberté de choix de carrière, mais les études seront payantes. Le mandarinat sévit toujours chez les universitaires, dont la rentabilité est faible : certains titulaires de chaire n'enseignent plus depuis des années ; nous avons rencontré un professeur de centre hospitalier universitaire qui ne devait que deux demi-journées par semaine à son hôpital, ou des professeurs de terminale ne donnant qu'une vingtaine d'heures de cours par mois, en contrepartie de salaires dérisoires. Le gouvernement leur a conseillé de se chercher un revenu d'appoint, ce qui a entraîné des protestations à l'université de Pékin.

Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, qu'une partie des jeunes soient désorientés. Dépourvus d'idéal et de formation politique – jusqu'à l'an dernier, date à laquelle les cours d'idéologie ont été rétablis, à la suite des manifestations estudiantines de Shanghaï et de Pékin, – blasés après tout ce qu'ils ont vécu et ce qu'ils ont entendu de leurs parents sur leurs expériences passées, soumis brutalement à une masse d'informations et de produits de consommation venus d'un étranger idéalisé – surtout l'« Amérique », – ils veulent le plus souvent profiter du présent. Des parents se plaignent que leurs enfants ne les écoutent plus, gaspillent économies et salaire en jeans ou en vêtements à la mode, s'étourdissent de musique disco. Parallèlement, on assiste à une résurgence de la délinquance, des blousons dorés – littéralement en chinois *« fils et jeunes frères de hauts cadres »*, – des blousons noirs, loubards qui traînent dans les rues, *« dans l'attente d'un emploi »* (euphémisme pour chômage), font des petits boulots ou se livrent à des trafics. Pour ne pas parler des délits, vols, viols ou du renouveau de la prostitution, qui a entraîné un retour des maladies vénériennes....


UN DIMANCHE APRÈS-MIDI DANS UN PARC DE CHONGQUING
Individualisme, dépolitisation, fascination de l'étranger

La jeunesse se cherche. Elle n'attend plus de réponse toute faite du PC. La grande majorité reste condamnée à continuer de cultiver la terre ou à attendre un emploi de l'Etat, une partie va à la dérive, vivant au jour le jour ou rêvant d'aller à l'étranger, une autre enfin, importante elle aussi, travaille frénétiquement pour réussir par les études ou le business – de plus en plus privé – profitant d'un extraordinaire instant de liberté, dû à la fois à une politique de relative libéralisation et à un certain relâchement de l'autorité.

PATRICE DE BEER.

(6) *Wen Wei Po* de Hongkong, 4 avril 1988.

UNE DÉCENNIE DE RÉFORMES ÉCONOMIQUES

Le nécessaire combat contre les privilèges et pour la démocratie

Journaliste et écrivain, Liu Binyan a été un des plus influents rédacteurs au Quotidien du peuple. *Qualifié de « droitier » et exclu du PC en 1957, réhabilité en 1979, il dut à nouveau quitter le parti en 1985 en raison de ses prises de position en faveur d'une plus grande démocratie politique. Il n'est plus publié en Chine, mais peut se rendre à l'étranger.*
Il a notamment séjourné en France en juin 1988, en compagnie d'écrivains chinois invités par le ministère de la culture.

Par LIU BINYAN

LA Chine est un pays très particulier. Un pays où les manifestations de quelques étudiants, pas même dirigées contre les autorités, ont causé en 1987 une telle panique qu'elles ont provoqué la chute du chef de gouvernement et un mouvement politique d'ampleur nationale : la campagne *« contre la libéralisation bourgeoise ».* Campagne délirante, puisque ni les dirigeants qui l'ont déclenchée ni ceux qui en ont été les victimes (six intellectuels et moi-même) ne savent exactement ce qu'est cette *« libéralisation bourgeoise ».* La réforme de l'économie inaugurée en 1979 a elle-même considérablement accru les libertés dont jouissait le peuple. Comment faire la différence entre ce qui, dans ces libertés, relève de la *« libéralisation prolétarienne »* et ce qui tient de la *« libéralisation bourgeoise »* ? Nul ne le sait. A-t-on jamais vu un gouvernement tenter de mobiliser un milliard de personnes dans un mouvement politique dont nul ne comprend le sens ?

La contribution de ce mouvement absurde à l'inflation qui fait rage ne doit pas être sous-estimée. Il a eu pour effet de suspendre pendant un an la réforme économique et celle du système politique que les groupes dirigeants du PCC affirmaient vouloir mettre en œuvre. D'innombrables entrepreneurs individuels, qui avaient toujours craint que le parti ne changeât de politique, ont pris peur. Beaucoup ont vendu leurs entreprises ; d'autres, plus nombreux, n'ont pas réinvesti dans la production, mais ont déversé des centaines de milliers de yuans sur le marché des biens de consommation.

Le mouvement a accentué le découragement et le mécontentement des ouvriers et des intellectuels à l'égard du PC et du gouvernement, ainsi que le pessimisme sur l'avenir du pays ; de plus, la situation de grève perlée, déjà fort répandue, s'est aggravée. La campagne ayant pris pour cible ceux qui critiquaient le système : les conservateurs au sein du parti, tous ceux qui sabotent la réforme, dilapident les ressources de l'Etat, ou bradent l'intérêt national par appât du gain, ont redoublé d'arrogance. Tous ces phénomènes ont nécessairement des répercussions sur la valeur du *renminbi*, la monnaie nationale.

Aujourd'hui, les conservateurs au sein du PC tentent d'utiliser les difficultés créées par l'inflation pour rejeter toutes les responsabilités sur les partisans les plus résolus de la réforme ayant à leur tête M. Zhao Ziyang. Or ce sont précisément ceux qui, l'an dernier, ont renversé M. Hu Yaobang et qui, cette année, mettent des bâtons dans les roues de M. Zhao Ziyang, qui sont à l'origine des problèmes rencontrés par la réforme.

Pendant les dix ans qui se sont écoulés depuis que la Chine a entrepris de faire évoluer son économie, les groupes d'intérêts représentés par les conservateurs (du centre aux niveaux locaux) dans le parti n'ont cessé de saboter la réforme. Brandissant le cadavre de Mao Zedong, ils veulent à toute force ramener le pays sur la voie qu'il suivait avant 1966. Certaines provinces (du Guangxi, au sud, au Heilongjiang, au nord) se sont opposées pendant quatre ans à la décollectivisation des terres. La réforme de l'économie urbaine rencontre plus de difficultés encore, et en raison du refus des comités du parti d'abandonner leur pouvoir, le système de responsabilité du directeur d'usine n'a pu être étendu. Les entreprises d'Etat (70 % de l'industrie), dont la productivité est faible mais dont les pertes sont élevées, sont devenues un terrible fardeau. Chaque année, un grand nombre d'entrepreneurs réformateurs ayant déjà remporté de notables succès sont inquiétés sur la foi d'accusations mensongères : certains sont licenciés, d'autres sont soumis à enquêtes, d'autres encore sont condamnés à des peines de prison.

Le désarroi des dirigeants

DEPUIS 1980, à chaque fois ou presque, que le comité central a affirmé sa volonté de réformer le système héritier d'une très longue histoire féodale et d'une lourde bureaucratie centralisée, ou de rectifier les tendances à la dégénérescence du parti, on a toujours trouvé des prétextes idéologiques pour lancer des mouvements politiques, visant à anéantir les intellectuels qui réclamaient une véritable démocratie et s'opposaient à la corruption du parti.

Quelques mois après que M. Deng Xiaoping eut annoncé son intention de réformer le système politique, en avril 1981, le mouvement *« contre la libéralisation bourgeoise »* lancé par l'armée a mis un terme aux discussions sur les erreurs de Mao Zedong et de la Révolution culturelle. L'été de la même année fut relancé le mot d'ordre *« construire une nouvelle Chine à haut degré de démocratie et de civilisation »*, mais, dès l'automne, se préparait un nouveau *« mouvement antidroitier »* et il n'a plus été question de *« haut degré de démocratie »* ni même de démocratie tout court, le mot d'ordre devenant : *« Edifions une civilisation spirituelle. »* En octobre 1983, le mouvement de rectification du parti n'avait pas même débuté qu'a commencé une grande campagne d'*« élimination de la pollution des esprits »*, qui, à partir d'attaques contre des philosophes prônant l'*« humanisme »* et se fondant sur la théorie de l'*« aliénation »* pour expliquer la dégénérescence du parti, a pris pour cible tous les intellectuels favorables à la démocratie et à la liberté de création.

Au printemps de 1986, M. Deng Xiaoping a de nouveau affirmé qu'il fallait réformer le système politique (cette fois, il n'a même pas mentionné le mot « démocratie »), mais il ne s'est rien produit et lorsque, en décembre de la même année, les étudiants ont organisé des manifestations allant dans le même sens, les dirigeants du PC, pris de panique, ont une fois de plus renoncé à leur projet, rejetant la responsabilité des événements sur M. Hu Yaobang et sur quelques intellectuels, et déclenchant, à partir de janvier 1987, un nouveau mouvement contre la *« libéralisation bourgeoise ».* A la faveur de cette affaire, et après plusieurs années de tentatives infructueuses, les conservateurs ont enfin réussi à renverser M. Hu Yaobang – l'homme qui, à la direction du parti, était le plus favorable à la réforme politique, à la libéralisation idéologique, et le plus résolument hostile aux privilèges et à la dégénérescence des cadres – et trois intellectuels influents (parmi lesquels l'auteur de ces lignes) ayant les mêmes opinions. Leur objectif est alors apparu au grand jour : effectuer une grande purge dans les milieux culturels, avant tout dans la presse et l'édition, pour étouffer les libertés de pensée, de création et d'opinion, conquises depuis 1979. Mais, en raison des réactions de la plupart des intellectuels en Chine (et hors de Chine), et des cadres du parti, ils ont été contraints de s'arrêter en chemin.

Pourtant il est difficile de réparer les dommages causés dans la presse, les arts, les lettres et la recherche, chez les entrepreneurs privés du commerce et de l'industrie, et même chez les simples citoyens. Le comité central a encore perdu à cette occasion une partie du faible prestige dont il jouissait dans le peuple, et le manque de confiance des Chinois dans l'avenir du pays s'est renforcé.

En 1985, l'accession au pouvoir de M. Gorbatchev et le lancement de la « perestroïka » ont fourni des points de comparaison. La réforme économique en Chine a sans aucun doute apporté une base théorique importante à M. Gorbatchev, mais l'audace de sa politique de « glasnost » a mis en lumière les points faibles des changements intervenus à Pékin. Cette année-là, en Chine, le pouvoir a mis de nouvelles entraves à la liberté de la presse (elles n'avaient cessé de se multiplier depuis 1981). Tandis que M. Gorbatchev encourage les intellectuels, les ouvriers et les paysans à s'attaquer aux forces conservatrices au sein du parti, le parti chinois se refuse à admettre l'existence d'une lutte entre factions réformatrice et conservatrice. Or, précisément en 1985, les conservateurs n'ont pas cessé d'agresser les forces réformatrices : sur la foi d'informations fournies par la commission centrale de contrôle de la discipline, ont été limogés les plus fervents partisans de la réforme parmi les secrétaires de comités provinciaux, MM. Xiang Nan au Fujian et Lei Yu, dans la région autonome de Hainan. Les commissions de contrôle de la discipline ont multiplié les pressions, les enquêtes à l'encontre des dirigeants provinciaux et municipaux du parti et de l'Etat et des entrepreneurs les plus acquis aux réformes. Alors que, cette année-là en URSS, des dirigeants du comité central, des ministres et des membres des comités du parti des Républiques étaient limogés et condamnés à des peines de prison pour corruption, en Chine, les plus petits cadres continuaient de jouir de protections ; les cadres supérieurs et leurs enfants qui monopolisent les réseaux du commerce extérieur s'entendaient avec les entrepreneurs étrangers pour brader les intérêts de l'Etat, tandis que les citoyens et les cadres du parti qui les démasquaient continuaient d'être victimes de terribles représailles.

La réforme de l'économie a apporté de nouvelles libertés aux citoyens ordinaires. Mais comme elle n'a pas été menée jusqu'au bout, les bureaucrates et leurs enfants ont pu monopoliser les ressources de l'Etat et saisir les occasions de s'enrichir en toute impunité, grâce à leurs privilèges. Paradoxalement, les groupes qui s'opposent à la réforme et à l'ouverture pour défendre leurs intérêts politiques sont ceux qui, les premiers, ont le plus profité du nouveau cours sur le plan matériel. Le désir de protéger ces situations acquises leur fournit de nouvelles raisons de s'opposer une véritable démocratisation.

Aujourd'hui, la criminalité économique des fonctionnaires est bien plus grave qu'aux moments les plus noirs de la Révolution culturelle. A l'époque, l'économie stagnait, nombre de hauts fonctionnaires d'aujourd'hui n'avaient pas encore récupéré leurs positions, et leurs enfants étaient mal traités ; la lutte de classes et les mouvements contre la criminalité contraignaient les fonctionnaires à modérer leurs appétits. Après 1979, les libertés économiques se sont développées, mais le peuple n'a pas obtenu la démocratie qui, seule, aurait permis de supprimer les privilèges ; et comme les autorités ont annoncé qu'elles ne recourraient plus aux campagnes dont le but était de terroriser les fonctionnaires, nombre de cadres se sont retrouvés au-dessus des lois.

Au-dessus des lois

LE secrétaire général Zhao Ziyang a récemment déclaré que la Chine avait besoin d'un *« gouvernement intègre ».* Mais comment y parvenir ? Toutes les occasions qui se sont présentées depuis 1976 ont été manquées. De 1977 à 1986, le comité central n'a cessé de répéter qu'il fallait se débarrasser des criminels de la période de la Révolution culturelle, mais nombre d'entre eux ont été protégés, voire promus. Depuis 1980, il proclame qu'il faut punir les fonctionnaires qui mettent leur pouvoir au service de leurs intérêts personnels : mais au cours du mouvement contre la criminalité économique de 1982, du grand mouvement de rectification de 1983-1986, seul le menu fretin a été châtié. Quant à ceux qui, pénétrés de la noblesse de leur cause, luttent depuis de nombreuses années contre ces criminels sans craindre de se sacrifier, non seulement ils ne sont pas protégés par la loi, mais ils sont souvent persécutés. A l'heure actuelle se déroule un mouvement contre la criminalité économique qui ne veut pas dire son nom. Mais combien oseront démasquer les fautifs et témoigner contre eux ?



Catherine Henriette-AFP

SCÈNE DE PANIQUE DANS UN MAGASIN DE PÉKIN (SEPTEMBRE 1988)
Les conséquences d'une politique échappant parfois à tout contrôle

Lorsque ceux qui détournent des milliers de dollars échappent aux tribunaux, tout le monde compatit au sort des quelques « criminels économiques » condamnés. Parallèlement, alors que le mouvement *« contre la libéralisation bourgeoise »* reste présent dans toutes les mémoires, on ne peut pas ne pas poser la question suivante : ceux qui ont été attaqués et renversés à cette occasion ne sont-ils pas précisément ceux qui ont toujours réclamé un *« gouvernement intègre »* ? Pourquoi, dans ces conditions, relancer ce mot d'ordre ?

Depuis 1979, M. Deng Xiaoping a pris le contre-pied de Mao Zedong dans pratiquement tous les domaines, sauf celui de la presse. Presque tous les journaux ressemblent comme des frères à ceux de la période maoïste. On ne peut parler que des succès du gouvernement et du parti et des aspects radieux de la vie, jamais des fautes et des aspects négatifs ; on ne peut défendre que les opinions officielles. Non seulement la Chine ne dispose pas d'un journal indépendant non officiel, mais elle n'a même pas un journal officiel du type de la *Literatournaya Gazeta* ou des *Nouvelles de Moscou.* Plus un problème est brûlant (par exemple la dégénérescence des bureaucrates, ou des débats publics sur la réforme politique), moins les Chinois en sont informés. Plus un événement à l'extérieur peut avoir de rapports avec la situation en Chine – Solidarité en Pologne, l'opposition au parti au pouvoir en Corée, plus récemment la conférence du PC soviétique, ou le soulèvement des Birmans, – plus les nouvelles sont filtrées et présentées de façon simpliste.

En bref, nombre de tares politiques, économiques, sociales sont depuis longtemps oblitérées, consciemment ou non. Mais, finalement, elles ont trouvé un moyen de faire parler d'elles. Leur organe : la monnaie nationale... Le *renminbi*, en perdant sans cesse de sa valeur, dévoile mieux que des dizaines d'articles savants les conséquences économiques des problèmes que nous venons de passer en revue.

Economistes et politiciens viennent de multiplier les analyses des causes de l'augmentation des prix. Pourtant, le plus souvent, ils se cantonnent à l'économie et évitent de chercher les causes politiques de l'inflation : le sabotage de la réforme économique et le freinage de la réforme politique par les groupes conservateurs au sein du parti ; la corruption et le pillage auxquels se livrent les fonctionnaires et leurs familles qui usent de leurs privilèges ; la colère des masses populaires contre ces phénomènes, leur découragement et leur pessimisme quant à l'avenir du pays, qui les conduit à l'apolitisme, et la situation de grève perlée qui ne cesse de s'aggraver.

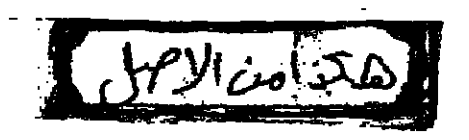
Depuis 1985, cette situation a provoqué des manifestations de protestations, des actes de sabotage, et des explosions de violence – par exemple, des paysans ont utilisé la force pour acheter des engrais chimiques à bas prix qui auraient dû leur revenir, mais avaient été accaparés par des fonctionnaires.

L'histoire chinoise est à nouveau à un carrefour. La terrible famine provoquée par « le grand bond en avant » et « les communes populaires », cette « formule miraculeuse » sans précédent dans l'histoire de l'humanité inventée par Mao Zedong, a déjà conduit pratiquement tous les Chinois à souffrir de la faim. Pourtant, à l'époque, un véritable miracle s'est produit : non seulement le culte de Mao Zedong n'a pas disparu, mais il s'est renforcé. Le PC a pu traverser cette crise à cause de sa grande force dans le domaine idéologique, de l'absence d'information et parce que, dans la société de l'époque, l'égalitarisme régnait, seul un tout petit nombre de cadres jouissaient de privilèges, et presque personne ne le savait. La dégénérescence des fonctionnaires du parti était loin d'être aussi grave qu'aujourd'hui. Et le PCC était très populaire.

Aujourd'hui, les difficultés des Chinois sont bien moins graves que dans les années 60, mais les conditions ont changé dans un sens très défavorable au PC. En effet, la Révolution culturelle déclenchée il y a vingt-deux ans a ouvert les yeux du peuple qui n'obéit plus aveuglément à l'autorité. C'est pourquoi peuvent se produire en Chine des événements inimaginables depuis la prise du pouvoir par le PC il y a trente-neuf ans. Il n'était déjà pas très normal que les citadins dussent consacrer de 60 % à 70 % de leur salaire à l'achat de nourriture ; mais lorsque, comme aujourd'hui, la plupart des familles doivent y consacrer la totalité de leur revenu, on peut imaginer leur perplexité et leur mécontentement. Comme ces difficultés ont essentiellement des causes extra-économiques, il est impossible d'y mettre fin par des mesures purement économiques.

Que peuvent faire les dirigeants aujourd'hui ? Ils peuvent prendre des mesures politiques allant encore plus loin que celles de M. Gorbatchev. Les forces hostiles à la réforme étant bien moins puissantes en Chine qu'en URSS, ils ne devraient pas rencontrer d'obstacles trop importants. Certes, de gros groupes d'intérêts devraient payer un prix considérable. Cependant, il y a en Chine des forces capables de les contraindre à accepter ce projet. Nos dirigeants peuvent aussi préférer s'inspirer de la manière dont, en Pologne, le général Jaruzelski a tenté de régler le problème du syndicat Solidarité. Ils auraient envoyé sur place des personnes chargées d'étudier l'expérience. Pourtant les récentes grandes grèves ont clairement montré l'inefficacité de cette expérience et de la loi martiale. Nul ne sait, dans ces conditions, comment la Chine sortira de ses difficultés actuelles.

Précédents articles





HUIT ANS DE GUERRE ENTRE L'IRAN ET L'IRAK

La responsabilité des marchands d'armes

UN million de morts et autant de blessés. Fatalité ? Mais c'est bien grâce aux livraisons d'armements reçues de l'étranger que l'Iran et l'Irak ont pu prolonger pendant huit ans la tuerie. Alors que les Nations unies avaient, dès le début, dénoncé les violations des lois de la guerre, Etats et fabricants d'armes impliqués dans ces fournitures ont une responsabilité juridique particulière. Le procès intenté en France à des sociétés de matériel militaire est à cet égard exemplaire.

Par OLIVIER RUSSBACH *

« *La Constitution ne m'a pas confié la charge de vérifier les autorisations d'exportations de matériels de guerre.* »
(M. François Mitterrand, à propos de l'affaire Luchaire.)

« *A votre service jusqu'au bout de l'enfer.* »
(Publicité pour équipements militaires, parue dans la *Revue internationale de défense* (1).

Le conflit armé entre l'Iran et l'Irak a été, pendant huit ans, une succession de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, officiellement, publiquement et à maintes reprises qualifiés et dénoncés comme tels par le Conseil de sécurité de l'ONU et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

Cette guerre, « *dont le coût humain n'a pas d'équivalent dans la décennie en cours : plus d'un million de morts et autant de blessés* », cette guerre a aussi été « *une aubaine pour les producteurs et les marchands d'armes* », comme le constatait *le Monde* du 23 décembre 1987 dans son enquête sur l'« *Irangate* » et Luchaire, *intitulée* « Le grand bazar des armes ».

On sait que toute aubaine n'est pas bonne à prendre. On est même censé ne pas ignorer que les profits de certaines aubaines sont simplement illicites. *Alors, indépendamment de toute* considération d'ordre politique et économique, indépendamment aussi d'éventuelles considérations d'ordre moral, peut-on aujourd'hui, sur le plan strictement juridique, engager la responsabilité des marchands d'armes dans les crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis par leurs clients avec le matériel de guerre qu'ils leur fournissent ? Plus précisément encore, pour reprendre les termes de la publicité citée en exergue : les marchands d'armes peuvent-*ils*, *oui ou non, se* mettre impunément « *au service* » de criminels de guerre « *jusqu'au bout de l'enfer* » ?

Les succès de M. Perez de Cuellar et les négociations qu'il mène actuelle*ment dans le cadre* du conflit entre l'Iran et l'Irak ne rendent pas la question hors de propos. En effet, à l'annonce même, par le secrétaire général de l'ONU, de la date du cessez-le-feu et de l'ouverture des négociations de Genève entre les deux pays, la presse française titrait : « Les dangers de la paix », « L'industrie d'armements inquiète », « Marchands d'armes en quête de clients », « Lundi noir pour les marchands de canons »... Illustrant « *la mélancolie des marchands d'armes* », un dessin de Cardon (2) faisait dire à l'un : « *J'espère qu'ils vont nous exonérer de l'impôt sur la fortune jusqu'à la reprise du conflit !* » et à l'autre : « *Ce ne serait que justice !* »

Au-delà de l'arrogance des uns, de la résignation, du cynisme, de la satire des autres, y a-t-il en effet possibilité de justice en ce domaine ? Les « Irangate » qui ont éclaté en 1987 dans une bonne vingtaine de pays n'ont pas répondu à la question. On parlait alors principalement de scandales politiques, et quand on parlait de justice, incidemment, ce n'était que d'infractions aux législations nationales sur les exportations d'armes, que de contraventions à ce qui était souvent de simples règlements administratifs.

Des crimes contre l'humanité et crimes de guerre que ces exportations litigieuses permettaient de perpétrer, pas un mot.

Un pas vient cependant d'être fait. Il peut rester très petit ou se révéler gigantesque. Un tribunal d'instance de Paris vient en effet de statuer, par jugement du 1er juillet 1988, dans une affaire opposant l'association européenne Droit contre raison d'Etat à la société Thomson-Brandt-Armements, que « *les livraisons de matériel militaire* [de Thomson] *à l'Irak* [étaient] *incontestablement contraires à la défense du droit international humanitaire* ». D'où un « préjudice certain » pour une association dont l'objet social consiste précisément à défendre et promouvoir le droit international.

Dans les procès qu'elle a engagés au début de l'année (3) contre les sociétés françaises les plus concernées par les exportations de matériel militaire en Irak et en Iran – Thomson, Aérospatiale, Luchaire et, plus récemment, Dassault (4), – Droit contre raison d'Etat dénonce le caractère illicite de livraisons d'armements à des belligérants qualifiés de criminels de guerre par les plus hautes instances internationales. Elle demande la réparation symbolique du dommage créé, à ses yeux, par le mépris dans lequel ces sociétés tiennent à la fois le droit international et les instances chargées de le faire appliquer, ainsi que la publication des jugements dans les principaux organes de presse.

Le tribunal saisi dans l'affaire Thomson en est resté à la constatation d'un dommage certain. Il a nié à l'association le caractère *personnel* de son dommage, lui niant par là même l'*intérêt à agir* indispensable pour être recevable devant les tribunaux. Le dommage, précise le tribunal, affecte la collectivité entière et c'est dès lors à l'Etat et à lui seul qu'il appartient d'en demander réparation.

L'Etat, dont Thomson dit, pour sa défense, qu'il lui a donné toutes les autorisations d'exporter nécessaires, serait donc seul habilité, une fois les livraisons effectuées, à demander réparation pour le dommage qu'elles ont incontestablement porté à la défense du droit international.

Au-delà du paradoxe, le jugera-t-il opportun et verra-t-il dans des faits incontestablement contraires à la défense du droit international humanitaire un quelconque dommage ? La question revient à se demander notamment quelle est la valeur (le fondement, la force juridique) du droit international : sa valeur intrinsèque, d'une part ; sa valeur face à une autorisation administrative d'exporter, d'autre part.

Exportations illicites

AU moment même où commençaient d'éclater les « Irangate » de l'année dernière, M. André Giraud, alors ministre français de la défense, réunissait une quarantaine d'industriels de l'armement en « séminaire de réflexion » (5). Il leur « *demand* [ait] *d'exporter davantage* », et de « *ne plus concevoir un matériel militaire sans songer à ses débouchés à l'exportation* » : « *Le marché international doit être la cible des industriels français* », affirmait-il.

Si de tels propos se conçoivent au regard des balances commerciales – celles des Etats comme celles des marchands d'armes, – ils ne sauraient bien sûr donner une sorte de blanc-seing à exporter n'importe quoi, n'importe où. Toute exportation d'armes n'est pas en elle-même illicite, mais les marchands d'armes ne pouvant pas écouler leur production uniquement en Suisse ou au Liechtenstein, n'y a-t-il pas risque que leurs livraisons deviennent, en fait et en droit, complicité de crimes de guerre ou de crimes contre l'humanité par fourniture de moyens ?

C'est de cas en cas qu'il faut examiner la question. En l'occurrence, les livraisons d'armements à l'Iran et à l'Irak au cours des huit dernières années peuvent incontestablement être qualifiées d'illicites. Elles sont contraires au droit international autant qu'au droit interne, qu'elles aient ou non bénéficié d'autorisations officielles d'exportation.

Depuis huit ans, en effet, le Conseil de sécurité de l'ONU et, depuis cinq ans, le Comité international de la Croix-Rouge ont publiquement « *dénoncé* » et « *condamné* » l'Iran aussi bien que l'Irak pour « *crimes de guerre* ».

« *Violations des lois et coutumes de la guerre* » est l'expression qui revient systématiquement dans les résolutions du Conseil de sécurité depuis 1980, dans les communiqués du CICR depuis 1983. Aux termes de l'article 6 *b* du statut de Nuremberg, « *violations des lois et coutumes de la guerre* » est la définition même des crimes de guerre. Si la définition paraît plus « douce », plus diplomatique, c'est bien quand même de crimes de guerre qu'il s'agit. *Subsidiairement*, comme disent les juristes (et comme pourraient notamment le dire les habitants d'Halabja), subsidiairement de crimes contre l'humanité.

La défense invoquera, et c'est de bonne guerre si l'on peut dire, que ni le Conseil de sécurité de l'ONU, ni le CICR ne sont des autorités juridictionnelles habilitées à dénoncer et condamner au sens judiciaire de ces mots ; qu'il n'est dès lors « *pas établi* » que l'Iran et l'Irak aient commis des crimes de guerre (ce fut l'un des moyens de défense de Thomson, à l'audience du 18 mars 1988, le jour même du bombardement *d'Halabja à l'arme chimique*) : qu'il serait contraire aux droits de l'homme de les condamner sans procès, etc. (6).

Mais la question n'est pas là. Il ne faut pas se tromper de procès, et si Thomson a peut-être intérêt à invoquer les droits de l'homme pour prendre la défense (au sens juridique, cette fois-ci) de l'Irak, son client, force est cependant de ne pas perdre de vue que c'est en l'occurrence Thomson, et pas l'Irak, qui fait l'objet d'un procès en responsabilité civile pour mépris du droit international. Il ne s'agit donc pas, du moins pas ici, de déterminer les responsabilités de l'Irak et de l'Iran – dont les crimes sont, au demeurant, tout à fait notoires.



Jean Gaumy-Magnum

IRAN, 1986
« A votre service, jusqu'au bout de l'enfer... »

La suprématie du droit international

LA question est de savoir quelle est, indépendamment de celle de leurs clients, la responsabilité des marchands d'armes. Pour déterminer cette responsabilité-là, il s'agit de démontrer – en toute conformité avec les droits de l'homme bien sûr, puisque le marchand d'armes sera assigné régulièrement devant le tribunal régulier de son siège social, et défendu par un avocat de son choix :

Primo : que la méconnaissance et le mépris du droit international sont illicites, fautifs et constitutifs de dommage. Sur ce point, le tribunal de Nuremberg *n'avait fait que confirmer* un principe antérieur selon lequel le droit international ne s'adresse pas seulement aux Etats, mais aussi aux particuliers ;

Secundo : que, en fournissant du matériel de guerre à un pays publiquement désigné par le Conseil de sécurité de l'ONU comme perpétrant systématiquement des crimes de guerre, le fournisseur se place délibérément en marge et au-dessus de l'ordre juridique international. Délibérément, car les résolutions du Conseil de sécurité sont publiques ; elles sont souvent largement commentées dans les médias. Les marchands d'armes ne sont, pour le moins, pas censés ignorer les dénonciations dont leurs clients sont l'objet ;

Tertio : que l'ordre juridique international est supérieur à l'ordre juridique national, et qu'une autorisation administrative d'exporter ne dispense pas l'exportateur de vérifier le caractère licite de ce qu'on l'a simplement autorisé à faire.

Si le Conseil de sécurité de l'ONU et le CICR ne sont pas des instances juridictionnelles, leurs résolutions ont cependant un fondement et une force juridiques qui permettent, du moins dans les Etats signataires de la charte de l'ONU et des conventions de Genève, de les invoquer devant les juridictions nationales. La charte de l'ONU et les conventions de Genève investissent en effet ces institutions de fonctions et de missions précises au regard du droit international.

Quand le Conseil de sécurité adopte une résolution, il le fait en vertu de la charte adoptée en 1946 dans le but, expressément posé dans son préambule, de « *créer les conditions nécessaires au maintien de la justice et des obligations nées des traités et autres sources du droit international* ». Le CICR, pour sa part, qui est certes une association de droit privé suisse, est reconnu par les conventions de Genève, elles-mêmes ratifiées par la plupart des Etats, comme l'un des organismes habilités à assumer la protection des conventions et du droit international humanitaire.

En France, ces textes sont, de par leur ratification, supérieurs à l'ordre juridique interne. La Constitution française en effet, qui n'a peut-être chargé personne explicitement de contrôler les exportations d'armes, n'en pose pas moins, en son article 55, que les traités internationaux régulièrement ratifiés ou approuvés ont une autorité supérieure à celle de la loi interne.

Quand dès lors la France adopte, à New-York, une résolution du Conseil de sécurité dénonçant « à l'unanimité » l'Iran et l'Irak pour crimes de guerre, l'éventuelle autorisation d'exportation d'armes qu'elle délivre ensuite, à Paris, en faveur d'un des belligérants précédemment dénoncés, cette autorisation est inférieure.

Et cette « infériorité » n'est que justice, pour reprendre l'expression, puisque, selon l'article 55 de la Constitution, la charte de l'ONU, en vertu de laquelle le Conseil de sécurité prend ses résolutions, le statut de Nuremberg et les conventions de Genève sur lesquels il s'appuie pour parler de crimes de guerre, ces textes ont une autorité supérieure à tous les « séminaires de réflexion » du ministère de la défense.

Que l'Etat s'en moque est une chose. Que les marchands d'armes, justiciables ordinaires, l'ignorent en est une autre. Les autorisations administratives d'exporter ne disculpent donc personne. Mais les marchands d'armes en particulier seraient mal venus d'exciper de telles autorisations, tant la mainmise du complexe militaro-industriel sur les Etats et sur la démocratie est, elle aussi et de longue date, dénoncée et condamnée. Si cette emprise, terriblement démontrée par Pierre Marion, ancien patron de la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) dans *le Monde* du 28 novembre 1987, « *ne diminue pas la responsabilité du pouvoir politique, qui devrait se mettre en situation de mieux le contrôler,* [...] *il ne paraît pas douteux que la puissance de ce complexe constitue un très grave danger pour la démocratie* ».

L'une des questions prioritaires demeure donc bien la responsabilité de chacun d'entre nous face aux crimes commis quotidiennement sous nos yeux au nom de la prétendue inapplicabilité du droit international.

Pour faire face à ce défi, à cette responsabilité personnelle, il convient de faire rentrer le droit international dans le domaine public ; de le revitaliser, le faire connaître, apprendre à s'en servir ; d'opposer une nouvelle lecture du droit international à l'interprétation autoritaire et inefficace qu'en font ceux qui gagnent tant à ce qu'il demeure inconnu.

(1) Barr & Stroud, Defence Marketing Department, *Revue internationale de défense*, décembre 1985.

(2) *Le Canard enchaîné*, 20 juillet 1988.

(3) Cf. *le Monde*, 12 janvier 1988.

(4) *Le Monde*, 5 octobre 1988. Le tribunal de commerce de Nanterre vient de condamner pour « *procédure vexatoire et abusive* » et pour « *mauvaise foi* » l'association qui, titulaire d'une action du capital de Dassault, demandait l'embargo de toutes livraisons de Mirage à l'Irak : une requête similaire à celle formulée par M. Mitterrand, à l'ONU, le 29 septembre dernier.

(5) Cf. *le Monde*, 6 juin 1987.

(6) Renseignements et textes de procédure, au Fonds de recherches droit international 1990, par écrit uniquement : 45, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris.

* Avocat, président de l'Association européenne Droit contre raison d'Etat, auteur de *la Déraison d'Etat* (La Découverte, Paris, 1987).

CES INÉGALITÉS QUI SAPENT

De l'école à l'Université,

(Suite de la première page.)

Et la révolte des étudiants et des lycéens de novembre-décembre 1986 contre toute menace de sélection à l'entrée à l'Université ne répond-elle pas, comme en écho, à l'ambition égalitaire de la Déclaration des droits de l'homme de 1948 ?

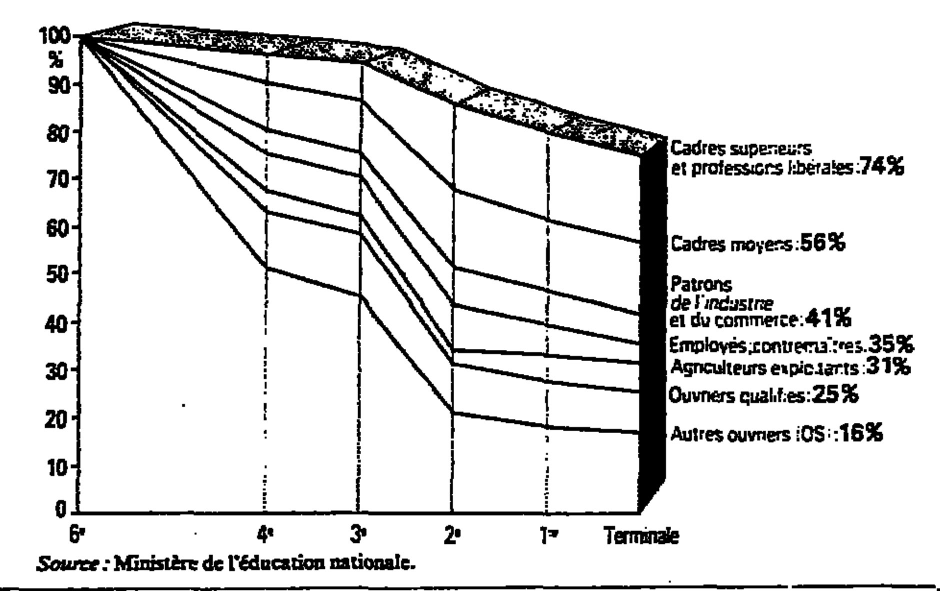
A chacun selon ses mérites et ses capacités : tel est donc le credo dominant. Et, à mesurer globalement les évolutions impressionnantes des trois dernières décennies en France et dans la plupart des pays industrialisés, on n'est pas loin de penser que la démocratisation du collège, du lycée, et de l'Université est une des réussites des politiques d'enseignement de l'après-guerre. Incomplète sans doute, trop lente peut-être, mais indéniable à première vue.

Une scolarisation massive

LES chiffres français sont éloquents. En 1950, 170 000 élèves, *principalement issus des couches supérieures* de la société, entraient en classe de sixième et s'engageaient dans le cycle des études longues conduisant au baccalauréat. Le reste (70 % d'une classe d'âge dont, à l'époque en grande majorité des enfants de paysans, d'ouvriers, d'employés ou de commerçants) voyait son horizon borné par le certificat d'études, puis, pour les meilleurs élèves du primaire, par les cours complémentaires ou le certificat d'aptitude professionnelle, qui permettaient de trouver des emplois de bureau ou d'ouvriers qualifiés. En *1986*, ce sont plus de 850 000 élèves, soit la quasi-totalité d'une classe d'âge, qui sont entrés en sixième. Autrement dit près des deux tiers des enfants de treize ans avaient terminé leurs études en 1950 : à présent, la totalité les prolonge.

Cette croissance massive de la scolarisation se répercute à chaque niveau : un million d'élèves dans le second degré en 1950, près de 5,4 millions aujourd'hui. Un jeune Français sur vingt qui décrochait le bac dans l'immédiat après-guerre contre un sur trois aujourd'hui ; 100 000 étudiants dans une vingtaine d'universités en 1950, contre un million répartis aujourd'hui dans soixante-quinze universités. Le gonflement des flux d'élèves et d'étudiants est un trait caractéristique de la plupart des pays industrialisés. Deux exemples parmi d'autres : en Espagne, le nombre d'étudiants inscrits dans les universités a été multiplié par neuf entre 1960 et 1980, passant de 70 000 à 650 000. Et pour la *même période le Japon n'est pas peu* fier de rappeler que la proportion des jeunes sortant du lycée, après neuf années de scolarité obligatoire, est passée de 58 % à 94 %. L'envolée des chiffres est spectaculaire. Mais elle n'est due que pour une part assez modeste (de l'ordre de 30 % en France) au redressement démographique de l'après-guerre.

DE LA SIXIÈME A L'UNIVERSITÉ : RARÉFACTION DES CHANCES POUR LES MOINS AISÉS
(Pourcentages de réussite selon l'origine socio-professionnelle)



Source : Ministère de l'éducation nationale.

En réalité, l'explosion des lycées et des universités résulte d'une triple pression. Celle, on l'a vu, d'une aspiration à plus de justice en matière de formation et d'accès à la culture. Celle, également, d'une économie en pleine expansion qui réclame davantage de diplômés et reproche à l'école de ne pas en former assez. Celle, enfin, des familles : dans une société française où le rôle dévolu aux diplômes est déterminant, l'accès aux études longues devient un important instrument de promotion sociale, à l'image de l'amélioration des conditions de vie matérielles dont beaucoup ont bénéficié pendant les « trente glorieuses ».

Tout contribue donc, semble-t-il, à une plus juste répartition des chances. On constate, en effet, que la proportion d'enfants d'ouvriers qui entrent en classe de seconde, au lycée, a nettement augmenté entre 1960 et 1980, passant de 20 % à 30 % du total, alors que le poids des ouvriers dans la société française est resté stable. De même, alors que 2,5 % d'enfants d'ouvriers avaient obtenu le bac en 1962, ils étaient près de 11 % quinze ans plus tard. Cette compensation relative, par l'école, des handicaps sociaux est un phénomène que l'on observe dans de nombreux pays au cours des trente dernières années : en une décennie (1966-1976), la part des étudiants d'origine ouvrière dans les universités allemandes a plus que doublé ; au Danemark, elle est passée de 9 % à 17 %.

L'effet de masse est donc indiscutable. La prolongation et la démocratisation de l'enseignement ont permis à davantage d'enfants d'origine modeste de poursuivre des études jusqu'au baccalauréat et au-delà. Mais plusieurs observations conduisent à nuancer fortement, voire à inverser, ce bilan. Un rapport récent de l'OCDE pose la question sans détour : « *L'enseignement doit développer les diverses compétences qu'exigent les économies modernes ; mais par là même il constitue un si puissant moyen de sélection sociale que contrairement au but recherché d'une plus grande égalité sociale il risque en fait de la renforcer* (1). »

A l'école et au collège, tout d'abord, les élèves issus des familles défavorisées (ouvriers, employés, immigrés) *sont les premières victimes des mécanismes* d'« orientation » — ou, plus exactement, de sélection par l'échec — qui caractérisent le système français d'enseignement. Selon la formule d'Hervé Hamon et Patrick Rotman, « *la carte de l'échec est d'abord sociale* (2) ». *Le* procès cumulatif, et difficilement réversible, de marginalisation scolaire se met en place dès le cours préparatoire (CP). On sait, en effet, depuis les études menées par Claude Siebel (3), qu'un redoublement de la première année d'école primaire est pratiquement rédhibitoire pour l'avenir scolaire des enfants. Or, en 1980, les élèves issus des couches « défavorisées » redoublent deux fois plus leur CP que ceux des couches « moyennes » et cinq fois plus que ceux des couches « favorisées ». D'entrée de jeu, un enfant sur six issu d'un milieu modeste voit donc son avenir scolaire compromis : le poids des handicaps culturels qui se cristallisent bien avant l'entrée à l'école est, là, déterminant.

Exclusions et discriminations

CETTE logique d'exclusion se vérifie — et s'amplifie — tout au long du parcours scolaire. A l'entrée en sixième, environ 80 % des enfants qui ne savent pas lire correctement sont d'origine populaire. A l'entrée en quatrième, 39 % des enfants appartenant aux catégories défavorisées ont disparu du cursus général et ont été orientés vers les classes préprofessionnelles de niveau (CPPN) et les classes de préparation à l'apprentissage (CPA), qui servent de « parking » aux élèves jugés inaptes à suivre le gros de la troupe.

Les enfants d'immigrés sont particulièrement touchés : aux handicaps socio-culturels s'ajoutent souvent, en effet, les difficultés linguistiques. Une enquête d'Henri Bastide (4) montre que 27 % des jeunes Français présentent des retards dans l'enseignement primaire alors que ce chiffre atteint 49 % chez les jeunes étrangers, que l'on retrouve d'ailleurs en proportion anormalement forte dans l'enseignement spécial. Cette marginalisation de fait est loin d'être une particularité française. Ainsi, l'OCDE a calculé que les pourcentages respectifs de nationaux et d'étrangers dans l'enseignement secondaire court en 1981 étaient respectivement de 42 % et de 52 % en Allemagne, de 44 % et de 68 % en Belgique, de

(1) *L'Enseignement dans la société moderne*, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 1985.

(2) Hervé Hamon, Patrick Rotman, *Tant qu'il y aura des profs*, Le Seuil, Paris, 1986.

(3) Claude Siebel, « Genèses et conséquences de l'échec scolaire », *Revue française de pédagogie*, nº 67, avril-juin 1984.

(4) Henri Bastide, *les Enfants d'Immigrés et l'Enseignement français*, PUF, Paris, 1982.

AUX ÉTATS-UNIS

Le coût des diplômes et la loi du marché

AUX Etats-Unis comme ailleurs, la probabilité de trouver un emploi est directement liée au niveau de formation : le chômage affecte 1,7 % des diplômés de l'Université après un cursus de quatre ans ; 3,7 % de ceux qui ont suivi entre une et trois années d'études universitaires ; 5,4 % des jeunes *ayant accompli leur scolarité secondaire dans sa totalité ; 9,4 % de ceux ayant* quitté le lycée *(high school)* prématurément. En 1987, le revenu annuel moyen d'un diplômé de l'Université de sexe masculin était supérieur de 10 000 dollars à celui du diplômé d'une *high school* (1).

La formation universitaire est considérée comme un investissement majeur, dont le coût s'amortit en quelques années. Aussi l'enseignement supérieur constitue-t-il un marché hautement concurrentiel : les établissements les plus *prestigieux sélectionnent rigoureusement les étudiants et font acquitter des frais* de scolarité élevés. Les 3 400 institutions accessibles aux étudiants américains — en fonction de leurs aptitudes et de leurs moyens financiers — varient considérablement en termes de potentiel de recherche et d'enseignement, et de capacité d'accueil. Les deux catégories prestigieuses (sur les cinq établies par la Carnegie Foundation for the Advancement of Teaching) sont les *national universities* (universités nationales), recevant au moins 12,5 millions de dollars par an de crédits fédéraux de recherche, et les *national liberal-arts colleges*, qui attirent également des étudiants de l'ensemble des Etats-Unis mais reçoivent peu d'étudiants (en général moins de 1 500 dans des campus très confortables) et se consacrent beaucoup plus à l'enseignement qu'à la recherche.

En tête du palmarès de la première catégorie, établi par *US News and World Report*, l'université Yale, dans le Connecticut (12 960 dollars de frais annuels de scolarité), qui, parmi ses « anciens », compte M. George Bush. En première position dans la seconde, Swarthmore College, en Pennsylvanie (13 230 dollars de frais annuels de scolarité), où, dans la promotion de 1955, se trouvait l'élève Michael Dukakis.

B.C.

(1) Cf. « America's Best Colleges », *US News and World Report*, 10 octobre 1988.

L'INVESTISSEMENT INTELLECTUEL. Essai sur l'économie de l'immatériel. — Pierre Caspar et Christiane Afriat

★ CPE/Economica, Paris, 1988, 184 pages, 95 F.

Les notions de « révolution de l'intelligence », de « pari sur l'intelligence » ont désormais acquis droit de cité. D'où la priorité affichée (mais non encore concrétisée) par le gouvernement français en faveur de l'éducation nationale. D'où aussi les mutations en cours dans les petites et moyennes entreprises : on commence à y prendre au sérieux l'investissement non matériel.

Le livre de Pierre Caspar et Christine Afriat fait le point sur les différents postes de cet investissement (recherche et développement, fonction commerciale, systèmes d'information, etc.) et examine, de manière très fine, son ancrage tant dans la théorie que dans la pratique (aspects comptables, fiscaux, financiers).

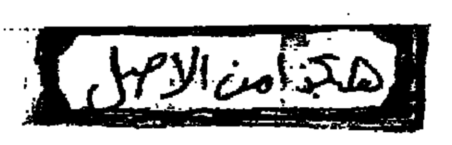
B. C.

LE MONDE DIPLOMATIQUE

Fondateur : Hubert BEUVE-MÉRY
Directeur : Claude JULIEN
Rédaction en chef :
Micheline PAUNET
Ignacio RAMONET
Rédaction : Christian DE BRIE, Bernard CASSEN, Jacques DECORNOY, Alain GRESH
Secrétaire de rédaction : Solange BRAND

RÉDACTION
7, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
Télex : MONDPAR 650572 F
Tél. : 42-47-97-27

Publicité : *le Monde Publicité S.A.*
Responsable : Antoine Gauvin
5, rue de Monttessuy,
75007 Paris.
Tél. : 45-55-91-82 ou 45-55-91-71



LA DÉMOCRATIE (V)

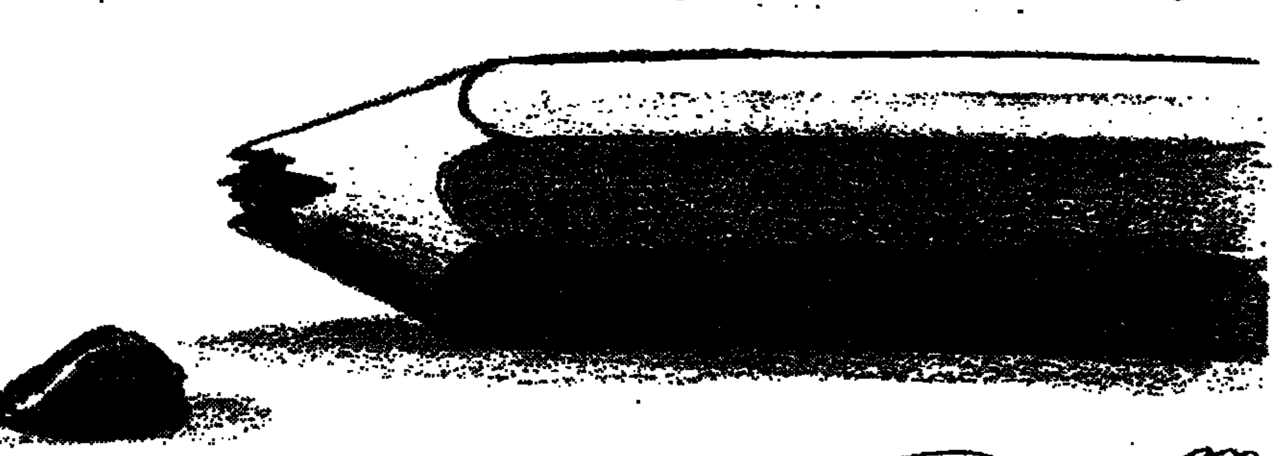
l'injustice toujours recommencée

18 % et de 29 % en France. Malgré les différences de système, l'écart est systématique. Pendant les dix années d'école obligatoire (6 à 16 ans), la courbe de l'échec colle donc étroitement à celle des statuts sociaux. Sans doute des facteurs plus complexes liés à la psychologie de l'enfant, à son aptitude individuelle ou à son environnement familial spécifique interviennent-ils dans ce laminage progressif. Mais il ne fait pas de doute que les inégalités sociales restent un critère d'explication globalement pertinent.

A partir de la classe de seconde, s'ajoute un autre mécanisme discriminant, plus subtil mais très efficace : la diversification et la hiérarchisation des filières et par conséquent des sections de baccalauréat et des cursus universitaires possibles. Avec, au bout du compte, des niveaux de compétence ou de prestige déterminants pour l'avenir professionnel des jeunes. Dans ces stratégies de différenciation, qui permettent de maintenir efficacement les inégalités tout en préservant l'apparence d'un système neutre, c'est tout le modèle de la reproduction cher à Pierre Bourdieu qui reste à l'œuvre.

Dans un rapport pour le commissariat général du Plan (5), Antoine Prost, historien de l'éducation et actuellement conseiller auprès du premier ministre, a étudié le cheminement des élèves à travers le système éducatif entre 1950 et 1980. Selon lui, la diversification des filières – trois séries de baccalauréat (philosophie, mathématiques élémentaires et sciences expérimentales) *jusqu'en 1965, plus d'une* trentaine aujourd'hui – *« a préservé le caractère bourgeois des filières d'enseignement général. La démocratisation enregistrée au niveau de l'ensemble des secondes est trompeuse ; elle s'explique dans une très large mesure par le développement de l'enseignement technique long ; s'il y a en effet plus d'enfants d'ouvriers dans le second cycle long, ils sont surtout dans les sections F* [industrie] *et G.* [gestion] ». Ainsi, 38 % des enfants d'ouvriers et de personnels de services qui entrent en seconde suivent une filière technique et 20 % s'inscrivent en G. A l'inverse, 30 % des enfants de cadres supérieurs et de professions libérales se retrouvent en C (mathématiques), contre 10 % dans l'enseignement technique. Et l'on sait que les bacheliers du technique constituent ensuite les gros bataillons d'étudiants qui échouent ou abandonnent en premier cycle universitaire.

A cette grande bifurcation entre enseignement général et enseignement technique, s'ajoutent les hiérarchies entre les bacs généraux eux-mêmes. La section C, pour laquelle la sélection se fait sur les mathématiques, est devenue en une quinzaine d'années la section noble, prestigieuse, permettant de s'engager dans toutes les filières de l'enseignement supérieur *mais indispensable* pour être admis dans le cénacle très prisé des classes préparatoires aux grandes écoles. Or, Antoine Prost démontre sans ambiguïté que la démocratisation, qui avait progressé jusqu'en 1967, a ensuite régressé. C'est dans les terminales C que ce renversement est le plus sensible : en 1967, les enfants des couches supérieures représentaient 20 % des effectifs. En 1980, ils sont 40 %. Dans le même temps, la part des enfants d'ouvriers a diminué de moitié, passant de 18 % à 9 %. La démocratisation a donc bien été freinée par le développement des filières techniques, où se sont engouffrés un grand nombre des élèves d'origine populaire.



La reproduction des élites

CE constat est d'autant plus significatif qu'il est confirmé de manière plus large par l'OCDE. Sur la base d'enquêtes menées en Suède, en Allemagne, en Grande-Bretagne et au Japon, les experts de l'organisation européenne concluent en effet : *« L'évolution vers une égalisation plus marquée semble s'être ralentie, avoir marqué le pas, voire s'être inversée depuis le début des années 70. »* Soit, *grosso modo*, au moment du démarrage de la crise économique. Comme si, face au resserrement du marché de l'emploi, des mécanismes de protection s'étaient mis en place. En France, par exemple, le baccalauréat n'a pas changé de nom et assez peu d'allure : il est beaucoup plus accessible aux enfants d'origine moyenne ou défavorisée puisqu'un jeune sur trois l'obtient aujourd'hui. Mais, à l'intérieur de ce cadre général, les frontières et les critères qui permettent d'identifier les formations les meilleures et les plus payantes ont été déplacées.

Les répercussions sur l'enseignement supérieur sont évidentes. Quelle que soit l'organisation de leur système d'enseignement, les pays industrialisés font à peu près tous le même constat : si les portes de l'enseignement supérieur se sont ouvertes plus largement aux enfants d'origine modeste pendant les années 60, l'égalisation des chances a plafonné depuis le début ou le milieu des années 70. En Allemagne, la part des enfants d'ouvriers parmi les étudiants stagne entre 12 % et 15 % depuis une bonne quinzaine d'années. Au Canada, malgré la volonté des pouvoirs publics d'élargir l'éventail social des étudiants, les classes moyennes et supérieures restent nettement surreprésentées à l'Université. Même constat en Suède, où les efforts ont pourtant été considérables pour unifier de façon plus égalitaire le système d'enseignement supérieur. Mais les inégalités ne sont pas seulement quantitatives. En France, par exemple, les enfants d'origine populaire se retrouvent nombreux dans les filières générales les moins sélectives mais les plus aléatoires, comme les lettres, ou dans les filières courtes à vocation professionnelle, comme les sections de techniciens supérieurs. De manière très symptomatique, également, on comptait en 1987 plus de 15 % de jeunes d'origine ouvrière en premier cycle universitaire, mais à peine 7 % en troisième cycle. En revanche, les enfants les plus favorisés, dont les parents sont cadres supérieurs, constituent 25 % des effectifs de premier cycle et plus de 36 % de ceux de troisième cycle. Et l'on peut ajouter que ces grandes orientations dans le supérieur, bien loin de favoriser des mécanismes redistributifs, renforcent au contraire les processus cumulatifs : le coût moyen par étudiant des formations à l'Université était, en 1983, de 16 250 F par an, tandis qu'un élève de classe préparatoire coûtait 30 150 F par an et un élève d'école d'ingénieurs 49 300 F par an. Pour renouveler – et reproduire – ses élites, l'Etat est prêt à mettre le prix fort.

Si l'on reprend l'ensemble de la chaîne, le milieu social des élèves reste donc partout déterminant pour leur réussite scolaire. Mais en vingt ans le contexte a considérablement changé. Comme le soulignait fortement l'OCDE en 1985, on ne peut plus analyser les problèmes de l'égalité des chances dans l'enseignement *« en partant des prémisses qui caractérisaient les débats optimistes de l'« âge d'or » de l'enseignement. Il s'agissait alors, dans un univers de croissance économique et de multiplication apparemment infinie de possibilités d'emploi, d'égaliser les chances d'accès aux études les plus prestigieuses ».*

« La récession, le chômage et la discrimination des débouchés ont montré que cette notion d'« accès aux privilèges » était insuffisante, poursuit l'OCDE. *Faire en sorte que la possibilité de suivre de bonnes études et d'obtenir des emplois intéressants et bien rémunérés soit plus équitablement répartie demeure un objectif important. Mais, lorsque le chômage s'étend, il devient indispensable de faire porter les efforts sur l'autre extrémité du spectre : veiller à ce que les plus défavorisés ne restent pas en chemin et qu'ils figurent au premier rang des priorités de l'action publique. »* Sauf à être contraint, sous peu, de se pencher non plus sur l'enseignement de masse mais sur les phénomènes d'exclusion et de marginalisation de masse.

Chaque année 110 000 élèves quittent le système éducatif français à seize ans, sans diplôme et sans qualification. A ceux-là il faut ajouter les 90 000 élèves des lycées d'enseignement professionnel (LEP) qui renoncent à obtenir un certificat d'aptitude professionnelle (CAP) ou un brevet d'enseignement professionnel (BEP). Or, compte tenu de l'orientation-sélection draconienne décrite plus haut, ces 200 000 exclus de la formation sont dans leur très grande majorité des enfants de milieu modeste. Et ce ne sont pas les réparations de fortune tentées ensuite (opérations 16-18 ans d'« insertion sociale » des jeunes) qui peuvent compenser des années de dérive et d'échec dans le système scolaire.

Enfin, cette inégalité des chances devant l'accès à l'enseignement est d'autant plus forte qu'elle se combine avec des inégalités régionales et locales. Car l'offre d'enseignement dans les lycées et les universités peut varier très sensiblement d'une région à l'autre, d'une ville à l'autre, voire à l'intérieur d'une même agglomération.

Selçuk

Selon que les régions sont bien ou mal pourvues en établissements, les taux de scolarisation sont très inégaux. Celui des 16-18 ans, par exemple, peut varier du simple au double : dans les Alpes-Maritimes, la Haute-Garonne ou les Hautes-Pyrénées, 45 % sont lycéens, alors que dans la Meuse ou dans la Haute-Savoie ils ne sont que 25 %.

Les chances d'obtenir le baccalauréat selon que l'on habite Paris ou Lille, Toulouse ou Amiens, sont donc sensiblement différentes : plus de 37 % d'une génération décroche le bac en Midi-Pyrénées et plus de 35 % en région parisienne, contre 26 % en Picardie ou en Haute-Normandie. Mécaniquement, l'on retrouve 23 % des jeunes Toulousains de 18-25 ans dans des formations supérieures, contre 9 % à peine en Picardie ou 10 % dans le Poitou. Liées à l'histoire économique et politique des régions, plongeant loin leurs racines dans les inégalités de développement local, ces discriminations géographiques n'en sont pas moins réelles. Comme le souligne le rapport Prost sur les lycées, *« à résultats scolaires identiques, il est plus difficile d'entrer en seconde à Vesoul qu'à Tarbes. Où sont donc la justice et l'égalité des chances ? Où est, plus simplement, l'égalité des jeunes Français devant le service public de l'éducation nationale ?* (6) ».

A chacun selon son mérite et ses aptitudes... On le voit, l'idéal de l'après-guerre est loin, très loin d'avoir été atteint. L'objectif consistant à conduire 80 % d'une génération jusqu'au niveau du bac dans une quinzaine d'années relance à sa manière la machine égalitaire. Mais il suppose que l'on trouve rapidement des remèdes aux pesanteurs très lourdes du système éducatif. Impossible, en effet, d'atteindre cet objectif sans renforcer considérablement les chances de succès de ceux qui sont aujourd'hui encore les principaux exclus de l'école et du lycée. Impossible sans renforcer, également, par un aménagement très volontariste du territoire scolaire, les chances des régions à la traîne. Même s'il paraît aujourd'hui un peu désuet dans sa forme, l'ambition du plan Langevin-Wallon reste plus que jamais d'actualité. Et ce n'est certainement pas l'actuel ministre de l'éducation qui le démentirait.

GÉRARD COURTOIS.



(5) Antoine Prost, *la Politique de démocratisation de l'enseignement. Essai d'évaluation (1950-1980)*, rapport pour le commissariat général du Plan, avril 1985.

(6) Antoine Prost, *les Lycées et leurs études au seuil du XXIe siècle*, ministère de l'éducation nationale, service d'information, décembre 1983.

Le mois prochain :

VI. – LA SANTÉ

Déjà publiés : les revenus (juillet) ; la justice (août) ; la fiscalité (septembre) ; l'enseignement (octobre).

UNE CERTAINE IDÉE

Le risque d'une formidable

Faute de projet politique qui garantisse les principes démocratiques fondateurs, la construction européenne risque de céder à la pression des intérêts économiques dominants (1). Déjà, ils modèlent l'espace juridique et fiscal selon leur statégie, au détriment de l'Etat comme du citoyen.

Par CHRISTIAN DE BRIE

SI une famille française disposant de revenus moyens pouvait librement aller faire tous ses achats en Belgique, elle paierait au total 60 % d'impôts de moins que la même famille belge qui viendrait faire en France des dépenses de consommation similaires. *Pourtant, globalement, les impôts sont* tout aussi lourds en France qu'en Belgique (2).

Vous rêvez d'être un contribuable européen « compétitif » ? N'hésitez pas : exercez votre profession en Grèce, au Portugal, en Espagne ou en France. Vous y paierez un impôt sur le revenu *en moyenne deux fois moins élevé que* dans l'ensemble de la Communauté. Fuyez le Danemark et la Belgique, où il vous en coûterait deux à quatre fois plus. Ensuite, allez dépenser votre argent au Royaume-Uni, au Luxembourg ou en Allemagne, mais surtout pas en France, en Irlande, en Grèce ou au Portugal, les prélèvements sur la consommation y sont beaucoup plus élevés. Pour vos affaires, installez votre société en Irlande, en Grèce voire en Espagne, plutôt qu'en Italie, au *Royaume-Uni ou au Luxembourg* (3). Placez votre fortune immobilière au Portugal ou en Belgique, à la rigueur en Italie ou en Allemagne, renoncez au Danemark, au Luxembourg et à la France, et faites une croix sur le Royaume-Uni. Quant à votre portefeuille de titres, un peu de patience : l'Europe achève d'harmoniser un véritable paradis des capitaux. Ils seront les premiers et certainement les mieux servis. En attendant, l'Allemagne, le Luxembourg, le Royaume-Uni ou la Belgique sont des refuges très acceptables.

Le profil gagnant du meilleur contribuable européen ? Il travaille en Espagne, fait ses achats au Royaume-Uni, place sa fortune au Portugal, domicilie *sa société* en Irlande et fait circuler ses capitaux sur toutes les places financières. En moyenne, il paie 2,5 fois moins d'impôts que le moins performant. Encore peut-il améliorer *très sensiblement son score en se faisant* tailler par des spécialistes un costume fiscal sur mesure.

Telle est schématiquement la situation de la construction européenne à cinquante mois de l'inauguration du grand marché : une juxtaposition hétéroclite de douze bâtiments disparates où pratiquement rien n'est à niveau, que l'on se propose, avant d'ouvrir les portes, de coiffer d'une couverture pleine de trous qualifiée d'harmonisation. On pourrait penser que le délai est suffisant pour réaménager l'ensemble. Sachant que l'objectif était inscrit dans le traité de Rome dès 1957, que le marché unique devait être effectif au plus tard en 1970, on peut douter que soit réalisé en quatre ans ce qui n'a pu l'être en trente. D'autant que la conduite et la maniabilité de la fiscalité s'apparentent davantage à celles d'un pétrolier *géant que d'une voiture de sport : les* manœuvres et les temps de réaction y sont particulièrement lents.

Mais pourquoi s'alarmer ? Le risque est à peu près nul de voir des millions de familles danoises et belges fuir leur pays pour aller exercer leur activité professionnelle en Espagne ou en Grèce, croisant sur les autoroutes d'autres millions de Français ou de Portugais partis *dévaliser les grandes surfaces* britanniques ou allemandes. La liberté d'établissement et de circulation des personnes est certes garantie ; trop d'obstacles s'y opposent en fait. Bien d'autres considérations entrant en jeu, l'incitation fiscale a très peu de chance d'être déterminante, sauf dans quelques zones frontalières et pour une *minorité de privilégiés habiles à tirer le* meilleur parti des arcanes réglementaires et des distorsions entre les différentes législations. Ceux-là n'ont pas attendu les perspectives communautaires. Les autres, l'immense majorité, subissent et continueront de subir bien après 1993 les énormes disparités d'imposition qui existent entre les *Européens et qui se cumulent* avec les inégalités propres à chaque pays.

Car l'Europe en formation n'est pas celle des hommes, celle des citoyens-contribuables, mais l'Europe des marchandises et des capitaux, de ceux qui les contrôlent et les possèdent. L'harmonisation fiscale ne s'intéresse qu'à leurs problèmes. Depuis longtemps, ils *mènent le jeu en parfaite complicité* avec les pouvoirs établis et les bureaucraties nationales et communautaires.

Nordistes et sudistes

DÈS l'origine de la CEE, alors limitée à six, on s'est préoccupé de mettre en évidence et de mesurer les disparités existant entre les pays membres, préalable à une politique d'harmonisation. Fort heureusement, tous présentaient des caractéristiques structurelles relativement comparables sinon communes : un taux de prélèvement global sensiblement équivalent – autour de 32 % (4), – des recettes fiscales reposant pour l'essentiel – 85 % à 90 % du total – sur le diptyque : impôts sur le revenu (5) – prélèvements sur la consommation (6) avec, en complément, l'appoint d'un impôt sur les bénéfices des entreprises (5 % à 10 % des recettes) et une faible taxation du capital (moins de 5 % des recettes). Toutefois, un clivage essentiel opposait deux groupes de pays : d'une part la Belgique, le Luxembourg, les Pays-Bas, l'Allemagne, qualifiés en l'occurrence de « nordistes », où le prélèvement direct, progressif et personnalisé sur le revenu des ménages, constitue traditionnellement le principal impôt, le cœur du dispositif ; d'autre part, les « sudistes », France et Italie, où, à l'inverse, l'impôt sur le revenu joue un rôle secondaire, la part principale des recettes étant assurée par les prélèvements indirects, proportionnels et impersonnels, sur la consommation. Depuis, le camp des « nordistes » s'est renforcé du Danemark et du Royaume-Uni, *tandis que celui des « sudistes » se* gonflait de l'Irlande, de l'Espagne, du Portugal et de la Grèce.

Découvrant la répartition des pays, *on devine que la référence à l'histoire* américaine n'est pas seulement géographique. C'est un fait incontestable que les systèmes fiscaux des nations économiquement les plus développées sont tous de type « nordiste ». Outre ceux déjà cités, c'est le cas, au sein de l'OCDE, de la Suède, de la Norvège, de la Suisse, des Etats-Unis, du Canada, du Japon, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande. Ce sont par nature les moins inégalitaires, quelles que soient les multiples disparités qu'ils sécrètent par ailleurs, et par conséquent les plus démocratiques. Seuls ils rendent possible, même si l'objectif est rarement atteint, une répartition équitable de la charge fiscale entre les citoyens en fonction de leurs facultés contributives. Les pays les plus « nordistes » – *Danemark, Suède,* Nouvelle-Zélande – sont aussi ceux où les inégalités sociales sont le plus réduites. A l'inverse, les systèmes « sudistes » se rencontrent dans les pays moins développés et sont inévitablement inégalitaires. Les modèles extrêmes se retrouvent dans les pays du tiers-monde comme dans les régimes de *dictature*. C'était le cas, *en Europe*, des impôts de l'Espagne de Franco, du Portugal de Salazar, de la Grèce des colonels. Aujourd'hui ils sont préconisés par les libéraux, les ultraconservateurs et le Front national en France.

Dès lors, pour être conforme à l'idéal européen de démocratie et de justice, l'harmonisation ne peut se faire, progressivement, *qu'autour d'un modèle* « nordiste », tout en maintenant un niveau d'imposition globale comparable entre les différents pays. Or, pour une série de raisons, ce n'est pas l'évolution suivie. Tout d'abord, le principe n'a jamais été explicitement reconnu ni affirmé, les Etats répugnant à prendre des engagements trop précis dans un *domaine* aussi sensible de leur souveraineté et l'Assemblée européenne n'ayant ni la compétence ni la légitimité pour exprimer la volonté populaire.

Par ailleurs, dans les cinq pays d'Europe du Sud le plus directement concernés – France, Italie, Espagne, Portugal, Grèce, – les prélèvements *sur la consommation fournissent toujours* l'essentiel des ressources fiscales (7). Le nombre relativement important des professions indépendantes, agricoles, artisanales, libérales, commerciales, les pratiques de fraude et de travail au noir tolérées, le faible niveau moyen des rémunérations dans trois d'entre eux (Espagne, Portugal, Grèce) freinent le développement d'une imposition équitable des revenus *des ménages*. L'obstacle n'est pourtant pas insurmontable et le temps n'a pas manqué à la France et à l'Italie. Seule celle-ci s'est engagée résolument dans cette voie au cours de la dernière période, comme l'a fait l'Espagne (et, dans une moindre mesure, la Grèce et le Portugal) depuis l'instauration de la *démocratie* (8).

Enfin, une dérive des prélèvements globaux s'est *effectuée* dans la plus complète anarchie, au gré des contraintes économiques, des options politiques et des considérations idéologiques, amplifiée par les élargissements successifs de la CEE. Les écarts entre les extrêmes – la pression fiscale *atteint 50,6 % du produit intérieur brut* au Danemark mais 30,4 % en Espagne (9) – sont devenus tels que la perspective d'un niveau d'imposition comparable au sein de la Communauté est très aléatoire.

Fortement marqués par l'idéologie libérale, les chefs des gouvernements les plus conservateurs – Mme Thatcher en Grande-Bretagne, M. Kohl en Allemagne, M. Chirac en France – se sont engagés dans des réformes visant à réduire l'imposition des revenus les plus élevés (10), des bénéfices des sociétés et du capital (11). Allant plus loin, Mme Thatcher a entrepris le démantèlement de la personnalisation et de la *progressivité* de l'impôt sur le revenu des ménages (désormais limitée à deux taux, de 25 % et de 40 %) (12), des droits de succession (13), et de

(1) Précédents articles : Bernard Cassen, « Dans la jungle du grand marché », *le Monde diplomatique*, septembre 1988, et Jean-François Drevet : « Des disparités régionales qui minent la cohésion communautaire », *le Monde diplomatique*, octobre 1988.

(2) Environ 45 % du produit intérieur brut (PIB) en 1986 ; dans le premier cas, la charge fiscale moyenne serait de 30 % environ, dans le second, de 50 %.

(3) Sauf s'il s'agit d'une société holding.

(4) A l'exception de l'Italie, où la pression fiscale était de 27 % en 1965 (*Statistiques des recettes publiques*, OCDE, Paris, 1988).

(5) Impôt sur le revenu des ménages et cotisations sociales retenues sur les salaires et rémunérations.

(6) Essentiellement : taxes sur le chiffre d'affaires, accises (droits sur les alcools, tabacs, produits pétroliers...), cotisations sociales des entreprises.

(7) 60 % à 70 % des recettes fiscales contre 35 % au Danemark, 38 % au Royaume-Uni et au Luxembourg.

(8) Passant entre 1974 et 1986 de 4 % à 9,3 % du PIB en Italie, de 2 % à 5,4 % en Espagne et de 4 % à 5,7 % seulement en France au cours de la même période (statistiques de l'OCDE, *op. cit.*).

(9) Elle est de 36,2 % en Italie, de 37,5 % en Allemagne, de 39 % au Royaume-Uni et de 40 % pour l'ensemble de le CEE (statistiques de l'OCDE, *op. cit.*).

(10) Pour la France, voir : Christian de Brie, « Avalanches de bienfaits pour les privilégiés de la crise », *le Monde diplomatique*, février 1987, et « Pour payer moins d'impôts, enrichissez-vous », *le Monde diplomatiqe*, septembre 1988.

(11) L'équivalent de 136 milliards de francs de réductions d'impôts d'ici à 1990 en Allemagne, de 42 milliards de francs pour l'année 1988-1989 au Royame-Uni.

(12) En 1979, les taux s'étalaient de 33 % à 83 %.

(13) Abattement équivalant à 1 150 000 francs, taux unique de 40 %.

La justice au service des intérêts économiques

Par JEAN-PAUL JEAN *

L'ESPACE judiciaire européen *n'a été jusqu'à présent défini* qu'en termes très classiques, soulignant l'efficacité de l'Europe policière, autour du modèle allemand (1). Mais tout l'ensemble du système juridique pourrait se modifier, tant sont fortes les pressions économiques et idéologiques, accélérées par l'ouverture du « grand marché ».

Pour *l'instant*, seuls *ont pensé* ce nouvel espace juridique ceux pour lesquels l'Europe est avant tout un marché : les entreprises, bien sûr, mais aussi les professions libérales confrontées à la concurrence en de nouveaux termes.

L'intensité des débats touchant les professions d'avocat, de notaire, d'huissier, de conseil juridique, d'expert-comptable – pour rester dans le domaine judiciaire ou parajudiciaire, – laisse prévoir qu'elles connaîtront une évolution considérable dans les années à venir (2). *Il y a*, d'un côté, ceux qui ont déjà envisagé leur adaptation et qui, pour l'essentiel, sont très proches des milieux d'affaires ; d'autre part, ceux qui, travaillant dans des secteurs vieillissants ou socialement moins valorisés, expriment des demandes pour que soit assurée la protection de leur territoire professionnel ou pour rendre *leur intervention obligatoire* – sans parler de ceux qui se préparent à des reconversions déchirantes.

Qu'y a-t-il de commun, par exemple, entre un avocat de province travaillant avec une secrétaire à mi-temps et un cabinet parisien d'une centaine de personnes avec bureaux secondaires à New-York, à Bruxelles et au Koweït ? Les schémas d'organisation de ces professions parajudiciaires vont avoir des effets déterminants sur l'exercice de la justice, compte tenu du poids spécifique de ces groupes de pression, fortement relayés aux niveaux national et local.

Les utilisateurs institutionnels de la justice essaient constamment d'adapter son fonctionnement à leurs besoins, et à ceux de leurs principaux clients – entreprises, compagnies d'assurances, banques et sociétés de crédit. Leur modèle idéal, qui correspond d'ailleurs aux nécessités de la modernisation, tend à un fonctionnement accéléré, à l'absence d'aléas, et à une justice « distributive » permettant une gestion sûre des contentieux civils et commerciaux (3).

Cette gestion prévisionnelle, ces stratégies judiciaires conduisent les compagnies d'assurances – qui se regroupent ou s'allient de plus en plus au niveau européen – à influer de façon définitive sur les jurisprudences. Ainsi, en matière de contentieux de la construction ou de la circulation, qui mettent en jeu des intérêts financiers considérables, les compagnies d'assurances possèdent les données informatisées de loin les plus fiables. Elles seules ont une vision globale et identifiée des productions judiciaires (contrairement au *juge et à l'administration centrale, qui* ne savent pas ce qu'ils produisent réellement) et elles utilisent les services des meilleurs avocats et professeurs de droit. Elles dominent les revues juridiques spécialisées, réalisent une véritable promotion des jurisprudences qui leur sont favorables et développent ainsi une stratégie de la décision auprès de chaque juridiction, en France et au-delà.

* *Magistrat.*

Un débat idéologique

LES entreprises multinationales ont toujours su adapter les structures juridiques pour régler entre elles leurs conflits. *Elles* s'appuient sur des experts et arbitres internationaux qui font respecter des règles du jeu concurrentielles bien plus efficacement que les lourdes commissions installées à Bruxelles ou dans les diverses capitales.

La contractualisation et la judiciarisation des rapports sociaux des pays anglo-saxons constituent l'autre donnée qui va peser *sur l'évolution* des systèmes juridiques et judiciaires européens, plus encore dans le cadre du grand marché de 1993 (4).

Aux Etats-Unis, modèle de *référence*, la judiciarisation est marquée par une contractualisation et une privatisation des rapports sociaux, doublées d'une saisine *a posteriori* très fréquente des tribunaux. Ainsi, dans le domaine médical, où les procès sur la responsabilité des médecins se multiplient à tout propos, on en arrive au paradoxe suivant : l'Etat libéral édicte de moins en moins de réglementation, mais, de peur de voir leur responsabilité mise en cause, les médecins pratiquent de plus en plus d'actes de préventions (analyses en tous genres), qu'ils savent pour la plupart inutiles, mais qu'on ne pourra pas leur reprocher d'avoir omis. Ils font signer décharges et accords à leurs patients avant de les opérer, bref, font proliférer une bureaucratie privée, pendant libéral de la sur-réglementation rejetée quand elle est le fait de l'Etat.

Cette caricature de la notion de responsabilité profite essentiellement aux juristes et aux compagnies d'assurances, que l'on retrouve bien sûr à la pointe du débat idéologique sur le nécessaire développement de la judiciarisation en Europe.

Il ne s'agit pas de fuir ce débat culturel, car la notion de contractualisation et de judiciarisation des rapports sociaux n'est pas, en elle-même à rejeter, si elle s'inscrit dans une autre logique. Il devient en revanche urgent, face au projet libéral qu'on entend importer en France et en Europe, de disposer d'un projet s'appuyant sur des valeurs pouvant fonder une identité européenne propre (5).

Les tribunaux et le respect de la personne humaine

CES valeurs sont présentes tant dans la Déclaration européenne des droits de l'homme de 1950 que dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme, institution du Conseil de l'Europe *siégant* à Strasbourg (6).

Dans *ses* arrêts Handsyde (*7 décembre* 1976) et *Sunday Times* (26 avril 1979), affirmant la licéité et la nécessité de la critique des décisions de justice, à l'encontre du délit de *« contempt of Court »* (outrages à magistrat) britannique, la Cour de Strasbourg a défini ce qu'il faut entendre par société démocratique au sens où ce concept est utilisé par la Convention européenne des droits de l'homme : *« Il n'est pas de société démocratique sans que le pluralisme, la tolérance et l'ouverture d'esprit se traduisent effectivement dans son régime constitutionnel, que celui-ci soit soumis au principe de la prééminence du droit, qu'il comporte essentiellement un contrôle efficace de l'exécutif exercé, sans préjudice du contrôle parlementaire, par un pouvoir judiciaire indépendant, et qu'il assure le respect de la personne humaine* (...) *Elle* [l'autorité du pouvoir judiciaire] *reflète l'idée que les tribunaux constituent les organes appropriés pour apprécier les droits et les obligations juridiques et statuer sur les différends y relatifs, que le public les considère tels et que leur aptitude à s'acquitter de cette tâche lui inspire du respect et de la confiance. »*

Ces valeurs, dans le prolongement de celles de 1789 et de la Déclaration universelle de 1948, fondent une « culture européenne des libertés » qui constitue sans doute le premier de nos patrimoines communs : l'Etat de droit. Les décisions de la Cour de Strasbourg peuvent aider à une nouvelle dynamique des libertés, en influant directe-

(1) Voir Gérard Soulier, « Riposte armée et démocratie : la lutte internationale contre le terrorisme », *le Monde diplomatique*, février 1986.

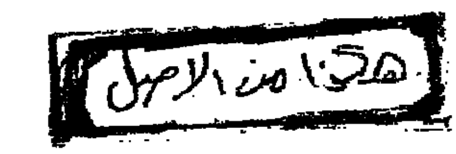
(2) Daniel Soulez-Larivière, abordant cette problématique sans complaisance dans une récente étude pour le conseil de l'ordre des avocats de Paris, a soulevé des tempêtes dans la profession.

(3) Jean-Paul Jean et François Guichard « La justice comme amplificateur des clivages sociaux », *le Monde diplomatique*, août 1988.

(4) Laurent Cohen-Tanugi, *le Droit sans l'Etat*, PUF, Paris, 1985 ; Alain Minc, *la Machine égalitaire*, Grasset, Paris, 1988.

(5) Sur cette notion d'identité culturelle européenne, voir l'analyse d'Edgard Morin, in *Penser l'Europe*, Gallimard, Paris, 1987.

(6) La France, par décret du 9 octobre 1981, a *ratifié les dispositions permettant* le recours individuel. Toutefois, la procédure de saisine est particulièrement lourde, opérant un filtrage rigoureux des requêtes. Ainsi, depuis 1981, seuls trois recours déposés contre la France ont fait l'objet d'un arrêt. Voir l'étude de Bertrand Legendre, *le Monde*, 9-10 octobre 1988.



DE L'EUROPE

régression des politiques fiscales



VLADIMIR VELICKOVIC – Homme de Muybridge, variation.

l'impôt local devenu égal pour tous quel que soit le niveau de revenu, mesure qui a soulevé la révolte jusque dans les rangs du parti conservateur : *« Il s'agit de prendre dans la poche du pauvre pour donner au riche, c'est un crime contre lequel il n'y a pas d'alibi »*, s'est indigné Sir George Young, ancien secrétaire d'Etat (14).

Le jugement vaut pour l'ensemble de ces réformes abusivement qualifiées d'*« œuvre du siècle »*, de *« grand chambardement »*, de *« révolution »*, mais bien accueillies par les milieux d'affaires et les classes privilégiées, dont ce n'est pourtant pas la vocation, et que les litanies déversées depuis des années dans la presse, les médias, les colloques tentent d'accréditer auprès de l'opinion publique. La croisade antifiscale des libéraux contre l'impôt sur le revenu qui émascule l'initiative individuelle, le trop d'impôt qui tue l'impôt, légitime la fraude et bloque la croissance économique doit être prise pour ce qu'elle est : un discours constamment démenti par les faits, servant *d'alibi à un cynique* transfert de charges sur les plus faibles.

Rappelons simplement que les « glorieuses » années d'expansion économique se sont accompagnées dans tous *les pays développés* d'une croissance continue de l'impôt sur le revenu, en particulier au Japon, où les taux sont montés jusqu'à 93 % avant de redescendre, aujourd'hui à... 78 % ! *A contrario*, on pourrait citer une bonne cinquantaine de pays du tiers-monde, voire de « paradis fiscaux », où le développement et le niveau de vie de la population sont aussi faibles que le rendement de l'impôt. Quant à l'ampleur des prélèvements globaux, elle traduit surtout l'importance et la qualité des politiques de redistribution et de protection sociale, et elle est sans grand rapport avec le coût de l'intervention de l'Etat, nettement plus faible en France par exemple qu'aux Etats-Unis, en Allemagne ou au Royaume-Uni (15).

C'est dans un tel contexte que s'inscrit la politique d'harmonisation fiscale actuellement en cours d'élaboration. Incapables d'affirmer et de faire respecter les principes de démocratie et d'équité qui devraient présider à son élaboration, subissant la pression envahissante des milieux d'affaires âpres à défendre leurs seuls intérêts, assimilés comme toujours à l'intérêt commun, les gouvernements des principaux pays *et la Commission* de Bruxelles se concentrent sur les réformes qui intéressent dans l'immédiat industriels et financiers : la libre circulation des marchandises et des capitaux. Avec pour seul mot d'ordre l'alignement par le bas, au *risque* d'une *formidable* régression des politiques fiscales.

Inventée par la France, qui a mis vingt ans à la mettre au point avant d'en faire son principal impôt, la TVA a été adoptée à partir de 1969 par tous les pays de la Communauté, et celle-ci *s'est chargée d'assurer l'harmonisation* des principales règles d'assiette (16). Unique et remarquable succès, obtenu dans la plus grande discrétion. L'adhésion commune au modèle français ne doit pas faire illusion. A la différence des autres impôts sur le chiffre d'affaires, la TVA permet d'exporter en franchise totale de taxe. Les partenaires de la France pouvaient difficilement ne pas l'instaurer, sauf à pénaliser leurs exportateurs par rapport à leurs concurrents français. *Aujourd'hui, l'harmonisation* butte sur la diversité des taux en vigueur (17). La Commission propose, d'ici à 1993, de les réduire à deux (4 à 9 % et 14 à 20 %) en tolérant des écarts de 4 à 6 points d'un pays à l'autre et de gérer les « compensations » fiscales qu'implique la suppression des frontières.

Obstacle presque infranchissable pour la France qui, ayant fait l'impasse sur les réformes de structure quand il était temps, ne peut ni procéder à une réduction drastique d'un impôt fournissant à lui seul près de la moitié des recettes de l'Etat sans bouleverser l'équilibre budgétaire, ni accepter l'ouverture des frontières dans la situation actuelle sans mettre en péril les entreprises françaises. Vivement opposé aux propositions de Bruxelles, le patronat a trouvé l'appui de l'administration et du gouvernement de M. Rocard (18). Et tandis que le Royaume-Uni, qui n'a pas la moindre intention de modifier son régime, plaide pour un règlement par les « lois du marché » – un alignement de fait sur les taux britanniques, les plus faibles, – l'Allemagne, à qui l'opération ne coûterait pas très cher, manifeste à bon compte des sentiments pro-européens qui coïncident si bien avec ses intérêts et ceux de la Commission de Bruxelles, celle-ci se voyant déjà investie de pouvoirs de régulation et de la souveraineté fiscale.

Alignement par le bas

PLUS révélateur encore, l'accord sur la libre circulation des capitaux, signé à Luxembourg le 13 juin et qui sera effectif dans huit des douze pays dès 1990 (19). Il a *été* réalisé sans aucun *préalable* d'harmonisation fiscale (20), ce qui veut dire très concrètement que chaque Etat aura l'obligation – concurrence oblige – de s'aligner par le bas sur la législation la plus *favorable*. *Ainsi* vont se trouver comblés les vœux des banquiers, assureurs et détenteurs de capitaux qui, se ruant dans la brèche, réclament pêle-mêle, avec une tranquille impudence : l'avoir fiscal à 100 %, la baisse de l'impôt sur les sociétés, des taux des *prélèvements libératoires*, la *suppression* de l'imposition du « coupon couru », l'abolition de l'impôt de Bourse et du prélèvement sur les avoirs bancaires, la réduction des taxes sur les assurances... sous peine de voir les capitaux, pudiquement appelés épargne, *fuir vers les paradis fiscaux déjà aménagés* par certains voisins européens et où banques et assurances installent leurs comptoirs et préparent l'éventuel accueil (21). On voit même certaines commissions de « sages » suggérer discrètement l'abandon des contrôles, ce *qui revient à réclamer un droit* à la fraude, sous prétexte qu'elle se pratique allégrement ailleurs, en Allemagne par exemple (22). Or les détenteurs de capitaux, en particulier de placements à revenus fixes (obligations et fonds d'épargne) et à revenus variables (*dividendes*), *ont déjà vu leur situation fiscale* s'améliorer considérablement au cours des dernières années par rapport aux autres contribuables, qui en ont payé le prix. Si rien ne justifie que leur soient accordés de nouveaux privilèges, tout s'explique dans une Europe fiscale sans foi ni loi.

CHRISTIAN DE BRIE.

(14) Chambre des communes, 18 avril 1988.

(15) La consommation finale des administrations publiques représente 16 % du PIB en France, contre 19 % aux Etats-Unis, 20 % en Allemagne et 22 % au Royaume-Uni.

(16) En particulier par la sixième directive du 17 juin 1977.

(17) Quatre en France et en Belgique, étalés de 5,5 % à 33,33 % contre deux au Royaume-Uni de 0 % et 15 % et un au Danemark, de 22 %.

(18) Voir les déclarations de M. Rocard dans *l'Expansion* du 9 septembre 1988, les conclusions du rapport Boiteux du 11 février 1988 et les commentaires de M. de la Martinière, ancien directeur des impôts, dans *le Monde* du 6 août 1987.

(19) France, Allemagne, Luxembourg, Belgique, Pays-Bas, Danemark, Italie, Royaume-Uni.

(20) Avec pour seul engagement, obtenu non sans mal par les Français, les Italiens et les Belges, que la Commission élaborera une proposition d'harmonisation (article 5 de l'accord).

(21) Malgré la résistance de la Cour européenne de justice aux tentatives de délocalisation des capitaux pour échapper au fisc (affaire du *Daily Mail*, jugement prudentiel du 7 juin 1988).

(22) Voir, en particulier, les conclusions du rapport *Lebègue*, du *Conseil national* du crédit.

ou des citoyens ?

ment sur le fonctionnement des juridictions des divers pays. C'est aussi le statut des magistrats qui est directement concerné, et le modèle de référence doit être recherché du côté des pays de l'Europe du Sud, et d'abord l'Italie (7).

Mais les Etats ont senti la menace, et essaient de freiner les prérogatives et initiatives de cette juridiction, notamment en limitant ses crédits de fonc*tionnement* (8).

Il est regrettable aussi que la Communauté économique européenne n'ait pas encore adhéré à la Convention européenne des droits de l'homme, ne serait-ce que pour affirmer, par cet acte symbolique, la nécessité de l'Europe des citoyens. *Cette carence* est une illustration supplémentaire du *« déficit démocratique »* dont souffre l'Europe communautaire, qui découle *« des limitations continuelles des compétences des Parlements nationaux sans qu'en contrepartie aucune compétence »* (9) soit transférée au Parlement européen.

Cependant, la Cour de justice des Communautés européennes de Luxembourg, consciente de l'absence de contrôle démocratique de l'exécutif et du législatif communautaire, a su développer une jurisprudence audacieuse qui, tout en favorisant l'intégration économique, s'est efforcée de garantir les droits fondamentaux. Elle affirme, notamment, que la Convention européenne des droits de l'homme est une des sources du système juridique des Communautés (10). De même, la Cour de Luxembourg a rendu des déci*sions positives* en ce qui concerne la libre circulation des personnes, l'égalité de traitement entre hommes et femmes, la protection des étrangers, les droits des travailleurs lors des restructurations d'entreprises... (11).

Les abandons de souveraineté

A-t-on suffisamment mis en relation les deux niveaux de décision en train de se construire actuellement, par le développement de l'Europe et la *décentralisation* ? Par ce double mouvement, l'Etat national perd simultanément de ses prérogatives au profit d'un échelon géographique supérieur et d'un niveau inférieur. L'Allemagne fédérale, par les pouvoirs attribués aux Länder, l'Espagne, par ceux reconnus aux provinces, sont d'ailleurs largement en avance sur la France.

En construisant progressivement une justice supranationale, avec les abandons de souveraineté qu'elle implique, en mettant en place des politiques locales à travers, par exemple, les conseils communaux et départementaux de prévention de la délinquance, et des procédures de médiation, on tend inéluctablement, en France aussi, vers une reconsidération des zones et des modes d'intervention de la justice d'Etat. Comme aux Etats-Unis ou en RFA, le fédéralisme – de droit ou de fait – qui s'annonce conduira à des choix qui ébranleront les vieilles structures de l'institution judiciaire française.

La reconnaissance de la spécificité de la justice à l'échelon local comporte ses avantages et ses inconvénients : d'une part, la bonne connaissance, par le juge, de la structure sociale sur laquelle il intervient et, d'autre part, le poids des élus locaux qui, maîtres des budgets, entendront influer sur les décisions des magistrats. Il convient donc qu'au niveau local plus encore soit garantie l'indépendance statutaire du juge.

Ces choix d'un fonctionnement différent de la justice impliquent une dynamique locale, une prise en charge par les citoyens des problèmes concrets qui les concernent (12). Or, la tendance généralisée au repli de chacun sur sa sphère d'autonomie et la diminution des médiateurs naturels dans la société civile font que les gens se tournent de plus en plus souvent vers les institutions étatiques pour gérer leurs conflits. C'est donc seulement dans le cadre d'une gestion de la décentralisation, allant bien au-delà d'un simple transfert des pouvoirs aux seuls élus locaux, que peuvent s'inscrire de tels projets (13).

Le débat de fond autour de la démocratie locale ne consiste-t-il pas aujourd'hui à permettre d'abord l'éclo*sion de contre-pouvoirs réels*, par des moyens donnés aux usagers, associations, syndicats ?

Seul un service public de la justice revitalisé, associant la participation des citoyens, fonctionnant selon des principes de pluralisme et de transparence, pourra s'inscrire dans ces enjeux.

JEAN-PAUL JEAN.

(7) Le seul ouvrage de référence sur les statuts comparés de la magistrature en Europe a été réalisé sous le titre *Etre juge demain* (PUF, Paris, 1983) et regroupe les travaux d'un *colloque organisé à Lille par Jean-Pierre* Royer, professeur à la *faculté* de droit de l'université de Lille-II, et le Syndicat de la magistrature.

(8) L'arrêt Bozano, en 1986, a constitué la première condamnation de l'Etat français à la suite d'un recours individuel (il s'agissait d'une extradition déguisée sous la forme d'une expulsion).

(9) Bernard Cassen, « Dans la jungle du grand marché », *le Monde diplomatique*, septembre 1988.

(10) Arrêts « Internationale Handelsgesellschaft » du 17 décembre 1970 et « Lieselotte Hauer » du 13 décembre 1979.

(11) Arrêt « Rutili » du 20 octobre 1975, arrêt Defrenne du 8 avril 1975.

(12) Sur des exemples concrets d'initiatives ou expérimentations en matières civile et pénale, voir Jean-Paul Jean et François Guichard, *op. cit.*

(13) Patrick Viveret, « Les gisements en friche de la démocratie », *le Monde diplomatique*, février 1988, et Jean-Paul Jean, *A vous de juger*, Ed. Barrault, Paris, novembre 1988.

Dans notre prochain numéro :

- L'espace social.
- Monnaies et capitaux.

A L'INITIATIVE DU CONSEIL DE L'EUROPE

Une intense activité normative

LA libre circulation entre pays de la Communauté va laisser subsister des statuts personnels différents, selon la nationalité de chaque ressortissant. Ni le traité de Rome, ni l'Acte unique européen ne comprennent de dispositions relatives à l'attribution, l'acquisition ou la perte de la qualité de national d'un Etat membre.

La perspective d'une nationalité européenne apparaît lointaine, mais possible. Il *serait donc opportun que s'organise une concertation pour étudier* sur quelles bases pourrait s'effectuer un rapprochement des législations.

Pour l'heure, chaque Etat reste souverain dans l'élaboration et l'application de ses règles de droit propres, sous réserve de leur compatibilité avec la norme supérieure constituée par ses engagements internationaux.

Le cadre actuel a considérablement évolué à l'initiative du Conseil de l'Europe qui, d'abord dans le domaine du droit des personnes, a œuvré pour harmoniser les législations des vingt et un Etats membres. En revanche, la Communauté des Douze a essentiellement traité les aspects de droit commercial, fiscal et douanier.

Ainsi, outre la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, signée le 4 novembre 1950, le Conseil *de l'Europe a soumis plus de cent conventions à ratification. Même si certaines* d'entre elles, adoptées depuis des années, n'ont pas encore été ratifiées par l'ensemble des Etats, elles constituent un fonds commun européen qui influence l'élaboration des législations internes. *Elles affirment* des valeurs qui, du fait de leur ouverture aux Etats non membres, servent de base à la coopération internationale.

Les accords les plus avancés concernent les dispositions pénales. Parmi les principales conventions, on peut citer celle sur la répression du terrorisme, du 27 janvier 1977 (ratifiée par la France le 16 juillet 1987) ; la réglementation des armes à feu ; l'entraide judiciaire en matière pénale ; la circulation routière, doublée de projets annonçant l'élaboration d'un code de la route européen.

Quant aux résolutions et recommendations, on relève celles sur : la définition des règles minima pour le traitement des détenus ; la protection contre la torture et les traitements inhumains des personnes privées de liberté ; la police qui a profondément inspiré en France le code de déontologie policière promulgué par M. Pierre Joxe.

Cette activité normative est indissociable des travaux de recherche conduits sous l'égide du Conseil de l'Europe sur l'étiologie de la délinquance, les politiques de prévention, la délinquance économique et financière, les trafics internationaux (drogue, œuvres d'art...), les politiques pénitentiaires et les alternatives à l'emprisonnement, etc.

Enfin, les Etats membres ont adopté des règles communes concernant l'âge *de la capacité juridique, l'adoption, le statut des enfants nés hors mariage.* Une convention, ouverte à la signature en 1980, prévoit l'exécution mutuelle des décisions relatives à la garde des enfants.

La législation la plus avancée concerne le droit des brevets d'invention (1971), dont le système est désormais géré depuis 1975 à Genève par l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle.

D'autres dispositions sont relatives à la protection des consommateurs, l'informatique et la vie privée, l'égalité de traitement entre étrangers et nationaux, la notification de documents administratifs, etc.

J.-P. J.

(1) Fondé en 1949, le Conseil de l'Europe réunit vingt et un Etats membres. Ce sont, outre les Douze de la CEE, l'Autriche, Chypre, l'Islande, le Liechtenstein, Malte, la Norvège, la Suède, la Suisse et la Turquie.

REPÈRES POUR CITOYENS DÉSARMÉS

A la recherche de la politique communautaire

Par BERNARD CASSEN

COMME toute institution officielle soucieuse de baliser son terrain et même, si possible, de fixer elle-même les termes des débats concernant ses activités, la Commission des Communautés européennes publie beaucoup (1). De tous ces documents, précieux en raison de la quantité d'informations qu'ils contiennent, c'est sans conteste le *Rapport* annuel qui condense le maximum de références, de dates et de chiffres (2).

Sans être, dans sa présentation éditoriale, un document officiel, *1992, le défi* reprend une étude effectuée pour la Commission, et s'ouvre sur une préface de M. Jacques Delors (3). Il s'agit d'une recherche lancée en 1986 par lord Cockfield, l'un des vice-présidents de la Commission (et dont Mme Thatcher a décidé de ne pas renouveler le mandat), sur le coût de la non-Europe. Un travail scientifique en bonne et due forme, dirigé par Paolo Cecchini, sur une idée originale, et dont les résultats sont, en première analyse, spectaculaires : l'abolition des frontières, avec ses effets d'entraînement, pourrait rapporter 200 milliards d'ECU (soit 1 400 milliards de francs) et créer 5 millions d'emplois. Cependant les auteurs se gardent de tout optimisme excessif : l'abolition des chasses gardées, le démantèlement des positions protégées, tant au niveau des sociétés, des industries, des régions que des Etats, pourraient bien, *disent-ils*, avoir un coût social et politique très lourd. On regrettera que ce revers de la médaille, tout juste évoqué, ne fasse, lui, l'objet d'aucune estimation chiffrée...

Eloge de la croissance

CETTE vision optimiste, mais sous condition, est largement confirmée par une série d'experts américains réunis en séminaire à la Brookings Institution, à Washington, en octobre 1986. C'est le fruit de leurs travaux, confrontés aux critiques d'une vingtaine d'économistes européens, qui nous est offert dans une synthèse remarquable, sous le titre « Les obstacles à la croissance européenne » (4). Les auteurs rejettent la thèse traditionnelle des patronats européens selon laquelle le poids de la protection sociale et les charges des entreprises seraient la cause de la faiblesse des investissements dans le Vieux Continent ; ils réfutent également le partage du travail comme solution au problème du chômage et préconisent à la fois certaines réformes structurelles et des politiques macro-économiques d'expansion dont, disent-ils, le coût, en termes de difficultés de la balance des paiements, a été largement exagéré. Les derniers chiffres publiés par la Commission pour 1988 – 3,5 % de croissance, et 7 % de taux de progression des investissements – montrent que le socle de telles politiques est déjà en place.

Les experts de la Brookings Institution font aussi justice de l'idée selon laquelle l'« assainissement » économique censé découler de la libéralisation des marchés, de la flexibilité de l'emploi et de l'accroissement de la mobilité des ressources constituerait un préalable à toute action de relance, en remarquant que *« au cours des dix dernières années, il a été beaucoup plus facile de faire avancer les mesures de libéralisation aux Etats-Unis, dans un contexte de croissance de l'emploi, que dans l'environnement européen de stagnation de l'emploi »*.

La Commission aurait difficilement pu publier elle-même *Au nom de l'Europe* (5), bien que son auteur, René Milas, y occupe les fonctions d'administrateur. L'ouvrage, dont le titre est un clin d'œil à « Au nom de la loi », s'interroge, en effet, sur les fondements et la légitimité de l'espace juridique communautaire et, plus précisément, de son accessoire qu'est la sanction : sanctions contre les Etats, les institutions, les actes de ces institutions, les entreprises, les particuliers, etc. Les spécialistes y trouveront un *inventaire serré* (mais nullement exhaustif, comme René Milas le dit lui-même, tant le domaine est vaste et inexploré) des lois et sanctions européennes.

Mais, au-delà de l'érudition, ce livre pose quelques graves questions sur le surplus d'État qu'engendre la Communauté et l'absence de contrôle démocratique qui en découle, le citoyen déjà passablement désarmé devant le juge national l'étant encore davantage devant la prolifération de textes communautaires contraignants et devant la Cour de justice des Communautés européennes. Quant aux Etats, l'auteur avance une interprétation originale de leur comportement : pour eux, la loi communautaire est moins une obligation qu'une religion : ils y croient, ils pèchent, sont excommuniés, se repentent et... recommencent.

C'est ce comportement supposé égoïste des Etats que fustige Jacques Nemrod dans un pamphlet (6) qui devrait, paradoxalement, apaiser les inquiétudes des adversaires de l'Acte unique, notamment le Parti communiste et la CGT (cette dernière organisation ayant donné une version contradictoire – aussi dépourvue de nuances – de ce document dans certaines contributions d'un numéro spécial (7) de la revue de sa fédération des cadres). Pour Jacques Nemrod, en effet, l'Acte unique ne serait rien d'autre qu'une supercherie diplomatique camouflant le renforcement des nationalismes et protectionnismes nationaux...

Neuf langues officielles

LA perspective d'accroissement des flux d'échanges intracommunautaires dans un grand marché qui compte neuf langues officielles devrait donner un considérable élan à l'enseignement des langues, à la traduction et à l'interprétation ainsi, peut-on espérer, qu'à une véritable politique communautaire en matière d'industries de la langue. Dans l'immédiat, et pour rester au niveau du simple citoyen, il est important que se multiplient les lexiques multilingues dans tous les domaines. Claude Journo nous en propose deux, destinés aux hommes d'affaires et aux touristes, dans un format pratique : l'un en français, turc, allemand, russe, anglais, polonais (8) ; l'autre en français, anglais, allemand, espagnol, italien, néerlandais (9). On appréciera que l'auteur n'ait pas limité le champ européen aux Douze...

Il est une autre langue, se présentant pourtant comme du français, qui nécessite très souvent une « traduction » : celle des innombrables sigles et structures dont les instances européennes se sont dotées, et qui peuvent rendre absolument hermétiques les propos des « eurocrates » : ACP, BEI, FEDER, FEOGA, CDCC, STABEX, TDC, etc. (10). François Visine vient à notre secours avec la deuxième édition de son dictionnaire (11). On y trouvera non seulement la déclinaison d'environ 500 sigles (y compris ceux de la famille des Nations unies et ceux des négociations sur les armements stratégiques), mais aussi une définition des institutions, des politiques de tous ordres (plus de 2 000) des organisations internationales, et en premier lieu européennes.

Les langues seraient-elle les derniers bastions de la différenciation culturelle en Europe ? C'est la réflexion qu'inspire la lecture du remarquable ouvrage de Victor Scardigli sur *l'Europe des modes de vie* (12). Directeur de recherche au CNRS, l'auteur compare des données recueillies respectivement au milieu des années 70 et des années 80 : alors que, vers 1974-1975, on pouvait opposer les modes de vie septentrional et méditerranéen, dix ans plus tard c'est la convergence des sociétés européennes qui frappe l'observateur. Avec de véritables chassés-croisés : l'Allemagne, jadis modèle de discipline et de productivité, est gagnée par le courant écologiste et répugne au risque, alors que l'esprit d'entreprise se manifeste de manière inégalée en Espagne et en Italie.

Au terme de sa recherche, Victor Scardigli décèle, dans la jeunesse du Vieux Continent, des symptômes de ce qui pourrait devenir un « modèle » spécifiquement ouest-européen dans la relation à l'éducation, au travail, à la consommation et à la communication, *« des stratégies plus équilibrées, en tout cas plus différenciées et plus innovantes, que celles proposées par les « modèles » nord-américains ou, maintenant, japonais »*.

---

(1) Notamment la série d'études « Objectif 92 ». (Voir encadré dans *le Monde diplomatique* de juillet 1988, p. 29.)

(2) *XXIe Rapport général sur l'activité des Communautés européennes 1987*, Office des publications officielles des Communautés européennes, Luxembourg, 1988, 436 pages, 9,50 ECU.

(3) *1992, le défi*, préface de Jacques Delors, Flammarion, Paris, 1988, 247 pages, 59 F.

(4) Robert Z. Lawrence et Charles L. Schultze (sous la direction de), *Barriers to European Growth, A Transatlantic View*, The Brookings Institution, Washington DC, 1987, 619 pages, pas d'indication de prix.

(5) René Milas, *Au nom de l'Europe*, Presses interuniversitaires européennes, Maastricht, 1988, 324 pages, 33 ECU. (Scholtens Boek BV, PO Box 101, NL-6130 AC SITTARD.)

(6) Jacques Nemrod, *le Mal européen – Le surprenant trompe-l'œil de l'Acte unique*, Rivages/Les Echos, Paris-Marseille, 1987, 272 pages, 120 F.

(7) Numéro spécial d'*Options* « 30 ans après, quelle Europe ? », n° 19, juin 1987, 46,25 F.

(8) Claude Journo, *Mondial Lingua : Lexique polyglotte*, CAMS éditions, Montpellier, 1988, 96 pages, 50 F. (BP 9, Saint-Drezery, 34160 Castries.)

(9) Euro-Lexique polyglotte, CAMS Editions, Montpellier, 1988, 96 pages, 50 F.

(10) ACP : pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, parties aux conventions de Lomé ; BEI : Banque européenne d'investissement ; CDCC : Conseil de la coopération culturelle du Conseil de l'Europe ; FEDER : Fonds européen de développement régional ; FEOGA : Fonds européen d'orientation et de garantie agricole ; TDC : tarif douanier commun.

(11) *Dictionnaire Visine*, deuxième édition revue et augmentée, 1987, 563 pages, 200 F. (F. Visine, 60, rue Chardon-Lagache, 75016 Paris.)

(12) Victor Scardigli, *l'Europe des modes de vie*, Editions du CNRS, Paris, 1988, 140 pages, 95 F.

Colloques et rencontres

● FORUM EUROPÉEN POUR LE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL. Se tient à Nancy le 7 novembre, à l'initiative des associations Essor-MPI et de la Fédération nationale des agents commerciaux. *(Essor-MPI-Lorraine, BP 3414, 54015 Nancy Cedex, tél. : 83-37-42-25.)*

● LA FRANCE POLITIQUE SE NORMALISE-T-ELLE ? Un débat organisé par l'Institut socialiste d'études et de recherche, le mardi 8 novembre, à Paris ; avec notamment, la participation de Max Gallo. *(ISER, 10, rue de Solférino, 75007 Paris.)*

● DES DROITS DE L'HOMME AU DROIT DES GENS. Dans le cadre d'un cycle d'ateliers de droit international organisés d'octobre 1988 à juin 1989 par la BPI du Centre Georges-Pompidou et le Fonds de recherche de droit international 1990, animé par Olivier Russbach, la séance du mercredi 16 novembre 1988, 18 h 30, sera consacrée au thème : « De l'action humanitaire à l'action judiciaire », avec la participation du professeur Georges Abi-Saab. *(Centre Georges-Pompidou, Paris. – Tél. : 42-77-12-33.)*

● LA RÉVOLUTION FRANÇAISE ET L'ÉGLISE CATHOLIQUE. Colloque de l'Association libre d'études théologiques et de la revue *Esprit*, les 19 et 20 novembre à Paris. *(Alethe, 48, rue Gay-Lussac, 75005 Paris.)*

● NORD-SUD QUELLE RELATION ÉCONOMIQUE ? Rencontres internationales d'Annecy, les 19 et 20 novembre, à l'initiative de nombreuses associations, dont Frères des hommes. *(Frères des hommes, quai des Clarisses, la Manufacture, 74000 Annecy.)*

● QUATORZE SIÈCLES D'ISLAM. Rencontre à Paris, organisée par la revue *Notre histoire* les 19 et 20 novembre. *(12, rue Ampère, 75017 Paris, tél. : 47-66-01-86.)*

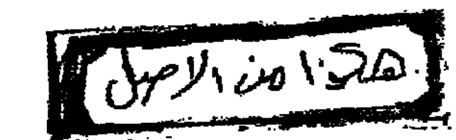
● LA MÉDITERRANÉE DES CARAIBES ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE - DIX-HUITIÈME-DIX-NEUVIÈME SIÈCLES. Colloque du Centre de recherches Caraïbes Amériques, les 18 et 19 novembre à Paris. *(CERCAM, Nelly Schmidt, université Paris-X-Nanterre, 200, avenue de la République, 92000 Nanterre.)*

● FORUM NATIONAL DE LA COMMUNICATION POLITIQUE. *Le Monde* organise, à la Maison de la culture de Grenoble, les 25 et 26 novembre 1988, un grand colloque sur la communication politique avec la participation d'André Fontaine. *(Renseignements : 76-25-05-45.)*

● LE DOUBLE HÉRITAGE AUJOURD'HUI DE L'IDENTITÉ KANAK. Session du centre Thomas-More, les 26 et 27 novembre à La Tourette. *(La Tourette, BP 105, 69210 l'Arbresle, tél. : 74-01-01-03.)*

● ÉGALITÉ DES CHANCES ET DÉMOCRATIE. Le vendredi 2 décembre, conférence de Claude Julien au cercle Condorcet de Guéret (Creuse).





Supplément

VILLES OUVERTES SUR LE MONDE



RENNES

Deux vocations pour l'Europe

Capitale historique de la Bretagne, Rennes n'est plus seulement ce centre administratif et commercial où de tout temps convergeaient les activités de la région. Dans cette ville de 200 000 habitants – 305 000 avec le district, – les initiatives économiques, scientifiques et culturelles s'articulent désormais sur les grands projets technologiques de la Communauté européenne, en liaison constante avec les centres de recherches.

TECHNOLOGIE ET SOLIDARITÉ

Cette vocation de technopole s'accompagne d'une active coopération avec le tiers-monde, l'Afrique en particulier. Universitaires, industriels, et tout un faisceau d'organisations non gouvernementales trouvent à Rennes un terrain propice pour tisser avec de lointaines populations des liens de solidarité qui, à coup sûr, aideront fortement l'Europe du grand marché à assumer sa véritable vocation, dans un monde qui devient village planétaire.

Le génie du réseau

Par DENIS RUELLAN

S'IL fallait réduire Rennes à une seule image, celle du réseau s'imposerait. Au pluriel : commerce, échanges culturels et universitaires, recherche, urbanisme, santé, technologies de communication, solidarité..., le « génie du réseau » est une spécialité locale qui, mise à profit sur le plan international se révèle d'une singulière efficacité. D'ailleurs, l'ancien nom de la ville à l'*époque* de la conquête romaine, « Condate », ne veut-il pas dire *« confluent »*, le point de convergence, la tête de réseau ?

A l'origine une décision de l'Etat

C'est une compétence due en partie à l'histoire économique nationale. Un jour, l'Etat décida que la Bretagne abriterait l'électronique française, et, vingt-cinq ans plus tard, la filière, animée par de puissants centres de recherche auxquels s'agglomère un tissu de PME, s'est fait une toute première place dans les technologies de communication : télématique, images nouvelles, transmission de données numériques, télédétection... Certaines des innovations sont désormais connues à l'étranger : le minitel – qui a entraîné l'explosion de l'activité télématique en France, – Transpac – le plus grand réseau mondial de transmission de données, – et le dernier né, le RNIS (réseau numérique à intégration de services), le nouveau système de télécommunications qui couvrira le territoire national en 1990.

La coordination des initiatives et leur incorporation dans des réseaux d'échanges internationaux, cela est aussi affaire de volonté politique récente. Brno, Osaka, Sétif, Bagdad, Mopti, Erlengen, Rochester, Cork, Sendaï, Madrid, Copenhague, et des dizaines d'autres encore, la liste de villes énumérées *en contact avec Rennes*, à des degrés divers, laisserait croire, de prime abord, à un éparpillement, un ballet cosmopolite aussi féerique qu'inefficace pour la promotion de la capitale bretonne et de sa région. Une ville courant d'air. *« S'il y a dispersion, nous le regrettons*, dit M. Jean Raux, le conseiller municipal délégué aux relations internationales. *Sans nous poser en fédérateurs hégémoniques, nous essayons de créer des synergies et de faire converger des tissus relationnels. »*

La Maison internationale de Rennes (MIR) abrite les neuf comités de jumelage avec autant de villes dans le monde. Animés par des bénévoles, ces comités tâchent de dépasser le cadre conventionnel des jumelages, trop souvent réduits à des échanges protocolaires. La dimension économique est désormais associée aux accords conclus, par exemple, avec *Sétif en Algérie ou Sendaï au* Japon. Ces villes – que tout sépare – partagent l'ambition des Rennais de développer les transferts scientifiques et techniques. Sendaï est une technopole montante au Japon, tout comme Rennes l'est en France. Sétif est inéressée par le savoir-faire rennais en urbanisme et aménagement.

Du Japon aux îles Féroé

Dans le même esprit, chaque mois de mai, toutes les villes jumelées avec Rennes vantent leurs mérites culturels, économiques et *touristiques à la Foire internationale. En retour*, la municipalité invite les entreprises locales à la suivre à l'étranger.

C'est ainsi que la SOFREL, une PME d'électronique, s'est rendue à *la Foire internationale de Brno en* Tchécoslovaquie, où elle a pris de sérieuses options pour vendre sa technique de télégestion à distance de réseaux de chaufferies et d'éclairage. Cette technique a été mise au point grâce à un contrat entre la SOFREL, la ville et deux centres de recherche, l'INSA et l'IRISA (1). Pour le PDG, M. Bernard Ango, nul doute que l'image de Rennes profita à son entreprise et il tient à s'investir dans les efforts de promotion entrepris par les élus : *« Il n'y a pas de développement sans accompagnement de l'environnement. »*

La SOFREL travaille aussi avec le Japon depuis sept ans. Elle a créé récemment cent-vingt emplois dans le bassin rennais grâce à un « joint venture » à parité avec la société d'électronique japonaise Kenwood. Comme les autres entreprises de la région, la SOFREL dispose d'un outil, la mission régionale de coordination du commerce extérieur breton (MIRCEB). Celle-ci aide les chefs d'entreprise à *« intégrer l'international dans leurs plans de développement »*, selon son directeur, M. Michel Chabrat. Tournée vers l'Asie *« pas seulement pour exporter, mais aussi pour profiter de ce qu'il s'y fait »*, la MIRCEB *s'attache aussi à préparer les* entreprises bretonnes à des croisements avec des partenaires européens dans la perspective du marché unique.

« Un journal vivant de l'ailleurs, pendant quinze jours » : c'est ainsi que M. Rémi Le Meur définit une nouvelle manifestation, partie de la Maison de la culture de Rennes, « Grand-huit », et décentralisée dans vingt-cinq villes bretonnes. Le Carrefour des régions d'Europe associe chaque année deux régions – en novembre 1988, la Toscane italienne et les îles Féroé danoises – dans un vaste échange où les aspects économiques, sociaux et scientifiques sont sur le même plan que les manifestations artistiques. Par exemple, le Crédit lyonnais organise une rencontre entre dirigeants d'entreprise, les télévisions troquent des programmes et le quotidien *Ouest-France* confectionnera des pages communes avec ses homologues *Dimmalaetting* et *la Nazione*.

(Lire la suite page 26.)

(1) INSA : Institut national des sciences appliquées. IRISA : Institut de recherche en information et systèmes aléatoires.

Lire pages suivantes

- **PAGE 26 :** Le génie du réseau, suite de l'article de Denis Ruellan ; La culture scientifique pour le développement économique, par Michel Cabaret ;
- **PAGE 27 :** Rennes-Atalante, technopole européenne, par Jacques D. de Certaines ; Le droit communautaire à l'Université, par Jean Raux ;
- ***PAGE 28 : La solidarité avec le pays Dogon, par Denis Ruellan.***

Le génie du réseau

(Suite de la page 25.)

Acquérir une dimension internationale, c'est aussi prendre part aux activités des organisations multilatérales comme le programme « Villes Santé » lancé en 1986 par le bureau européen de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Son principe initial était de réunir quatre ou cinq cités européennes dans un réseau d'échange et de valorisation d'initiatives urbaines de promotion de la santé. Dans l'esprit des décisions prises en 1978 à Alma-Ata (les « 38 buts ») et en 1986 à Ottawa (« la santé pour tous d'ici à l'an 2000 »), « Villes Santé » espérait déclencher un nouveau mouvement international de santé publique.

L'enseignement à distance

Le projet suscita un tel engouement que ce furent onze, puis vingt-quatre, et bientôt trente villes européennes qui s'associèrent. Rennes a été la première en France à adhérer à « Villes Santé » dès 1986, rejointe récemment par Montpellier. L'implantation à Rennes de l'Ecole nationale de la santé publique et le long ministère du maire, M. Edmond Hervé, à la santé – au cours du premier septennat socialiste – ne sont pas étrangers à cet intérêt.

« L'échelon municipal est le plus adéquat pour une approche plurisectorielle de la santé publique, car le maire dispose d'une très large compétence, l'action est moins bureaucratique et plus rapide, la participation de la population est plus directe », explique Mme Annette Sabouraud, l'adjointe déléguée à la santé. Avec Barcelone, Liverpool, Sofia, Stockholm et bien d'autres, Rennes s'est engagée à intensifier sa politique de prévention et de promotion de la santé par des actions en direction des individus, de l'environnement et des décideurs.

« Villes Santé » est avant tout un cadre d'échange, de communication et de recherche pour les responsables des politiques de santé. Son succès est tel qu'il dépasse déjà largement l'Europe. Le Canada, l'Australie, la Chine, les pays du Commonwealth et d'Amérique du Sud ont commencé à mettre en place leurs propres réseaux d'échange. Les pays francophones aussi, qui se réuniront pour un premier colloque, du 28 novembre au 2 décembre prochains, à Rennes.

De leur côté, les universités rennaises prennent part aux plans communautaires européens COMETT (Community in Education and Training for Technology) et ERASMUS (European Community Action Scheme for Mobility of University Students), lancé en 1987.

Le Centre national d'enseignement à distance (CNED) et l'université des sciences Rennes-I ont mis au point – avec l'aide du CCETT (2) – une formule d'enseignement à distance utilisant les nouvelles technologies de communication telles que l'audiovidéographie et la transmission de données numériques.

Des biotechnologies à l'immunologie

Le CNED de Rennes, qui enseigne à trente mille étudiants – dont six mille à l'étranger, – propose désormais sur supports multimédias des formations aux biotechnologies, à l'immunologie-hématologie, à la diététique et à l'information automatique. Les nouvelles technologies diversifient les supports pédagogiques, elles permettent aussi de transférer facilement des savoirs venant de n'importe quelle partie du globe. Déjà les universités d'Ecosse, d'Irlande, d'Italie et du Portugal travaillent avec Rennes. Ce programme, *lancé en 1986, a été couronné* par COMETT et servira de référence pour le développement de services identiques en Europe.

Rennes-II, l'université des lettres et des sciences humaines, a, pour sa part, investi dans les échanges d'étudiants et la mise en commun de formations.

Cette année, l'International Student Exchange Program (ISEP) permettra à une demi-douzaine d'étudiants de Rennes-II d'aller se former dans les meilleures universités américaines sans avoir à payer de prohibitifs droits d'inscription et de logement, car, en échange, de jeunes Américains viendront suivre les cours à Rennes.

Aux côtés du tiers-monde

Par ailleurs, des programmes européens ERASMUS débutent. En langues étrangères appliquées (LEA), les enseignants lancent avec leurs homologues de Barcelone et de Bristol la rotation des étudiants entre les trois universités au cours de leurs années de licence (une dans chaque ville). La littérature française avec Cork (Irlande), la géographie avec Portsmouth (Royaume-Uni), l'histoire avec Hambourg (RFA), etc., explorent des voies identiques.

La solidarité internationale, enfin. On y attache une importance particulière à Rennes, et c'est une donnée qui préside au choix des futures villes jumelles. *« Nous envisageons de conclure un accord avec une ville soviétique. Novosibirsk peut-être. Elle connaît un développement « technopolitain » proche du nôtre et le souffle de la « perestroïka » y est plus fort qu'ailleurs. La choisir c'est montrer notre attachement aux mutations actuelles en URSS »,* souligne l'élu délégué aux relations internationales.

Une dernière initiative locale *mérite d'être rapportée, car elle* illustre bien la vocation de la ville à fédérer certains efforts entrepris de par le monde. Le Réseau solidarité est aux droits économiques et *sociaux des peuples* ce que d'autres organisations sont aux droits politiques des. individus. Ainsi trois mille deux cents personnes en France et en Europe *envoient chaque mois* autant de lettres pour défendre des hommes, des communautés, des travailleurs du tiers-monde dont on leur a signalé la détresse (3). Initiatives *fructueuses, comme dernièrement* en Inde, au Bangladesh et au Guatemala, où de graves conflits sociaux ont été résolus grâce à la pression internationale.

DENIS RUELLAN.

(2) CCETT : Centre commun d'études de télédiffusion et télécommunications.

(3) Les 19 et 20 novembre, le Réseau solidarité organise à Rennes un colloque sur « Droits de l'homme, les exclus du développement », avec la participation, notamment, de MM. Khemaïs Chamari, Jacques Chonchol et Ignacio Ramonet.

Une ville et sa région

- **POPULATION**
  Rennes : 200 000 habitants ;
  Rennes et district (27 communes) : 305 000 (estimations 1988) ;
  Taux de natalité : 15,8 ‰.
- **FORMATION SUPÉRIEURE**
  Taux de bacheliers : 22,7 % ;
  Taux de diplômés de l'enseignement supérieur : 18,1 % ;
  36 000 étudiants, 2 500 chercheurs ;
  Deux universités, six centres de recherche nationaux, six écoles supérieures (santé publique, agronomie, chimie, télécommunications, électricité, sciences appliquées).
- **RÉPARTITION DES ACTIVITÉS (district)**
  Agriculture, sylviculture, pêche : 2,16 % ;
  Industrie, bâtiment, génie civil et agricole : 28,08 % ;
  Commerce, transports et services : 69,75 % ;
  Principaux secteurs d'activité industrielle : automobile (Citroën, 14 000 emplois) ; électronique, informatique, communication et image.
- **EMPLOI**
  146 000 emplois en 1981 ; 154 000 en 1987 ;
  Rapport entre les créations et les disparitions d'établissements positif ces cinq dernières années.

La culture scientifique pour le développement économique

Par MICHEL CABARET *

AUX premiers rangs des régions agricoles de l'Europe, la Bretagne se caractérise en revanche par une faible et tardive vocation industrielle, excepté dans le secteur agro-alimentaire. Mais les activités de *recherche et d'enseignement* y sont fort développées.

La région dispose de trois universités, huit écoles d'ingénieurs, six instituts universitaires de technologie et *plus de trente centres de recherche*, dont les plus importants sont le Centre commun d'études de télédiffusion et télécommunications (CCETT), le Centre national *d'études des télécommunications* (CNET), l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER) (1), l'Institut de recherche en informatique et systèmes aléatoires (IRISA)... A cela s'ajoutent des centres régionaux d'innovation et de transfert de technologie, des groupements d'intérêt économique, faisant le lien entre la recherche et le développement, et des structures de promotion qui mettent en valeur les activités menées en synergie dans le domaine de la « formation-recherche-entreprise », telle l'association Rennes-Atalante animant la technopole du même nom.

Affronter de nouveaux défis

En septembre dernier, le magazine *l'Expansion* (2) et l'Institut d'économie urbaine ont placé Rennes – à égalité avec Montpellier – en tête du classement des villes les plus dynamiques de France. Cette distinction venait couronner les efforts de développement des technologies nouvelles, en particulier l'électronique, l'informatique, la communication, le médical et le biomédical, l'agronomie, les biotechnologies et l'environnement. L'intensité du maillage *enseignement-recherche* (2 500 chercheurs, 37 000 étudiants, représentant le cinquième de la population rennaise) a produit, ces dernières années, d'importantes innovations comme le verre fluoré, les phases de Chevrel, l'ultrafiltration sur membrane, le minitel, le système d'information Antiope, le réseau de transmission de données Transpac, le réseau d'imagerie médicale SIRENE et encore l'installation du premier réseau français de vidéocommunication en fibre optique.

Mais, dans une région en pleine mutation, rien n'est jamais définitivement gagné et la Bretagne sait qu'elle devra affronter de nouveaux défis. En effet, une récente étude *de la Délégation à l'aménagement* du territoire et à l'action régionale (DATAR) montre que les zones actuelles de développement technologique, d'échanges internationaux *et de dynamisme démographique* forment un croissant qui va de Londres à Madrid, en passant par Bruxelles et Bonn, laissant de côté l'ouest de la France.

Pour Rennes – et sa région, partenaire indissociable, – l'enjeu international est clair : valoriser son potentiel de recherche et de formation, faire connaître ses capacités et ses réussites pour achever son « désenclavement scientifique » et sa percée dans les nouvelles technologies industrielles.

Dans ce but, la ville s'est dotée, en 1984, d'un outil de promotion léger et dynamique, réunissant des compétences provenant des milieux scientifiques, éducatifs, associatifs, culturels, industriels : le Centre de culture scientifique, technique et industrielle (CCSTI). Ce centre a une triple vocation : vulgariser les résultats de la recherche auprès du public au moyen d'expositions et de documents ; favoriser les échanges et les transferts entre chercheurs et entrepreneurs (il édite *Réseau*, revue très informée sur les sciences et techniques en Bretagne) ; promouvoir Rennes et sa région en France et à l'étranger.

Coopération entre régions

Sur le plan international, cette microstructure (six salariés) a déjà plusieurs réalisations à son actif depuis 1987. *Dans le cadre de l'opération « Français 2001 – La* France des régions », organisée par la direction du français du ministère des affaires étrangères (3), le CCSTI et la région Bretagne ont *présenté une exposition sur* l'imagerie médicale et les recherches engagées à Rennes. Cette initiative a contribué à développer la coopération scientifique entre des équipes *de recherche autrichiennes* et rennaises.

L'opération « La Bretagne et les *nouvelles technologies* », destinée à ouvrir au grand public les portes des entreprises et des laboratoires de recherche, a circulé de Barcelone à Minneapolis aux Etats-Unis (4). Le CCSTI a aussi animé une opération d'information sur les nouvelles technologies à la Foire internationale de Brno en Tchécoslovaquie. Enfin, il participe au Carrefour de régions d'Europe, qui a désormais lieu chaque automne en Bretagne.

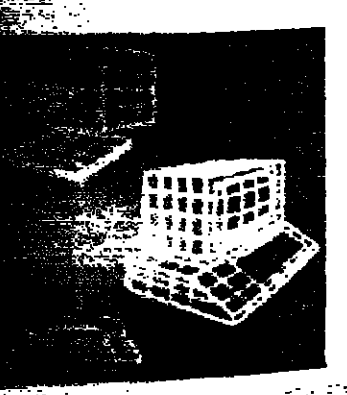
* Journaliste.

(1) Sur l'IFREMER, voir « Brest à la pointe occidentale de l'Europe », *le Monde diplomatique*, mai 1988.

(2) *9 septembre 1988.*

(3) Voir l'article présentant cette opération dans le supplément « L'enseignement du français à l'étranger », *le Monde diplomatique*, juillet 1988.

(4) Avec la mission régionale de coordination du commerce extérieur breton.



Rennes-Atalante, technopole européenne

Par JACQUES D. DE CERTAINES *

SI le terme de technopole, aujourd'hui très à la mode bien que d'acception un peu floue, évoque le plus souvent une fraction de territoire urbain réservé aux activités de haute technologie, il devrait nécessairement impliquer la notion d'ouverture, régionale d'abord mais surtout internationale. On peut en effet constater que l'universalisme de la méthode et du discours scientifiques apparaît comme le digne successeur de l'internationalisme révolutionnaire dans l'histoire des idéologies qui, depuis la tour de Babel, ont voulu réunifier les forces actives de l'humanité.

Que ce soit dans le domaine des idées, ou dans celui plus concret des impératifs de l'économie, une technopole exige donc des relations internationales et, de ce fait, l'intégration à un maillage technologique ouvrant sur l'extérieur de la zone délimitée. Parce qu'ils comptent de manière croissante dans la planification de la recherche-développement, deux niveaux de relations doivent être privilégiés : la région et l'Europe, avec un maillage régional conçu comme sous-ensemble d'un réseau scientifique européen.

Au milieu du techno-réseau qui cherche à se construire en Bretagne, la technopole Rennes-Atalante représente de toute évidence un élément majeur de structuration.

Le désenclavement

Développer Rennes-Atalante comme une tête de réseau technologique dans l'Ouest atlantique ouvert sur l'Europe ne peut se réaliser ni par des discours incantatoires ni dans l'autopersuasion du succès escompté. Un certain nombre d'obstacles sont à vaincre, et, parmi eux, trois principaux : les infrastructures de communication, la langue et l'éloignement du grand axe de développement européen.

Les combats pour un plan routier breton et son difficile achèvement n'ont pas réglé tous les problèmes de désenclavement. L'autoroute nord-sud longeant la côte ouest de l'Europe, incluant la tant attendue route des estuaires, *progresse à un train de sénateur*. Le TGV-Atlantique ralentit au Mans et retrouve une pondération ancestrale au-delà de Rennes ; de plus, son interconnexion pour un accès à Roissy en deux heures signifie la mort du grand projet d'aéroport international entre Nantes et Rennes. C'est, pour le moins, un choix qui mérite discussion.

Si l'on considère les progrès accomplis dans le désenclavement de l'Ouest depuis quelques années, le bilan est appréciable : réseau de deux fois deux voies, TGV, développement des liaisons aériennes internationales... ont eu raison du « désert breton ». Mais le bilan doit être jugé à l'aune de l'Europe et non en contemplant avec satisfaction les premiers acquis. Il faut regarder au-delà des frontières si l'on veut avoir des chances d'apercevoir l'avenir.

Le problème de la langue est un vieux problème français. Si les Britanniques n'ont que peu de mérite à parler couramment l'anglais, les Européens du Nord le manient aisément. Tel n'est pas encore le cas des Français qui paient leur retard par une moindre présence, ou une présence moins active, sur la scène scientifique internationale. Le coût économique qui en résulte mériterait d'être chiffré. Un récent ministre de la recherche a même produit un arrêté visant à limiter le recours à l'anglais comme langue scientifique ; heureusement, de tels arrêtés n'arrêtent pas grand-chose ! Au niveau modeste des collectivités locales animatrices de technopoles, la création de lycées bilingues, l'introduction de l'anglais dans le primaire, l'incitation à rendre obligatoires les stages longs à l'étranger dans les écoles d'ingénieurs, l'aide à l'accueil d'universitaires non francophones, le développement des services internationaux (traductions, brevets, exportations...), la création d'antennes de l'agence locale de développement dans les capitales étrangères, et en particulier à Bruxelles... sont des actions qui relèvent de partenaires variés mais sur lesquelles les collectivités locales peuvent avoir des rôles d'incitation et de soutien financier.

Le troisième obstacle possible à l'internationalisme technopolitain rennais est l'éloignement du grand axe de développement européen nord-ouest – sud-est, présenté par les géographes comme l'épine dorsale de l'Europe. Il laisse à l'écart plusieurs régions françaises, dont celles de l'Ouest. Deux remarques peuvent être faites : la première pour rappeler que les distances ne se comptent plus comme autrefois. Ce n'est plus le kilométrage qui importe, mais l'existence de moyens rapides de transport des hommes – c'est le problème évoqué ci-dessus – et de leurs produits de plus en plus immatériels (réseaux, téléports, ZTA...). Les perspectives en matière de télécommunications atténuent, voire suppriment, arrière-pays et zones enclavées.

Aucune fatalité

La deuxième remarque est une invitation à survoler l'histoire économique du monde pour y dénombrer les zones condamnées qui se sont développées et les riches métropoles qui ont périclité. Il n'y a pas de déterminisme historique suffisant pour faire admettre la fatalité aux décideurs locaux.

Il n'y a jamais eu de victoire économique dans la facilité. Les problèmes évoqués ci-dessus, plus que des sources d'inquiétude, sont des axes de mobilisation des élus et acteurs économiques locaux. Le défi européen est là : mesurer l'obstacle, c'est commencer à le franchir.

* Adjoint au maire de Rennes, auteur de *la Fièvre des technopoles*, Ten-Syros, Paris, 1988.

Le droit communautaire à l'Université

Par JEAN RAUX *

L'UNIVERSITÉ et les établissements d'enseignement supérieur n'ont pas manqué de prêter un intérêt croissant à l'enseignement et à la recherche, dans la perspective de la construction européenne.

L'université Rennes-I a ainsi créé un enseignement de droit communautaire permettant une approche globale de l'histoire de la construction européenne, des institutions et des politiques communautaires, et des sources du droit. Depuis une quinzaine d'années, Rennes-I est habilitée à délivrer un diplôme spécifique de droit communautaire (DEA).

Cette formation connaît aujourd'hui un grand succès. Plus de cent candidatures – en provenance de France et des autres Etats membres – ont été déposées en septembre 1988 pour les vingt-cinq à trente places disponibles. Diplôme en poche, plusieurs étudiants ont réussi le difficile concours des Communautés européennes. D'autres exercent leurs talents dans des cabinets ministériels et dans des collectivités territoriales qui ont pris la dimension européenne de leurs activités.

Ainsi est né un réseau européen, dont la ville de Rennes peut elle-même tirer grand profit pour se situer sur la scène internationale. L'institution prochaine d'un centre européen des normes techniques (dans le cadre de la technopole Rennes-Atalante) correspond à cette vocation. Fonctionnaires ou experts rennais de la Commission des Communautés européennes, universitaires du Centre de recherches européennes (associé au CNRS) et anciens étudiants chercheurs – aujourd'hui responsables *d'une entreprise privée créatrice* d'une banque de données – s'y trouvent associés pour orienter la conception, la fabrication et la commercialisation de nouveaux produits dans le secteur agro-alimentaire, compte tenu des normes d'harmonisation adoptées par la Communauté ; ou, mieux encore, des propositions de normes proposées à la décision du Conseil par la Commission.

A priori, la Communauté n'était pas compétente pour intervenir dans le secteur de l'enseignement supérieur et devait se cantonner dans la formation professionnelle au sens strict. Néanmoins, les institutions ont pris acte de la nécessité d'adopter des mesures appropriées pour favoriser le bon fonctionnement du Marché commun. Les Douze ont alors décidé – à l'unanimité, sur la base de l'article 235 du traité de Rome, en complément de l'article 128, relatif à la formation professionnelle – des programmes COMETT (1986) et ERASMUS (1987). Les universités et les établissements d'enseignement supérieur rennais y participent activement *(voir page 25 l'article de Denis Ruellan)*.

Les juristes du Centre de recherches européennes de Rennes ont saisi l'intérêt que pouvait présenter la nouvelle jurisprudence de la Cour de justice des Communautés. Aux termes de celle-ci, la formation professionnelle – au sens de l'article 128 du traité de Rome – englobe « *l'enseignement supérieur dès lors qu'il prépare l'étudiant à une qualification pour une profession métier ou emploi spécifique ou lui confère l'aptitude particulière d'exercer ceux-ci* (1) ». L'enseignement universitaire ne peut donc être exclu (2). Il en résulte qu'à l'avenir des programmes comme ERASMUS ou COMETT pourront être adoptés par le Conseil à la majorité sur la seule base de l'article 128, et non plus à l'unanimité. Il en ira de même d'autres programmes universitaires dont on imagine une adoption plus aisée.

Si l'on ajoute la direction relative à un système général de reconnaissance des diplômes d'enseignement supérieur sanctionnant des formations professionnelles d'une durée minimale de trois ans – à propos de laquelle les Etats membres ont défini une position commune le 30 juin 1988, – il est aisé de penser que la mobilité des étudiants... et des professeurs n'en est qu'à ses débuts. Dans ce domaine aussi, la libre circulation des personnes contribuera à l'instauration du grand marché.

* Professeur de droit européen à l'université de Rennes-I.

(1) Arrêt de la Cour de justice des Communautés européennes, 13 février 1985.
(2) Arrêt de la CJCE, 2 février 1988.

LA SOLIDARITÉ AVEC LE PAYS DOGON

Coopérer, mais avec qui ?

« VOUS recevoir aujourd'hui, un 22 septembre, jour de l'indépendance du Mali, quelle meilleure image de l'ambition qui nous anime et nous unit, Maliens et Rennais ? » C'était il y a deux mois ; sous les moulures de la grande salle des mariages, la Ville de Rennes accueillait une délégation de neuf Maliens de la région de Mopti, en visite pour une dizaine de jours à l'invitation des Rennais.

Coutumière, depuis 1977, de l'appui financier aux organisations non gouvernementales (ONG) et à leurs projets de développement, la municipalité socialiste de Rennes décida, en 1985, de faire de la coopération avec le tiers-monde l'une de ses priorités extérieures. A l'unanimité, le conseil municipal porta l'effort de solidarité de Rennes à un millième du budget de fonctionnement de la ville, soit 950 000 francs en 1987.

Vitalité du tissu associatif

Soucieuse de s'associer aux initiatives simultanées des autorités départementales (conseil général), qui entamaient alors des relations avec la région de Mopti au Mali, Rennes opta pour un appui « *préférentiel* » au pays dogon (cercle de Bandiagara, à 30 kilomètres de Mopti). Célèbre – depuis que l'anthropologue Marcel Griaule le fit découvrir aux Français (1) – pour son peuple de paysans-guerriers, pour sa mythologie, pour ses villages enfouis dans le chaos des roches, mais aussi pour son grand dénuement, le plateau abrite quelque deux cent mille habitants – répartis en quatre cents villages, – soit une population équivalente en nombre à celle de Rennes.

Souhaitée « *populaire* » et « *associative* », la démarche de coopération fut largement présentée aux Rennais, et ceux-ci, sollicités pour participer à l'effort financier de leur ville, ont répondu. Les associations et ONG locales – nombreuses, en particulier le CRIDEV, le Réseau Solidarité, le CRED (2) – ont été « *invitées à s'associer au contrôle des actions de coopération, (...) à développer une conscience internationale à Rennes et à créer une véritable solidarité en faveur du développement économique, social et culturel* ».

La coopération entre Rennes et le pays dogon profite de la vitalité du tissu associatif, et la population rennaise a l'habitude des manifestations de solidarité : envers les Nicaraguayens, les Canaques, les paysans brésiliens ou les Noirs d'Afrique du Sud, par exemple. La première initiative, en 1985, pour le financement de douze puits – *autant que de quartiers rennais* – a été bien suivie, certains secteurs de la ville intégrant totalement cette nouvelle dimension dans l'animation sociale et culturelle. Des liens ont été tissés entre établissements scolaires, des échanges réguliers de délégations ont lieu, on note même des initiatives « sauvages », au risque de voir pervertir la belle « *cohérence* » dont se félicitent – à juste titre – les élus municipaux.

Les choses n'ont pas toujours été simples côté dogon. Première *difficulté : identifier des partenaires* maliens fiables. Le conseil général d'Ille-et-Vilaine a opté pour un accord avec les autorités régionales de Mopti et maintient un couple de coopérants français sur place (3). Rennes a préféré rechercher des structures non étatiques pour établir et réaliser des programmes de développement selon les souhaits exprimés directement par la population dogon. Une gageure quand plusieurs milliers de kilomètres séparent ceux qui financent des opérateurs. « *Pour nous, la coopération ne se résume pas à un simple transfert de ressources,* explique M. Michel Audroing, un bénévole très actif du comité Rennes-pays dogon. *Nous espérons aussi contribuer à l'élargissement de la vie démocratique en permettant à des gens de s'exprimer, de prendre des responsabilités et de se faire reconnaître localement.* »


Denis Ruellan

GROUPE DE VILLAGEOIS MALIENS
D'abord identifier des partenaires fiables

Seconde difficulté : identifier des programmes de développement et les réaliser. A propos d'un pays aussi démuni que le Mali, il peut paraître provocateur de dire que les projets sérieux, utiles et pérennes sont peu commodes à repérer. C'est pourtant la réalité de la coopération décentralisée telle qu'on la vit à Rennes. M. Jean-Marc Pivot, président du CRIDEV, s'est rendu au pays dogon dans le cadre de la coopération. Il estime que « *la Ville n'a pas été assez prévenue des risques à parachuter des sommes aussi importantes dans une zone si pauvre. Elle a brûlé les étapes* ».

La Ville s'associa d'abord à l'AMADE, une petite ONG malienne présente sur le plateau dogon depuis plusieurs années (4) et participa au financement de puits, à un programme sanitaire de lutte contre le ver de Guinée et à la réfection d'une piste détériorée par le rallye Paris-Dakar. En 1986, la Ville soutint la création d'une « brigade hydraulique » constituée de puisatiers locaux et encadrée par un ingénieur de l'AMADE. Cette brigade a entamé un second programme de creusement d'une quinzaine de puits.

Mais, à partir de 1987, fort occupée par tous ces projets, l'organisation malienne montra ses limites. Inexpérimentée et faiblement structurée, l'AMADE ne pouvait risquer de se disperser en multipliant ses programmes dans le seul but d'absorber les fonds rennais. Problème : le conseil municipal votait chaque année des sommes dont la dépense était loin d'être assurée... au moins à court terme. En coopération, le temps est une donnée avec laquelle il faut composer. Ainsi, les douze puits décidés en 1985 n'ont été achevés qu'en 1988.

« *Faute d'avoir pu trouver localement une autre structure indépendante représentative de la population, la Ville a été amenée à revoir sa position et à travailler avec les autorités administratives du Cercle de Bandiagara* », constate M. Jean-Marc Pivot. Ce qui risquait de compromettre la belle ambition rennaise de donner la préférence à l'initiative et à la gestion populaires.

Est-ce un échec ? Non, car l'intensité des relations a débouché sur un compromis avec la mise en place, en 1988, d'un Comité de coopération à Bandiagara. Celui-ci regroupe des représentants de l'administration et des instances politiques, il compte aussi des personnalités locales impliquées dans le développement de leur région, comme M. Djibril Barry, directeur d'école et président du comité : « *Nous avons la charge de l'identification et du suivi de la réalisation des projets, mais pas de la gestion des fonds, qui reste l'attribution de Rennes,* explique-t-il. *Cette forme de coopération nous convient, car elle fait l'économie des lourdeurs administratives, elle prend mieux en compte les désirs des populations et les atteint plus directement.* »

Rénover le système d'adduction d'eau

Le dernier séjour des Maliens à Rennes a fait avancer de nombreux dossiers, en particulier celui de la remise en fonctionnement du système d'adduction d'eau potable de Bandiagara, en panne depuis longtemps. Ce projet répond aux souhaits des douze mille habitants de la ville, qui, en saison sèche, ne disposent que de six ou sept puits. Selon les Maliens, l'eau est « *une priorité absolue car il faut pouvoir d'abord fixer les populations touchées par les sécheresses chroniques* » avant d'envisager des actions de développement (5). L'équipement de la bibliothèque de Bandiagara et la formation de personnel sont aussi engagés, en collaboration avec le conseil général d'Ille-et-Vilaine.

La difficulté à identifier des partenaires n'est pas spécifique à Rennes. Les très nombreuses municipalités françaises qui se sont engagées ces dernières années dans des relations de coopération décentralisée – de ville à ville – connaissent les mêmes problèmes (6). Rennes place la barre très haut en souhaitant « cogérer » à part entière la coopération avec son partenaire, au risque de voir déçues ses plus nobles ambitions. « *Il nous faut maintenant apprendre à nous connaître et à travailler ensemble* », conclut M. Michel Audroing.

DENIS RUELLAN.

(1) Marcel Griaule, *Dieu d'eau*, Fayard, Paris, 1966.

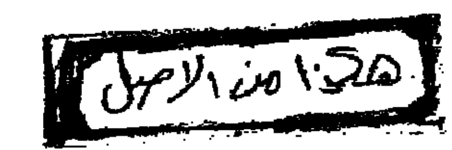
(2) CRIDEV : Centre rennais d'information pour le développement et la libération des peuples. CRED : Centre de rencontres et d'échanges pour le développement.

(3) La contribution annuelle du conseil général et des communes du département associées à l'opération « Ille-et-Vilaine - Mopti » s'élève à 800 000 francs. Elle finance des puits et de petits périmètres irrigués.

(4) L'Association malienne pour le développement (AMADE) est associée à l'ONG française CIMADE.

(5) Le plan hydraulique malien prévoit mille puits sur le plateau dogon, dont sept cents sont à creuser.

(6) Il s'agit généralement de villes petites ou moyennes. Avec Lille, Rennes est une des rares grandes villes engagées dans une coopération décentralisée autonome.



LE PÉTROLE SOUS L'EMPIRE DU MARCHÉ

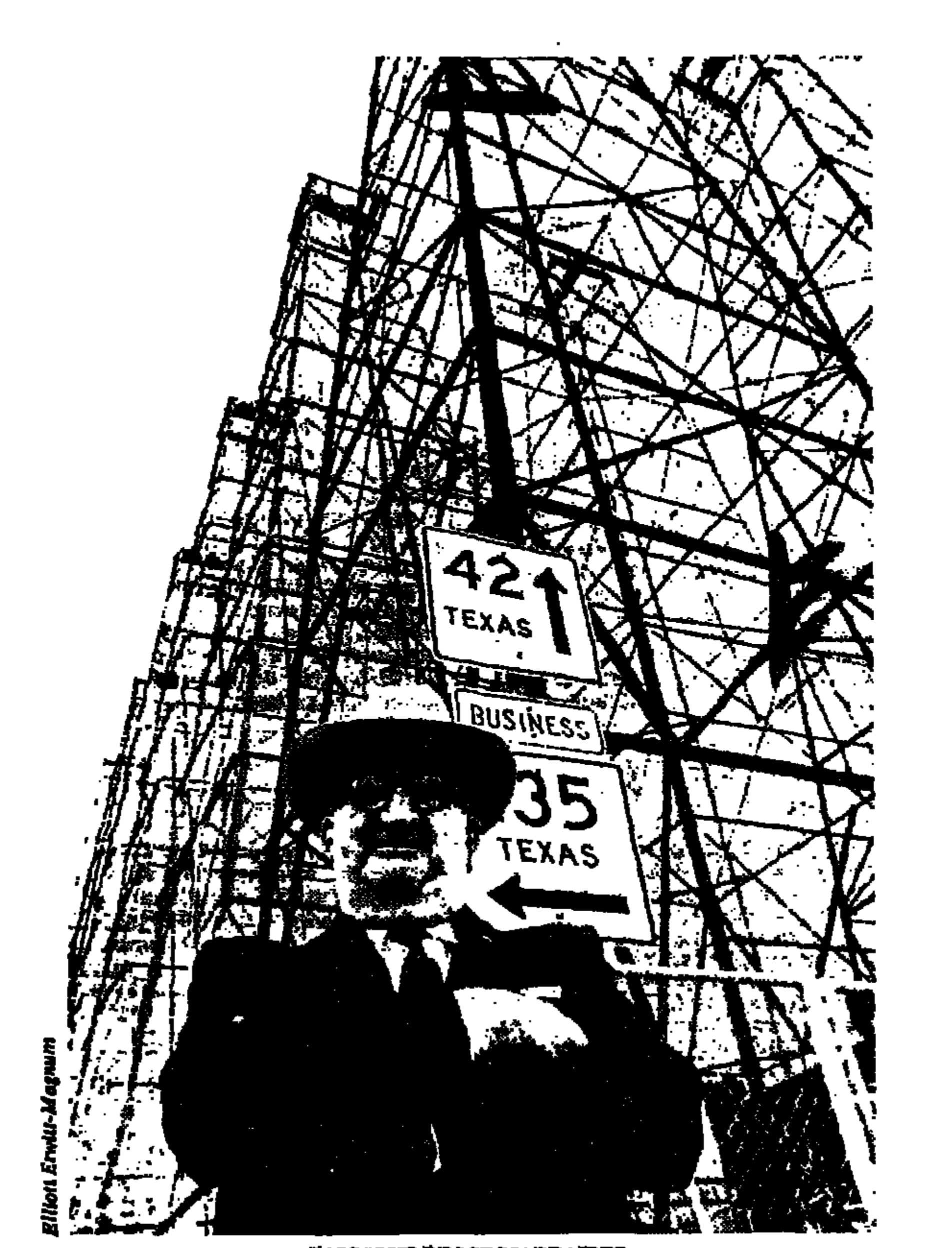
Sur un marché de plus en plus émietté, où la liste des producteurs ne cesse de s'allonger, des milliers d'opérateurs privés, amplifiant la moindre rumeur, jouent sur le pétrole comme ils le feraient sur n'importe quel produit financier (*voir ci-dessous l'article de Pierre Terzian*).

A nouveau, comme en 1986, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) se désagrège ; la guerre des prix bat son plein ; les cours du baril s'effritent, frôlant les douze dollars. La période de stabilisation – autour de dix-huit dollars – n'aura duré que dix-huit mois et l'on est retombé, en valeur réelle, au-dessous du niveau de 1973, sans pour autant que l'Occident sorte de sa crise. Le rapport entre l'offre et la demande est bien plus favorable qu'en 1986 mais la « main invisible » censée réguler les fluctuations se révèle inopérante. Alors que les pays consommateurs ont su mettre au point des stratégies défensives – baisse de la consommation, développement des énergies de substitution... (*lire l'article de Michael G. Renner, page 32*) – les producteurs, membres ou non de l'OPEP (*voir la carte page 32*), demeurent désespérément divisés sur les politiques à court terme et au-delà.

Déchirements d'autant plus tragiques que nombre de ces Etats dépendent, pour sortir du sous-développement, de leurs exportations d'or noir : pour l'OPEP, celles-ci ont chuté, entre 1980 et 1987, de 287 milliards de dollars à 95 milliards de dollars. Ce tarissement des ressources financières a un terrible coût humain : hier, coup d'Etat au Nigéria ; aujourd'hui, sanglantes émeutes en Algérie (*voir pages 12 et 13*) ; demain, d'autres soubresauts risquent d'ébranler les pays endettés que sont le Mexique ou l'Indonésie. Le rêve d'un marché des matières premières où les producteurs du tiers-monde contrôleraient la formation des prix, incarné par l'OPEP à partir de 1973, s'est écroulé.

La ruineuse guerre irano-irakienne – qui a tout de même enrichi nombre de marchands de canons et amélioré la balance commerciale de plusieurs pays occidentaux ou socialistes – a accéléré les mutations. Aujourd'hui, le gouvernement baasiste de Bagdad a acquis une place politique et militaire nouvelle qui n'est pas sans inquiéter ses voisins, et il a contribué, en multipliant la création d'oléoducs, à faire perdre au détroit d'Ormuz le statut de « veine jugulaire de l'Occident » (*lire l'article de Pierre Terzian, page 30*). La République islamique de Téhéran mise sur la reconstruction et multiplie les ouvertures vers l'Ouest. Les deux capitales cesseront-elles leurs surenchères et limiteront-elles leur production afin de stabiliser les cours ? Une question cruciale, car, malgré un recul relatif, la région du Golfe demeure, en particulier grâce à ses réserves, le centre de gravité de l'industrie du pétrole, de cette « huile de pierre » qui, pour des décennies encore, sera la source dominante d'énergie mondiale.

ALAIN GRESH.



Elliott Erwitt-Magnum

FABRIQUE DE MILLIARDAIRES

Coûteuses mutations

Par PIERRE TERZIAN *

SOUS nos yeux se recompose le tissu de l'industrie pétrolière mondiale. Les structures qui se mettent en place ont peu de points communs avec celles qui ont dominé les années 1970-1985. Des dépendances inédites se créent, de nouvelles interdépendances apparaissent, les grilles de lecture des rapports de forces en présence sont bouleversées.

La restructuration actuelle est fondée en premier lieu sur une conviction universellement partagée par les divers acteurs sur le marché : les hydrocarbures resteront, pendant encore de nombreuses années, la source dominante d'énergie. Alors que, dans les années 70, dominées par l'obsession d'une raréfaction des ressources, les principales compagnies cherchaient à tout prix la « diversification » – la « divestiture » , comme on disait, néologisme créé par la coalescence des mots diversification et investissement, – on assiste aujourd'hui à la liquidation par ces mêmes groupes des actifs non pétroliers et à de nouveaux investissements dans ce qui constitue la base de l'industrie des hydrocarbures : les réserves.

Cette évolution schizophrénique, faite de brusques passages du plus sombre pessimisme à l'optimisme le plus béat, reste l'une des caractéristiques de ce qui est encore, malgré l'effondrement des prix pétroliers, la première industrie mondiale, tant par sa taille que par son importance stratégique. Une percée technologique dans le domaine des transports – avec la découverte de carburants « révolutionnaires » – peut certes anéantir du jour au lendemain bien des espoirs ; mais les décideurs se conduisent comme si une telle rupture n'était pas possible, au mieux, avant 2025 ou 2030.

Le principal changement de perspective concerne l'offre mondiale. Hier, on imaginait que, dès les années 90, celle-ci serait dominée par quelques grands producteurs du Golfe et que, des treize membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), il ne resterait plus que cinq ou six exportateurs significatifs.

Les fusions et les offres publiques d'achat (OPA) réalisées au début des années 80 à des coûts défiant l'imagination laissaient aussi présager une concentration équivalente des compagnies pétrolières.

Certains rêvaient même à un condominium mondial dominé par quelques sociétés géantes alliées à cinq ou six exportateurs du Golfe.

Ces prévisions se sont écroulées sous le coup d'une double poussée. D'un côté la demande s'effondrait à la suite de l'augmentation des prix due au deuxième choc pétrolier de 1979-1981, des économies d'énergie et de la montée en puissance du nucléaire ; de l'autre l'offre se gonflait par l'arrivée sur le marché d'une multitude de nouveaux producteurs-exportateurs dont le sous-sol avait été laborieusement foré dès le premier choc pétrolier de 1973-1974.

La révolution iranienne, catalyseur du deuxième choc pétrolier, a décuplé l'effet du cycle d'exploration lancé cinq ou six ans auparavant dans les pays non-membres de l'OPEP, et couramment désignés sous l'abréviation NOPEP. Un changement que nul n'avait su prévoir, pas même l'OPEP qui a financé, dès 1974-1975, directement ou par l'intermédiaire de la Banque mondiale, des activités d'exploration dans le tiers-monde pour aider les pays les plus défavorisés et pour pallier une pénurie dont elle était, elle aussi, convaincue.

1986 devait, dans l'esprit des architectes de la « guerre des prix » – le ministre saoudien du pétrole M. Ahmed Zaki Yamani et son homologue koweïtien M. Ali Khalifa Al Sabah – corriger les dérapages survenus à la suite de la révolution iranienne et l'envolée des cours – 40 dollars le baril en 1980-1981 contre 2,5 dollars en janvier 1973 et 11,5 dollars en janvier 1974. Mais l'effondrement ainsi suscité des prix – 14 à 15 dollars le baril en moyenne en 1986 avec des minima à 8 dollars – a stabilisé la demande, il ne l'a pas relancée.

Tombée à 44,7 % de la consommation d'énergie primaire de la Communauté économique européenne (CEE) en 1985 – contre 55 % en 1979 – la part du pétrole s'est maintenue à 44,4 % en 1987 après une éphémère remontée à 45,6 % en 1986. La stagnation du nucléaire et la demande additionnelle d'énergie devraient plutôt profiter au gaz et au charbon qui rêve d'une revanche au tournant du siècle.

Le deuxième objectif de la « guerre des prix » de 1986 – rendre prohibitive ou même difficile l'entrée du club pétrolier aux nouveaux postulants, et arrêter le développement de gisements « coûteux » comme ceux de la mer du Nord ou de l'Alaska – n'a pas non plus été atteint. Car si la chute des prix a affecté les coûts moyens de production les plus élevés, les coûts marginaux (1), eux, sont restés stables. Seuls ont fermé les puits où coûts moyens et marginaux se confondaient à un niveau dépassant 18 dollars le baril, les *Stripper wells* américains.

Un « plancher politique »

CE semi-échec de la « guerre des prix » s'explique aussi par des facteurs politiques. Même s'il l'avait voulu, le gouvernement de Ryad ne pouvait précipiter les cours en deçà d'un certain seuil sans déclencher des pressions politiques, internes et externes, insoutenables pour le royaume. Empiriquement, ce prix plancher politique se situe autour de 14 dollars.

Entre le « plafond économique » crevé malgré elle par l'OPEP en 1979-1981 et le « plancher politique » respecté par les Saoudiens – contre l'avis des Koweïtiens, – ce prix de 14 dollars permet une large pénétration de l'industrie par les nouveaux postulants détenteurs de capitaux. Et, en son sein, une profonde restructuration au profit des détenteurs des plus gros cash-flows et au détriment de ceux qui se sont fourvoyés dans des achats au prix fort au début des années 80. Les coûts moyens d'acquisition d'un baril de réserves prouvées (6 dollars environ), de production (inférieur à 4 dollars) ou de découverte d'un baril de brut (6 à 7 dollars) sont bien inférieurs au « prix plancher politique ».

Après avoir essuyé quelques ardoises en 1986 et avoir fait preuve d'une prudence extrême en 1987, les banques financent à nouveau les projets pétroliers « sérieux ». Et certaines d'entre elles n'hésitent plus à entrer directement dans le capital de sociétés de négoce international du pétrole, un secteur à risques s'il en est. Les temps ont changé : le pétrole est à nouveau porteur d'avenir.

Mais cet avenir signifie aussi l'émiettement des producteurs. En 1974, en dehors de l'OPEP, cinq pays seulement exportaient plus de 100 000 barils par jour (b/j) (2), et, avec un total de 4 millions de b/j, n'assuraient que 12 % des exportations mondiales. En 1987, seize pays non-membres de l'OPEP, désignés sous le sigle NOPEP, avaient dépassé ce seuil, produisaient 10 millions de b/j et assuraient 45 % des exportations. En 1990, ces NOPEP seront au moins dix-huit et, si aucune entente ne se réalise avec l'OPEP, leur production frôlera les 20 millions de b/j. Pour les pays membres de l'OPEP, l'évolution est inverse : entre 1974 et 1987, les exportations ont chuté de 27 millions de b/j à 13 millions et la production est passée de 31 millions de b/j à 17,7 millions (les prévisions les plus optimistes pour 1990 ne dépassent pas 20 millions de b/j).

Alors que le club des exportateurs s'élargit, le gâteau à partager se réduit : les exportations mondiales de pétrole atteindront, au mieux de 28 à 29 millions de b/j en 1990 contre 31 millions en 1974. Malgré l'échec en avril dernier à Vienne de la première rencontre « historique » qui avait réuni membres et non-membres de l'OPEP, une entente devient maintenant inéluctable.

Cette perspective inquiète les dirigeants saoudiens, car elle signifie, à terme, une dilution de leur pouvoir pétrolier dans un cadre élargi qui comptera des « poids lourds » tels que l'Egypte et le Mexique. Mais ils devront s'y résoudre : leurs contraintes financières sont plus dures qu'on ne l'imagine et ils ont besoin d'un raffermissement, au moins modéré, des prix.

(*Lire la suite page 30.*)

* Directeur de *Pétrostratégies*, hebdomadaire spécialisé dans les questions d'énergie au Proche-Orient et en Afrique.

(1) *Coûts marginaux* : coût de la dernière unité additionnelle produite.

(2) 100 000 b/j pendant un an = 5 millions de tonnes.

Lire pages suivantes



© Dargaud Editeur - 1972 - Goscinny et Morris.

« A L'OMBRE DES DERRICKS » (« Lucky Luke »)
Aujourd'hui, les mêmes ambitions mais avec d'autres moyens

Coûteuses mutations

(Suite de la page 29.)

Des choix politiques s'imposent aussi à Ryad : comment vouloir forger une alliance stratégique avec Le Caire tout en continuant à refuser une entente entre membres et non-membres de l'OPEP dans laquelle l'Egypte a investi beaucoup de son prestige.

Mais, si elle est nécessaire, cette entente ne sera pas facile. Sept NOPEP ont accepté de coopérer avec les treize membres du « cartel », mais comment gérer à vingt un surplus de capacité de production qui dépasse les 19 millions de b/j ? L'équilibre, s'il est trouvé, sera donc bien fragile.

Certains pays cherchent une solution à leurs difficultés en prenant pied dans le raffinage *(voir le graphique ci-dessous)* et la distribution des pays consommateurs-importateurs. Leur principal souci est de s'assurer des débouchés stables. Les plus avancés dans ce domaine sont le Koweït, l'Arabie saoudite, le Venezuela et la Libye ; Abou-Dhabi, l'Iran et l'Irak détiennent des participations moins importantes tandis que le Nigeria pose candidature.

Le volume de pétrole OPEP exporté par cette « voie intégrée » ne dépasse pas un million de b/j, et, en l'état actuel des projets et des négociations, il ne devrait pas dépasser les trois millions. Ainsi, compte tenu de la progression de la production, la part du brut intégré dans les exportations de l'OPEP devrait stagner à 20 % dans les prochaines années.

Mais cette quantité viendra s'ajouter aux 20 % déjà exportés sous forme de produits raffinés. La nature même des ventes de l'OPEP évolue vers un plus grand émiettement : 20 % de produits raffinés, 20 % de brut « intégré », 60 % seulement de brut exporté, dont 15 % à 25 % enlevés directement par des sociétés concessionnaires.

Sous influence américaine

DISPERSION des producteurs, mais aussi émiettement des mécanismes de formation des prix *depuis que l'OPEP a abdiqué son rôle* dans ce domaine. Le marché est redevenu maître et les cours se déterminent sur les marchés spot (3) en référence au prix du Brent (mer du Nord) et surtout au marché à terme de New-York, le New-York Mercantile Exchange (NYMEX), dont l'ascension a été fulgurante. Entre 1984, année du décollage, et 1987, le nombre de contrats conclus sur la NYMEX (un contrat correspond à 1 000 barils) a doublé chaque année, passant de 1,8 million à 14,6 millions. Quotidiennement, le volume échangé sur le NYMEX s'est accru de 5 millions de b/j en 1984 à 40 millions de b/j en 1987.

Mais 1 % seulement de ce volume correspond à des barils réels. Pour l'essentiel, le NYMEX est un marché financier, où les opérateurs effectuent des « arbitrages », se couvrent contre le risque, spéculent, etc. C'est donc un marché extrêmement volatile où la moindre rumeur peut déclencher des variations de prix de plusieurs dizaines de cents, voire d'un ou deux dollars par jour. L'OPEP a été ainsi remplacée dans son rôle de formateur des prix par des milliers d'agents dont la plupart jouent sur le pétrole comme ils spéculent sur tout autre instrument financier ou de placement.

Ainsi, au moment où les Etats-Unis deviennent fortement dépendants de leurs importations pétrolières – 40 % *de leurs besoins* – *leur* rôle dans la formation des prix se renforce, par NYMEX interposé. Car ce marché, *malgré son* caractère *international, est* influencé principalement par les opérateurs américains.

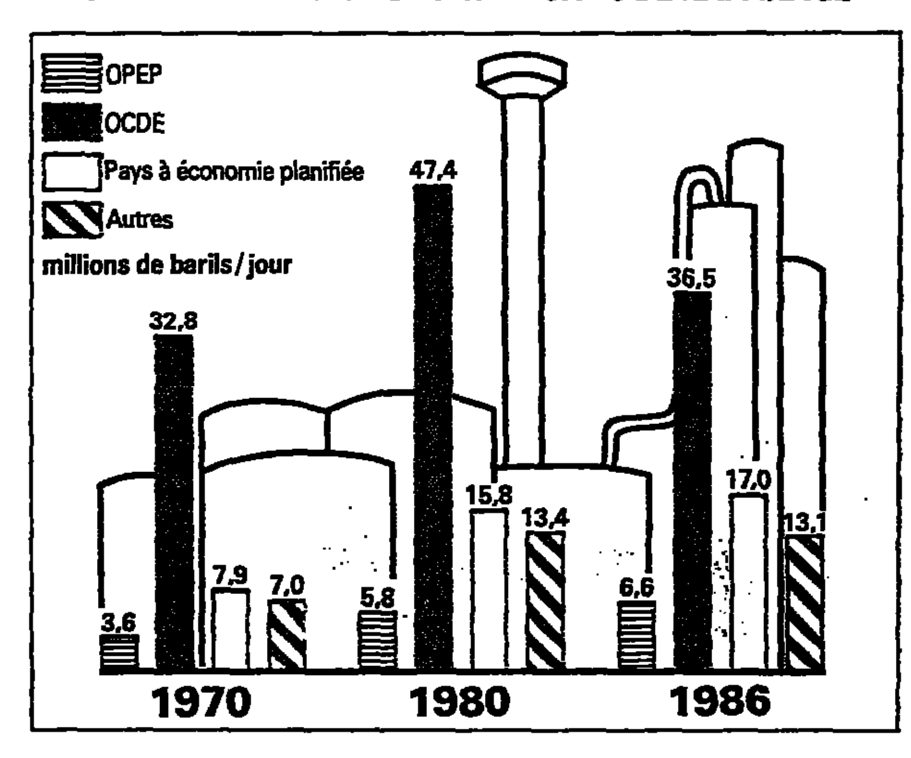
Le poids pétrolier des Etats-Unis augmente également grâce à l'orientation nouvelle adoptée par leurs compagnies. Celles-ci, *tout en maintenant* et développant leurs avoirs américains – mais le potentiel de réserve s'épuise – s'internationalisent *en investissant* massivement dans l'exploration à l'étranger. Si elles veulent rester à l'avenir d'importants producteurs d'or noir, les sociétés d'outre-Atlantique qui ne l'ont pas encore fait devront étendre le champ de leurs explorations au reste du monde.

Plus émiettée, plus internationale mais aussi plus américaine : ainsi se dessine l'industrie pétrolière du prochain siècle.

PIERRE TERZIAN.

(3) C'est un marché au jour le jour, où les contrats portent sur une cargaison à prix fixe pour livraison immédiate. Lorsqu'on parle du marché spot en général, c'est de l'ensemble des transactions au comptant qu'il s'agit.

LA REDISTRIBUTION DES CAPACITÉS DE RAFFINAGE



EN FRANCE AUSSI

Aventure inutile ou dernière chance ?

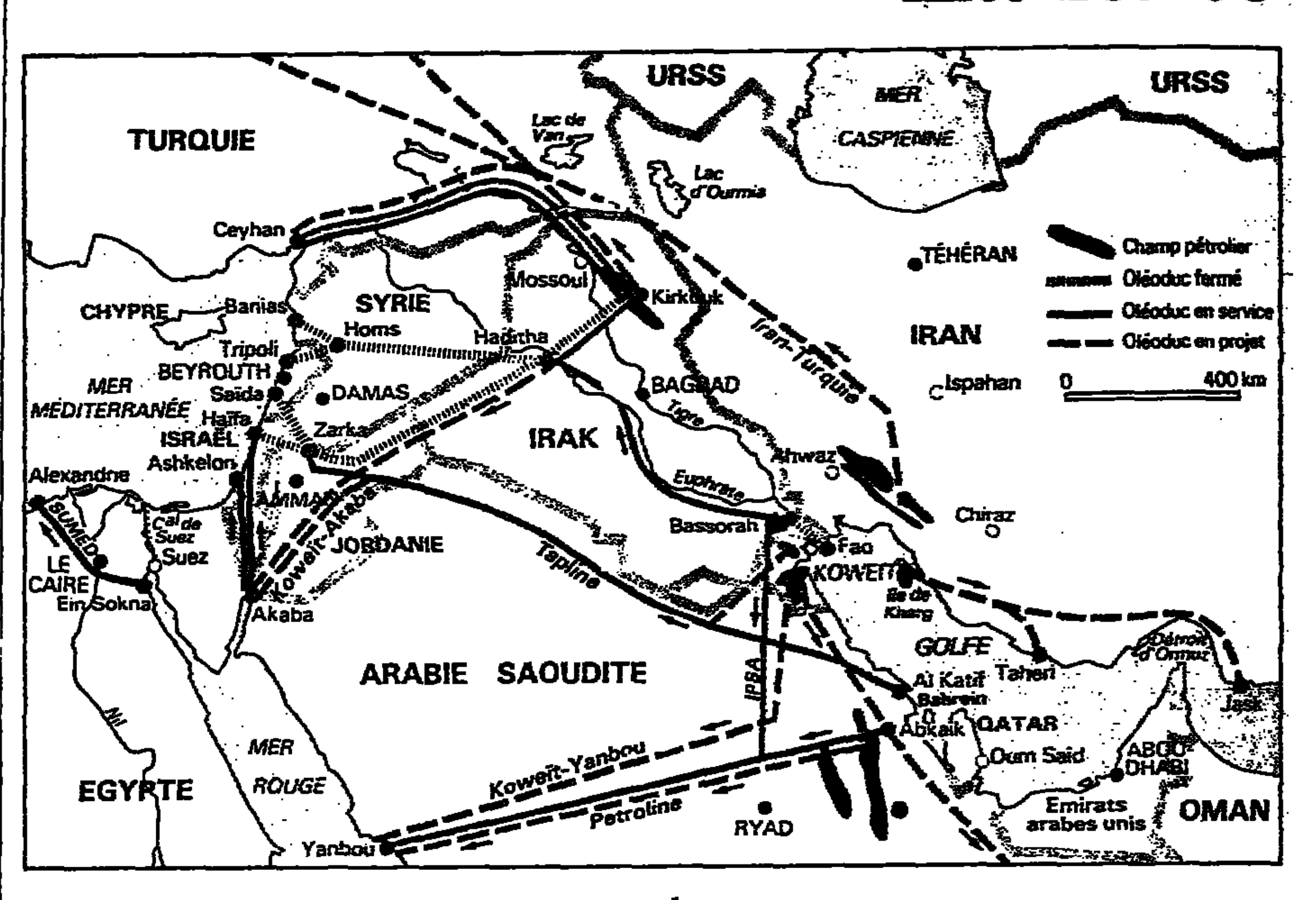
POUR une consommation d'un peu moins de 80 millions de tonnes chaque année, la production du brut en France a atteint en 1987 son plus haut niveau, 3,2 millions de tonnes, dépassant celui de 1965 et l'apogée de Parentis (avec 2,95 millions de tonnes). Cela représente déjà une économie d'environ 3 milliards de francs pour le poste « importations », et avec 4 % de la consommation plus qu'une espérance. Avec une couverture des besoins en hydrocarbures de 40 %, le déficit et le poids de cette « facture » seraient simplement un mauvais souvenir... Est-il possible de multiplier par dix les résultats actuels ?

En 1988, les investissements pétroliers représentent un montant de 2,2 milliards de francs, soit 6 % de plus qu'en 1987. Une cinquantaine de sondages sont prévus, en majorité dans le Bassin parisien, aux abords de Paris et même intra-muros. Est-ce pour vérifier cette opinion de spécialistes, principalement *américains*, selon laquelle *« un cube de roches du Bassin parisien d'un kilomètre de côté contient 7 millions de tonnes de pétrole »*. (Revue *Pétrole-Progrès* nº 139) ? Certes la profondeur de cet horizon n'est pas précisée, mais le succès du périmètre de Chaunoy par exemple nous donne une indication : 2.400 mètres environ en Seine-et-Marne.

Il y a trente ans, ceux qui affirmaient que le Royaume-Uni serait un jour d'abord autosuffisant, puis exportateur de pétrole, passaient pour des utopistes, tel Conrad Kilian dans les années 40 pour les gisements d'Afrique du Nord...

PIERRE PADOVANI,
ancien membre de section du Conseil économique et social.

La lente



VOIES D'ACHEMINEMENT DU PÉTROLE AU PROCHE-ORIENT
Une diversification des débouchés maritimes

A l'entrée du Golfe, le détroit d'Ormuz offrait, il n'y a quelques mois encore le spectacle d'un extraordinaire paradoxe. Il abritait la plus forte concentration de flottes de guerre de son *histoire alors que* son *importance* pétrolière, prétexte invoqué de ces branle-bas militaires, n'a jamais été *aussi réduite. L'opinion publique* reste marquée par des images datant de 1973, quand ce bras de mer était le *passage obligé de 60 % des exportations* pétrolières mondiales ; depuis 1984 pourtant, cette part oscille autour de... 20 %.

Ce n'est pas le seul paradoxe. Tous les dirigeants américains, de MM. Nixon et Kissinger en *1973-1974* à M. Reagan aujourd'hui, ont qualifié ce détroit de *« vital »*. Et pourtant, parmi les pays industrialisés importateurs de pétrole, les Etats-Unis sont de loin celui qui dépend le moins des *achats dans cette région.*

Ce bras de mer avait acquis, au début des années 70, une place exceptionnelle. Son importance même a provoqué son déclin : les principaux acteurs ont décidé de se rendre moins dépendants de cet étroit goulot qui pouvait être bloqué à tout moment.

Dès 1974, les Irakiens entreprenaient la construction d'un oléoduc reliant les gisements de la région de Kirkouk au port turc de Ceyhan en Méditerranée. Ce projet avait alors soulevé de nombreuses critiques : « entorse à la solidarité arabe » – ne visait-il pas à se passer de l'oléoduc transsyrien ? – ; gâchis économique – le terminal de Fao ne suffisait-il pas à l'évacuation de tout le pétrole irakien vers le Golfe ? Pourtant, en cherchant à se prémunir contre un éventuel blocage de Fao – son talon d'Achille – et contre une dépendance trop grande à l'égard du régime rival de Damas, les dirigeants de Bagdad avaient vu juste et loin. La guerre irako-iranienne a provoqué le blocus de Fao en 1980, sa *chute en 1985 – avant sa reconquête* en 1988 – et la fermeture de la route syrienne en 1982.

Cette expérience a poussé le gouvernement de M. Saddam Hussein à multiplier les voies d'évacuation de l'or noir. La capacité de l'oléoduc Kirkouk-Ceyhan a été doublée : de 700 000 barils par jour (b/j) en 1977 – année de sa mise en service – à 1,5 million de b/j à la mi-1987. Entre-temps, Bagdad a construit un oléoduc de 500 000 b/j reliant les gisements de la zone de Basrah à l'oléoduc saoudien (Pétroline) qui débouche sur la mer Rouge à Yanbou. Dans un an, la capacité de cette canalisation, dénommée IPSA, sera portée à 1,65 million de b/j. En 1995, si tous les projets en discussion avec la Turquie se réalisent, la capacité d'exportation hors Golfe de l'Irak dépassera les 5 millions de b/j, alors que la production avant guerre n'atteignait pas 3 millions de b/j.

Comme si la guerre devait durer cent ans...

ET c'est le troisième paradoxe du Golfe. Pendant les dernières années des combats, Téhéran affirmait qu'il continuerait la guerre cent ans s'il le fallait, et Bagdad, assagi par ses échecs, appelait à un cessez-le-feu immédiat. Pourtant, sur le plan pétrolier, l'Irak agissait comme si le blocus de Fao devait s'éterniser, alors que l'Iran restait dépendant d'un seul port, vulnérable aux attaques ennemies : Kharg.

Les raids aériens menés, à partir de 1984, par l'aviation irakienne contre ce terminal ont fini par convaincre la République islamique d'aménager à son tour de nouvelles voies d'évacuation. *Téhéran* construit actuellement un oléoduc de 500 000 b/j vers Bandar-Tahéri, à mi-chemin entre Kharg et Sirri, qui pourrait être prolongé jusqu'au détroit d'Ormuz et dont la capacité pourrait être doublée. L'Iran discute aussi la création d'une autre *voie* vers le port d'Iskenderoun en Turquie.

Mais c'est l'*Arabie* saoudite qui a, la première dans le Golfe, emboîté le pas aux Irakiens. Elle a construit une canalisation est-ouest qui peut évacuer plus de 3 millions de b/j – 4,8 millions au début des années 90 – vers la mer Rouge, alors que la production reste entièrement concentrée sur la rive ouest du Golfe. C'est la fameuse Petroline inaugurée en 1982 et qui débouche à Yanbou *(voir la carte ci-dessus).*

UNION SOVIÉTIQUE

Un rôle subsidiaire pour le premier producteur

Par CATHERINE MERCIER *

POUR la *première fois depuis* 1945, *la production* pétrolière de l'URSS a baissé en 1984 et 1985, stoppant ainsi une progression spectaculaire, de 160 millions de tonnes en 1960 à 616 millions en 1983. Malgré la remontée de 1987 – 624 millions de tonnes, – cette chute ne peut être considérée comme un accident de parcours. C'est en fait le résultat logique d'une politique engagée au début des années 70 : la priorité accordée aux forages d'exploitation au détriment de la prospection. Les réserves qui représentaient vingt-cinq ans de production en 1970 n'en représentaient plus que seize en 1977 et quatorze en 1984.

Premier producteur mondial de pétrole depuis 1974 – et de gaz naturel depuis 1983, – l'URSS connaît des difficultés inédites. Les nouveaux gisements sont situés de plus en plus loin à l'est de l'Oural, alors que l'énergie est consommée à l'ouest. Aux coûts de transport élevés, s'ajoutent les frais de production et d'investissement de plus en plus lourds, en raison de contraintes géologiques (profondeur des gisements), climatiques (complexité du forage en sol gelé), technologiques (perte de pression, infiltration d'eau). Ce secteur a aussi été particulièrement *mal géré, et les autorités ont destitué le ministre* responsable en 1985.

Ces problèmes sont d'autant plus préoccupants que les hydrocarbures représentent, en 1987, 80 % des rentrées en devises de l'Etat (contre 43 % en 1975), dont environ 60 % pour les seules ventes d'or noir. L'URSS partage ses exportations entre deux marchés : les pays socialistes du Conseil d'assistance économique mutuelle (CAEM), principalement ceux d'Europe ; les pays à économie de marché, industrialisés ou en voie de développement.

Entre 1975 et 1981, Moscou accroît fortement ses recettes pétrolières en devises fortes tout en garantissant l'approvisionnement *de ses partenaires du* CAEM. En 1982 *toutefois, l'URSS* choisit de faire porter sur l'Europe de l'Est les effets de la décélération de sa production en réduisant de 10 % ses livraisons – elles se réduiront, entre 1981 et 1986, de 79,5 millions de tonnes à 67 millions, mais repasseront en 1987 à 78 millions. Malgré ces restrictions, les exportations en direction de l'Organisation de coopération et de développement économiques *(OCDE) chutent*, entre *1984* et 1985, de 81,2 millions de tonnes de pétrole à 67,5 millions. Si elles remontent à 83,9 millions de tonnes en 1987, les recettes en devises demeurent, en raison de la baisse du *prix du baril, inférieures aux prévisions* : 17,2 milliards de dollars en 1984, 8,8 milliards en 1986, 11,7 milliards en 1987. Résulats d'autant plus inquiétants que les prix sont calculés en dollars dévalués par rapport aux monnaies européennes qui servent à payer l'essentiel des importations soviétiques.

En 1987, les quantités de brut exportées n'ont pas retrouvé *le niveau de 1984 malgré la stratégie* de réexportation adoptée par Moscou. La baisse des cours a en effet incité ses partenaires dans le monde arabe (notamment l'Irak, la Syrie, la Libye et l'Algérie) à payer leurs achats *d'équipements et d'armes en* pétrole. Ces quantités représenteraient aujourd'hui 25 % des ventes d'or noir aux pays occidentaux.

Ce comportement paraît en contradiction avec les engagements de Moscou, fin 1986, de réduire ses *exportations* de 10 % pour soutenir les efforts de l'OPEP en vue de *rééquilibrer* le marché. Mais tant que l'URSS n'aura pas trouvé d'autres sources de devises, ses *déclarations de principe seront démenties* par les faits. Toutefois Moscou, qui est un fournisseur marginal des pays occidentaux (6 % de leurs achats), ne joue aucun rôle dans la définition des prix du marché et son comportement sur le marché spot demeure prudent, afin de ne pas faire baisser les cours.

Dans les années qui viennent, la stratégie de Moscou restera sans doute inchangée : orienter en priorité ses ventes vers les pays de l'OCDE afin d'obtenir, en échange, la technologie nécessaire à la modernisation de l'économie.

* Chercheur au Centre d'économie internationale des pays socialistes, université Paris-I.

marginal

marginalisation du détroit d'Ormuz

L'intensification de la « guerre des tankers » et la montée des pressions iraniennes durant l'année 1987 ont aussi convaincu les Koweïtiens de faire de même. Des études d'ingénierie sont actuellement menées pour un projet d'oléoduc Koweït-Yanbou, d'une capacité de 500 000 b/j à 1 million de b/j, dont les travaux, qui dureraient deux ans, pourraient commencer en 1989.

D'autres plans sont aussi discutés. Pour l'Iran, un gazoduc à travers la Turquie. Pour l'Irak, un oléoduc vers Akaba en Jordanie. Pour le Koweït, une option vers Akaba également, utilisant le parcours de la Tapline actuellement sous-exploitée. Pour les pays du Conseil de coopération du Golfe, un oléoduc débouchant en mer d'Oman ou un embranchement sur la Pétroline saoudienne.

Si seulement les plus probables de ces plans sont menés à bien, les pays du Golfe disposeront en 1990-1995 d'une capacité d'exportation par oléoducs hors Ormuz de 13 millions de b/j (contre seulement 2,3 millions de b/j en 1980 à la veille du conflit irako-iranien, et 4,45 millions à la fin de 1986). Cette expansion, dictée par des considérations purement stratégiques, réduira considérablement le rôle du détroit d'Ormuz, qui n'aura alors pas plus d'importance que d'autres nœuds pétroliers stratégiques, tel le détroit de Bab-El-Mandeb, à l'entrée de la mer Rouge.



Thomas Höpker-Magnum

INAUGURATION D'UNE RAFFINERIE EN IRAN EN 1969
A l'époque où l'Occident pariait sur le chah...

De nouvelles interdépendances régionales

BAB-EL MANDEB, la « porte des pleurs », est sans doute appelé, dans les années 90, à acquérir la même célébrité que le détroit d'Ormuz aujourd'hui. Deux fois plus étroit que ce dernier, Bab-El-Mandeb commandera, dès la prochaine décennie, le passage de 7 à 10 millions de b/j de pétrole brut et de produits raffinés, deux fois plus qu'actuellement. En 1988, 7 millions de b/j transitent par Ormuz.

Au sud de Bab-El-Mandeb se trouvent les bases militaires française, à Djibouti, et soviétiques, à Aden et Socotra. Au nord, ce sont les marines égyptienne et israélienne qui sont les plus actives. Les milieux diplomatiques bien informés estiment qu'il existe un accord tacite entre les pays riverains pour éviter une trop grande militarisation de la mer Rouge : mais ce consensus louable résistera-t-il à l'épreuve du pétrole ?

Seul producteur important d'or noir dans la mer Rouge, l'Egypte est rejointe maintenant par deux autres pays. Le Yémen du Nord extrait déjà 175.000 b/j et ce volume doit passer prochainement à 200.000 b/j, puis doubler d'ici à 1990. Son voisin, le Yémen du Sud, pourrait rapidement porter à 50.000 b/j – puis à 500.000 b/j au début des années 90 – une production limitée pour l'instant à 10.000 b/j. Reste le Soudan dont les capacités potentielles (50 000 à 100 000 b/j) sont entièrement à la merci de l'évolution politique intérieure, notamment dans les provinces du Sud, où fait rage la rébellion du colonel Garang et où sont situés les gisements découverts par le « major » américain Chevron.

En termes de transit maritime, la mer Rouge draine, en 1988, environ 600.000 b/j de pétrole brut en provenance du Golfe (Iran, Emirats arabes unis, Koweït, Qatar et Oman) auxquels s'ajoutent les quantités déversées par les oléoducs saoudien (Pétroline) et irakien (IPSA) dont la capacité atteindra 6,4 millions de b/j dans quelques années.

A l'aube du XXIe siècle, le paysage pétrolier autour de la péninsule Arabique connaîtra ainsi de profonds bouleversements. Les pays producteurs jouiront d'une souplesse nouvelle de répartition de leurs exportations. L'Irak, pays le plus enclavé du Golfe avant la guerre, possédera un système d'exportation souple et diversifié : sept oléoducs débouchant sur quatre terminaux répartis en Arabie saoudite, Liban, Syrie et Turquie sans compter le terminal de Fao. Sa capacité d'exportation installée atteindra 7,25 millions de b/j dès 1991 et dépassera 8 millions en 1995, soit largement plus que sa capacité de production actuelle – 3 millions de b/j – ou future – 6 millions de b/j en l'an 2000. Bagdad disposera ainsi d'une marge de négociation substantielle avec les pays par lesquels transite sa production, alors que la fermeture de l'oléoduc transsyrien en avril 1982 l'avait contraint à un tête-à-tête avec Ankara.

L'Arabie saoudite et la Turquie deviennent d'importants points de passage, renforçant les interdépendances régionales. La capacité de transit de l'Arabie saoudite sera de 7 à 8 millions de b/j alors que sa production au premier semestre 1988 atteignit 4,3 millions de b/j. Le projet visant à porter à 4,8 millions de b/j la capacité de la Pétroline n'assure pas seulement la sécurité des exportations de Ryad mais pousse les autres pays du Conseil de coopération du Golfe – en particulier Koweït, Qatar et les Emirats arabes unis – à choisir un embranchement avec la Pétroline plutôt qu'un oléoduc vers l'océan Indien. La capacité de transit de la Turquie et l'argent ainsi gagné – respectivement 1,5 million de b/j, plus 200.000 b/j exportés par l'Irak par la route et 335 millions de dollars – pourraient doubler d'ici 1995.

La revanche de l'Égypte

VIEUX pays de transit, l'Egypte est en passe de prendre une belle revanche sur l'histoire. L'importance nouvelle de la mer Rouge va propulser le pays au premier rang de l'actualité pétrolière et redonner au canal de Suez une importance quelque peu perdue depuis sa fermeture entre 1967 et 1975. En 1956, lors de sa nationalisation par Gamal Abdel Nasser, le canal assurait 60 % du transit du pétrole importé par l'Europe ; tombé aujourd'hui à 20 %, ce pourcentage devrait remonter à 50 % à la fin de la prochaine décennie. Sans compter l'oléoduc Sumed (Suez-Méditerranée)...

Les transporteurs pétroliers se préparent déjà à ces évolutions. Les supertankers, jaugeant plus de 250.000 tonnes de port en lourd et qui font actuellement le tour par Le Cap vers l'Europe ou les Amériques, seront atteints par la limite d'âge dans une dizaine d'années. Et les nouvelles commandes portent sur des navires dits « Suezmax » – conçus pour traverser le canal de Suez à pleine charge – au détriment des superpétroliers.

Ces transformations risquent de faire apparaître un clivage entre l'Europe et le Japon. Le Vieux Continent deviendrait tributaire de la mer Rouge et de la mer Méditerranée, alors que le Japon resterait dépendant du détroit d'Ormuz. Les Etats-Unis, quant à eux, pourraient importer indifféremment de l'une ou l'autre de ces régions.

Ainsi, alors qu'à l'horizon 2010-2020 s'épuiseront de nombreux gisements – dont ceux de la mer du Nord – et que le Golfe concentrera à nouveau une plus grande part de la production mondiale de pétrole, l'émergence de nouvelles voies de transport rendra plus sûrs les approvisionnements.

PIERRE TERZIAN.

Quand les Etats-Unis revendiquaient leur part

Après la première guerre mondiale, de longues négociations s'engagèrent sur l'avenir des provinces arabes de l'Empire ottoman, dont on savait le sous-sol riche en pétrole. Le Royaume-Uni, puissance dominante, s'attribua la part du lion au grand dam de ses alliés, la France mais aussi les Etats-Unis. Le 12 mai 1920, dans une lettre à lord Curzon, secrétaire au Foreign Office, M. Davis, ambassadeur américain à Londres, écrivait :

(...) L'administration de Palestine et de Mésopotamie durant la période intérimaire de l'occupation militaire a donné lieu à plusieurs communications entre le gouvernement des Etats-Unis et celui de Grande-Bretagne, relatives aux questions qui ont créé une impression malheureuse dans l'esprit de l'opinion publique américaine : les autorités du gouvernement de Sa Majesté dans la région occupée ont donné des avantages aux intérêts pétroliers britanniques qui n'ont pas été accordés aux compagnies américaines ; en outre, la Grande-Bretagne se prépare tranquillement au contrôle exclusif des ressources pétrolières dans cette région.

L'impression en question, croit-on, a été provoquée en grande partie par les nouvelles des déclarations autorisées concernant la politique générale pétrolière de la Grande-Bretagne, et des travaux actuels, tels que la construction de pipe-lines, chemins de fer et raffineries, l'exploitation de certains puits de pétrole (...).

Le gouvernement des Etats-Unis croit qu'il est autorisé à participer à toute discussion concernant le statut de telles concessions [pétrolières], non seulement à cause des droits existants assignés à des citoyens américains, mais aussi parce que le traitement équitable de telles concessions est essentiel dans l'application des principes généraux auxquels le gouvernement des Etats-Unis est intéressé.

(*Source :* André Nouschi, *Luttes pétrolières au Proche-Orient*, Flammarion, Paris, 1970.)

GABON

Les illusions perdues

Par FABRICE BEKALE

JADIS eldorado de l'Afrique noire, le Gabon connaît sa plus grave crise depuis l'accession à l'indépendance : baisse de 50 % des recettes pétrolières de l'Etat ; dette de 2 milliards de dollars ; inflation à 15 %, chômage et compression du personnel dans de nombreux secteurs. Pour expliquer ces difficultés, les autorités invoquent l'effet conjugué des baisses du dollar et du baril de pétrole. Pourtant, quand on songe aux moyens dont a disposé l'Etat pendant les années 60 et surtout 70, on ne peut qu'être frappé par les conséquences désastreuses du modèle de développement adopté depuis l'indépendance.

Certes, les performances économiques des deux premières décennies de l'indépendance ont pu paraître prometteuses : avec un produit national brut par habitant d'environ 3 000 dollars et une population n'excédant pas – malgré des statistiques erronées – 850 000 âmes, le Gabon apparaissait comme un cas atypique sur le continent.

La conjonction d'un capitalisme excessif et d'un nationalisme bien timide accrut la fascination pour le « miracle » gabonais, qui attira un grand nombre d'expatriés, dont 25 000 Français. Amorcée par l'exploitation du bois au début du siècle, la mise en dépendance du pays s'est poursuivie à travers l'exploitation de l'or noir. Si les revenus ainsi obtenus ont permis d'assurer une régulation sociale et politique, ils n'ont pas contribué à une réelle économie de production. Imbibé de pétrole – la rente représente, en 1984, 43 % du produit intérieur brut, 83 % des recettes d'exportation, 65 % des recettes du budget, – l'Etat est devenu, pour le régime et sa clientèle, une machine à redistribuer cette manne. De vastes projets plus que constestables servent de moyen de légitimation interne et externe. Ainsi le chemin de fer transgabonais, qui doit écouler vers la côte le fer de Belinga, coûta 1 000 milliards de francs CFA (1), alors que sa finalité reste douteuse (2). Par le truchement des solidarités tribales, le partage du pactole pétrolier a entretenu l'illusion de la prospérité.

Ces prodigalités expliquent en partie la crise de l'endettement extérieur survenue en 1977 ; mais ce coup de semonce est vite oublié avec la hausse du prix du baril en 1979. Aujourd'hui apparaissent à nu toutes les carences de l'économie : étroitesse du marché intérieur, manque de main-d'œuvre qualifiée, inégalités régionales, vulnérabilité d'une économie extravertie, spéculation foncière. La richesse ayant été mal maîtrisée, l'Etat connaît une crise de trésorerie le contraignant à taxer tous les revenus supérieurs à 100 000 francs CFA, alors que les industries privées refusent de s'acquitter de l'impôt de « solidarité nationale ».

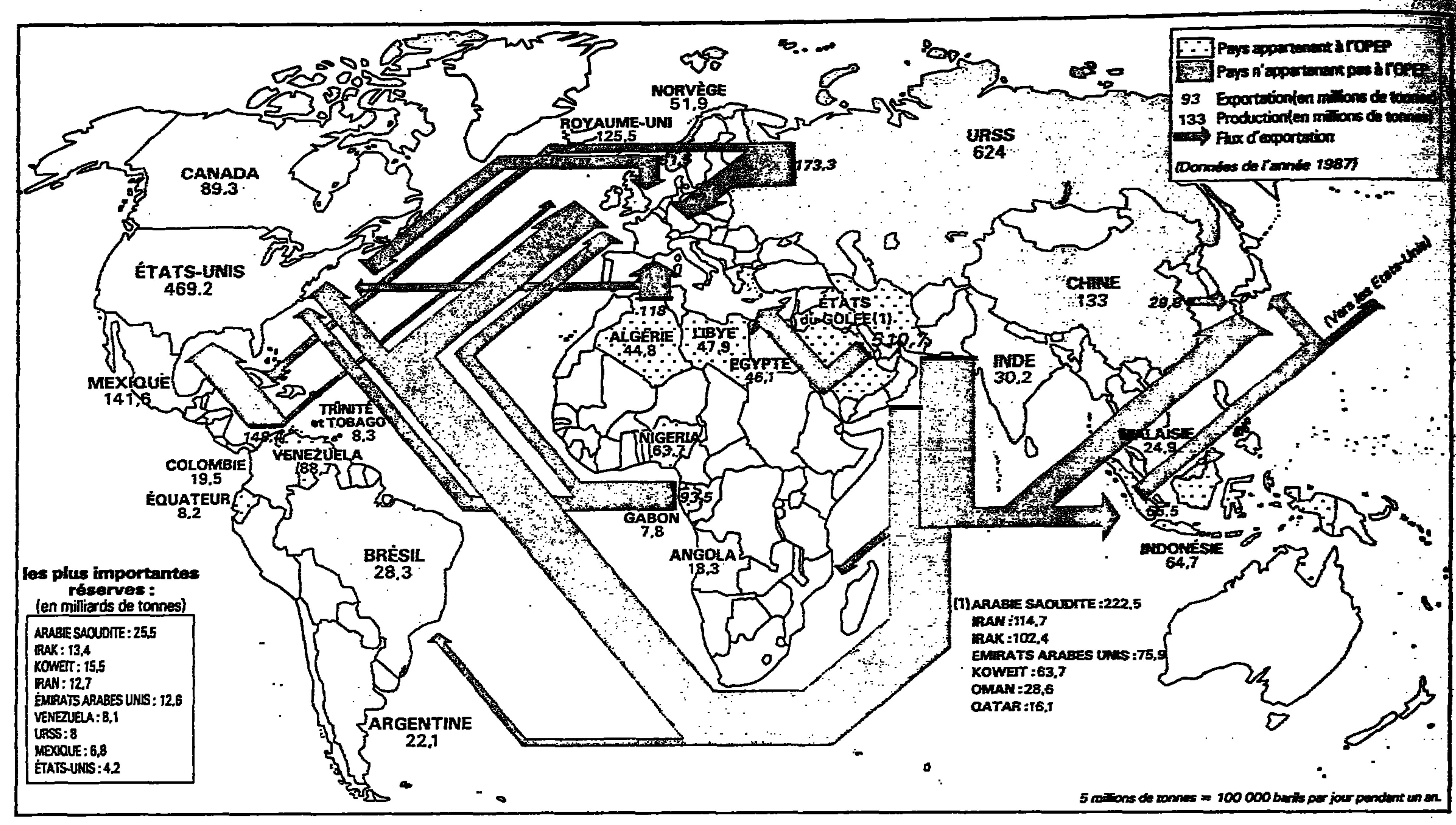
Les entreprises de l'Etat sont cédées au secteur privé : ainsi les transports en commun (SOTRAVIL) ou le commerce (CODEV). Les exhortations officielles au renforcement du secteur agricole – dans un pays qui importe 88 % de son alimentation – ou à la création de petites et moyennes entreprises relèvent du vœu pieux. L'obstacle est à la fois économique – défaillances structurelles – et politique – immobilisme du régime.

Alors que le Gabon célèbre le 7 novembre 1988 le vingt et unième anniversaire de l'accession au pouvoir de M. Omar Bongo, le pays ne paraît pas au bout de ses peines. Les récentes découvertes de pétrole ne permettront sans doute pas d'inverser la tendance, la production étant descendue de 10,5 millions de tonnes en 1978 à moins de 8 millions en 1987. Les années d'euphorie ont été celles du gaspillage des revenus au profit d'une élite sans projet de société ; comment pourrait-elle aujourd'hui répondre à la situation catastrophique de l'économie qu'elle-même a contribué à créer ?

(1) 1 franc français = 50 francs CFA.

(2) Voir Roland Pourtier, « Stratégie ferroviaire et politique de l'espace : le Transgabonais », *Hérodote*, Paris, n° 25.

L'IRRUPTION DES NOUVEAUX PRODUCTEURS ATTISE LA COMPÉTITION



Une longue guerre contre l'OPEP

Par MICHAEL G. RENNER *

ÉLÉMENT moteur du développement économique et source de revenus substantiels, le pétrole représente un enjeu décisif. C'est sur lui que s'est bâtie la prospérité de l'Occident après-guerre, et le défi de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) dans les années 70 — pourtant bien plus limité que ne l'espéraient ses éléments les plus radicaux — a été vécu non comme un ajustement nécessaire, mais comme une pernicieuse attaque du Sud. L'OPEP, comme symbole du nationalisme du tiers-monde, devait être détruite.

Des politiques visant à contrer les tentatives des pays en voie de développement de contrôler leurs ressources naturelles se sont progressivement mises en place dans les années 70, jouant habilement des divisions entre les gouvernements du Sud. L'industrie pétrolière mondiale a alors connu une profonde transformation. L'investissement massif de capitaux pour l'exploration a stabilisé la production américaine et aidé l'émergence de nouveaux producteurs. L'endettement a contraint de nombreux membres de l'OPEP à continuer d'exporter à tout prix. L'apparition d'autres sources d'énergie a diminué le rôle de l'or noir. Enfin, de nouvelles méthodes de commercialisation couplées avec des adaptations technologiques ont affecté la formation des prix. Toutes ces mutations ont accentué le caractère volatile du marché tout en donnant l'illusion aux Occidentaux de mieux le contrôler.

Pendant les années 50 et 60 les investissements pétroliers se concentraient dans le tiers-monde. Cette tendance commença à s'inverser dès le milieu des années 60, mais le véritable tournant suivit la crise de 1973. Entre 1975 et 1982, 78 % du capital d'exploration furent dépensés dans le monde développé — dont 54 % pour les seuls Etats-Unis et seulement 6 % dans les pays du Sud importateurs d'or noir (1). Si les gisements des Etats-Unis et de la mer du Nord ont drainé l'essentiel des crédits, ils ne le doivent pas à leur richesse : *« Dans les années 80, le pétrole sera découvert là où les bénéfices pour le chercheur sont les plus substantiels, et pas là où la géologie est le plus favorable* (2) *»*, déclarait sans fard un consultant pétrolier. Et les gouvernements des pays industrialisés ont su créer le climat nécessaire pour attirer les capitaux.

Paradoxalement, les régions les plus massivement explorées sont celles où les chances de découverte sont les plus faibles. Durant la décennie qui s'est achevée en 1981, pour chaque puits foré on a découvert 52,6 millions de barils dans les pays exportateurs du tiers-monde, 5,2 millions de barils dans les Etats importateurs du Sud et seulement 0,7 million de barils dans le monde industrialisé. Pour les mêmes zones le prix de revient du baril découvert a été respectivement de 0,24 dollar, 1,15 dollar et 4,80 dollars (3).

Cette stratégie a conduit à la montée en puissance des producteurs non membres de l'OPEP — Royaume-Uni, Norvège, Mexique, Egypte, Oman, Angola, Chine... — et à l'amoindrissement du rôle du « cartel ». Entre 1977 et 1982, sa production déclina de 31,7 millions de barils par jour à 20 millions. Mais si l'OPEP supportait pour l'essentiel les réductions de consommation dans les pays de l'OCDE, c'est sur elle que continuait à peser la responsabilité d'éviter un effondrement des cours.

L'Occident a aussi développé les énergies de substitution : charbon, nucléaire, hydroélectrique... Alors que l'OPEP fournissait 37 % des besoins d'énergie primaire du monde non communiste en 1973, ce pourcentage est tombé au-dessous de 20 aujourd'hui.

Une modification fondamentale est intervenue dans les modes de commercialisation. Dans les années 70, quand les pays de l'OPEP nationalisèrent les opérations pétrolières sur leur territoire, les compagnies concessionnaires durent s'engager sur le marché spot pour répondre à leurs besoins. Les membres de l'OPEP, qui manquaient des capacités de raffinage et d'accès au marché, tentèrent d'établir des liens directs avec les pays consommateurs. Attractifs tant que les cours étaient à la hausse et que les approvisionnements demeuraient incertains, ces contrats ne devaient pas survivre à un renversement de la conjoncture. Au début des années 80, la baisse des cours incita les gouvernements et les compagnies à s'approvisionner de plus en plus sur le marché libre. Certains gouvernements de l'OPEP contribuèrent eux-mêmes à cette évolution : les prix spot servirent de référence à l'établissement de leurs propres contrats de vente. On estime aujourd'hui que la proportion de pétrole dont le prix est déterminé à partir des marchés spot varie entre la moitié et les deux tiers, pour seulement 5 % en 1979.

La multiplication des contrats *netback* a aussi contribué à ôter aux producteurs leur pouvoir de décision. Dans ce type de transaction — la moitié des exportations de l'OPEP en 1985 — le prix est fixé en fonction de la valeur future, sur les marchés spot, des produits raffinés qui seront extraits du baril de brut : tous les risques sont ainsi à la charge de l'exportateur. Enfin, le marché à terme *(voir l'article de Pierre Terzian, page 29)* a accentué le caractère incontrôlable des fluctuations, qui échappent à toute logique : la chute de 60 % des prix en 1986 a suivi une augmentation de 5 % de la production (4).

Facteurs de division

LES nouvelles techniques de raffinage ont également favorisé l'instabilité du marché. Traditionnellement, les bruts légers étaient les plus recherchés car on pouvait en « extraire » une plus large proportion d'essence, de fuel pour avion, de naphte... Aujourd'hui, des technologies sophistiquées permettent d'extraire à peu près la même quantité de tels produits d'un baril moins cher de brut lourd. Les raffineurs peuvent donc acquérir indifféremment l'une ou l'autre variété ; ils augmentent ainsi leur marge de manœuvre et refusent les contrats à long terme.

Alors que, dans les années 70, les gouvernements de l'OPEP déterminaient en grande partie les prix internationaux, la tendance aujourd'hui s'est inversée. La majorité des producteurs, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'OPEP, ont soit aboli soit ignoré leurs propres prix officiels. Ils ont multiplié les contrats révisables tous les mois ou tous les trimestres en fonction des fluctuations sur le marché spot.

En revanche, les pays industrialisés, qui contrôlent l'industrie du raffinage et les circuits de distribution, se trouvent en bien meilleure position. Si, entre 1977 et 1984, le commerce de brut a chuté de 45 %, celui de produits raffinés augmentait de 18 %. La part de l'OPEP dans le premier est tombé de 84 % à 55 % tandis que dans le second, elle ne dépasse pas 25 % (5).

D'autres facteurs ont accentué la tendance, chez certains membres de l'Organisation, à maintenir un volume élevé d'exportations, aiguisant ainsi la concurrence.

Après avoir « poussé » les prix en attisant la peur d'une pénurie immédiate, le conflit entre l'Irak et l'Iran contribua à prolonger l'engorgement du marché. Les deux pays dépendaient de leurs ventes de pétrole pour financer leurs achats d'armes et ils ont construit de nouvelles installations et des oléoducs plus sûrs afin de remplacer ceux qui avaient été détruits *(voir l'article de Pierre Terzian, pages 30 et 31)*. Chacun cherchant à empêcher l'adversaire de tirer parti de ses revenus, la guerre a été un des obstacles majeurs à un accord de limitation de la production à l'intérieur de l'OPEP. A cet égard, la cessation des hostilités ne change rien : les deux gouvernements seront contraints d'accroître leurs exportations pour financer la reconstrution et réanimer leurs économies.

En Angola, la guérilla de l'UNITA, soutenue par les Américains et l'Afrique du Sud, a astreint le gouvernement de Luanda à affecter une part importante de ses revenus — un tiers des dépenses budgétaires — aux forces armées. L'action des guérilleros de M. Savimbi a réduit presque à néant les ventes traditionnelles : café, diamants, produits alimentaires... Le pétrole est devenu la « ligne de survie » du MPLA et fournit 95 % des recettes d'exportations. La production a doublé entre 1982 et 1985 et on s'attend qu'elle double encore d'ici à 1990. Ainsi, la situation précaire de l'Angola crée un obstacle supplémentaire à un accord avec les pays membres de l'OPEP.

D'autres gouvernements sont condamnés à augmenter leurs ressources en devises pour pouvoir s'acquitter de leurs dettes. Un grand nombre d'entre eux, d'ailleurs, étaient tombés dans le piège de l'endettement parce que, précisément, leurs ressources attiraient les banquiers. Des priorités bien douteuses — importations massives d'armements sophistiqués, mise en place d'industries dépendant d'une intégration accrue au marché international ; importation de main-d'œuvre et de personnel d'encadrement de l'étranger ; augmentation de la consommation des couches supérieures et moyennes... — ont fait de ces prêts un succès de la stratégie occidentale de recyclage des pétrodollars ; mais elles n'ont pas préparé ces économies à affronter les changements de conjoncture.

A première vue, les transformations du marché pétrolier représentent une réussite pour les compagnies qui ont diversifié leurs fournisseurs, et pour les pays consommateurs qui ont réduit leurs factures énergétiques et consolidé leurs approvisionnements. Des capitaux énormes ont été gaspillés à cet effet, mais aussi pour réduire le pouvoir de l'OPEP. Pourtant, l'ensemble de l'édifice repose sur de bien fragiles fondations. Et les problèmes dus aux déséquilibres anciens n'ont fait que s'aggraver.

* Chercheur au Worldwatch Institute à Washington.

(1) Blitzer, Cavoulacos, Lessard, Paddock, « Oil Exploration in the Developing Countries : Poor Geology or Poor Contracts ? », *Natural Ressources Forum*, Nations unies, New-York, vol. 9, nº 4, 1985.

(2) *Petroleum Intelligence Weekly*, 27 septembre 1982.

(3) Charles Ebinger, « Market Stability : Worth Paying the Price », *OPEC Bulletin*, septembre 1985.

(4) Jahangir Amuzegar, « Cheap Oil : Whose Trojan Horse ? », *OPEC Bulletin*, Vienne, juillet-août 1986.

(5) Calculé d'après *OPEC Annual Statistical Bulletin 1984*, Vienne, 1985 et *BP Statistical Review of World Energy*, British Petroleum, Londres, 1986.

HOUARI BOUMEDIENE

Rêves fracassés

« IL est essentiel de ne pas perdre de vue que la consécration de l'entreprise de récupération des [richesses naturelles] restera lettre morte tant que les monopoles internationaux et les firmes multinationales qui excellent dans l'art de faire des concessions pour sauvegarder l'essentiel continueront à détenir les multiples mécanismes de transfert des richesses des pays pauvres et principalement le système de fixation du prix des matières de base. D'où la nouvelle bataille qui se profile sur le chemin difficile de la libération des peuples (...).

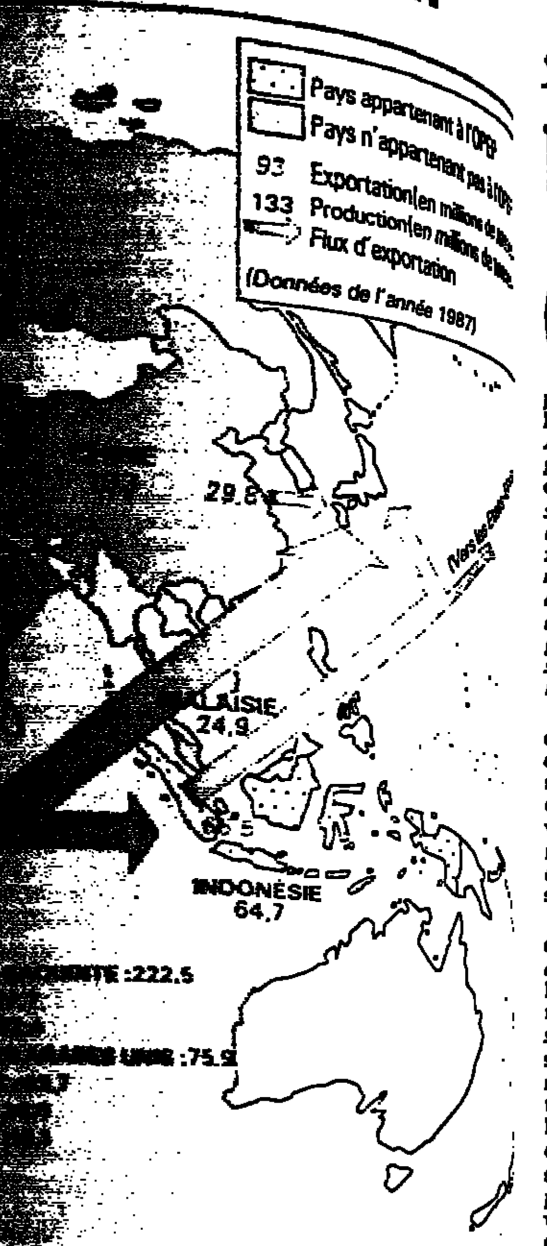
L'action des pays de l'OPEP se présente comme la première illustration, la plus concrète et la plus éclatante à la fois, de l'importance du prix des matières premières pour nos pays, de la nécessité vitale pour les pays producteurs de détenir les leviers de commande des prix et, enfin, des potentialités considérables que recèle l'union des pays producteurs de matières premières (...).

Après les décisions des pays producteurs de pétrole, l'action qui doit être inscrite à l'ordre du jour du tiers-monde est bien la généralisation à toutes les matières premières de base des acquis assurés par les pays producteurs de pétrole (...) »

(Extraits du discours du président algérien Houari Boumediene en avril 1974 à la session spéciale de l'Assemblée générale des Nations unies consacrée aux matières premières.)

Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André FONTAINE, directeur de la publication.
Administrateur général : Bernard WOUTS
Imprimerie du « Monde » 7, rue des Italiens 75009 PARIS
Commission paritaire des journaux et publications : nº 57 438
ISSN : 0026-9395.
A la disposition des diffuseurs de presse pour modifications de service, demandes de réassort ou autre, utiliser notre numéro de téléphone vert : (16) 1 05-36-11-11.





« LE DÉSORDRE. ÉLOGE DU MOUVEMENT », de Georges Balandier

Un sociologue à l'écoute du monde scientifique

Par RENÉ PASSET *

GEORGES BALANDIER poursuit l'entreprise qui, partant de l'anthropologie (*Afrique ambiguë, Anthropologie politique, Anthropologiques*), l'a conduit à explorer les espaces de la modernité (*le Pouvoir sur scène, le Détour*). Dans *le Désordre* (1), il s'agit, nous dit-il, de *« construire une sociologie dynamiste, générative, fondée sur une double expérience : celle des sociétés de la tradition soumises à l'épreuve des grandes transformations, celle des sociétés de la modernité où prédominent le mouvement et l'incertitude »*.

Si le thème du désordre lui paraît essentiel, c'est que les façons dont il est considéré – en lui-même et dans sa relation à l'ordre – expriment autant de conceptions du monde. Celles-ci varient selon les lieux et les temps, avec notamment les paradigmes qui, à chaque époque, fédèrent la connaissance scientifique.

La science mécaniste pour laquelle, dès le dix-neuvième siècle, *« l'Univers est désormais sans mystère »*, symbolise celui-ci par l'image de l'horloge régie à tous les niveaux par le même système de lois. Ordre et désordre s'opposent alors et s'excluent mutuellement : le premier garantit le bon fonctionnement de la machine et le second le perturbe. L'horloge est ce qu'elle est, construite et achevée, extérieure et supérieure aux hommes. La science a pour mission d'en découvrir progressivement les secrets, d'en révéler l'ordre et de faire reculer le vide de l'ignorance que comble le mythe : *« Sous la rigueur du regard, et sous les coups multiples et convergents des questions et des interrogations catégoriques dont l'esprit éveillé s'arme de toutes parts, vous voyez les mythes mourir »* (Valéry).

Dès le début du dix-neuvième siècle, cependant, la machine à vapeur, dont Carnot étudie les lois de rendement, porte un coup sérieux à cette image : à l'éternelle répétitivité des mouvements horlogers répond la dégradation du combustible, devenu irréversiblement cendre et fumée pour animer la machine. Ce monde-là, qui tourne toujours selon les lois de Newton, obéit en même temps aux principes de la thermodynamique – le second notamment, celui de l'entropie, dont découle une progressive uniformisation, au bout de laquelle se situe la mort thermique de l'Univers. Ici, l'ordre est aux origines et le désordre croissant guide la marche du monde, en obéissant comme le montre Boltzmann à des lois de probabilités qui n'avaient nullement leur place dans le système précédent.

Aujourd'hui enfin, à la suite notamment des travaux de Prigogine, nous savons qu'un apport en énergie suffisamment puissant peut engendrer des phénomènes d'ordre et d'organisation : ce sont les structures hexagonales apparaissant à la surface d'un liquide huileux que l'on chauffe, les tourbillons du cours d'eau, les oscillations périodiques issues de certaines réactions chimiques. Von Foerster et Atlan montrent comment, des vastes brassages animés par le désordre, peut émerger progressivement un ordre parmi une immensité de combinaisons potentiellement réalisables. Ordre et désordre, loin de s'opposer, se combinent ici dans un mouvement constant de destruction créatrice.

Le rite et le mètre

DE ces différentes conceptions l'auteur tire des grilles de lecture qu'il applique à l'interprétation des sociétés. Il ne lui paraît pas suffisant d'opposer des sociétés « froides », qui seraient régies par des lois semblables à celles de la mécanique classique et par la réversibilité, à des sociétés « chaudes », qui seraient gouvernées par les principes d'une dynamique sociale, l'irréversibilité et l'entropie. Car, dans toutes, cohabitent l'aspiration en l'ordre conservateur et les perturbations du désordre, créateur de nouveauté.

Les sociétés traditionnelles tirent leur structure symbolique et leurs mythes de la conception d'un ordre existant hors du temps, régissant à la fois l'Univers et les hommes. Le désordre qui les travaille apparaît comme une force négative qu'il faut éliminer, maîtriser ou canaliser : tel est le rôle du rite, du sacrifice, de la fête (fête des fous, carnaval, charivari, où l'« ordre à l'envers » ne s'exprime un temps que pour être mieux contenu) ; la tradition aztèque révèle même cette image, thermodynamique avant la lettre, d'une énergie de l'Univers qui s'épuise *« dans la chaleur de la vie »* et que reconstitue le sang des sacrifices humains... Dans ces sociétés, *« le mythe dit l'ordre, mais à partir du chaos, du désordre, qu'il contribue à ordonner et à maîtriser sans fin »*.

Les sociétés du modernisme font, en revanche, de l'ordre et du désordre, deux conceptions indissociables et complémentaires : *« Ce ne sont plus d'abord les situations stables et les permanences qui nous intéressent, mais les évolutions, les crises et les instabilités... plus seulement ce qui demeure, mais aussi ce qui se transforme, les bouleversements géologiques et climatiques, l'évolution des espèces, la genèse et les mutations des normes qui jouent dans les comportements sociaux »* (Ilya Prigogine et Isabelle Stengers). Le désordre révèle ici sa double dimension de force à la fois destructrice et créatrice : d'une part, la société « métrisée », la prolifération d'informations et d'images « en temps réel » effaçant l'espace et gommant le déroulement du temps, l'« indécision » d'une humanité ayant perdu ses repères traditionnels ; d'autre part, la crise envisagée comme processus de réorganisation, et plus largement la prise de conscience d'un mouvement de complexification pouvant susciter la création d'un ordre supérieur à l'ancien.

Face au désordre *« qui ne se cantonne pas »*, Georges Balandier examine trois types de réponse sociale :

– celle du totalitarisme, débouchant à la limite sur *« une machine-monde... qui absorbe l'espace, le temps, les forces naturelles et sociales, les êtres, en tirant une part de ses énergies de ceux qu'elle exclut, utilise, consomme. Cette relation à la machine est un rapport au mécanique, au non-vivant et donc à la mort »* ;

– celle de la personne, pouvant se traduire soit par le rejet de toute norme, de toute valeur stable, et la recherche des jouissances immédiates ou, au contraire, par la recherche des valeurs de la religion et du sacré, mais pouvant aboutir aussi à sa propre négation dans les formes extrêmes que représentent les sectes ;

– celle du mouvement, enfin, dont on sent bien qu'elle a sa préférence (*« penser ce temps et en ce temps, c'est nécessairement penser le mouvement »*), qui peut, elle aussi, dégénérer, dans *« le petit culte des fonceurs et des gagneurs »*, des *« pilotes expérimentés pour temps difficiles »*, la glorification *« du héros de la performance et du dirigeant qui sait mener son entreprise »* – ou, au contraire, déboucher sur *« une conquête, une création constante que des valeurs jeunes, une éthique nouvelle et largement partagée orientent. Ce qui implique de donner toutes ses chances à ce qui est porteur de vie et non à ce qui relève du fonctionnement mécanique »*.

Une recommandation qui semble avoir guidé la rédaction de ce livre, riche de faits, d'idées et d'analyses, dont le bouillonnement est celui-là même de la vie foisonnante et créatrice.

* Professeur à l'université Paris-I (Panthéon-Sorbonne).

(1) Georges Balandier, *le Désordre. Eloge du mouvement*, Fayard, Paris, 1988, 252 pages, 98 F.

« LE PROTESTANTISME DOIT-IL MOURIR ? », de Jean Baubérot

L'œcuménisme et les risques de dilution

Par PAUL VALADIER *

« LES *protestants sont-ils, en France, une espèce religieuse menacée, une ancienne minorité française en voie de quasi-disparition ? Et si cela est, l'équilibre écologique – écologie culturelle, morale, spirituelle – du pays ne va-t-il pas se trouver peu ou prou menacé ?* » (p. 14). C'est à cette double question redoutable – à vrai dire, surtout à la première – que tente de répondre Jean Baubérot, connu par ses travaux d'historien et de sociologue, protestant réformé convaincu (1). Il faut quelque courage pour oser poser publiquement une interrogation qui sans doute agite beaucoup de luthériens ou de réformés ; par là, d'ailleurs, leur inquiétude rejoint celle de nombre de catholiques qui, tout en ayant la position théoriquement dominante dans l'horizon religieux français, constatent une baisse de la pratique et une montée de l'incroyance et de l'indifférence religieuse, particulièrement dans les jeunes générations. Mais l'originalité de Jean Baubérot vient de ce qu'il s'inquiète plus particulièrement de l'avenir d'une minorité : celle-ci ne va-t-elle pas être noyée et perdre toute identité ?

Le poids de la question s'aggrave lorsqu'on ouvre le dossier historique récent, comme le fait l'auteur avec une grande maîtrise. En effet, son interprétation de la place du protestantisme sur la scène française met devant une contradiction, très digne, par beaucoup de côtés, de la tradition calviniste. Cette contradiction apparaît d'abord lorsque, au début de la IIIe République, les protestants misent sur la laïcisation de l'Etat ou caressent le rêve d'une « protestantisation » de la France : le catholicisme n'était-il pas à ce point compromis avec les ennemis des libertés et de la République qu'il pouvait être considéré comme dévalorisé ? Mais Jean Baubérot, qui ne cache nullement ce qu'avait d'anticatholique l'engagement « laïque » des protestants, montre aussi que ce procès a entraîné une parcellisation même du protestantisme, devenu « religion à la carte », mais surtout que la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat a en quelque sorte figé la situation et, paradoxalement, redonné à l'Eglise catholique un statut quasi officiel et privilégié.

A cette première contradiction politique s'en ajoute une autre, religieuse celle-là, certainement plus pernicieuse aux yeux de Jean Baubérot. Elle provient des efforts de l'œcuménisme, des volontés de dialogue notamment avec l'Eglise catholique. Certes, ici encore, les protestants ont pu d'abord penser que le dialogue œcuménique permettrait une « protestantisation » de l'Eglise catholique (retour à la Bible, mise en cause d'un fonctionnement autoritaire et dogmatique), et, par certains côtés, l'auteur n'est pas loin d'admettre que c'est bien ce qui s'est passé. Mais du même coup le piège apparaît : si l'on est totalement proche, si des différences minimes séparent les Eglises, à quoi bon persister à revendiquer une identité propre ? Ne faut-il pas parler d'une unité des Eglises toutes prises dans une sorte de grand œcuménisme catholique ?

Une sorte d'identité immuable...

AUSSI Jean Baubérot prend-il parti pour une réaffirmation nette et sans vergogne de la spécificité protestante contre tous les risques de dilution ou d'étouffement sous les embrassades œcuméniques. Certes, on attendait qu'un sociologue fît pénétrer dans la vie concrète des Eglises, expliquât quelles sont leurs forces humaines et spirituelles réelles, sur quels points les Eglises se fixent des tâches significatives de leur identité. Mais ce dossier n'est pas ouvert. Au contraire – et c'est là sans doute la fragilité essentielle du livre, – au destin historique qui semble conduire à la dilution l'auteur n'oppose guère plus que la réaffirmation volontariste des *« trois mots d'ordre : Dieu seul, l'Ecriture seule, la grâce seule »* (p. 249) ou le principe théologique du *« salut par la seule grâce de Dieu de Jésus-Christ, offert sans médiation à tout être humain »* (p. 29). On s'étonne, par exemple, qu'on puisse revendiquer une sorte d'identité immuable, comme si le seul protestantisme n'avait pas rencontré de mises en cause et n'avait pas été, lui aussi, obligé de s'expliquer avec ses principes fondateurs. Les travaux du Groupe des Dombes, à peine évoqués dans le livre, à mon étonnement, ont précisément montré que pour tous, protestants comme catholiques, l'avenir n'est pas dans la réaffirmation obstinée de principes intenables comme tels (qui croit à *« l'Ecriture seule »*, sans interprétations, et donc sans traditions interprétantes ?), mais dans l'acceptation des débats théologiques qui obligent les uns et les autres à faire bouger ce que des séparations séculaires avaient sclérosé.

A sa façon, le livre conduit à se demander si les minorités dans lesquelles Baubérot range le protestantisme – ce qui lui permet de croire que le protestant (Couve de Murville ? Chaunu ?) aurait cause commune avec le Noir (marginalisé...) – ont un avenir dans le raidissement d'identités compromises (et incroyables) ou dans l'affrontement courageux des défis du présent. Je crains que son livre n'entretienne des nostalgies redoutables : elles peuvent provoquer des sursauts temporaires dans lesquels des spécificités se réaffirment. Ne portent-elles pas à moyen terme des germes mortels de repli et de banalisation ?

* Rédacteur en chef de la revue *Etudes*.

(1) Jean Baubérot, *Le protestantisme doit-il mourir ?*, Le Seuil, Paris, 1988, 286 pages, 110 F.

Dans les revues...

■ L'ÉVÉNEMENT EUROPÉEN. Trop souvent réduit à la portion congrue s'agissant du grand marché européen, le politique retrouve ses droits dans ce numéro sur le thème « 1992, et après ». Des Européens convaincus, tels MM. Edgard Pisani, Hans-Jochen Vogel ou Guido Carli, ne dissimulent pas les ambiguïtés d'un projet d'abord pensé en termes économiques. Au total, une quinzaine d'articles sur le rôle de l'Etat, les problèmes monétaires, sociaux, agricoles, sur les régions ou la politique de recherche. Au nom du tiers-monde, M. Julius Nyerere s'exprime en partenaire inquiet. *(N° 3/4, novembre-janvier, trimestriel, 75 F. – SACP Initiatives, 62, boulevard Garibaldi, 75015 Paris.)*

■ POUVOIRS. Un bilan critique du droit administratif français, de ses dysfonctionnements et de son évolution face au développement du droit communautaire européen. *(N° 46, septembre, trimestriel, 85 F. – PUF, 14, avenue du Bois-de-l'Epine, 91003, Evry cedex.)*

■ REVUE FRANÇAISE DE FINANCES PUBLIQUES. Un numéro spécial consacré au bilan de cinq ans de finances publiques en France (1983-1987). *(N° 22, 1988, trimestriel, 120 F. – Librairie générale de droit et de jurisprudence, Paris.)*

■ DÉFENSE NATIONALE. Une étude sur « les déboires des exportations d'armement » et les moyens de relancer ce commerce. Un plaidoyer en faveur des bâtiments de surface, « outils irremplaçables de notre rayonnement ». *(Octobre, mensuel, 40 F. – 1, place Joffre, 75700 Paris.)*

■ THE NEW YORK REVIEW OF BOOKS. Une étude longue, percutante, très informée sur « le thème caché de la campagne » électorale aux Etats-Unis : endettement, pauvreté, fragilité de l'avenir... *(13 octobre, bimensuel, 2,25 dollars. – PO Box 940, Farmingdale, N.Y. 11737, Etats-Unis.)*

■ FOREIGN POLICY. La description de la campagne de l'administration Reagan, révélée par l'« Irangate », contre « les trois institutions-clés de la démocratie américaine : le Congrès, la presse et l'électorat informé ». Aussi : un très passionnant article sur la vision soviétique de la crise de Cuba de 1962. *(N° 72, automne 1988, trimestriel, 5,75 dollars. – Box 984, Farmingdale, NY 11737-9884.)*

■ FOREIGN AFFAIRS. L'attitude des Américains face aux changements en URSS ; la Colombie, la guerre contre la drogue et la politique des Etats-Unis. *(Vol. 67, N° 1, automne 1988, 5,95 dollars. – 58 East 68th Street, New York, NY 10021.)*

■ ETUDES. Une description du « péril social » qui menace les Etats-Unis, un article les chrétiens arabes en Terre sainte. *(Octobre 1988, mensuel, 40 F. – 14, rue d'Assas, 75006 Paris.)*

■ COMMUNISME. Un dossier argumenté sur la crise du communisme en Europe occidentale : effectifs, stratégies face à l'Etat, mutations de la classe ouvrière. *(N° 17, premier trimestre 1988, trimestriel, 75 F. – L'Age d'homme, 5, rue Férou, 75006 Paris.)*

■ LA REVUE NOUVELLE. Le recentrage politique dans une Belgique dominée par les classes moyennes. *(N° 10, octobre, mensuel, 240 FB. – 26, rue Potagère, 1030 Bruxelles.)*

■ FAR EASTERN ECONOMIC REVIEW. Un gros dossier sur l'industrie japonaise à la veille d'un nouveau bond en avant ; la crise des cadres du PC vietnamien. *(13 octobre, hebdomadaire, 22 F, ou 20 dollars de Hongkong. – 181, Gloucester Road, Hongkong.)*

■ FRANK. Cette revue américaine publiée en France consacre une grande part de ce numéro à la littérature pakistanaise contemporaine : étude historique et sociologique, nombreuses traductions, de poèmes surtout. (N° 10, automne 1988, 50 F. – C/o David Applefield, 31, rue du Colonel-Delorme, 93100 Montreuil.)

■ MAGHREB-MACHREK. Deux intéressants articles : sur les islamistes en Cisjordanie et à Gaza, et en Algérie. (N° 121, juillet-août-septembre, trimestriel, 35 F. – La Documentation française, Paris.)

■ REVUE D'ÉTUDES PALESTINIENNES. Deux beaux textes, l'un de Le Clézio, l'autre de Goytisolo, sur la tragédie palestinienne. (N° 29, automne, trimestriel, 70 F. – Editions de Minuit, 7, rue Bernard-Palissy, 75006 Paris.)

■ POUR LA PALESTINE. Le texte du « document Bassam Abou Sharif » sur les conditions de la paix et un accablant témoignage d'une Américaine, Karen White, sur les violences de l'armée israélienne. (N° 23, troisième trimestre, trimestriel, 15 F. – BP 184-04, 75160 Paris Cedex 04.)

■ INFORMATIONS ET COMMENTAIRES. Autour du thème « Coûts de l'homme et développement », deux articles complémentaires sur les crimes de guerre et les coûts humains du développement. (N° 64, juillet-septembre, trimestriel, 35 F. – Centre Croissance des jeunes nations, 31, place Bellecour, 69002 Lyon.)

■ LA LETTRE DE SOLAGRAL. Le marché du cacao en Côte-d'Ivoire et une étude sur la déforestation. (N° 74, octobre, mensuel, 16 F. – 13, boulevard Saint-Martin, 75003 Paris.)

■ AFRIQUE ET DÉVELOPPEMENT. Une étude sur le régime des changes et la politique monétaire de la future Namibie indépendante et des analyses sur les conséquences de l'ajustement structurel en Afrique. *(Vol. XII, n° 3, 1987, trimestriel, 35 F. – CODESRIA, BP 3304, Dakar.)*

■ PEUPLES EN MARCHE. Un appel pour relancer l'idée de l'« Afrique verte » ; une étude sur l'autosuffisance alimentaire en Chine. (N° 31, septembre, mensuel, 12 F. – 10, rue Lanterne, 69001 Lyon.)

■ WORLD WATCH. Lester R. Brown attire l'attention sur la baisse des récoltes de céréales en 1988, qui entraînera une réduction des stocks. La sécheresse n'est pas seule en cause, d'autres facteurs plus durables mettent en question la sécurité de l'alimentation humaine. (Vol. 1, n° 5, septembre-octobre, bimensuel, abonnement annuel : 20 dollars. – 1776, Massachusetts Avenue, NW, Washington, DC 20036.)

■ MONDES EN DÉVELOPPEMENT. Un numéro consacré aux nouvelles formes d'économie collective et aux coopératives. (N° 61, trimestriel, 150 F. – F. Denoel, ISMEA, 11, rue Pierre-et-Marie-Curie, 75005 Paris.)

■ REVUE INTERNATIONALE. « Le droit et l'intégration régionale » : les avatars de nombre d'expériences d'intégration régionales expliqués par l'inadéquation des dispositifs juridiques et institutionnels. (N° 27, 2/88, trimestriel, 3 dinars. – BP 156, Tunis-Belvédère, 1012.)

■ REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES SOCIALES. Un thème très actuel : les interconnexions entre dynamiques locales et système mondial. (N° 117, août, trimestriel, 98 F. – UNESCO/Eres, 19, rue Gustave-Courbet, 31400 Toulouse.)

■ REVUE INTERNATIONALE DU TRAVAIL. Quel type de consultation multinationale entre syndicats et directions dans la CEE ? Quel type d'emplois le reaganisme a-t-il créé ? (Vol. 127, n° 5, 1988, 60 F. – BIT, 205, bd Saint-Germain 75340 Paris Cedex 07, ou CH-1211, Genève 22, Suisse.)

■ LES DOSSIERS DU MILITANT. Une analyse de l'impôt de solidarité sur la fortune, vu par le syndicat CFDT du ministère des finances. (N° 4, septembre-octobre, 5 numéros par an, abonnement 60 F. – 26, rue de Montholon, 75009 Paris.)

■ REVUE POLITIQUE ET PARLEMENTAIRE. La pensée et l'action de Jean Longuet, petit-fils de Karl Marx, « inconnu célèbre » du mouvement socialiste. (Publication spéciale, avec le concours du Centre national des lettres, 1988, 88 F. – Diffusion PUF, Paris.)

■ ALTERNATIVES ÉCONOMIQUES. « Immigrés, l'avenir ensemble » ; les conditions et les moyens d'une insertion, les problèmes de la société française qu'elle révèle. (N° 60, octobre, mensuel, 16 F. – 12, rue du Chaignot, 21000 Dijon.)

■ REVUE FRANÇAISE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE. Un numéro consacré à l'immigration envisagée sous trois aspects : dimension internationale, politiques d'immigration et intégration sociale et politique. (N° 47, juillet-septembre, trimestriel, 70 F. – La Documentation française, 29-31, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07.)

■ NON-VIOLENCE ACTUALITÉ. Un numéro très complet sur les enjeux pédagogiques et sociaux d'une éducation non violente. (Dossier n° 5, 80 F. – 20, rue du Dévidet, 45200 Montargis.)

■ LA REVUE DU MAUSS. Le mouvement anti-utilitariste dans les sciences sociales (MAUSS) transforme son bulletin en revue. Le premier numéro est consacré au débat entre rationalisme et relativisme, à propos de la question scientifique, du revenu de citoyenneté ou du refus de condamner l'excision. (N° 1, octobre, trimestriel, 59 F. – Librairie La Découverte, 1, place Paul-Painlevé, 75005 Paris.)

■ LE MOUVEMENT SOCIAL. Série d'études sur les paternalismes patronaux d'hier et d'aujourd'hui. (N° 144, juillet-septembre, trimestriel, 59 F. – Les éditions ouvrières, 12, avenue de la Sœur-Rosalie, 75621 Paris Cedex 13.)

■ LETTRE INTERNATIONALE. Deux très beaux dossiers : la culture européenne et l'écrivain face au politique. (N° 18, automne, trimestriel, 42 F. – 14-16, rue des Petits-Hôtels, 75010 Paris.)

■ DRAILLES. Un numéro entièrement consacré à Julio Cortazar, avec de nombreuses études ainsi que des textes de l'écrivain argentin. (N° 9, semestriel, 1988, 80 F. – 21, rue Rouget-de-Lisle, 33000 Nîmes.)

■ LES CAHIERS D'ENCRAGES. Une série de contributions sur la culture et la contre-culture ouvrières en Grande-Bretagne et en Irlande. (Vol. II, n° 1, juin-juillet, périodicité non indiquée, 35 F. – Encrages, DEPA, université de Paris VIII, 2, rue de la Liberté, 93526 Saint-Denis Cedex 02.)

■ MASSES OUVRIÈRES. « Catholicisme et révolution : une question qui demeure ». L'Eglise, la révolution, la classe ouvrière. (N° 422, septembre-octobre, bimestriel, 32 F. – 12, avenue de la Sœur-Rosalie, 75621 Paris Cedex 13.)

■ SCIENCE ET TECHNOLOGIE. L'explosion des nouveaux services de télécommunications, avec les premiers raccordements en France du réseau numérique à intégration de services. (N° 9, octobre, onze numéros par an, 30 F. – 14, rue de Savoie, 75006 Paris.)

BIBLIOGRAPHIE

Les problèmes d'actualite vus par les organisations internationales

Organisation de coopération et de développement économiques.

• CHANGEMENT DE CAP EN POLITIQUE ÉCONOMIQUE, ONZE ÉTUDES DE CAS : comment onze pays membres – dont les États-Unis, le Japon et la France – se sont adaptés dans les années 70 à des situations économiques « intenables ». *(OCDE, Paris, 1988, 143 pages, 60 F.)*

• LE VIEILLISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE, CONSÉQUENCES POUR LA POLITIQUE SOCIALE. (OCDE, Paris, 1988, 98 Pages, 100 F.)

Organisation des Nations Unies pour l'éducation la science et la culture.

• QUEL EMPLOI POUR LES JEUNES ? Une série d'études sur les causes du chômage des jeunes dans les différentes régions du monde, et sur les remèdes. Préface d'Alain Touraine intitulée : « Un monde qui a perdu son avenir ». *(UNESCO, Paris, 1988, 277 pages.)*

LES COURTS-CIRCUITS DE LA RAISON

Le syndrome du soupçon

IL PENDOLO DI FOUCAULT, d'Umberto Eco. Bompiani, Milan, 1988, 509 pages, 26 000 lires.

LE roman d'Umberto Eco est construit comme un gigantesque mots croisés à l'échelle de l'univers, dont les règles de remplissage des cases sont fondées sur les analogies verbales et la numérologie cabalistique. Muni de ces règles de composition, Umberto Eco brouille les pistes, accumule les références et les citations, multiplie les clefs d'accès, code les langages, « métaphorise » les métaphores, pendant plus de cinq cents pages, menées tambour battant, et nous guide, avec humour, dans ce voyage initiatique où nous croisons Descartes et les rosi-cruciens, Hitler et les brigades rouges, les jésuites et les francs-maçons, plus quelques fascinantes femmes aux étranges pouvoirs.

Le risque était grand de ne produire qu'un exercice, d'une virtuosité certes exceptionnelle, mais très artificiel. Or si on invoque l'artifice, c'est d'un véritable *feu qu'il faut parler, illuminant de sa formidable érudition nos « sociétés* malades de leur culture ». De quelle maladie s'agit-il ? Du syndrome du soupçon, qui serait, d'après Eco, un invariant de notre culture et de notre histoire : l'idée du complot comme explication des mystères de l'origine et de la marche du monde et remède à *son apparente absurdité.*

« Tout était possible, étant donné que tout était invraisemblable », dit le narrateur du roman. Le génie d'Umberto Eco est de rendre cet invraisemblable nécessaire mais pour dénoncer le protagonisme paranoïaque des initiés (les intellectuels ?). Appliquant la formule de Jean Cocteau, *« ces mystères nous dépassent, feignons de les avoir organisés »*, Umberto Eco met en scène un trio (infernal ?) de rédacteurs d'une maison d'édition de Milan, qui lance une nouvelle collection d'ouvrages d'occultisme. Ce trio est composé de Casaubon, le narrateur, jeune érudit spécialiste des Templiers (il porte le nom d'un célèbre philologue de la Renaissance), de Jacopo Belbo, compilateur d'encyclopédies pratiques et écrivain frustré (son nom est celui du village du grand écrivain italien Cesare Pavese), et de Diotallevi, spécialiste de la cabale, se prétendant juif sans l'être (il porte le nom attribué aux enfants trouvés : Dieu t'élève).

Nos rédacteurs entrent en contact avec les auteurs potentiels de la nouvelle collection ésotérique, qui disposent chacun de parcelles du savoir universel de l'occultisme. En accumulant et connectant de manière paranoïaque les indices épars, le trio imagine, anticipation autoréalisante, le Plan des Templiers, visant à dominer le monde. Mais ce complot des Templiers, certains veulent en empêcher la révélation, et c'est alors que les ennuis commencent : disparitions et meurtres, plus inquiétants les uns que les autres, se succèdent dans une atmosphère de cauchemar. Au lecteur le plaisir de l'énigme et la découverte du rôle du pendule de Foucault, autour duquel commence et se termine le roman.

EN *contrepoint de la narration principale, le journal intime sur ordinateur de* l'un des membres du trio nous livre des pages poignantes sur la création littéraire, l'amour des femmes, et les mystères de l'enfance, tout en éclairant la genèse de l'action principale. Ce mécanisme de roman dans le roman fonctionne à la perfection *et exprime avec force la grande maîtrise dont fait preuve Eco dans la* construction de son œuvre.

Roman total que celui d'Umberto Eco, qui a choisi l'érudition lumineuse pour dénoncer l'obscurantisme et tous les courts-circuits de la raison. En somme, Borges contre Heidegger.

FRANÇOIS VITRANI.

ENVIRONNEMENT

UN MONDE INTOLÉRABLE. – *René Dumont*

★ **Le Seuil, Paris, 1988, 282 pages, 110 F.**

« Ce travail représente mon dernier effort de synthèse, la conclusion de soixante-cinq années de recherches difficiles, mais passionnantes et passionnées. » Quelle jeunesse pour un testament ! Il n'est pas d'âge pour planter.

René Dumont, c'est la paix, le tiers-monde et l'écologie. Trois dynamiques dont il s'attache à montrer ici la mutuelle et indispensable exigence. Indispensable, car la course aux armements, la spoliation du tiers-monde et le gaspillage des ressources naturelles finiront par avoir raison de l'humanité elle-même. La fin des « trente glorieuses », le krach boursier, l'exceptionnel appauvrissement du continent africain devraient donner un peu plus de modestie à tous les chantres du libéralisme. Le pessimisme de Malthus et du Club de Rome est d'une menaçante actualité. Il n'y a pas trop de nourriture. Mais il y a trop de bouches à nourrir. Les convictions de ce grand voyageur sur notre petite planète sont connues (1). On aurait aimé plus de précisions sur les forces sociales susceptibles de faire aboutir un projet de social-démocratie planétaire, à peine esquissé.

CHARLES CONDAMINES.

(1) Voir son article « La survie de l'humanité en grand péril », *le Monde diplomatique*, octobre 1988.

OCÉANIE

MOURIR A OUVÉA. *Le tournant calédonien.* – Edwy Plenel et Alain Rollat

★ **La Découverte-Le Monde, Paris, 1988, 274 pages, 89 F.**

L'adoption du statut de la Nouvelle-Calédonie, confirmé par référendum le 6 novembre, a ramené la paix sur l'archipel. Est-il alors vraiment nécessaire d'évoquer le passé, d'aviver des plaies encore douloureuses ? Sans aucun doute, car c'est de la démocratie et de ses dérapages qu'il s'agit.

Mais surtout, soulignent Alain Rollat et Edwy Plenel dans leur introduction, *« l'avenir ne se construit qu'à la mesure de la maîtrise du passé »*.

Les auteurs reconstituent cette tragédie, de l'acquittement des responsables de l'assassinat de dix Kanaks à Hienghène en décembre 1984 – la justice et la République s'y sont discréditées – aux dix-neuf morts d'Ouvéa de mai 1988, sans omettre les ratissages, les brutalités, les tortures, les blessés achevés et... le gouvernement *« couvrant ces bavures »*.

La description du mécanisme colonial rappelle utilement qu'un statut, si bon soit-il, ne renversera pas à lui seul une situation fondamentalement inégalitaire ; le vrai défi reste à relever. Ce livre devrait aider responsables et opinion publique à ne pas l'oublier.

ALAIN GRESH.

EUROPE

LES ALLEMANDS. – John Ardagh (traduit par Dominique Peters)

★ **Belfond, Paris, 1988, 474 pages, 138 F.**

Journaliste britannique, déjà auteur d'une présentation des Français à ses compatriotes (1), John Ardagh trace ici un portrait à la fois réaliste et bienveillant des Allemands, qui ne sont pas tous, ni uniquement, prospères et pacifistes, loin s'en faut !

Ils cèdent parfois au verbalisme, notamment les Verts ; souffrent de certains inconvénients de l'absence de centralisme, comme d'une vie culturelle où l'on constate *« une grande activité pour une faible créativité »* ; l'autoritarisme traditionnel est en net recul, si le juridisme et ses effets pervers restent bien vivaces ; enfin, s'ils aiment moins le travail qu'autrefois, ils demeurent peu accueillants pour les enfants.

Mais il faut reconnaître que la jeunesse ouest-allemande est bien moins chauvine que son homologue britannique. Chemin faisant, des particularités sociales ou institutionnelles sont présentées très clairement : les difficultés des agriculteurs, dont une fraction non négligeable exerce aussi une activité salariée, ou bien le système de compensation fiscale entre les Länder.

On comprend mieux la culture morale et politique des Allemands, on mesure les ajustements qu'eux aussi devront consentir en vue de 1992, après avoir été introduit par John Ardagh chez le maire de Stuttgart, les patrons et les syndicalistes du Nord et du Sud, et même chez les Turcs des métropoles, tiraillés entre l'assimilation et le maintien de leur identité.

Un chapitre honnête sur la République démocratique allemande justifie la généralité du titre.

JEAN-JACQUES GUINCHARD

(1) *France in the 1980*, Penguin Books, Londres, 1982.

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

LE GRAND ATLAS DES RELIGIONS

★ **Universalis, Paris, 1988, 416 pages, 530 F.**

Cent quarante spécialistes internationaux passent en revue toutes les religions du monde. Mais pas à la manière d'un catalogue. Ils les interrogent et les comparent, mettant en relief ce qui les distingue et, parfois, les oppose. Une étude particulière est consacrée à la place des religions dans les sociétés contemporaines. On sait qu'elles jouent un très grand rôle dans les crises du Golfe, du Liban, de Chypre, d'Irlande, du Caucase, de Pologne, etc. D'autres études, fouillées, intelligentes, abordent les questions des institutions, des écritures « sacrées », des rites, des pratiques, des doctrines...

Un livre de consultation utile – et très bellement illustré – à l'heure de la poussée des intégrismes de toutes sortes, du renouveau orthodoxe en URSS, de la vitalité du bouddhisme en Extrême-Orient et de la prolifération des sectes.

IGNACIO RAMONET.

FAITS STRATÉGIQUES 1988.

★ **Editions Bosquet, Paris, 1988, 254 pages, 107 F.**

Comme chaque année, cette édition reprend, en l'enrichissant, le célèbre annuaire de l'Institut international d'études stratégiques de Londres, permettant de faire le point sur les conflits qui ébranlent les différentes régions du monde (Afrique australe, Proche-Orient, Amérique centrale, Afghanistan, Philippines...) ainsi que sur les grandes lignes de l'évolution des grandes puissances (URSS, Etats-Unis, Japon, Europe...). Une place particulière est accordée aux négociations de désarmement (accord INF, négotiations START...). Mais, si les thèmes abordés restent les mêmes, le contexte, soulignent les auteurs, est totalement différent grâce aux changements intervenus en URSS, considérés comme *« un des principaux moteurs de l'évolution de la situation internationale »*. Aux Occidentaux de définir une nouvelle stratégie alors que *« le jeu des relations internationales n'est pas nécessairement un jeu à somme nulle... Dans certaines circonstances, tout le monde peut gagner »*.

A. G.

● LE DIAIRE D'UN THÉOLOGIEN AFRICAIN. – Bénézet Bujo *(Editions de l'Eglise d'en bas, BP 1198, Limette, Kinshasa, Zaïre, 1987, 120 pages)* : pour une Eglise des pauvres.

● LA DÉPENDANCE ALIMENTAIRE *(Institut national d'études de stratégie globale, Alger, 1988, 183 pages)* : une étude d'actualité à l'heure des émeutes algériennes.

● ENTREPRISES SOLIDAIRES. *(Centre de formation pour le développement, 3, rue Saint-Léon, 67082 Strasbourg Cedex, 1988, 68 pages)* : l'expérience d'une ONG.

● DROIT PUBLIC CONGOLAIS. – Jean-Marie Breton (sous la direction de) *(Economica, Paris, 1988, 802 pages, 195 F)* : un monumental ouvrage pour aider à comprendre le droit africain.

● THE MBEERE IN KENYA. CHANGING RURAL ECOLOGY (vol. 1), BOTANICAL IDENTITIES AND USES (vol. 2). – Bernard W. Riley, David Brokensha *(University Press of America, New-York, 1988, 366 et 348 pages, 32,50 dollars chacun)* : interaction entre la population et l'environnement dans une région du Kenya.

ASIE

HIROHITO, EMPEREUR DU JAPON. *Un criminel de guerre oublié ? – Lydia Chagoll*

★ **Éditions EPO, Berchem (Belgique), 1988, 73 pages, 398 francs belges.**

Aujourd'hui pays respectable et respecté, le Japon est au-dessus de tout soupçon. Cette évidence, Lydia Chagoll ne la partage pas. L'auteur, de nationalité néerlandaise, a fait partie de ces milliers de femmes et d'enfants qui, pour avoir échappé aux Allemands durant la seconde guerre mondiale, ont échoué dans les camps japonais en Asie, à Java ou aux Philippines. Elle y a subi ces hommes autoritaires et serviles commandés par l'empereur Hirohito. Cet empereur belliciste, qui a échappé, en 1945, au tribunal des criminels de guerre. Mieux, pour l'ensemble des Japonais, il est devenu le garant de la paix de son pays. Métamorphose que l'auteur réduit à néant par les questions *redoutables qu'elle* pose à cet homme symbole, sur sa responsabilité propre dans la guerre sino-japonaise, puis mondiale.

HIROKO YAMANE.

AFRIQUE

CAPE VERDE. Politics, economics and society. – Colm Foy

★ **Pinter Publishers, coll. « Marxist Regimes », Londres, 1988, 199 pages.**

La précision avec laquelle Colm Foy a choisi de présenter le Cap-Vert fait de cette synthèse un gisement dense d'informations sur un pays dont *« la révolution est,* [selon lui], *fondée sur l'extraordinaire ressource que constitue son peuple »*, autorisé *« pour la première fois dans son histoire à participer à la vie politique »*. De minutieuses analyses, étayées de tableaux chiffrés, permettent d'appréhender la réalité de ce pays.

JEAN-PIERRE ALAUX.

AMÉRIQUES

LE JEU DU POUVOIR. Dans les coulisses de la Maison Blanche. – Hedrick Smith

★ **Belfond, Paris, 1988, 642 pages, 148 F.**

Après avoir été longtemps correspondant du *New York Times* en URSS, l'auteur a suivi à Washington les présidences de MM. James Carter et Ronald Reagan. Son dernier livre, mélange d'anecdotes et d'analyses, cherche à éclairer les rouages du système politique américain. Les conclusions sont prévisibles : l'impasse est souvent la rançon d'un pouvoir plus éclaté que jamais entre exécutif et Congrès, la couverture médiatique domine les préoccupations des responsables politiques, l'argent fait opérer le système au profit de ceux qui le détiennent.

Même si l'ouvrage aurait pu aisément être ramené à un format moins imposant, on lira avec grand intérêt les développements qui mettent en lumière l'activité politique du Pentagone : les requêtes de crédits militaires saupoudrent délibérément chacune des circonscriptions dont le vote de l'élu sera nécessaire. On trouvera aussi confirmation et explication de l'extraordinaire puissance du lobby pro-israélien, un lobby influent jusque dans des Etats dont la population juive est pourtant insignifiante.

SERGE HALIMI.

LE BARBARE IMAGINAIRE. – Laënnec Hurbon

★ **Editions du Cerf, Paris, 1988, 325 pages, 120 F.**

Le *« spectre d'un système esclavagiste (...) hante la société haïtienne »*, note Laënnec Hurbon, qui, tout au long de cet ouvrage sociologique, historique et anthropologique, *s'efforce de décoder dans les pratiques et les* croyances – vaudou, « noirisme » – l'intériorisation par les Haïtiens des clichés s'appliquant jadis aux esclaves importés d'Afrique. Selon l'auteur, l'imaginaire collectif haïtien vient encore et toujours se nourrir de ces fantasmes étrangers.

J.-P. A.

LE SUJET TABOU DES MINORITÉS

Brûlot baroque pour les Sudètes

L'ARC DE DIEU, de Jaroslav Durych (traduit du tchèque par Erika Abrams), préface de Jan Patocka. – Souffles, Paris, 1988, 192 pages, 95 F.

LES formes douces et pleines d'une femme, enchâssées dans le corps voluptueux d'un violon. Ainsi se présente, sous la couverture due au peintre tchécoslovaque Jiri Kolar, le roman *l'Arc de Dieu*. L'archet de Dieu, peut-être... En tout cas, véritable concert baroque qui ne serait pas *« un chant qu'on entend avec les oreilles »*, mais une musique préraphaélite, s'il en existait, *sensuelle, hiératique, un peu macabre.*

Un homme d'un certain âge, quelque temps après la seconde guerre mondiale, part en pèlerinage pour une destination *« malaisée »* : les Sudètes, encore dépeuplées, livrées aux *« sinistres et luxuriants fourrés d'orties »*, sous le regard des *« carreaux noirs, ternes et aveugles des fenêtres basses »*. Sa quête s'explique par un obscur désir de faire pénitence, lui, le Tchèque qui porte si vivement la responsabilité collective de la *« faute »*, celle de l'expulsion, en 1946, de deux millions cinq cent mille Allemands, avec ce que cela a compris de crimes, d'exactions, de viols.

Comme dans tout voyage initiatique, son chemin est semé de pièges, d'épreuves, de tentations innommables. Mais la pire des tentations serait justement de céder à une fascination morbide en ne sachant pas reconnaître la vie là où elle est. Or cette vie se manifeste sous la forme d'une femme jeune, belle... souillée.

Elle, l'Allemande, est retournée seule sur les lieux de sa déchéance. Pour expier, *parce qu'elle y a survécu*, un viol *dont elle a pourtant été* l'une des victimes. Mais l'homme reconnaît la vie. Par un phénomène de consubstantiation qui pourrait paraître, ainsi décrit, d'un romantisme ou d'un mysticisme débridé, l'homme, en assurant à cette femme un amour autant charnel que pudique, *restaure l'arc de Dieu qui avait été brisé. Il* rétablit, ainsi que le veut la Genèse, citée par l'auteur en exergue, *« l'alliance... avec toute âme qui vit et anime la chair qui* a vie ».

Ce livre, écrit en 1955, interdit, publié en 1969 et à nouveau proscrit, *dérange. En effet, le* sort des minorités ou des groupes ethniques à l'intérieur des divers Etats-nations qui constituent l'Europe centrale reste l'une des réalités préoccupantes et souvent occultées de ces pays. On pense particulièrement à la forte minorité, assez « remuante », des Hongrois de Slovaquie (1). La nécessaire constitution des identités nationales, ou leur maintien, face aux bouleversements historico-politiques et aux découpages territoriaux, a néanmoins *« clos tragiquement des siècles de cette symbiose ethnique qui avait été l'une des caractéristiques de l'histoire de l'Europe* centrale (2) ».

Le très poétique et mystérieux roman de Jaroslav Durych (3), au lieu de réduire l'histoire, en restitue la complexité : il s'agit ici de savoir comment un peuple, le peuple tchèque, constitué en nation, règle ses comptes avec son passé ; comment il pourrait gérer son présent en y intégrant les sujets tabous de son passé récent ; comment, à travers cette démarche, il peut non pas risquer d'entamer son identité, mais, au contraire, la confirmer.

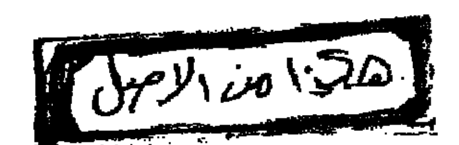
EVIDEMMENT, la philosophie d'une « alliance » *renouée, même en pensée*, avec ceux qui furent rendus collectivement responsables des horreurs du nazisme ne peut aisément gagner les cœurs et les esprits, encore moins dans un pays qui en a été la victime. De plus, cette « alliance » passe chez Jaroslav Durych par le pardon et même le repentir, des concepts *éminemment « catholiques »*... Pis, l'auteur illustre la force du repentir individuel dans un système où l'individu n'est pas censé être roi. Et, s'il est vrai que, *« dans l'Europe centrale du vingtième siècle, la réalité des nations reste plus forte que celle des classes sociales et des idéologies* (4) », alors ce livre, par l'esprit et la forme, offense les idéologies.

MARIE-FRANÇOISE ALLAIN.

(1) Cf. Lajos Grendel, *Tir à balles* (traduit du hongrois par Ghislaine Ripault, dans la collection dirigée par Iboya Virag – actuellement à Souffles), l'Harmattan, Paris, 1986. Dans cet « antiroman », l'auteur, qui réside à Bratislava, veut éviter de devenir un « homme-bloc » coincé dans le « labyrinthe de l'identité centre-européenne ».

(2) Victor S. Mamatey - Radomir Luza, *la République tchécoslovaque, 1918-1948*, Librairie du Regard, Paris, 1987.

(3) Jaroslav Durych (1886-1962) est, avec Jacub Deml, l'un des principaux représentants de la littérature catholique tchécoslovaque.



livres du mois

CEUX QUI REFUSAIENT LA DÉFAITE

« Les Hommes d'Uriage »

DES purs, dont la pureté attendit pour se manifester la fin de 1942, ont fait, font encore, grief à Uriage de s'être fondée en août 1940, donc sous le couvert des institutions de Vichy. C'est oublier, ou ignorer, que le secrétariat d'Etat à la jeunesse était truffé de gens qui avaient cessé d'être pétainistes avant leur naissance, pour la raison que le vieux maréchal était déjà mort : en 1925 exactement, selon le constat de décès dressé par de Gaulle. Certes, Dunoyer de Segonzac, le « Vieux Chef » de trente ans, croyait alors que l'homme de Montoire était encore celui de Verdun. Après tout, cette fidélité à une illusion qui sera déçue était moins surprenante et plus respectable que la brusque conversion des « pétainistes rouges ».

En tout cas, Uriage n'exista que pour abriter et nourrir un refus intellectuel et spirituel total à la défaite et à tout ce qui ressemblait au nazisme. Et dès l'été suivant, le visiteur de passage, formé à ce parfum, humait que la clandestinité y était déjà commencée. Avant de devenir une clandestinité si l'on peut dire ouverte, puis qui éclatera dans les maquis, enfin dans le corps franc « Bayard », jusqu'à retrouver la lumière et la guerre tout court dans l'armée de Lattre.

Pierre Bitoun (1) *a tenu à citer les détracteurs d'Uriage, par souci d'impartialité, mais non sans voir que ce qu'ils exposent crûment, c'est leur sectarisme impénitent, ou une aigre rancune ; et aujourd'hui, pour le dernier à élever la voix : cette brillante infirmité intellectuelle qui le précipite toujours, avec délectation, non sans talent, dans le faux.*

Les jeunes lecteurs, et même les autres, plus ou moins instruits des drames, misères, humiliations de l'Occupation, découvriront avec étonnement la fraternité qui régnait dans cet étrange couvent d'Uriage ; et en conséquence, non moins surprenante, une tolérance sereine où toute pensée, toute parole est reçue ; où vivent ensemble le monarchiste et le marxiste, chrétiens et farouches laïques, « le chef gaulliste et l'intellectuel *déjà* mendésiste ». *L'unanimité se fera jusque sur ce moine volontiers solitaire et silencieux, non moins à vocation de Père supérieur, et sur son* « pessimisme incorrigible » ; *alors qu'il s'agit, au fond, chez Sirius, d'un regard à longue distance. Tout un chapitre est consacré à Hubert Beuve-Méry, celui qui, au* « lâche soulagement » *avait préféré l'absolu refus des* « accords » *de Munich ; il s'achève sur la création du* Monde. *Le premier numéro paraît pour annoncer ce que l'optimisme ambiant n'avait pas prévu : l'offensive allemande en Alsace. Cinq anciens d'Uriage y trouvèrent la mort.*

LE grand mérite de l'auteur, c'est d'avoir su convoquer et écouter pour nous ces « hommes d'Uriage », à travers le temps, pendant et après l'aventure sur laquelle ils témoignent et réfléchissent tout au long de ces trois cents pages, qui sont aussi, « un voyage biographique dans la société française ».

Avec la particularité étonnante que, dans des échantillons évidemment remarquables, cette société de Gaulois aura donné pendant quatre ans l'exemple d'un miraculeux accord. Il aura fallu Hitler.

Y. F.

(1) Pierre Bitoun, *les Hommes d'Uriage*, La Découverte, Paris, 1988, 298 pages, 130 francs.

« L'Argent noir », de Pierre Péan

Par YVES FLORENNE

TOUT le livre s'annonce dans sa phrase d'attaque – c'est le mot : *« Plus que la peste hier et le SIDA aujourd'hui, la corruption tue. En détournant à leur profit l'argent public, en méprisant au-delà de toute décence l'intérêt général, de nombreuses élites du tiers-monde doivent être tenues pour responsables, au moins partiellement, de la misère dans laquelle croupissent au moins deux milliards d'êtres humains »* (1). L'exorde de ce réquisitoire appelait, avec l'exposé de la réalité, des témoignages et des preuves, le procès implacable qu'il est en effet. La franchise parfois rude, d'autant plus courageuse, de l'auteur, le refus de toute précaution diplomatique, l'indignation douloureuse difficile à contenir, loin de rendre moins crédible cette enquête aussi sérieuse qu'approfondie expriment la vérité nue.

Ici, l'« argent noir » correspond à ce que fut l'« or noir » (avant le pétrole, puits sans fond d'exploitation des hommes et de corruption), qui enrichissait, Africains compris, les trafiquants de l'« ébène » : autre image pour désigner pudiquement l'esclavage. Le plus terrible de cet acte d'accusation, c'est qu'il implique ce qu'on s'interdit de dire publiquement : l'« affranchissement » du tiers-monde l'a plongé dans une misère physique et morale et l'a conduit à subir une domination pire que cette forme atténuée de l'esclavage qu'était la colonisation moderne.

Une pudeur et la mauvaise conscience ont rejeté dans l'oubli ces administrateurs d'un désintéressement et d'une probité absolus, comme d'ailleurs l'était toute l'administration française, et qui vivaient très près de leurs « sujets », voués à toutes les tâches, de la justice de paix à l'assistance sociale. Paternalisme, bien sûr. Mais à leur place, quels parâtres ! Ceux que Pierre Péan appelle crûment des « chefs de bande ». Sans doute les peuples trouvent-ils quelque amère consolation à être exploités, dévorés jusqu'au sang (ce n'est pas qu'une image) par les leurs plutôt que par l'étranger. Mais ce n'est là, précisément, que la moitié de la vérité.

La corruption est toujours à deux faces : point de corrompus sans corrupteurs. Et l'« argent noir » a sa source intarissable dans des mains blanches. Ce que la convenance, la diplomatie et la complicité active ou passive des Etats obligent à taire. Ainsi, ces « échanges » si profitables pour les uns, désastreux pour les autres, sont-ils devenus l'un des articles les plus respectés de la sublime loi moderne : la loi du marché.

L'AUTEUR montre fort bien comment l'Occident, jouant de la cupidité et de la mégalomanie de la plupart des dirigeants du tiers-monde, a épongé le « choc pétrolier » et changé pour lui en profit la menace d'une crise redoutable. Il lui a suffi de vendre aux pauvres une production somptuaire ou inutilisable : palais de béton pour les maîtres, et pour les futurs chômeurs, des usines noyées par les sables ou rouillant dans les caisses non ouvertes des expéditeurs. Le plus grand méfait aura été d'étendre le mirage aux populations en les détournant des activités qui les auraient du moins à peu près nourries.

Le lecteur sera peut-être surpris d'apprendre que c'est à Washington que se sont révélés les incorruptibles : le Congrès mit, sur ce point, un terme aux ardeurs libérales de la libre entreprise en votant le *« Foreign Corrupt Practices Act »*. Mais les lois sont faites pour être tournées, en attendant d'être abrogées. Quant aux paradis de la corruption, le compte est vite fait des dirigeants humains, soucieux pour « leur » peuple de progrès véritable, et l'auteur ne s'arrête qu'à un seul. Mais il salue le seul pur incorruptible que connut l'Afrique : Thomas Sankara traqua impitoyablement la corruption ; autre sacrilège : il fut aussi le seul chef africain à dénoncer sans aucune tiédeur et à proscrire dans son Etat les mutilations sexuelles exercées sur les femmes. Aussi fut-il assassiné. Pour la symétrie, Pierre Péan consacre un autre chapitre à celui qui est devenu, avec ses 2 000 milliards de nos centimes, l'une des trois plus grandes fortunes du monde entier. Quant au « tiers » monde, « en voie de développement », oui : pour l'oppression, la misère, la famine et la mort.

Encore fallait-il que les corrompus, outre leur commission, provende des anges gardiens des paradis fiscaux, reçoivent de quoi payer les merveilles à eux vendues avec un non moins merveilleux libéralisme. Pendant des années, les banquiers firent la queue pour leur placer, non moins libéralement, du crédit. L'auteur ne manque pas de noter que plus de libéralité encore se dépensait, mais sans risque, chez les émirs aux pare-chocs en or. C'est cet or-là qui venait se changer en ce métal à la fois vil et écrasant. Les banquiers ont fini par s'aviser de leur légèreté, et qu'en la gavant ainsi, non de grain mais de plomb, ils tuaient de leurs mains la poule aux œufs d'or. Il faut donc se résigner maintenant à de généreux sacrifices pour que la pauvre poule survive et continue de pondre.

On observera pourtant que les riches et bons fournisseurs de marchandises et de crédit sont rarement des pays totalitaires. Pierre Péan n'écrit pas moins : *« Le couple que forme l'affairisme et la corruption ne peut s'ébattre librement que dans des pays non démocratiques. »* Sous la réserve, toutefois, que tels de ces pays qui passent pour des modèles de démocratie, et sont volontiers professeurs de vertu, peuvent être le théâtre des ébats les plus indécents.

CE qui ne saurait démentir Pierre Péan, ni certes tarir l'optimisme et l'espoir. Mais en attendant un avenir métamorphosé où serait consacré l'avènement universel d'une démocratie véritable, ce qui est universel, à des degrés certes fort divers, c'est la corruption, qui n'épargne pas les pays dits « socialistes ». On peut même y voir prospérer, dans l'impuissance générale, d'avides et délirants « rois nègres » et leur tribu, de race blanche et même « latine ». Pourtant, blanche, noire ou rouge, c'est quand la corruption est française qu'elle indigne le plus Pierre Péan, car c'est au plus vif qu'elle l'atteint.

Mais quoi ! dans le monde d'à-présent, insolemment, glorieusement mercantile, si le pays des droits de l'homme et de l'Etat de droit, répudiant la raison d'Etat, se donnait pour vocation de devenir le pays des devoirs de l'homme, il serait bientôt voué lui-même à la pauvreté, sans même parler de la dérision.

(1) Pierre Péan, *l'Argent noir, corruption et sous-développement*, Fayard, Paris, 1988, 288 pages, 95 F.

CULTURE

L'ARGENT ET LES LETTRES. – Jean-Yves Mollier

★ **Fayard, Paris, 1988, 552 pages, 180 F.**

A lire le titre seul, le lecteur s'attend à voir aborder une question très actuelle et dans une perspective critique. Mais le livre est d'un historien, il s'agit donc du passé, et fixé dans des bornes strictes : 1880-1920. Actuel néanmoins, puisqu'il date la naissance du *« capitalisme d'édition »*. Or, quoi que l'édition d'aujourd'hui veuille donner à croire, tout a changé quand *« l'éditeur »* est devenu une grande entreprise dont les banquiers orientent l'activité. Tandis que l'écrivain, lui, jusqu'à nouvel ordre, reste un individu. Le rapport est donc bouleversé. L'auteur est devenu l'ouvrier travaillant à façon pour l'entreprise, dont la littérature est une des matières premières.

Il y a certes assez longtemps qu'on parle de la *« production littéraire »* ; mais c'est récemment qu'on voit des catalogues d'éditeur vanter les *« produits »* qu'ils vendent. le livre n'est donc plus une œuvre mais un produit, à l'égal d'une voiture, d'une boîte de conserve ou d'une brosse à dents. D'ailleurs – toujours le titre, – *« les lettres »* sont-elles autre chose qu'un alibi ? L'écrivain non commercial trouve accueil chez les éditeurs artisanaux dont le bénéfice commence après le millième exemplaire ; alors que l'entreprise d'édition perd encore de l'argent, ce qui n'est pas sa vocation, au huitième mille. Dans les grandes entreprises, la littérature ne doit guère compter que pour 10 % de la production.

On attend de Jean-Yves Mollier une histoire, les documents ne manquent pas, d'après 1920 – où la personne de l'éditeur existait très fortement – pour s'arrêter au temps, à partir des années 50, où le capitalisme de l'édition devint, enfin, digne du capitalisme tout court.

Y. F.

POLITIQUE

PETITE HISTOIRE D'UN GRAND MINISTÈRE. – Bernard Toulemonde

★ **Albin Michel, Paris, 1988, 302 pages, 120 F.**

C'est un véritable voyage à l'intérieur de l'administration de l'éducation nationale que propose Bernard Toulemonde, ancien directeur dans ce ministère et aujourd'hui recteur de l'académie de Montpellier. Un décorticage des rouages, des structures, des féodalités, des centres de décision, des rapports entre politiques et hauts fonctionnaires, etc. L'auteur, qui a servi sous trois ministres de 1982 à 1987, joint à une maîtrise technique du domaine une solide expérience des hommes, et son analyse s'appuie constamment sur des exemples très précis, dessinant ainsi une véritable cartographie des pouvoirs dans un ministère qui gère 1 150 000 agents.

Un pouvoir d'ailleurs largement « sous *influence* », *tant est sensible le poids des diffé*rents groupes de pression, au premier rang desquels la Fédération de l'éducation nationale (FEN). Le dernier chapitre de cette remarquable radioscopie est consacré aux trois « travaux d'Hercule » que sont la réconciliation du public et du privé, la décentralisation et la rénovation de l'enseignement.

BERNARD CASSEN.

SOCIÉTÉ

LES PAYSANS DANS LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE, DE LA RÉVOLUTION A NOS JOURS. – Annie Moulin

★ **Editions du Seuil, coll. « Points Histoire », Paris, 1988, 306 pages, 44 F.**

Principale composante de la société française jusqu'aux années 50, le monde paysan fut le lieu de formidables mutations. Marqué aujourd'hui encore par ses origines rurales, l'Hexagone a vu évoluer l'activité et le poids de sa paysannerie selon les époques et à travers les différentes régions. Point de départ de l'étude menée par l'auteur, la France de 1789. Le tableau de synthèse que propose cet ouvrage retrace deux siècles d'histoire rurale et présente l'avantage de replacer en situation l'étude de la classe paysanne. Elle y est considérée dans ses rapports avec les autres éléments du corps social et non pas comme une entité séparée. Une démonstration organisée et rigoureuse qu'il n'existe plus aujourd'hui une paysannerie à proprement parler mais des paysans, tant les disparités sont grandes à l'intérieur de ce secteur.

CAROLE DANY.

COMMUNICATION

SAGGIO SUI MOVIMENTI DEL 1968 IN EUROPA E IN AMERICA. – Peppino Ortoleva

★ **Editori Riuniti, Roma, 1988, 304 pages, 24.000 lires.**

Brillant spécialiste des communications de masse, le professeur Peppino Ortoleva étudie, dans cet essai sur le mouvement de 68, les relations entre la politique internationale au cours des années 60, la circulation de grands thèmes mobilisateurs et les révoltes des jeunes à travers le monde. Il reconstruit le parcours – de San-Francisco à Prague, en passant par Mexico, Paris, Rome et Madrid – des grandes idées de 68, repère leurs fondements (classiques du marxisme et de la psychanalyse, mais aussi chanteurs pop) et rappelle les furieux débats qui caractérisent cette *« époque de toutes les révoltes »*. Une anthologie de textes (documents, prises de position d'intellectuels, tracts...) complète ce passionnant essai.

I. R.

BIOGRAPHIE

IRÈNE DE LIPKOWSKI. – Andrée Dore-Audibert et Annie Morzelle

★ **Siloë, Laval, 1988, 279 pages, 120 F.**

Née en 1898 dans une famille hors du commun – son père, le docteur Marie, sera un précurseur dans le domaine psychiatrique et dans *le placement des patients* en milieu non hospitalier, – Irène a traversé l'histoire de notre siècle. Initiée très tôt à la politique, c'est surtout après la seconde guerre mondiale – durant laquelle son mari, Henri de Lipkowski, meurt en déportation – qu'elle se lance dans l'action et que son itinéraire rejoint celui du général de Gaulle.

A. G.

HISTOIRE

LA GUERRE DU BLÉ AU XVIIIe SIÈCLE. – E. P. Thompson, V. Bertrand, C. A. Bouton, F. Gauthier, D. Hunt, G.-R. Ikni.

★ **Les Editions de la Passion, Paris, 1988, 237 pages, 120 F.**

La foule dans les rues, les convois de grains saisis : au dix-huitième siècle, en Angleterre et en France, se développent des mouvements de taxation populaire du marché alimentaire. Une passionnante étude, fruit de la collaboration d'une équipe de chercheurs, analyse les formes de la contestation sociale et de l'action populaire directe.

L'importance des actions paysannes, au cours de la Révolution française en particulier, atteste que les populations rurales furent à même de formuler des objectifs politiques propres et s'efforcèrent de les atteindre. Un projet qui, disent les auteurs, *« affirmait le droit de la communauté à l'existence »*. Initiatives individuelles, mouvements régionaux, si l'action paysanne fut multiforme, elle imposa l'abolition du système féodal et s'efforça de constituer, contre le pouvoir de l'aristocratie et celui de la bourgeoisie, une classe sociale développant sa propre attitude à l'égard de la propriété de la terre.

Cet ouvrage apporte nuances et rigueur dans l'étude de l'histoire paysanne du siècle de la Révolution et souligne la complexité des motivations et des comportements.

C. D.

93 ET LES JACOBINS. – Dominique Aubry

★ **Presses Universitaires de Lyon, Lyon, 1988, 346 pages, 113 F.**

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE VUE PAR LES ALLEMANDS. – Joël Lefebvre

★ **Presses Universitaires de Lyon, Lyon, 1988, 273 pages, 109 F.**

L'ouvrage de Dominique Aubry s'attache d'abord à élucider l'action et les idées des Jacobins, en soulignant le caractère inépuisable de cette problématique. Tout l'intérêt réside dans une confrontation minutieuse des faits avec leurs représentations idéologiques, en particulier littéraires. Chateaubriand, Mme de Staël, Thiers, Vigny, George Sand et Hugo sont pareillement cités comme témoins.

Quant à l'ensemble des textes traduits et présentés par Joël Lefebvre, il comble une lacune considérable. Des premiers jugements portés à chaud sur les événements à la vision de Hegel, en passant par tous les théoriciens du romantisme allemand et ses poètes, il nous invite à découvrir non seulement le foisonnement d'idées suscité par la Révolution, la diversité des jugements portés sur les événements de 1789, mais surtout l'impact qu'ils eurent sur des théoriciens essentiels et peu connus en France, comme Hardenberg, Franz von Baader ou J. Görres.

JEAN-MICHEL PALMIER.

ADOLPHE CRÉMIEUX. L'oublié de la gloire. – Daniel Amson

★ **Le Seuil, Paris, 1988, 392 pages, 130 F.**

Un homme considérable, reflétant son siècle et le marquant. Un surdoué qui le demeura toute sa vie. Un Adolphe Thiers qui serait passionné de moralité. A contre-courant de la Restauration, il est tenu, à trente ans, pour le plus grand avocat de France. Le député de Chinon, le garde des sceaux de 1848, le ministre de la justice de 1870, l'homme *« qui mit Louis-Philippe en voiture »*, qui conseilla les Bonaparte et connut la prison après le 2 décembre, ne s'efface pas moins devant le prodigieux défenseur de l'égalité des hommes quelle que soit leur religion. Juif – non pratiquant il se veut d'abord *« citoyen français »*, – il préside le consistoire central et l'Alliance israélite universelle. Engagé à fond pour les communautés juives ou chrétiennes d'Orient, dans un consensus qui est à l'honneur de l'opinion publique du siècle dernier, il fait, par décret, *« des indigènes français de l'Algérie* [des] *citoyens français »*.

GEORGES BUIS.

THOMAS PAINE OU LA RELIGION DE LA LIBERTÉ. – Bernard Vincent

★ **Aubier Montaigne, Paris, 1987, 393 pages, 118 F.**

Le 30 novembre 1774, le paquebot *London-Packet* touche au port de Philadelphie après avoir traversé l'Atlantique. A son bord, un Anglais inconnu, désargenté, malade de fièvre. Son nom : Thomas Paine. Sa seule richesse : une lettre de recommandation signée par Benjamin Franklin, qui le présente comme *« un jeune homme plein d'idées et de mérites »*. Le pluriel se justifiait bien. Désormais, le sort de Paine se retrouve lié à l'histoire. Auteur du *Sens commun* (1776), il participera étroitement à la séparation des treize provinces d'Amérique de l'Angleterre. Auteur des *Droits de l'homme*, (1791), il participera étroitement aux tumultes de la Révolution française.

Formidablement enlevée, cette biographie rend enfin justice à un démocrate qui rêvait d'harmoniser liberté politique et justice sociale et qui, pour cette raison peut-être, fut calomnié de tous côtés, tant vivant que mort.

FRANÇOISE BARTHÉLÉMY.

LE MONDE DIPLOMATIQUE

AVANT LA FOUDRE NUCLÉAIRE

Le rêve technicien et la décision politique

Par PHILIPPE FORGET et GILLES POLYCARPE *

L'HEURE est au désarmement. Il serait *indécent de s'en plaindre. Ce processus* exige cependant de la France une vigilance soutenue : elle ne saurait participer à une négociation *internationale sur les armes nucléaires, tandis que les deux Grands resteraient* surarmés, ni, à l'inverse, se laisser aller à des ambitions dépourvues de sagesse politique. Certains esprits, agités par la disparition des *forces nucléaires intermédiaires (FNI)*, décrient la posture stratégique française, jugée « dogmatique », et rêvent de lui substituer une imitation incohérente de la riposte graduée américaine. *Trop effrayante en elle-même*, la menace de riposte massive, disent-ils, ne serait pas crédible. Travestie par ses détracteurs en doctrine du tout ou rien, la dissuasion française *devrait s'orienter vers une stratégie de* ripostes souples, graduées, et adaptées à des attaques adverses que l'on suppose alors sélectives.

Cette position sape les fondements mêmes du républicanisme français : la République, comme gouvernement de la volonté générale, n'a rien à négocier dès lors que la liberté de son peuple est mise mortellement en péril. La culture politique française, bien plus républicaine que libérale, ne fait pas de la nation une addition d'intérêts particuliers ou une conjonction de féodalités, mais le projet irréfragable de la liberté et du progrès dont la défense ne saurait admettre une graduation dans la riposte.

Au plan conceptuel, cette attitude méconnaît la logique de la dissuasion : l'agresseur potentiel peut clairement imaginer la sanction intolérable que la France lui infligerait après une éventuelle attaque et il ne peut jamais avoir la certitude que cette riposte n'interviendrait pas. L'évaluation du risque nucléaire pesant *en premier lieu sur lui*, et *non sur* l'agressé, ce simple ordre des perceptions valide la dissuasion minimale française. Quant à la tentation des ripostes sélectives, le président de la République, M. François Mitterrand, en a lui-même fait justice : « *On ne suppose pas tout un échelonnement de batailles successives sur un territoire aussi étroit* [l'Europe], *avec une capacité de destruction aussi considérable* (1). » En outre, les Européens ne veulent pas d'un accroissement inconsidéré des dépenses de défense et des arsenaux nucléaires sur leur sol, d'autant que la tension Est-Ouest tend à s'estomper.

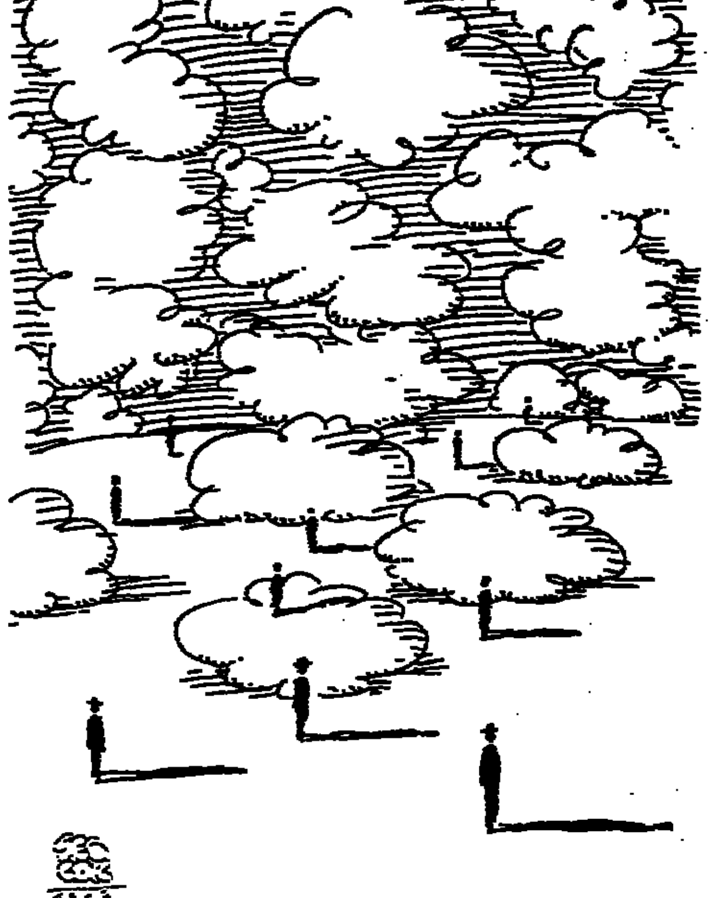
Toute forme de risposte graduée ou différenciée se situe déjà dans une perspective d'échec de la dissuasion. Elle postule une guerre nucléaire dans laquelle l'escalade serait résistible grâce à la sélectivité et à la souplesse des frappes. Or personne ne peut parier sur une limitation de la bataille nucléaire en Europe : parvenu à ce stade, le conflit révélerait la nature et la totalité des forces de la modernité, et il mobiliserait toutes les armes de la technique, jusqu'à l'apocalypse de notre histoire. Les deux dernières guerres en Europe sont-elles restées limitées dans leur ampleur et leur intensité ?

Mais, diront les partisans de la dissuasion différenciée, des frappes antiforces, en évitant le tout ou rien, sont plus crédibles, donc plus dissuasives. C'est là réduire la crédibilité de la menace nucléaire aux spécificités techniques des armements, et oublier le caractère éminemment politique et « destinal » de l'arme atomique. Quand l'adversaire suppute une attaque, il ne peut envisager le passage au nucléaire qu'en cas d'exacerbation radicale de l'inimitié politique. Comment, dès lors, la France pourrait-elle prétendre, aux yeux de l'adversaire, déclencher le feu nucléaire, par lequel elle se risquerait elle-même, pour protéger des enjeux mineurs ou pallier une insuffisance de sa défense conventionnelle ?

Un saut qualitatif

IL n'existe pas de « zone grise » entre des enjeux mineurs et des enjeux vitaux, qui serait couverte par des frappes antiforces. Seul existe un saut qualificatif opérant la transformation d'un conflit limité en une guerre totale. Et c'est la possibilité de ce saut, dont le moment reste incertain pour l'adversaire, qui fonde la réalité de la dissuasion nucléaire. L'agresseur potentiel sait ainsi qu'il existe une limite du supportable qui, une fois atteinte, déclenche l'ultime avertissement et risque de le précipiter dans l'apocalypse. La notion d'ultime avertissement n'est pas un artifice de sophiste. Elle exprime, dans le discours stratégique, la signification politique du saut dans le nucléaire et, à la limite, n'est pas liée spécifiquement à la stratégie française. Elle révèle que, pour tous les belligérants, s'impose l'alternative suivante : soit le premier échange nucléaire est l'occasion dernière de la reconnaissance de l'autre, soit il énonce la négation totale et définitive de l'ennemi. La dialectique dissuasive est déjà consommée dans l'esprit des protagonistes lorsqu'ils passent à l'acte nucléaire, *sauf ultime et unique sursaut de la* raison.

Les concepts de « riposte graduée » ou de « dissuasion différenciée » présupposent un temps linéaire et séquentiel comme durée d'une crise aiguë en Europe. Or cette crise doit plutôt être interprétée comme un mouvement d'accumulation des forces matérielles, sociales et spirituelles antagonistes. Elle demande à être saisie dans sa totalité, pour savoir si son enjeu est limité, ou si elle constitue déjà un affrontement décisif qui appelle la foudre nucléaire. A ce moment, le souci essentiel du politique est de percevoir si la totalité de l'affrontement est réellement en devenir. Le paradoxe de la crise est qu'il lui faut le risque de la guerre totale pour produire sa vérité ou son artifice. On ne peut prétendre la maîtriser par la juxtaposition de frappes nucléaires sélectives : la question fondamentale de la crise est de juger justement si oui ou non le feu nucléaire doit être allumé ! En définitive, l'option du *tout ou rien* est un faux problème. La dissuasion est intrinsèquement liée à l'estimation politique des enjeux et des volontés. Elle anticipe une situation qui, comme *somme d'événements en* continuel dépassement, peut se transformer en choc agonique. Elle place *d'emblée* le spasme nucléaire comme horizon de la violence armée. On ne peut vouloir décomposer ce spasme *sous peine* d'avouer déjà son incapacité à assumer sa liberté.


Selçuk

La crédibilité de la dissuasion nucléaire relève originairement du jugement et de la volonté du politique. Comme l'a dit fort justement M. Jean-Pierre Chevènement : « *Cette volonté ne dépend pas de la présence sur le terrain de tel ou tel type de matériel* (2). » Le rêve technicien ne peut se substituer à la décision politique.

La doctrine stratégique française, peaufinée au fil des ans, procède d'une lecture attentive de la nature politique de la dissuasion. Dans cette perspective, toute stratégie qui vise à interdire la guerre doit veiller aussi à ce que la crise ne puisse survenir ou se développer hors de toute contrainte, les forces classiques jouant un rôle crucial pour en prendre la mesure. Face à une puissance dénuée de ces forces, un adversaire pourrait être tenté par des opérations militaires. Il montrerait sa détermination, alors que l'agressé ne disposerait pas des *moyens pour vérifier si celle-ci est réelle*. Des forces classiques sont donc nécessaires : d'une part, elles éclairent sur les intentions de l'agresseur ; d'autre part, elles s'opposent à ses *stratagèmes d'intimidation en évitant de com*promettre la dissuasion nucléaire pour défendre des enjeux mineurs.

Mais les seuls moyens militaires ne suffisent pas à asseoir la sécurité, c'est-à-dire les conditions politiques et stratégiques d'un ordre de paix stable. En amont de la menace nucléaire, il faut s'appuyer sur une dynamique de la sécurité. Des alliances vivantes et clairement définies, une conduite sagace du désarmement conventionnel et chimique peuvent en être les rouages essentiels. Par ses alliances, une puissance moyenne accroît l'incertitude d'une superpuissance sur la définition de ses intérêts vitaux et lui interdit tout gain limité car leur conflit ne pourrait rester confiné dans un cadre bilatéral.

Par le désarmement, une puissance moyenne peut travailler à instaurer la confiance et veiller à corriger les déséquilibres militaires compte tenu des asymétries géostratégiques. Défense et sécurité ne sont pas une alternative, mais les deux pôles complémentaires d'une même action pour la paix dans la liberté. Si la volonté d'exister politiquement exige d'être prêt à assumer l'épreuve de la crise, la prudence, comme vertu politique, demande d'ordonner un paysage de paix en Europe.

Gouvernant le choix d'un désarmement équilibré, la prudence doit régler aussi la stratégie des moyens de la dissuasion. Le destin d'un peuple étant en jeu, l'autorité politique ne doit pas admettre que la décision du feu *nucléaire lui soit dictée par les besoins* de la bataille, alors que le conflit général pourrait ne pas avoir atteint, à ses yeux, le seuil de l'intolérable. La frappe préstratégique d'ultime avertissement *doit être dégagée des soucis militaires* tactiques. Les moyens de cette frappe ne sauraient donc voir leur crédibilité d'emploi déterminée, dans la perception adverse, par la manœuvre des forces classiques. Ce serait indiquer à l'adversaire jusqu'où il peut aller. Son incertitude serait diminuée et la dissuasion affaiblie. Le président de la République doit impérativement disposer de moyens qui ne restreignent pas son espace de décision, tout en accentuant l'incertitude de l'agresseur potentiel. Ces moyens ont seulement besoin d'être suffisants, sauf à se développer en dehors de toute pertinence légitime, car la défense et la sécurité de la France – et, au delà, celles de l'Europe – reposent avant tout sur le choix de l'intransigeance républicaine et de l'intelligence politique.

* Respectivement : docteur en philosophie politique ; ancien élève de l'Ecole polytechnique.

(1) Rencontre avec la presse, le 12 juillet 1988, à l'issue de la visite de la base aérienne de Luxeuil.

(2) Intervention au colloque de la revue *Wehrkunde*, Munich, 6 février 1988.

Dans ce numéro :

Le Monde diplomatique du mois d'octobre 1988 a été tiré à 170 000 exemplaires.

